



SCIENCE & MÉDECINE - SUPPLÉMENT

LES RESTES HUMAINS, DES VESTIGES À EXPLORER AVEC PRÉCAUTION

Trump menace l'Iran d'une « destruction totale »

► Le président des Etats-Unis a de nouveau promis, lundi, de détruire les ponts et les centrales électriques iraniens si Téhéran refuse un accord

► « Le pays entier peut être anéanti en une seule nuit », a affirmé Donald Trump, laissant craindre une escalade majeure du conflit au Moyen-Orient

► Malgré l'ultimatum américain fixé à mardi 20 heures (à Washington), le régime iranien se dit prêt à poursuivre la guerre

► Téhéran ne semble pas décidé à rouvrir le détroit d'Ormuz, par où transite habituellement 20 % de la production mondiale d'hydrocarbures

► Au Liban, des habitants du sud du pays, chassés de chez eux, sont contraints d'enterrer leurs proches de façon provisoire

PAGES 2 À 5

Israël

L'Etat de droit et la démocratie au bord du gouffre

La loi sur la peine de mort pour les Palestiniens jugés coupables de « meurtre terroriste » légalise une politique pénale raciste

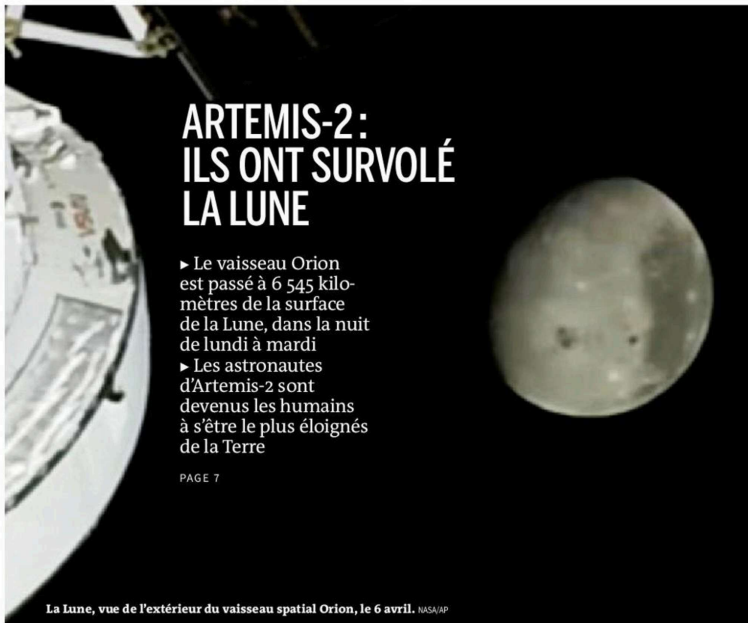
PAGE 4 ET IDÉES PAGE 28

Politique

Tensions autour du Conseil constitutionnel

Le départ, en mars, de la secrétaire générale de l'institution, Aurélie Bretonneau, a relancé le débat sur son indépendance et sur le rôle connexe du Conseil d'Etat

PAGE 11



ARTEMIS-2 : ILS ONT SURVOLÉ LA LUNE

► Le vaisseau Orion est passé à 6 545 kilomètres de la surface de la Lune, dans la nuit de lundi à mardi

► Les astronautes d'Artemis-2 sont devenus les humains à s'être le plus éloignés de la Terre

PAGE 7

La Lune, vue de l'extérieur du vaisseau spatial Orion, le 6 avril. NASA/MP

Education

Le péri scolaire à l'épreuve des violences

LA QUESTION de l'encadrement des activités des enfants en dehors du temps scolaire s'est transformée en crise aiguë depuis la révélation de plusieurs cas de violences sexuelles à Paris. Dans le 7^e arrondissement, notamment, des familles de l'école publique Saint-Dominique ont vu leur vie chamboulée à la suite des agissements d'un animateur accusé de viols et d'agressions sexuelles. Mais plusieurs autres affaires ont également été signalées ailleurs en France, avec, souvent, le même problème : les alertes de parents n'ont pas été entendues. Des collectifs appellent à un audit national et à une meilleure coordination des acteurs du secteur.

PAGES 8-9

ÉDITORIAL

CLARIFIER LE STATUT ET LES MISSIONS DU PÉRI SCOLAIRE

PAGE 31

Edition

Les créateurs de bande dessinée peinent à vivre de leur art

PAGE 17

Cinéma

« Romeria », ou l'histoire familiale cabossée de sa réalisatrice

PAGE 22

Hongrie

Les entreprises de la sphère Orban chutent en Bourse avant les élections

PAGE 16

Energies

Avec la guerre, le charbon est de retour

La flambée du pétrole et du gaz, liée au conflit au Moyen-Orient, incite certains Etats à relancer la production de ce combustible fossile très polluant

PAGE 14

Enquête

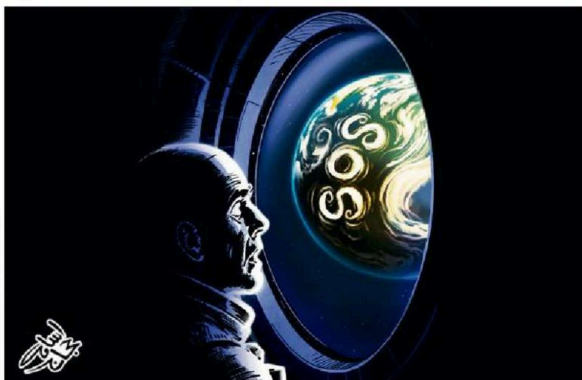
L'image devenue brouillée de Boualem Sansal

Détenu pendant un an en Algérie pour délit d'opinion, l'écrivain a pris, depuis sa libération, des positions qui déroutent jusqu'à ses proches

PAGES 20-21

VU PAR OSAMA HAJJAJ (JORDANIE)

CARTOONING FOR PEACE



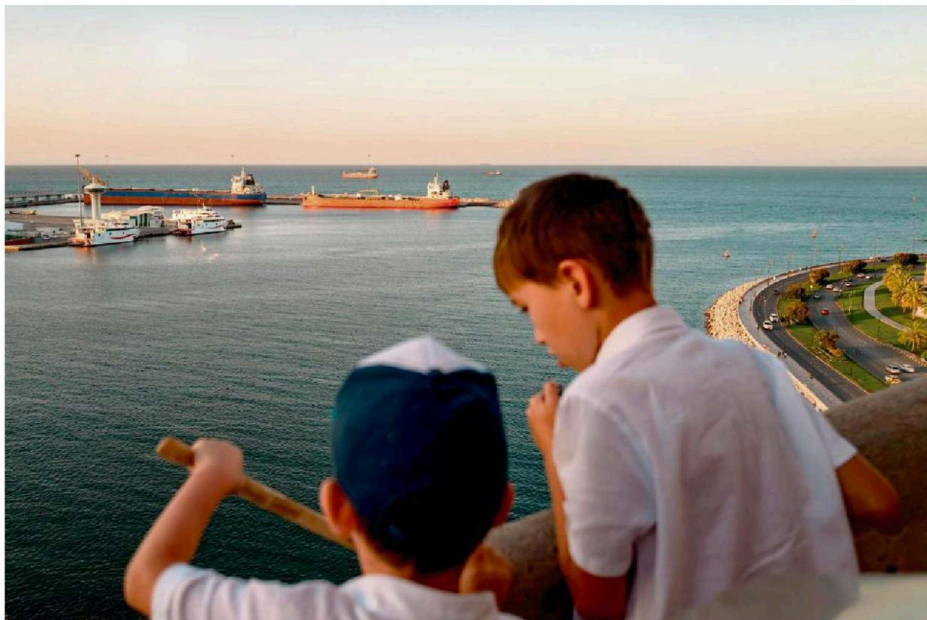
CÉLINE DION

PARIS 2026

SEPT-OCT

RENDEZ-VOUS SUR CELINEDION.COM EN ACCORD AVEC AXS.COM

france-tv AEG AXS Le Parisien RTL



Le port de Mascate, à Oman, le 29 mars. ELKE SCHOLTERS POUR « LE MONDE »

Le détroit d'Ormuz, le levier de pression maximale de Téhéran

Indifférent à l'ultimatum de Donald Trump, l'Iran ne semble pas décidé à rouvrir le bras maritime, par où transite d'ordinaire 20 % de la production d'hydrocarbures de la planète. Le régime envisage même de monnayer le passage à l'issue de la guerre

Donald Trump promettait de plonger le pays dans les flammes de l'« enfer ». Mais à quelques heures de l'expiration de l'ultimatum fixé à l'Iran au mardi 7 avril à 20 heures, heure de Washington, la menace d'une punition divine formulée par le président américain laisse de marbre les dignitaires du régime islamique. Les pressions militaires, insultes et remarques obscènes proférées ces derniers jours par le chef de la Maison Blanche exigeant une réouverture du détroit d'Ormuz, dont le blocage déstabilise l'économie mondiale, suscitent au mieux l'indifférence, au pire le dédain de l'Iran, qui prétend incarner aux yeux du monde la « résistance » face aux États-Unis et à leur allié israélien, à l'origine de l'offensive déclenchée le 28 février.

« Nous n'accepterons pas un simple cessez-le-feu », a signifié lundi, Mojtaba Ferdousi, le chef de la mission diplomatique iranienne au Caire, auprès de l'agence américaine Associated Press, exigeant, avant tout accord de paix, des garanties pour qu'aucune attaque ne vise à nouveau le régime décrit, il y a encore trois mois, comme agonisant. L'Iran poursuivra la guerre « aussi longtemps que les responsables politiques le jugeront opportun », cinglait un peu plus tôt l'un des porte-parole de l'armée iranienne, ignorant les propos de Donald Trump se disant prêt à détruire « l'Iran tout entier » dès mardi soir.

Pour les experts du dossier iranien, la fuite en avant du régime, prêt au martyre au nom de la résistance à l'opresseur, trahit l'erreur de jugement dans laquelle s'enferme l'administration américaine. « Trump veut gagner une bataille, alors que l'Iran veut gagner la guerre », résument les chercheurs Mohammad Eslami et Zeynab Malakouti, dans un article publié le 4 avril par la revue *Responsible Statecraft*, analysant la politique étrangère américaine. « Dans les plans de Téhéran, le détroit n'est

pas un outil pour mettre fin à la guerre, mais un élément durable de l'après-guerre », écrivent les deux chercheurs.

Le détroit d'Ormuz est une carte maîtresse devenue, à court terme, plus utile à l'Iran que son programme nucléaire, totem du régime. Téhéran est parvenu à prendre le monde en otage grâce à ce bras maritime par où transite habituellement 20 % de la production mondiale d'hydrocarbure. Depuis le début du conflit, « le monde fait face à un manque d'environ 11 millions de barils par jour [mbj], soit 11 % de l'offre de pétrole brut, comparé aux quelque 20 mbj qui passaient par le détroit avant le conflit », calculent les experts du centre de réflexion Brookings Institute dans une note datée du 1^{er} avril.

« Le détroit offre à l'Iran un pouvoir démesuré et immédiat. Contrairement à une arme nucléaire, il est facile et crédible de le fermer, donc tout aussi facile de le rouvrir lorsque l'autre partie se conforme à ses exigences. Ayant établi ce contrôle, pourquoi l'Iran céderait-il maintenant ? », analyse Jeffrey Lewis, spécialiste du programme nucléaire iranien au James Martin Center for Nonproliferation Studies, à Monterey (Californie).

« CA VA TROP DANS TOUS LES SENS »

Une libération du détroit avec l'intervention de troupes au sol est régulièrement évoquée par Donald Trump, furieux de voir les pays d'Europe rester passifs, selon lui, face à ce désastre économique qui les affecte directement. La France et ses alliés sont prêts à sécuriser le transit à Ormuz mais uniquement une fois les hostilités terminées. « Libérer » ce couloir maritime par la force serait « irréaliste », a lâché Emmanuel Macron, le 2 avril, s'agitant des prises de parole irréfléchies de Donald Trump. « Ça parle trop, et ça va trop dans tous les sens. On a tous besoin de stabilité, de calme, de retour à la paix, ce n'est pas un spectacle ! », a poursuivi le président français, re-

IL A SUFFI À LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE HARCELER UNE VINGTAINE DE NAVIRES POUR FAIRE S'ENVOLER LES PRIMES EXIGÉES PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

flétant la consternation des pays de l'Union européenne, alors que Paris manœuvre au Conseil de sécurité des Nations unies avec la Russie et la Chine pour amender une résolution de Bahreïn, téléguidée par Washington, qui imposerait une réouverture du détroit de façon offensive.

Selon les experts, ouvrir un nouveau front à Ormuz mènerait à une guérilla à l'issue incertaine pour contre les drones iraniens tirés le long de la côte, depuis de petites embarcations de pêche ou naviguant en sous-marin. « Il faudrait une présence militaire permanente de plusieurs dizaines de milliers de soldats avec tout l'appui pendant des mois, voire des années pour protéger le détroit. C'est impensable », juge Marc-Antoine Eyl-Mazzeza, directeur du centre énergie et climat de l'Institut français des relations internationales.

Le blocage du détroit avait, jusqu'ici, été considéré par les experts en sécurité énergétique comme un scénario improbable, car suicidaire pour l'Iran. Mais Ormuz n'est de facto pas fermé. Il a suffi à l'Iran de harceler une vingtaine de navires dix « hostiles » avec des drones pour faire s'envoler les primes exigées par les compagnies d'assurances. Devenues prohibitives, elles empêchent les navires de prendre la mer.

Le passage de bateaux battant pavillon de pays amis est, lui, autorisé au comptegouttes grâce à des tractations nouées en coulisse avec l'Iran. Au cours du week-end, 21 navires ont franchi Ormuz, un bien pauvre record, alors que près de 135 navires traversaient chaque jour ce goulet d'étranglement avant-guerre.

« Téhéran demeure dans son droit, en s'arrogeant ces privilèges en temps de guerre, à l'heure où le pays fait face à une agression d'Israël et des États-Unis », sans leur avoir posé de menace imminente évidente, rappelle le professeur émérite de droit international Saïd Mahmoudi, de l'université de Stockholm. Une centaine de juristes américains de premier plan relevant cet état de

fait, vendredi, dans une lettre ouverte, tout en mettant en garde contre des violations massives du droit de la guerre annoncées sans fond par Washington.

Cependant, Téhéran assure que ce nouvel ordre des choses à Ormuz perdurera après la guerre, tout comme la menace à laquelle il fait face. Le détroit est brandi comme un instrument de la souveraineté nationale. « Des médias iraniens martèlent déjà que "le détroit nous appartient", ce qui est faux : il n'appartient en rien aux États côtiers et Téhéran le sait, mais il adopte le langage de la force face à l'agresseur, quitte à apparaître comme un État voyou », précise M. Mahmoudi. Une proposition de loi, dont l'examen a démarré lundi au Parlement iranien, explicite cette tentative d'imposer avec Ormuz un « tournant dans la formation d'un nouvel ordre mondial », faisant du passage dans le détroit non pas un droit mais un « privilège conditionnel » monnayé par le « paiement d'éventuelles amendes ».

C'est là une ancienne préoccupation de sécurité de la République islamique, à laquelle Washington et l'État hébreu ont donné une soudaine légitimité : Téhéran n'a jamais ratifié la convention des Nations unies sur le droit de la mer (Montego Bay, 1982). Contre la plupart des États, l'Iran revendique à Ormuz l'application d'un droit de la mer datant de 1958, qui régit encore le Bosphore turc, et qui lui accorderait en temps de guerre un contrôle sur les « passages innocents », bien plus strict que le « droit de transit » communément admis auquel son voisin, Oman, s'est rendu avec le temps.

En pleine guerre, cette question nationale fédère en Iran les partisans du régime comme ses opposants. « Pour Téhéran, le contrôle du détroit lui fournit non seulement un moyen de pression, mais aussi un substitut potentiel à ses deux principales demandes [dans d'improbables négociations avec Washington] : des garanties de sécurité [que la guerre ne reprendra pas] et des garanties économiques [des réparations] », souligne Raz Zimmt, spécialiste israélien de l'Iran à l'Institut des études de sécurité nationale, sur le réseau X.

INQUIÉTUDES EN CHINE ET EN RUSSIE

Quant à faire payer le passage à Ormuz, pour se rembourser des pertes de la guerre, Téhéran l'a déjà imposé à quelques bateaux, selon l'assureur Lloyd's. Une somme allant jusqu'à 2 millions de dollars (1,73 million d'euros) a été évoquée par les experts, sans avoir pu être confirmée. Ces ambitions pécuniaires relèvent à ce stade d'une vague menace. Mais Téhéran pourrait vouloir séduire les pays du Golfe pour prendre part à cette entreprise lucrative.

« Si l'Iran autorise le transit d'engrais dans un premier temps [afin de prévenir une crise agricole et alimentaire dans des pays fragiles], et si les États-Unis permettent à l'Iran et à Oman de percevoir une taxe de transit, cela pourrait instaurer un nouveau régime qui lierait l'Iran et les pays du Golfe dans un accord mutuellement avantageux pour l'après-guerre », imagine Ali Vaez, spécialiste de l'Iran au sein du centre de réflexion Crisis Group. « A plus long terme une coexistence est possible entre les pays du Golfe et des Iraniens qui ont prouvé qu'ils peuvent tout bloquer quand ils veulent », s'effraie une diplomate occidentale.

Mais pour faire entendre ces exigences, l'Iran aurait besoin de l'appui de ses alliés chinois et russe. Le premier dépend du brut qui transite à Ormuz pour maintenir sa croissance. Le second, exportateur d'énergie, bénéficie de prix en hausse. Cependant, l'activisme de l'Iran dans le détroit les a tous deux brusqués. « Téhéran a probablement surestimé sa marge de manœuvre. Ses signaux ont suscité de vives inquiétudes en Chine et en Russie, relève Clément Therme, spécialiste des relations étrangères de l'Iran. Ces deux pays dépendent de flux énergétiques stables et se méfient de toute tentative iranienne de contrôler ou de perturber le détroit. Cette préoccupation partagée crée les conditions d'un compromis tactique, y compris avec des acteurs par ailleurs alignés sur Téhéran. » ■

Trump prêt à détruire les centrales électriques d'Iran

Le président américain a donné à Téhéran jusqu'à mercredi, 2 heures du matin, pour ouvrir le détroit d'Ormuz

WASHINGTON - correspondant

À u bord du précipice, Donald Trump affiche sa nonchalance coutumière. Reconnaisant un « moment critique », lundi 6 avril, le président américain a confirmé l'ultimatum fixé au régime iranien. Celui-ci doit accepter un accord – dont les termes ne sont guère précisés – avant mardi 7 avril, 20 heures à Washington (mercredi 2 heures du matin en France). Sinon? « Nous avons un plan, grâce à la puissance de notre armée, dans lequel chaque pont en Iran serait détruit d'ici à [mardi, 23 à 5h] et toutes les centrales électriques du pays seraient hors service, en feu, en train d'exploser et définitivement inutilisables. Je veux dire une destruction totale d'ici à minuit [mercredi], et cela pourrait se produire en l'espace de quatre heures si nous le voulions. »

Habitué des ultimatums repoussés ou oubliés, ce qui se voit vis-à-vis de la Russie ou de l'Iran, le président des États-Unis semblait cette fois décidé à commettre l'irréparable, au cours de cette conférence de presse organisée à la Maison Blanche. Donald Trump a confirmé la possibilité d'une escalade majeure, consistant à viser les infrastructures civiles du pays. « Le pays entier peut être anéanti en une seule nuit », a-t-il déclaré le président américain. La référence à une violation du droit international l'a laissé indifférent. Quant au préjudice colossal qui serait infligé à la population, le magnat avait une réponse. « Ils seraient prêts à subir cette souffrance afin d'avoir la liberté », a-t-il affirmé.

Messianisme en tréillis

Cette menace pourrait provoquer une escalade inédite de la part du régime iranien. Les pays du Golfe craignent que leurs propres infrastructures vitales (eau, électricité, aéroports) soient visées. Jusqu'à présent, les contacts diplomatiques établis par des pays de la région, notamment le Pakistan,



Donald Trump lors de sa conférence de presse à la Maison Blanche, à Washington, le 6 avril. JULIA DEMAREE NIKHINSON/AP

Oman et la Turquie, se sont heurtés au désintérêt iranien pour un cessez-le-feu, qui ne résoudrait rien des questions de fond. Lundi 6 avril, Donald Trump n'a guère semblé préoccupé par le contenu de ces échanges diplomatiques. Il n'a jamais mentionné l'uranium hautement enrichi, dont disposerait encore le régime. « En fait, le plus grand problème qu'on a dans nos négociations, c'est que [les Iraniens] ne peuvent pas communiquer », a-t-il prétendu.

Un propos dénué de sens, au vu de l'intense communication des officiels iraniens sur tous les supports, et de l'implication de nombreux pays pouvant servir d'intermédiaires. Donald Trump a simplement précisé qu'un accord

avant mardi soir devait comprendre la libre circulation des marchandises et, en particulier celle des tankers, dans le détroit d'Ormuz. Il s'agit d'une « très grande priorité ». Le milliardaire a reconnu la difficulté de la situation: « Pour fermer le détroit, tout ce dont vous avez besoin est d'un terroriste » ayant chargé « une mine navale » dans un camion.

Donald Trump prétend suivre, dans la guerre en Iran, « le meilleur plan de tous », mais on ne connaît pas son contenu avant sa mise en œuvre. Le président se dit ouvert à des négociations, se félicitant du pragmatisme des interlocuteurs iraniens, jugés « bien plus raisonnables » et « intelligents » que ceux ayant été tués.

Mais, dans le même mouvement, il paraît les couvrir de mépris.

Son secrétaire à la défense, Pete Hegseth, estimait que l'armée iranienne devait se sentir « embarrassée et humiliée » après l'opération de sauvetage de deux pilotes au cours du week-end. Le résumé de la mission fait par Pete Hegseth mêlait une nouvelle fois un langage militaire et des références chrétiennes grossières, dans un messianisme en treillis encore jamais vu à Washington.

L'ancien présentateur de Fox News a dressé un parallèle implicite entre la résurrection de Jésus et la récupération d'un des deux soldats à bord du F-35E détruit, s'étant éjecté de l'appareil: « Abattu un vendredi – le Vendredi

saint –, caché dans une grotte, dans une crevasse, toute la journée de samedi, puis secouru le dimanche. Evacué d'Iran alors que le soleil se levait pour le dimanche de Pâques. Un pilote rené. Tous de retour et répondant à l'appel. Une nation en liesse. Dieu est bon. »

L'OTAN de nouveau ciblé

Dans la matinée, entouré d'un lapin géant et de son épouse, Melania, Donald Trump a lancé le départ de la traditionnelle course aux œufs dans les jardins de la Maison Blanche. Il s'est attardé devant les journalistes, en attendant la conférence de presse.

Dans la foulée, il a qualifié les dirigeants iraniens d'« animaux » en raison de la répression contre

CETTE MENACE POURRAIT PROVOQUER UNE ESCALADE INÉDITE DE LA PART DU RÉGIME IRANIEN

les manifestants en janvier, tout en estimant que le régime avait radicalement changé.

« Si j'avais le choix, qu'aimerais-je faire? Prendre le pétrole. Parce qu'il est là à prendre. Et ils ne pourraient rien y faire. Malheureusement, les Américains veulent nous voir rentrer à la maison. » Que dirait-il aux Américains qui ne soutiennent pas la guerre, interroge un journaliste. « Ils sont idiots. La guerre est à propos d'une seule chose: l'Iran ne peut pas avoir d'arme nucléaire. » L'essence a augmenté de 38% à la pompe, en moyenne, depuis le début du conflit. Il s'est dit également « très contrarié » par des groupes non spécifiés, auxquels les États-Unis ont livré « beaucoup d'armes », en espérant ainsi susciter une rébellion contre le régime. Il a promis qu'ils paieraient « un prix élevé pour cela ».

Donald Trump a également profité de la conférence de presse pour donner de mauvaises appréciations à certains alliés, citant en particulier la Corée du Sud, le Japon et l'Australie. Mais c'est l'Alliance atlantique qui a constitué sa cible principale. « L'OTAN est un tigre de papier, a-t-il redit. Poutine n'a pas peur de l'OTAN. Poutine a peur de nous. »

Donald Trump n'a pas évoqué de sortie de l'Alliance, mais il a une nouvelle fois parlé d'elle comme d'une entité extérieure à son propre pays, hostile. Les derniers mots de la conférence de presse furent glaçants. « Tout a commencé, si vous voulez connaître la vérité, avec le Groenland. Nous voulons le Groenland. Ils ne veulent pas nous le donner. Alors j'ai dit: "Bye bye!" »

PIOTR SMOLAR

Washington déploie les grands moyens pour sauver ses deux pilotes

L'équipage du F-15 abattu vendredi, au-dessus de l'Iran, a été secouru au prix d'une périlleuse mission, qui a mobilisé plus de 150 appareils

WASHINGTON - correspondant

La présentation faite, lundi 6 avril, par le président américain, Donald Trump, de la vaste opération de sauvetage de deux pilotes d'un avion de chasse F-15, abattu par les Iraniens, dans la nuit du 5 au 6 avril, s'est voulue l'affirmation d'une inébranlable détermination militaire. Malgré les doutes croissant sur la stratégie menée contre l'Iran depuis le début de la guerre, M. Trump a appliqué à la lettre, lundi, la communication martiale qui prévaut pour ce genre de mission qualifiée dans la doctrine militaire américaine de « no man left behind » (« on n'abandonne aucun homme »).

Après avoir fustigé certains hauts gradés qui y auraient été opposés, le magnat a passé une bonne partie de sa conférence de presse à détailler les prouesses du Pentagone au cours du week-end, se félicitant de sa démonstration de « décision risquée ». Une preuve du savoir-faire américain, selon lui, dans le cadre d'une course contre la montre pour devancer les autorité

prise d'un soldat aurait signifié un trophée à exhiber et un instrument de chantage.

D'après son récit, ce ne sont pas une, mais deux opérations de sauvetage périlleuses qui ont été menées au cours des derniers jours pour sauver les soldats américains, contraints de s'éjecter après un « coup chanceux » de Téhéran. La première a été conduite pour récupérer le pilote – surnommé « Dude 44 Alpha ». Rapidement localisé, il a été récupéré le 3 avril après-midi. Son évacuation a nécessité le déploiement de plus de 20 appareils et sept heures d'opération « en plein jour », avec des tirs « à bout portant ».

L'atterrissage à « plusieurs kilomètres de distance de son copilote a contraint le Pentagone à un deuxième déploiement d'ampleur, traitant ses propres blessures », selon M. Trump, ce colonel, surnommé « Dude 44 Bravo », n'aurait eu la vie sauve que grâce à une entraînement et à sa ténacité à toute épreuve. Cette deuxième mission, selon le président américain, mobilisé 155 appareils,

TÉHÉRAN A ESTIMÉ QUE LE SAUVETAGE POUVAIT AVOIR SERVI DE COUVERTURE POUR « VOLER DE L'URANIUM ENRICHÉ »

dont 4 bombardiers, 64 chasseurs, 48 avions ravitailleurs et 13 appareils de sauvetage. « Nous les faisons venir de partout, une grande partie relevait de la diversion. (...) Nous voulons qu'ils [les Iraniens] examinent différents domaines. (...) nous avions sept endroits différents », a-t-il détaillé. A ses côtés, le patron de la CIA, John Ratcliffe, a confirmé la participation de l'agence à une opération d'enfumage informationnel, sans entrer dans les détails.

Derrière leur célébration, ces sauvetages ont néanmoins obéi à des modes d'intervention bien rodés. Dans un premier temps, ce sont des unités d'élite spécialisées dans les « Resco » – les opérations

de recherche et de sauvetage au combat – qui ont été mobilisées. En l'occurrence des « Pararescue Jumpers » de l'aviation américaine, dont c'est le cœur de métier. Ils opèrent en petits effectifs – une dizaine d'hommes – avec une « bulle » de moyens aériens pour les protéger lorsqu'ils sont au sol.

Opacité assumée

Le deuxième sauvetage a nécessité l'envoi de plusieurs dizaines de forces spéciales. Là encore, avec des méthodes éprouvées, à la mesure des moyens déployés actuellement au Moyen-Orient. Les cercles militaires parlent, dans ce cas, de « récupération assistée non conventionnelle ». « Quand c'est possible, ce procédé consiste à dérouter de leur mission initiale des forces situées à proximité de l'accident pour porter secours, note une source militaire. Mais, avec les Américains, tout est multiplié par trois. » Un déploiement qui a conduit les Iraniens à émettre des doutes sur les raisons de la présence de ces forces spéciales. Téhéran a estimé que le sauvetage pouvait avoir servi de couverture

pour « voler de l'uranium enrichi », arguant de « nombreuses zones d'ombre ». Une opacité assumée par M. Trump lors de son intervention aux côtés du secrétaire à la défense, Pete Hegseth, et du général Dan Caine, chef d'état-major interarmées des États-Unis.

Le deuxième sauvetage a toutefois failli être un échec cuisant. Pour évacuer leur homme coûte que coûte, les Américains ont décidé d'aménager une base de ravitaillement temporaire. Un procédé qui consiste à sanctuariser un endroit pour y déposer du carburant, des hélicoptères et des troupes au sol, chargées de freiner l'approche de l'adversaire. Mais deux appareils américains se sont enlissés sur cette base, située près d'une ferme, en raison de « sable mouillé », selon M. Trump.

Cette opération avait été choisie car, dans les montagnes iraniennes où était caché le copilote – il s'est réfugié sur un sommet pour être plus facilement récupérable et mieux émettre sa position avec sa balise –, « la géographie est au service des États-Unis », décrypte Louis Sallans, ancien commando

marine. « Le relief sert de masque aux radars et les vallées de couloirs de pénétration. Les Américains peuvent survoler une bonne partie de l'Iran sans trop de risques », détaille cet ex-militaire, qui dirige aujourd'hui une société de lutte antiterroriste des États-Unis.

Ces succès tactiques ont permis l'opération de l'opération « Black Hawk Down », en 1993, en Somalie, lors de laquelle les Américains avaient perdu 18 hommes pour sauver l'équipage d'un hélicoptère écrasé sur Mogadiscio. Les deux appareils enlissés près de la ferme ont été brûlés pour ne pas tomber aux mains des Iraniens, qui ont fait état de cinq morts de leur côté. Un avion de type A-10 Warthog s'est aussi écrasé dans le golfe Persique sans éjection du pilote, qui a été lui aussi secouru. Lundi, dans sa conférence de presse, M. Trump a lourdement insisté sur cette opération réussie pour tenter de remobiliser une hiérarchie militaire américaine en plein doute. ■

(P. SM.)
ET ÉLISE VINCENT (A. PARIS)

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Israël : l'Etat de droit et la démocratie au bord du gouffre

L'instauration de la peine capitale pour les Palestiniens coupables de « meurtre terroriste », mais pas pour les juifs israéliens qui commettent les mêmes actes, jette une lumière crue sur la transformation de l'Etat hébreu

ANALYSE
JÉRUSALEM - correspondant

Après avoir obtenu le vote à une large majorité de la loi instaurant la peine capitale pour des Palestiniens accusés de meurtre commis dans le cadre « d'un acte terroriste », le 30 mars, Itamar Ben Gvir, a brandi une bouteille de champagne à la Knesset, l'Assemblée israélienne, pour célébrer sa victoire. « Nous avons fait l'histoire ! Nous avons promis. Nous avons tenu nos promesses. » Il s'est réjoui le ministre de la sécurité nationale, principale figure de cette extrême droite, nationaliste et religieuse qui fait l'agenda politique depuis la fin 2022. Des images de jubilation qui vont peser longtemps, de façon négative, sur les représentations du gouvernement, du Parlement et donc de l'Etat d'Israël dans le monde entier.

Avec cette loi, qui prévoit la peine de mort pour les Palestiniens jugés coupables de « meurtre terroriste », mais pas pour les juifs israéliens qui commettent les mêmes actes en Cisjordanie occupée, l'Etat hébreu assume et légalise une politique pénale ouvertement raciste. Un vote soutenu par la majorité parlementaire et une partie de l'opposition. Le tournant législatif est majeur, et il

éclaire ceux qui préféreraient ne pas voir l'évolution de l'Etat hébreu depuis l'arrivée au pouvoir de la coalition de droite et d'extrême droite, fin 2022 – avant même le choc du 7 octobre 2023, puis la riposte à l'attaque du Hamas et la guerre d'anéantissement qui ont fait plus de 72000 morts dans la bande de Gaza.

Le moment est critique pour Israël, bien au-delà de cette loi. Deux des piliers du pays sont menacés à court terme : l'Etat de droit et la démocratie. Les alertes ne viennent pas seulement de la gauche, d'ennemis supposés du sionisme ou de militants propagandistes. Elles émanent d'un large spectre d'intellectuels, de juristes, d'universitaires. « Nous ne sommes plus une démocratie libérale, et cela ne s'est pas produit du jour au lendemain, à la suite d'un événement ponctuel. Il s'agit d'un

« NOUS NE SOMMES PLUS UNE DÉMOCRATIE LIBÉRALE, ET CELA NE S'EST PAS PRODUIT DU JOUR AU LENDEMAIN »

AHARON BARAK
ancien président
de la Cour suprême

processus au cours duquel les fondements mêmes de la démocratie sont gravement menacés, et où la démocratie s'affaiblit », a, par exemple, affirmé, le 3 janvier, l'ancien président de la Cour suprême Aharon Barak, qui fut le juge désigné par Israël au sein de la Cour de justice internationale, en 2024, pour répondre à l'accusation de génocide portée contre l'Etat hébreu par l'Afrique du Sud, à propos de la guerre à Gaza.

« Erosion des contre-pouvoirs » « Chacun de nous doit tenir le drapeau de l'Etat dans sa main, le brandir haut et fort, et exprimer sa loyauté envers l'Etat – et non envers ses dirigeants –, envers l'Etat de droit, et non envers le pouvoir d'un dirigeant », avait ajouté ce juriste respecté par le camp libéral et haï par l'extrême droite. Sans succès, tant la fatigue démocratique est grande et la mobilisation difficile en période de guerre.

Car la coalition, depuis quatre ans, n'a cessé de multiplier les attaques contre l'Etat de droit – premier pilier attaqué. Ce fut le cœur de la bataille de la première année au pouvoir du gouvernement Netanyahu avec la réforme du système judiciaire visant à réduire l'indépendance des magistrats. Le projet avait provoqué une mobilisation impressionnante avant que le 7 octobre



ne mette fin provisoirement à cette confrontation publique. Depuis, la coalition n'a pas cessé, en réalité, d'avancer ses réformes, réduisant à bas bruit les pouvoirs des magistrats, s'attaquant à la procureure générale Gali Baharav-Miara, ciblant la liberté de la presse, renvoyant les hauts fonctionnaires trop indépendants, fragilisant les contre-pouvoirs et construisant une police de plus en plus politique sous les ordres du même Itamar Ben Gvir.

Le mouvement s'opère à travers une trentaine de propositions et de projets de loi adoptés ou en cours d'examen. Il se réalise à travers les pouvoirs de chacun des ministres, qu'il s'agisse d'éducation, de justice ou de sécurité. « Une érosion progressive des contre-pouvoirs », selon une étude publiée en janvier par l'Israel Democracy Institute. « Le recul se ma-

nifeste généralement par des modifications juridiques et constitutionnelles qui servent de façade démocratique au démantèlement des structures démocratiques. Ce phénomène s'accompagne souvent d'une mainmise sur les institutions de l'Etat, ce qui permet la mise en œuvre concrète de ce processus », soulignent les auteurs, Anat Thon Ashkenazy et Daphne Benvenisty, après avoir recensé, sur 58 pages, les atteintes de toutes sortes sur les douze derniers mois.

La loi sur la peine de mort va être examinée par la Cour suprême. Les arguments pour l'invalider sont nombreux, évoqués tout au long du débat parlementaire par des députés, des ONG et même les juristes chargés de conseiller les ministres. Les juges vont toutefois devoir effectuer un choix cornélien. Soit la valider et laisser ainsi passer une loi pro-

fondement discriminatoire. Soit l'invalider, ce qui est le plus probable, avec la perspective, ensuite, d'une offensive tous azimuts de la droite et de l'extrême droite pour dénoncer le « gouvernement des juges ».

Dictature militaire

Un scénario qui dessine aussi, du même coup, le déroulement de la campagne électorale pour les prochains mois, jusqu'en octobre, date du scrutin législatif. Le moment est favorable dans les deux cas pour Itamar Ben Gvir, héros des suprématismes, promoteur d'une vision autoritaire de l'ordre et du maintien de celui-ci, qui pourra se présenter comme le responsable d'une inflexion historique au nom d'un messianisme juif ou comme la victime d'un « Etat profond » qu'il faut renverser.

De la France à Israël, un flux régulier de composants militaires

Selon un rapport, 525 cargaisons de matériel français ont été expédiées vers les entreprises de défense israélienne depuis octobre 2023

L'annonce, mardi 3 mars, par une porte-parole du directeur général du ministère de la défense israélienne de la décision d'Israël « de ramener à zéro les achats de défense effectués en France » au profit de « pays alliés » concernera-t-elle des dizaines de sociétés françaises recensées par le rapport d'Urgence Palestine et de Palestinian Youth Movement, rendu public mardi 7 avril, comme vendant des équipements militaires à Israël.

Ce document de 66 pages que Le Monde a obtenu, intitulé « Les dessous des exportations militaires françaises vers Israël » et compilé à partir de recherches en sources ouvertes, ne se veut « pas exhaustif », mais aussi complet et précis que possible. Il démontre un flux régulier et diversifié d'équipements qui, à eux seuls, ne constituent pas des armes prêtes à l'emploi, mais alimentent l'industrie de défense israélienne en composants parfois essentiels. Urgence Palestine et Palestinian Youth Movement sont des collectifs de jeunes Palestiniens, basés respectivement en France et aux Etats-Unis. Selon le rapport, « entre octobre 2023 et mars 2026, plus de

525 cargaisons de matériel militaire ont été expédiées par des fabricants français vers les industries israéliennes de défense et aérospatiales ». Les principaux exportateurs français recensés sont Sermat, ADR, Efbre France, Eurolinks, Savimex, Safran, Thales, Ci-mulec, Amphénol Air LB, Radial, Aubert & Duval, Vishay MCB et Hutchinson. Du côté israélien, Elbit Systems, premier fabricant d'armes du pays, est à l'origine de la quasi-totalité des achats, que le rapport n'a pas pu chiffrer.

Plus de 90 % des exportations, issues d'une cinquantaine de villes et de douze régions de France, ont été acheminées par la compagnie aérienne israélienne El Al. L'écrasante majorité de ces vols ont été décollés de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, qui est aussi utilisé de façon intensive, selon le rapport, pour « le transit de fret militaire américain entre l'Amérique du Nord et Israël ».

Parmi les industriels contactés par Le Monde, Thales, dont le rapport d'Urgence Palestine estime que quatre de ses filiales approvisionnent les divisions guerre électronique, drones, systèmes C4 (les fonctions de contrôle et commande et de renseignement) et

radars au sol d'Elbit Systems, rappelle la position qu'il défend depuis des mois : « Depuis le 7 octobre 2023, Thales n'a exporté aucune arme ni aucun système létal vers les forces armées israéliennes, ni directement ni par l'intermédiaire de fabricants tiers. Thales respecte strictement les réglementations françaises et internationales en matière de contrôle des exportations ainsi que les sanctions internationales en vigueur ».

Exportations assumées

Aubert & Duval vend des tubes en cas d'armes des obusiers ou des tanks à Elbit Systems, mais assure que « la licence d'exportation de matériel de guerre accordée par l'Etat français prévoit explicitement que le produit [final (...)] soit réexporté à des forces armées qui ne sont pas celles d'Israël. Aubert & Duval ne vend donc aucun matériel militaire aux forces armées israéliennes », avait expliqué l'entreprise en juin 2025.

Le ministère des armées a ordonné, en octobre 2025, l'arrêt des exportations de la société Sermat vers Israël, avait révélé le média en ligne *Disclose*, car celles-ci étaient non conformes à la législation. Ces contrats portaient notam-

ment sur la fourniture d'alternateurs et de moteurs électriques pour des drones d'Elbit Systems.

Cas d'Eurolinks, qui fabrique des maillons, c'est-à-dire les liens permettant de charger les munitions, est déjà connu grâce aux révélations de *Disclose* et de *Marsactu*. Mais, malgré les révélations de presse et le refus des dockers CGT de Marseille de charger une livraison en juin 2025, le rapport d'Urgence Palestine fait état « d'un flux continu de 12 expéditions documentées totalisant 9,94 millions de liens de munitions sur vingt et un mois ». De fait, l'Etat français n'a pas annulé la licence d'Eurolinks. Celle-ci « ne donne pas droit à l'armée israélienne d'utiliser ces composants », avait déclaré en mars 2024 Sébastien Lecornu, alors ministre des armées, qui doivent uniquement entrer dans la fabrication d'équipements ensuite exportés par Israël.

D'après le rapport annuel sur les exportations d'armement de la France remis au Parlement en septembre 2025, « le flux de livraisons vers Israël a diminué de moitié [en 2024] par rapport à 2023 pour s'établir à 16,1 millions de drones », soit 0,2 % du total des livraisons d'armements français

dans le monde. Les prises de commandes ont, en revanche, augmenté d'un tiers, à 271 millions, soit 0,13 % du total des commandes. « Ces commandes correspondent pour les deux tiers à des composants qui seront intégrés dans des matériels réexportés dans des pays tiers », explique le rapport.

Régulièrement interrogées et mises en cause, les autorités françaises assurent ces exportations, qu'elles présentent comme essentiellement destinées à des fins « défensives » ou à de la réexportation vers des pays tiers. L'efficacité du contrôle de ces réexportations est régulièrement questionnée par les associations pro-palestiniennes, mais le gouvernement considère le dispositif en place comme suffisant.

Quant aux biens à double usage (civil et militaire), « une large partie » des 103 autorisations accordées à destination d'Israël en 2024 « portait sur des biens destinés à des usages civils tels que des produits chimiques à destination de laboratoires universitaires, des détecteurs infrarouges pour systèmes de véhicules autonomes ou encore des équipements de fabrication de semi-conducteurs », indique la direction générale des entreprises,

dans son rapport 2025.

« Le décalage entre la politique officielle de la France et la réalité de sa chaîne d'approvisionnement, où des composants ont permis l'armement de drones au-dessus de Gaza, soulève de sérieuses questions quant à sa complicité », estime Urgence Palestine et Palestinian Youth Movement, qui invoquent notamment, les traits sur le commerce des armes, signé et ratifié par la France en 2013, selon lequel « un Etat partie ne doit autoriser aucun transfert d'armes (...) s'il a connaissance que ces armes pourraient servir à commettre un génocide, des crimes contre l'humanité (...), des attaques dirigées contre des civils (...) ou d'autres crimes de guerre ».

Les deux organisations demandent à la France de « mettre en place un embargo bilatéral total et complet sur les armes à destination d'Israël » induisant les « composants, pièces détachées et composants à double usage ». L'intention du gouvernement de Benjamin Netanyahu d'arrêter l'achat d'armes et d'équipements militaires français pourrait exacerber une partie de ces vœux. ■

CHRISTOPHE AYAD
ET OLIVIER PINAUD



Le ministre de la sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, après le vote à la Knesset, à Jérusalem, le 30 mars.
ORLEN BEN HADJON/REUTERS

EN CIS-JORDANIE, LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ NATIONALE A INSTAURÉ, AVEC L'AIDE DE L'ARMÉE, UN RÉGIME DE TERREUR PARFAITEMENT ASSUMÉ

Un scénario que pourra aussi exploiter Benjamin Netanyahu, en conflit ouvert avec la justice depuis qu'il a été renvoyé devant un tribunal pour corruption. «*Lorsqu'un leader de droite fort remporte une élection, l'Etat profond de gauche se sert du système judiciaire comme d'une arme pour aller à l'encontre de la volonté du peuple*», avait accusé le premier ministre, en mars 2025.

Si le chef de l'Etat, Isaac Herzog, refuse de lui accorder la grâce qu'il réclame, contre toute évidence, il fera de nouveau des magistrats sa cible prioritaire. Ce que le troisième personnage principal de la coalition, Bezalel Smotrich, ministres des finances, également chargé des colonies, a pris au pied de la lettre en accusant l'actuel président de la Cour suprême, Isaac Amit, de «*volé[r] la démocratie*». «*Nous allons l'écraser*», avait-il menacé en décembre 2025 – en Israël, personne n'a oublié que des attaques verbales avaient débouché sur l'assassinat par un militant d'extrême droite du premier ministre Yitzhak Rabin, le 4 novembre 1995.

Le gouvernement conduit aussi le pays au bord du gouffre démocratique – le second pilier attaqué. Pour une raison que la plupart des Israéliens refusent de voir. Depuis des années, en effet, la colonisation en Cisjordanie n'est plus combattue que par une poignée de militants de gauche ou du centre, courageux et déterminés, mais ultraminoritaires. Le mouvement contre la réforme judiciaire de 2023 s'était ainsi concentré sur les risques pour les citoyens israéliens, laissant complètement de côté la dictature militaire mise en place pour occuper la Cisjordanie.

Or, ces quatre dernières années, la coalition a entrepris une annexion graduelle, systématique et méthodique, des territoires palestiniens occupés depuis cinquante-neuf ans. Bezalel

Smotrich, le ministre chargé de ce dossier, leader du sionisme religieux, a développé les colonies à marche forcée, octroyant toujours plus de leviers aux colons pour s'étendre, construire des villages, des villes, des routes, des zones commerciales, tout en affaiblissant le plus possible l'Autorité palestinienne proche d'un effondrement financier. Une opération de nettoyage ethnique, soutenue par les principaux leaders de l'opposition et que la Cour suprême n'a pas empêchée.

Inégalités entre les citoyens

Le ministre de la sécurité nationale, de son côté, a instauré, avec l'aide de l'armée, un régime de terreur lui aussi parfaitement assumé. Alors que la Cisjordanie ne s'est pas soulevée après le 7 octobre 2023, plus de 1000 Palestiniens ont été tués par les forces de l'ordre ou les colons depuis cette date. Plus de 20 000 personnes ont été arrêtées puis emprisonnées, souvent sans charges et dans des conditions dénoncées par les organisations de défense des droits humains. Une politique défendue publiquement par Itamar Ben Gvir, sans que la justice intervienne, sauf à la marge, pour éviter, par exemple, que les détenus soient sous-alimentés.

Cette annexion de facto a une conséquence immense et vertigineuse sur le plan démocratique. L'Etat hébreu se aujourd'hui un pays de près de 10 millions d'habitants dont le fonctionnement sur le territoire israélien est démocratique, malgré des entaillées sérieuses : la loi de 2018 consacrant Israël comme l'Etat-nation du peuple juif a notamment gravé dans la norme les inégalités entre les Juifs et les autres citoyens (20 % de la population composée de musulmans, de Druzes et de chrétiens). En 1980, l'annexion de Jérusalem-Est avait ajouté un peu moins de 400 000 Palestiniens qui ne bénéficient pas du minimum des droits civiques, notamment celui de voter aux élections générales.

En appliquant sa souveraineté de fait sur la Cisjordanie, Israël est en train d'aggraver plus de 3 millions de personnes supplémentaires, dont les droits de circulation, de résidence, de travail, de liberté d'expression et de vote sont réduits, sinon inexistantes. Soit, au total, avec Jérusalem-Est, près de 4 millions d'habitants sans réels droits civiques dans un territoire qui en compterait alors 14 millions.

En juillet 2025, une écrasante majorité de députés – 71 contre 13 – avaient voté une résolution, non contraignante, appelant le gouvernement à exercer sa souveraineté en Cisjordanie. «*C'est notre terre et c'est notre foyer. La terre d'Israël appartient au peuple d'Israël*». En 1967, l'occupation n'a pas commencé, elle a pris fin», avait affirmé à cette occasion le président (Likoud, droite) de la Knesset, Amir Ohana, dans une formule qui dit bien la volonté d'effacement des Palestiniens.

Avec l'annexion de la Cisjordanie, au programme de l'extrême droite et d'une partie de la droite, l'Etat hébreu ne sera donc plus la démocratie qu'il prétend être. Tel est l'enjeu des prochaines élections. ■

LUC BRONNER

Au Liban, ces morts que la guerre prive de leur dernière demeure

Les Libanais contraints de quitter le sud du pays enterrerent leurs proches dans des sépultures provisoires, loin de chez eux



Dans un cimetière temporaire de la banlieue sud de Beyrouth, le 29 mars. RAFAEL YAGHOUBZADEH POUR «LE MONDE»

REPORTAGE

BEYROUTH, TYR, WARDANIYÉ - ENVOYÉ SPÉCIAL

Les portraits de Raqya et de Haydar Ali Qazout arborant des allures d'Abba et Ali, tués le «*premier vendredi de la guerre*», à Kafra, à l'est de Beyrouth. Hospitalisée dans un état grave, sa sœur ignore le drame qui s'est abattu sur son foyer.

A Wardaniyé, 7 000 habitants en temps de paix, où 10 000 déplacés originaires du sud du pays et de la banlieue de Beyrouth ont trouvé refuge depuis début mars, 51 personnes ont été inhumées provisoirement dans le cimetière. «*Depuis la guerre de 2024, nous avons aménagé un carcé susceptible d'accueillir jusqu'à 200 victimes*», explique le maire, Ali Bayram.

Les noms et prénoms des victimes, précédés de la mention «*martyr*», sont inscrits sur de petites pierres tombales de marbre blanc. Ils racontent le destin de familles fauchées par les bombes, «*rayées en un éclair des registres de l'état civil*», selon l'expression imagée d'Ali Bayram. D'autres sont morts naturellement, «*deux personnes âgées*». Des déplacés qui vivaient dans une école de la ville», précise le maire.

Handal (elle n'a pas donné son nom), une enseignante de 40 ans, vient tous les week-ends de Beyrouth déposer des bouquets de roses et de chrysanthèmes sur les tombes temporaires de la famille Yassinie. «*Des amis et des voisins*»,

l'enterrement, début mars, alors que la guerre embrasait de nouveau le Liban. Parmi eux, Mohammad (qui n'a pas donné son nom), venu se recueillir sur les tombes de son beau-frère, Haydar Hijazi, et de ses neveux Abba et Ali, tués le «*premier vendredi de la guerre*», à Kafra, à l'est de Beyrouth. Hospitalisée dans un état grave, sa sœur ignore le drame qui s'est abattu sur son foyer.

A Wardaniyé, 7 000 habitants en temps de paix, où 10 000 déplacés originaires du sud du pays et de la banlieue de Beyrouth ont trouvé refuge depuis début mars, 51 personnes ont été inhumées provisoirement dans le cimetière. «*Depuis la guerre de 2024, nous avons aménagé un carcé susceptible d'accueillir jusqu'à 200 victimes*», explique le maire, Ali Bayram.

Les noms et prénoms des victimes, précédés de la mention «*martyr*», sont inscrits sur de petites pierres tombales de marbre blanc. Ils racontent le destin de familles fauchées par les bombes, «*rayées en un éclair des registres de l'état civil*», selon l'expression imagée d'Ali Bayram. D'autres sont morts naturellement, «*deux personnes âgées*». Des déplacés qui vivaient dans une école de la ville», précise le maire.

Handal (elle n'a pas donné son nom), une enseignante de 40 ans, vient tous les week-ends de Beyrouth déposer des bouquets de roses et de chrysanthèmes sur les tombes temporaires de la famille Yassinie. «*Des amis et des voisins*»,

CETTE PRATIQUE EST DEVENUE COURANTE, ALORS QUE PLUS DE 1 MILLION DE LIBANAIS SONT DÉPLACÉS DANS LE PAYS

dit-elle. Déplacés du Liban sud, Hicham Yassinie, son épouse, Doha, et leur fille, Mariam, ont été tués, le 11 mars, lors d'un bombardement israélien sur Aramoun, une ville chrétienne nichée sur les pentes du mont Liban, à 35 kilomètres au sud de la capitale.

Ils s'y étaient réfugiés après avoir quitté Majdal Selem, une place forte du Hezbollah, située à 6 kilomètres de la frontière israélienne. En partie détruite en 2024, Majdal Selem est pionnière de l'aviation et l'artillerie israélienne depuis le 2 mars. Assise sur une chaise en plastique, à quelques pas des sépultures, Hanadi, un coran dans la main, elle-même originaire de Majdal Selem, dit être le seul lien reliant les défunts à leur famille, dispersée dans tout le Liban : «*Le leur fais vivre leur chagrin à distance, par téléphone, en récitant des versets et en filmant le cimetière.*»

Terrains vagues réquisitionnés

Au Liban, l'enterrement temporaire n'est pas une démarche nouvelle. Après le retrait israélien des régions du Sud, en 2000, des familles étaient revenues avec les corps de proches restés pendant des années dans des sépultures temporaires avant de retrouver leur terre natale. En ce mois de mars, alors qu'une nouvelle guerre a lieu, beaucoup sont enterrés dans des terrains vagues réquisitionnés par les municipalités, qui tranchent avec la quiétude du cimetière de Wardaniyé.

À Tyr, la grande ville du sud du Liban, le cimetière temporaire est installé près d'un caserne de l'armée, à l'écart du centre-ville. Au milieu des mauvaises herbes et sur une terre détrempée par les pluies hivernales, une pelleteuse s'affaire pour creuser de nouvelles tranchées. Des piquets numérotés indiquent la présence des premières sépultures : des habitants de Majdal Selem et de Naqoura,

« JE LEUR FAIS VIVRE LEUR CHAGRIN À DISTANCE », DIT HANADI, QUI TÉLÉPHONE DEPUIS LE CIMETIÈRE À LA FAMILLE DES DÉFUNTS

une localité frontalière où d'intenses affrontements ont opposé, jusqu'au 25 mars, le Hezbollah aux forces israéliennes. Depuis, les enterrements se succèdent. Le terrain est réaménagé au rythme des guerres dans la région : la parcelle avait déjà été utilisée en 2006 ; puis, plus récemment, lors des combats de l'automne 2024, quand 150 corps y avaient été inhumés, avant d'être exhumés à la faveur du dernier cessez-le-feu, en novembre 2024.

Dans la ville de Choueïfat, au sud de Beyrouth, le Hezbollah a choisi d'enterrer les siens sur un terrain vague bordé de rangées d'immeubles évanescents par les bombardements et d'une décharge publique. Les drapeaux jaunes du mouvement chiite y marquent les emplacements de dizaines de sépultures, une enseignante ces trois dernières semaines

Ce 30 mars, la famille de Hussein Moussa Bourji, commandant de la force d'élite Radwan du Hezbollah, originaire de Makaba et mort avec deux de ses neveux à Majdal Selem, ne se formalise pourtant pas de la laideur des lieux. Zaynab n'attend que le transfert de ses frères et de son oncle, sitôt la guerre terminée, vers le carcé des «*martyrs*» du mouvement chiite, dans la banlieue sud de Beyrouth : «*Un honneur et une fierté*», jure la jeune femme entre deux larmes. ■

MADRID ZEROUKY

Avant la visite de Trump, Pékin reçoit la cheffe de l'opposition taïwanaise

En accueillant la présidente de la KMT, une première depuis dix ans, Pékin veut convaincre Washington qu'une solution politique est possible pour l'île

HONGKONG ET PÉKIN
correspondants

La nouvelle présidente du Kouomintang (KMT), dans l'opposition à Taïwan depuis une décennie, Cheng Li-wun, est arrivée en Chine mardi 7 avril, à l'invitation du président Xi Jinping. Le programme de sa visite de cinq jours souligne le passé commun de ce parti avec la Chine autant que la possibilité de convergences futures. Après son arrivée à Shanghai, elle se rendra à Nankin par le train à grande vitesse, symbole de la modernisation chinoise. La plus grande ville de Jiangsu fut la capitale chinoise lorsque le KMT, sous Tchang Kaï-chek, dirigeait la Chine, avant de devoir se replier sur l'île de Taïwan à la victoire des communistes, en 1949. L'itinéraire a été largement mis au point par la partie chinoise et devrait culminer par une rencontre avec le président chinois vendredi, à Pékin.

Ce déplacement en Chine, le premier en dix ans d'un chef de file du Kouomintang, pose nombre de questions. Selon Cheng Li-wun,

il a pour objectif d'apaiser les tensions et de relancer le dialogue entre les deux rives du détroit, qui ne se parlent plus depuis l'accession au pouvoir en 2016 du DPP. Le Parti démocrate progressiste, bien plus critique dans son approche de la Chine. « Je pense que personne ne souhaite voir le détroit de Taïwan devenir une nouvelle source de conflit », a déclaré M^{me} Cheng le 30 mars, peu après l'annonce de l'invitation chinoise, qu'elle a immédiatement acceptée.

Le calendrier de cette visite ne doit rien au hasard. Celle-ci a été confirmée quelques jours seulement après que Donald Trump a annoncé qu'il se rendra à Pékin les 14 et 15 mai – alors qu'une date précédemment évoquée par le président américain a été contrariée par la guerre dans laquelle il s'est lancé en Iran. « Pékin va utiliser la photo de la poignée de main entre Cheng Li-wun et Xi Jinping pour dire aux Américains que la Chine est toujours ouverte au dialogue, qu'elle veut encore résoudre la question taïwanaise par la voie politique plutôt que militaire. Donc, que, de leur côté, les Améri-

cains n'ont pas à faire une telle affaire de Taïwan », explique Sung Wen-ti, un analyste basé à Taipei pour le think tank américain Atlantic Council.

Xi Jinping a déjà dit à Donald Trump, lors d'un appel téléphonique, en février, qu'il considère Taïwan comme « la question la plus importante dans les relations sino-américaines » et il l'a mis en garde à propos des ventes d'armes à l'île. Pékin entend lui faire comprendre que Taïwan est trop élitiste, que venir la défendre serait trop coûteux, d'autant que les États-Unis sont occupés au Moyen-Orient et qu'il existe une

Certains craignent que, dans cet exercice de diplomatie parallèle, Cheng Li-wun se fasse piéger par son hôte chinois

solution politique. La présidente du Kouomintang n'a aucun mandat officiel des autorités taïwanaises pour ce voyage. Elle ne représentera donc que son parti, lui-même divisé quant au bien-fondé de cette visite. Le gouvernement taïwanais l'a mise en garde contre le risque de se laisser happer par la rhétorique de Pékin. Certains craignent que, dans cet exercice de diplomatie parallèle, Cheng Li-wun se fasse piéger par son hôte chinois, qui tentera de la convaincre de continuer à s'opposer au budget de la défense de l'île.

Contexte de tensions

Depuis que, fin 2025, le gouvernement a soumis une enveloppe de 40 milliards de dollars (34,6 milliards d'euros) de dépenses militaires sur huit ans à l'approbation du Parlement taïwanais, le budget de la défense est à l'apogée d'un débat dans une assemblée où le camp présidentiel (DPP) est minoritaire. Le KMT ne dispose que d'une majorité relative mais, avec le soutien d'une autre formation d'opposition, le parti populiste TPP (le Parti du peuple de Taïwan), il bloque la plupart des propositions gouvernementales. « Après cette invitation, Pékin peut espérer que le KMT va continuer à freiner les dépenses militaires en considérant qu'elles ne sont pas nécessaires et constituent une provocation malvenue », dit Chen Fang-yu, professeur de sciences politiques à l'université Soochow, à Taipei.

Le Kouomintang est à ce titre considéré tant par Washington, qui voudrait voir voter ces énormes commandes d'armement, que par Pékin, qui espère les limiter. La maire de Taïchung, Lu Show-yen, autre figure importante du KMT, revenue récemment des États-Unis, a ainsi plaidé en faveur d'une enveloppe (entre 25 mil-

liards et 31 milliards de dollars) qui se rapproche de celle du gouvernement, soit plus du double du montant accepté par le KMT jusqu'à présent. Bien qu'elle affirme que Taïwan ne devrait pas avoir à choisir entre la Chine et les États-Unis, Cheng Li-wun est largement qualifiée de « pro-Chine » au sein du Kouomintang. « Xi Jinping l'avait félicitée lors de son élection à la tête du parti, en octobre 2025, ce qui n'est pas le cas de tous les présidents du KMT », observe Jean-Pierre Cabestan, politologue spécialiste de Taïwan.

Au sein même du KMT, certains craignent que le parti se voit coller l'étiquette de parti rouge, à trop se rapprocher du Parti communiste chinois. Jugé excessif, le rapprochement avec la Chine sous la présidence de Ma Ying-jeou, entre 2008 et 2016 (23 accords de coopération avaient été signés), a suscité une forme de rejet dans l'opinion taïwanaise et a été suivi de trois échecs successifs du KMT à l'élection présidentielle. « Au sein du KMT, il y a désormais cette idée bien ancrée que s'afficher trop pro-Chine fait perdre les élections », dit Joanna Lei, ancienne députée KMT.

Dans un contexte de tensions croissantes dans le détroit de Taïwan, où la Chine a multiplié ces dernières années les exercices militaires, une telle visite est à haut risque. M^{me} Cheng espère, par ce voyage, se poser comme seule, à Taipei, capable de garantir la paix, tandis que le camp présidentiel taïwanais ne manquera pas de s'en servir pour accuser le Kouomintang de trahison. Ce déplacement constitue donc un test majeur pour Cheng Li-wun, perçue comme une candidate potentielle du KMT à la présidentielle de 2028. ■

FRÉDÉRIC DE CHANGY
ET HAROLD THIBAUT

AUSTRALIE Un ex-soldat inculpé pour crimes de guerre en Afghanistan

Un ancien soldat australien a été arrêté, mardi 7 avril, à Sydney, pour des crimes de guerre présumés commis en Afghanistan, a annoncé la police fédérale, à la suite d'une vaste enquête sur le comportement des troupes australiennes dans ce pays entre 2005 et 2016. Selon les médias australiens, le suspect, âgé de 47 ans, serait Ben Roberts-Smith, récipiendaire de la Victoria Cross, la plus haute décoration militaire du pays. Il est accusé de cinq crimes de guerre, des meurtres commis en avril 2009 et en septembre et octobre 2012 dans la province d'Uruzgan. « Les victimes ne participaient pas aux hostilités au moment de leur meurtre », a déclaré la commissaire de la police fédérale, Krissy Barrett et elles « ont été abattues par l'accusé ou par des subordonnés agissant sur ses ordres ». Ancien membre du Special Air Service Regiment, les forces spéciales de l'armée australienne, Roberts-Smith était considéré comme un héros de guerre. — (AFP)

INDE
Neuf policiers condamnés à mort pour un double meurtre pendant le Covid-19
Neuf policiers de l'état du Tamil Nadu (l'Inde) ont été condamnés à la peine capitale, lundi 6 avril, pour avoir battu à mort un commerçant et son fils, arrêtés pour ne pas avoir respecté le confinement lors de l'épidémie de Covid-19 en juin 2020. — (AFP)

Au Maroc, un historien interdit de voyager à l'étranger depuis 2020

Condamné il y a cinq ans pour « atteinte à la sécurité de l'Etat », Maati Monjib a été gracié en 2024, mais ne peut toujours pas quitter le pays

Comme le héros du Procès de Franz Kafka, Issaïeh K. poursuit pour des motifs obscurs par une justice insaisissable, Maati Monjib vit une situation qui le dépasse. Depuis 2020, l'historien a perdu le droit de voyager hors du Maroc. Sa dernière tentative, lundi 30 mars, a échoué. « La police des frontières m'a interdit l'accès à la zone d'embarquement, sans justification légale », témoigne le sexagénaire.

Maati Monjib était attendu à la Sorbonne à l'invitation de Pierre Vermeren, spécialiste du Maroc. Que l'intellectuel soit régulièrement convié à s'exprimer dans des cercles universitaires en Europe n'y change rien. Empêché de prendre l'avion en 2025, c'est depuis un écran qu'il s'est exprimé devant des élèves de l'Institut français de géopolitique de Paris. « Il est scandalisé qu'il soit maintenu en otage dans son pays », dénonce le géographe Ali Bensaid.

Les restrictions que subit Maati Monjib ne touchent pas seulement sa liberté de mouvement. Elles conduisent à sa « mort sociale », alerte Khadija Ryadi, de l'Association marocaine des droits humains. L'homme a été démis de son poste à l'université de Rabat et privé de son salaire de fonctionnaire. Son compte bancaire est gelé et la saisie de ses biens a été prononcée. « Mais pas exécutée », nuance l'historien. Détail qui a son importance, car Maati Monjib a gardé sa maison et sa voiture. « Une épée de Damoclès qui pourrait le frapper à tout moment », s'alarme un proche. Sa femme et sa fille, qui résident en France, ne le voient qu'à de rares occasions.

Au terme d'une instruction interminable de cinq ans, Maati

Monjib avait été condamné à un an de prison pour atteinte à la sécurité de l'Etat et escroquerie en 2021. Le parquet le soupçonnait de malversations dans la gestion d'un centre de formation au journalisme d'investigation, qu'il a fondé puis fermé. Libéré au bout de trois mois, après une grève de la faim et la mobilisation d'ONG internationales, il clame toujours son innocence.

Or, c'est une seconde instruction pour blanchiment, lancée au même moment, qui explique, selon Maati Monjib, les privations à son égard. « Une procédure dormante, sans communication officielle, qui plane au-dessus de sa tête », insiste l'un de ses avocats marocains, Omar Benjeloun. « Je n'ai été convoqué à aucune audience », plaide-t-il.

Naturalisés français

La légalité de ces mesures était déjà suspecte – le code de procédure pénale limite la durée d'une interdiction de sortie du territoire à moins d'un an –, mais l'imbroglio a viré à l'absurde depuis que Mohammed VI l'a gracié, en 2024. L'exercice de la prérogative royale n'a en rien levé les entraves pesant sur l'historien.

Dans son entourage, il fait peu de doute que le « harcèlement » dont est victime Maati Monjib vise son militantisme. Défenseur reconnu des droits humains au Maroc, le chercheur a œuvré au rapprochement entre les islamistes du mouvement Al-Adl wal-Ihsane et une partie de la gauche démocratique, allant jusqu'à réunir des représentants de deux courants.

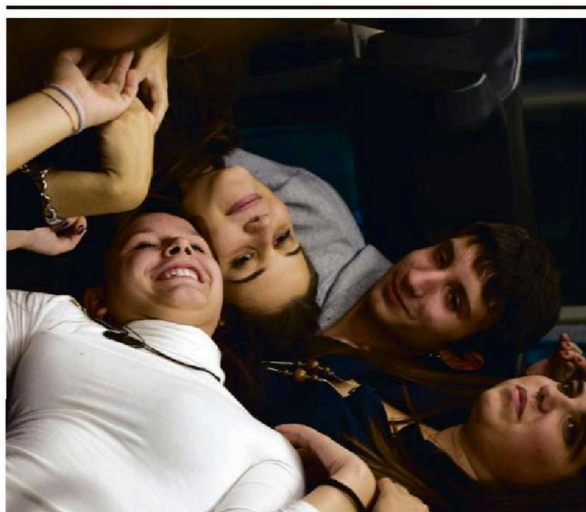
« Un crime impardonnable » pour le palais, estime celui qui a documenté le revirement idéolo-

gique de l'organisation religieuse, révétrée être la plus puissante du royaume. Longtemps opposée au roi, celle-ci prône désormais l'instauration d'un parlementarisme à l'anglaise, synonyme de neutralisation de l'institution monarchique. Si ses prises de position dérangent, de l'aveu de collègues, les premiers ennemis de Maati Monjib remontent à bien plus loin, au début des années 1990. La publication à cette époque de sa thèse dans le journal *Al-Ahram*, fondé par une figure de la gauche, Mohamed Bensaïd Ali Idder, se solda par la saisie de l'imprimé.

Le sujet d'étude est alors explosif : *La Monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir* (L'Harmattan, 1992) livre dans le détail, pour la première fois, la stratégie d' Hassan II visant à affaiblir le mouvement national, héritier de la résistance au protectorat français. Son doctorat en poche, Maati Monjib s'exile volontairement au Sénégal, où il enseigne plusieurs années.

L'historien ayant été naturalisé français en 1991, ses soutiens dans l'Hexagone expriment à présent leur incompréhension face au « mutisme » des autorités françaises. Des universitaires s'interrogent : pourquoi Maati Monjib ne bénéficie-t-il pas du même traitement juridique que l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal ? Ses avocats en France dressent eux aussi le parallèle, s'étonnant de ce « double standard ». A moins que Maati Monjib ne soit une « victime collatérale » du rapprochement entre Paris et Rabat, s'inquiète son conseil, William Bourdon. Contacté par *Le Monde*, le Quai d'Orsay déclare « suivre de près » sa situation. ■

ALEXANDRE AUBLANC



LES AMPHIS DE L'INFO

TOULOUSE > 17/03 — NANTES > 07/04

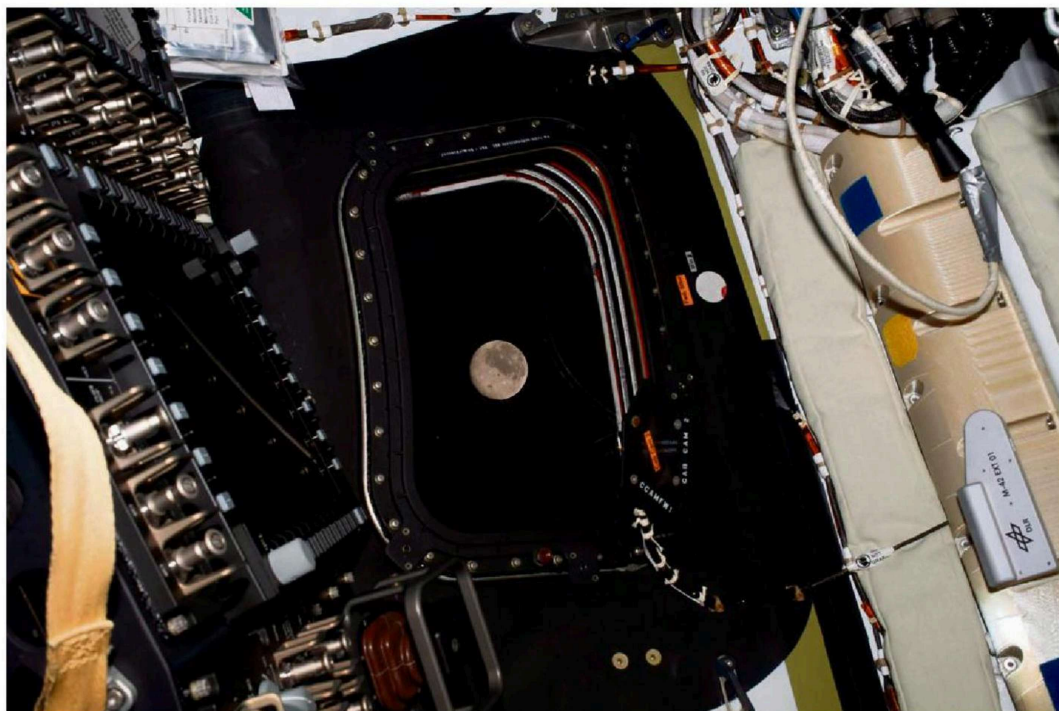
ET À PARTIR DE SEPTEMBRE 2026
À CLERMONT-FERRAND, MONTPELLIER,
BRIVE-LA-GAILLARDE, LIMOGES,
BESAÇON, LA ROCHELLE, AVIGNON

ENTRÉE GRATUITE

TOUTES LES INFOS SUR
L'ÉDITION DES CALENDRIERS

Le Monde france.tv Ici

Photographie © Michael Sabido, 2008, Magnum / Design-Chart



La Lune, vue à travers un hublot du vaisseau spatial Orion, lundi 6 avril. Cette photo fournie par la NASA a été prise par un membre de l'équipage d'Artemis-2.

NASA VIA AFP

Un survol historique de la Lune

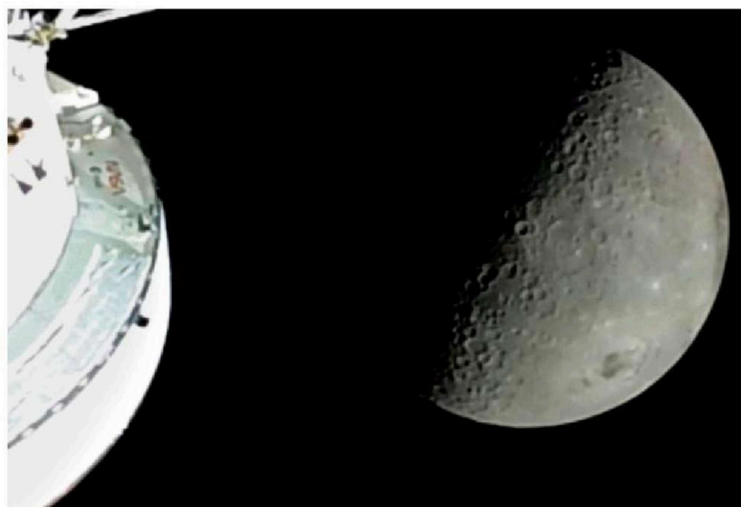
Les astronautes de la mission Artemis-2 sont passés derrière notre satellite naturel, avant de commencer leur voyage de retour mardi

Cela faisait plus de cinquante-trois ans que des yeux humains n'avaient pas contemplé de si près la « magnifique désolation » qu'offrent les paysages lunaires, selon les mots que l'astronaute Buzz Aldrin a prononcés en juillet 1969. Dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 avril, l'équipage de la mission Artemis-2 a survolé la Lune. Un moment fort de quelques heures pendant lequel le vaisseau Orion et ses quatre occupants se sont approchés à 6545 kilomètres de la surface grise de l'astre sélène.

Les quatre astronautes en ont profité pour observer trente sites lunaires, des grands bassins d'impact aux plus petits cratères en passant par les rares mers lunaires qu'offre la face cachée de notre satellite, du moins la partie qui était éclairée par le Soleil. La Lune étant encore en phase de gibbeuse décroissante, le disque éclairé par le Soleil au moment du survol recouvrait majoritairement sa face visible ; seuls 20 % de sa face cachée était visible.

Si ces observations n'ont pas une grande valeur scientifique, tant les missions robotiques ont cartographié la Lune et son relief avec une très grande précision, elles entraînent les astronautes à décrire les formations géologiques qu'ils observent, une compétence importante pour les futures missions à la surface. Elles leur ont quand même permis d'observer six petits flashes de lumière sur la partie non éclairée de la Lune, qui sont autant d'impacts de météorites. Ces phénomènes se produisent régulièrement, mais sont difficiles à observer depuis la Terre.

L'équipage de la mission Artemis-2, qui est devenu celui qui s'est le plus éloigné de la planète Terre (avec une distance maximum de 406 771 kilomètres atteinte à 1 h 02, heure de Paris), a identifié deux cratères sans nom de la face cachée, et a proposé de les nommer « Integrity » et « Carroll », en l'honneur respectivement de leur vaisseau et de la femme du commandant Reid Wiseman, décédée d'un cancer en 2020 à l'âge de 46 ans. La NASA a indiqué qu'elle soumettrait une demande en ce sens à l'Union astronomique internationale, qui est l'autorité compétente pour nommer officiellement des sites extraterrestres. ■



Ci-dessus, à gauche : les membres de la mission Artemis-2, Jeremy Hansen, Reid Wiseman, Christina Koch et Victor Glover, synchronisent leurs montres à bord du vaisseau spatial Orion, lundi 6 avril. A droite : le Canadien Jeremy Hansen se rasant.

NASA/AFP; NASA

Ci-contre : la Lune vue d'une caméra située à l'extérieur du vaisseau spatial Orion, lundi 6 avril.

NASA/AFP

Périscolaire : « Aujourd'hui, j'en veux à tout le monde »

Des dizaines de parents de l'école Saint-Dominique, à Paris, ont porté plainte pour des violences et des faits de nature sexuelle sur leurs enfants

Ca faisait des mois que ma fille m'alertait. À Paris, en ce dimanche de début de printemps, Marie (tous les parents ont requis des pseudonymes pour protéger leurs enfants) a le temps de retracer sa vie « partie en pagaille ». Elle a même un peu trop de temps pour une mère de deux enfants de 4 ans et 6 ans. Son ping se serre. Ne pas pleurer. La veille de notre rencontre, Marie les a regardés partir avec son mari très loin de Paris, sourde de fadeur aux lèvres et cour en miettes. Ses tout-petits resteront quelques mois éloignés d'elle, scolarisés « à la bas ». Retour prévu à la fin de l'été. « Moi, je ne pouvais pas. Si je pars, je coule ma boîte et je ne paye plus mes employés. » Marie les appellera chaque jour, en espérant attraper un rire et renvoyer un baiser à travers l'écran. « Mais il le fallait, pour eux », répète-elle pour contrer des larmes durement ravallées : « Je devais, on devait les éloigner de tout ça. »

Par où commencer le récit de ce « tout ça ? » Par la plainte pour agression sexuelle visant un animateur périscolaire de l'école maternelle publique de Saint-Dominique, dans le 7^e arrondissement de Paris, déposée le 30 janvier par Marie au nom de sa petite fille de 4 ans ? Par les signalements préexistants, qu'elle a depuis découverts ? Par les premiers « signaux » sur le corps de sa fille, survenus rapidement après son entrée en petite section de maternelle ? Les hématomes jusqu'en bas du dos. Les rougeurs et les douleurs sur les parties intimes. Les pips au lit et les terreurs nocturnes qui s'installent. La peur du « loup de l'école » devenu au fil des semaines « le loup du dortoir ». La fissure anale persistante.

La mère s'inquiète, consulte, alerte : « Mais on ne donnait une explication pour tout, alors je me suis dit que j'étais parano... » Son pédiatre prescrit un traitement pour la constipation. À l'école, on

lui explique que cette peur du loup doit venir des livres lus aux enfants. Des histoires racontées par la maîtresse ou les animateurs périscolaires ? « Mais, pour moi, le périscolaire, c'était l'école ! Je les mettais tous dans le même sac de gens en qui j'avais une confiance aveugle. »

Marie continue à angoisser mais ne dit plus rien : « J'avais peur de passer pour une folle. » Au point qu'elle et son mari se mettent même à « gronder » leur fils, devenu « ultraprotecteur » avec sa petite sœur à l'école. « On nous disait qu'il était étouffant, on a passé des mois à lui dire de la laisser tranquille, alors qu'il essayait peut-être justement de la protéger. »

Arrive le 29 janvier. Le message d'une autre mère surgit sur son téléphone, dans le groupe WhatsApp des parents de Saint-Dominique, accompagné de la bande-annonce de l'émission « Cash Investigation » : « Je rêve ou c'est notre école ? » C'est bien la leur. Une journaliste en immersion y a filmé, en caméra cachée, des animateurs hurler sur des enfants de maternelle terrorisés dans le réfectoire et le préau, une animatrice embrasser sur la bouche un petit garçon dans la cour et d'autres encadrants prostrés sur leurs téléphones, révélant violences et défauts de surveillance sur le temps périscolaire.

PLAINTES PAR DIZAINES

Depuis l'émission, deux enquêtes – judiciaire et administrative – ont été ouvertes. Dix agents ont été suspendus par la Ville de Paris. Et les enfants sont mis à part. Les plaintes pour viol, agressions sexuelles et violences se comptent désormais par dizaines, déposées par les parents au nom des enfants de Saint-Dominique, mais aussi d'autres écoles maternelles alentour, dont les élèves partagent une partie du temps périscolaire du mercredi après-midi et des vacances scolaires.

« Aujourd'hui, j'en veux à tout le monde. À la Mairie de Paris (tenue alors par la socialiste Anne Hidalgo) à celle du 7^e [aujourd'hui sous mains de la maire Les Républicains, Rachida Dati], à l'école, aux parents qui savent », résume Marie, qui a découvert, comme d'autres parents, qu'une première plainte pour violences sexuelles avait été déposée par les parents d'une fillette en mai 2025 contre un animateur, suspendu par la Ville dès le lendemain.

Mais aussi que d'autres parents de l'école avaient signalé, dès octobre 2025, des comportements

d'amateurs, s'inquiétant entre autres de cris répétés, de manque de surveillance ou encore de l'extinction des lumières dans le réfectoire pour obtenir le silence. « J'avais l'impression de devenir folle, de crier dans le désert. S'il n'y avait pas eu le "Cash", je serais encore la mère hystérique de Saint-Dominique », raconte Juliette, qui fait partie des premières à avoir alerté. « Mes clients ne sont pas dans une chasse aux sorcières. Mais la confiance qu'ils plaçaient dans l'institution publique a été rompue à cause de faillies répétées », avance l'avocat Florian Laselle, qui représente une partie des familles.

Coup de grâce, en mars. France Inter révèle qu'un animateur signalé par des parents de Saint-Dominique est désormais visé par plusieurs plaintes pour viol dans une autre maternelle du 15^e arrondissement de Paris. Il avait été exfiltré en décembre 2025 après avoir été « recadré sur sa posture professionnelle », selon la Mairie de Paris, qui ajoute qu'il n'était alors pas visé par des signalements pour des violences sexuelles. « Comment ça a pu arriver ? », engage la mère d'un petit garçon de 3 ans scolarisé dans cette école du 15^e, qui a déposé l'une des plaintes pour viol. Ce même agent est désormais également visé par plusieurs plaintes pour agression sexuelle et pour viol déposés par des parents de Saint-Dominique, et notamment Marie.

Après les premières annonces du nouveau maire de Paris, Em-

manuel Grégoire (Parti socialiste), dans un entretien au Monde, vendredi 3 avril, Juliette, elle, attend plus, et plus vite : « Il reconnaît un système défaillant, une omerta, des failles. Très bien. Mais, derrière, les réponses prennent du temps. Or, l'urgence, elle est maintenant. Parce qu'aujourd'hui, pendant qu'on organise, il y a encore des enfants qui subissent. » Comme d'autres parents interrogés par Le Monde, elle exige des « mesures d'urgence » : « On n'a pas le temps d'attendre, c'est tous les jours qu'on emmène nos enfants à l'école. »

« PAS LE TEMPS D'ATTENDRE »

En l'occurrence, certains ont arrêté, désolant leurs enfants au lendemain de « Cash Investigation » : 16 ont quitté Saint-Dominique depuis l'émission, selon le recteur de Paris, qui affirme en avoir accompagné « certains » dans leur souhait de changement d'école. « Eh bien, pas nous ! », s'agace Maud, qui porte plainte pour viol, agressions sexuelles et violences volontaires, au nom de sa fille de 3 ans.

Hors de question pour elle de ramener sa petite sur les lieux des faits qu'elle dénonçait. Mais ses e-mails demandant le transfert de sa fille sont restés sans réponse. Après plusieurs semaines sans solution, Maud a fini par inscrire son enfant dans une école privée « hors de prix », la seule du quartier qui acceptait sa fille en cours d'année. Une autre mère, dont la fille a dénoncé des violences et

« LORSQUE LA JUSTICE NE PASSE PAS LA SECONDE DÈS LE DÉPÔT DE PLAINTÉ POUR VIOL, C'EST UNE TORTURE AU QUOTIDIEN »

LOUIS CAILLIEZ
avocat d'une mère d'élève

des faits d'agression sexuelle, raconte, pour sa part, avoir tout de même laissé plusieurs semaines son enfant de 4 ans à l'école Saint-Dominique, sur les conseils de sa pédiatre, pour qu'il « un changement brutal risquait d'être encore plus traumatique ».

Face au « manque d'empathie » au sein de l'école, elle a fini par la retirer. « Je vais vous donner un exemple qui peut paraître anecdotique si on oublie qu'on est tous déjà traumatisés » : impossible désormais d'emmener sa fille jusqu'à son portemanteau devant la classe, ce qui était auparavant autorisé. « Résultat, c'était crises et pleurs chaque matin devant l'école. »

« Il n'est effectivement pas possible aux parents de circuler dans l'école durant le temps scolaire », réagit le recteur de Paris auprès du Monde, tentant de jongler entre « l'inquiétude et même la colère de certains parents », « le lien de

confiance à renouer » et « le rétablissement d'un fonctionnement régulier de l'école ».

Autre choc pour Maud et sa fille : la lenteur de l'enquête, plus précisément dans le recueil de la parole de la fillette, comme des examens médicaux nécessaires à ce type d'investigation : « Moi, j'imaginais que quand on venait déposer plainte pour viol pour une petite fille de 4 ans, c'était le branle-bas de combat. Qu'on était entendus tout de suite. Qu'elle serait suivie et nous entourés. » Elle a porté plainte le 1^{er} février ; sa fille a été auditionnée par la brigade de protection des mineurs le 20 février, soit près de trois semaines après, et a été reçue par les médecins de l'unité médico-judiciaire le 11 mars, soit près d'un mois et demi plus tard. Un temps infini face aux précautions à prendre dans le recueil de la parole si fragile des tout-petits.

Sans parler de questions « qu'aucun parent ne devrait se poser, encore moins seuls », poursuit une autre mère, car « personne n'est préparé à faire passer des tests pour des MST [maladies sexuellement transmissibles] à son enfant de 3 ans ». Marie explique même avoir dû demander à ChatGPT comment aller à l'unité médico-judiciaire, car « personne ne nous avait expliqué ».

La mère de l'école du 15^e arrondissement, elle, a dû attendre près de deux mois après le dépôt de sa plainte avant que son fils ne soit entendu par la brigade de protection des mineurs. Son avo-



Norvan Millet

« J'AVAIS
L'IMPRESSION
DE DEVENIR FOLLE,
DE CRIER DANS
LE DÉSERT »

JULIETTE
parent d'élève de l'école
Saint-Dominique

cat, Louis Cailliez, ne décolore pas : « Lorsque la Justice ne passe pas la seconde des le dépôt de plainte pour viol – audition immédiate de l'enfant, interpellations et perquisitions rapides –, c'est un parcours du combattant et une torture au quotidien qui s'enclenchent pendant des semaines pour ces parents démunis. Sans aucune aide ni conseil, ils doivent trouver et payer un avocat, un psychiatre spécialisé, une nounou pour le temps périscolaire, sans compter le changement d'école. Et puis il ne faut pas polluer le discours de l'enfant, tout en évitant que ses souvenirs s'estompent. »

« Autant de délai, c'est autant de preuves qui s'effacent », s'alarme aussi Alban Bizieux, avocat d'une autre famille, en chargeant directement le parquet de Paris pour sa « *lenteur préoccupante dans la prise en charge des victimes* » et en demandant « *l'ouverture d'une information judiciaire* ».

« NE PAS EN FAIRE UN TABOU »
Au-delà même des faits de maltraitance et de violences sexuelles que leurs enfants dénoncent, plusieurs familles ont raconté au Monde les conséquences concrètes de cette confiance brisée dans les têtes, les corps et les équilibres familiaux et budgétaires. Au point que certains réfléchissent à indure dans leur plainte pénale la Ville de Paris, mais aussi à déposer un recours administratif contre elle pour défaillance dans l'organisation d'un service public, en l'occurrence le périscolaire.

L'une évoque sa maison mise en vente pour payer l'école privée. Une autre son couple, qui se fissure. Des mères, pour la plupart, rognent depuis des semaines sur leurs horaires de travail pour s'occuper des enfants sur la pause déjeuner, le mercredi et chaque jour après l'école. L'une raconte être au bord du dépôt de bilan. Incapable de remettre sa fille au périscolaire parisien tant elle a perdu confiance, une autre dépense « *des fortunes en nounou* » mardi, mercredi et soir. Une nounou qu'elle connaît depuis des années. Mais même là, la doute s'est installé. Elle se met à murmurer : « *J'ai installé des caméras chez moi. J'ai l'impression de devenir une psychopathe.* »

Maud, elle, organise son déménagement « *loin d'ici* », pour « *mettre de la distance* » et « *éviter de se parler que de ça* ». Elle n'en a « *rien dit* » parlé à aucun de ses amis là-bas et tente de trouver le bon chemin : « *Je voudrais que ma fille oublie, mais ne pas en faire un tabou. Je voudrais que ça ne définisse pas toute son identité, plus tard, sans que ce qui lui est arrivé.* » Quelle petite fille sera-t-elle après ça ? Et Maud, quelle mère est-elle en train de devenir ? « *Honnêtement, après tout ça, je ne vois pas comment je pourrais, un jour, refaire confiance* », se désolait-elle.

Mercredi 1^{er} avril, les parents de Saint-Dominique ont reçu un e-mail, peu avant 22 heures, leur annonçant une nouvelle suspension dans l'équipe périscolaire après une plainte pour des « *gestes violents* » dénoncés par un enfant. Le service de la Ville de Paris chargé du périscolaire ajoute : « *Nous avons conscience que cette information et la suspicion de faits puissent être sources de nouvelles inquiétudes pour vous.* » Juliette soupire. « *Cette fois, au moins, ils nous l'ont dit tout de suite et ont suspendu l'agent immédiatement par mesure de précaution. Ça avance.* » Mais, pour elle, il manque une chose essentielle, la prévention : « *Traiter les signalements, c'est bien, mais l'idéal c'est tout de même de faire en sorte qu'il n'y en ait plus.* »

LUCE SOLLIER

Des professionnels et des parents appellent à un sursaut national

Alors que, dans toute la France, les alertes sur les dysfonctionnements du périscolaire n'ont pas été écoutées, des collectifs appellent à un audit national

La création du collectif SOS Périscolaire, en 2021, ses deux fondatrices, Anne (qui souhaite rester anonyme) et Elisabeth Guthmann, savent que certains d'ont pu les prendre pour des « *manans hystériques* ». Leurs alertes sur les violences et les dysfonctionnements de l'accueil périscolaire rencontraient le silence, voire le mépris. Depuis l'éclatement des affaires parisiennes au printemps 2025, les institutions commencent à les prendre au sérieux. Les deux mères de famille parisiennes ont été reçues au ministère de l'éducation nationale, à l'Élysée et par l'Association des maires de France.

Des centaines de témoignages de toute la France leur sont également parvenus. « *Les défaillances ne concernent pas que Paris ou les grandes villes. Dans les petites communes, cela peut être le janvier, le chauffeur du bus scolaire ou le maire lui-même qui prennent en charge le périscolaire. Évidemment, ils ne sont pas formés pour s'occuper des enfants et cela peut engendrer violences ou maltraitance* », analyse Anne, sur la base des récits recueillis.

Créé en novembre 2025 face aux scandales parisiens, le collectif #MeTooEcole appelle aussi à « *un audit national sur le périscolaire, ses failles, ses procédures* ». « *Si Paris cristallise aujourd'hui l'urgence, notre combat dépasse largement la capitale. Ce que nous dénonçons est un problème systémique et national* », détaille-t-il, dans une pétition qui a recueilli plus de 22 000 signatures.

Ces parents se mobilisent sur la question des violences sexuelles. Outre Paris, des affaires ont secoué dernièrement Parents-en-Born (Landes), Nice ou Morigny-Champigny (Essonne). Mais ces collectifs dénoncent plus globalement les failles d'un système qui permet aux violences éducatives ou physiques de prospérer.

Les professionnels du secteur alertent également sur ces dysfonctionnements depuis des années, même si, comme chacun le souligne, tout se passe bien dans l'immense majorité des cas. « *Les animateurs sont le plus souvent des personnes extrêmement dévouées et engagées. Mais le manque de considération pour le périscolaire et la précarité du métier créent les conditions structurelles à l'émergence de comportements inappropriés* », souligne Julien Fonté, cosécrétaire général de la FSU-Territoriale. Jean-Michel Boc-

quet, enseignant à l'université Sorbonne-Paris Nord, spécialiste du sujet, le constate aussi depuis longtemps : « *Le périscolaire reste dans une zone de flou autour de l'école. Il n'a jamais été pensé comme un service public à part entière et n'est organisé qu'avec des bouts de ficelle. Rien n'est pensé à hauteur d'enfant.* »

Dans bien des esprits encore, le périscolaire n'est qu'une garderie pour permettre aux parents de travailler. Rien n'oblige les communes à mettre en place un tel service, même si plus de neuf sur dix le font. Les municipalités sont en outre libres de leurs modalités d'accueil. Certaines le déclarent comme un « *accueil collectif de mineurs* » auprès du ministère chargé de la jeunesse et des sports, d'autres ne le font pas ou déléguent la tâche à une association. La détention d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) n'est exigée au mieux que pour la moitié des personnels.

« Liste noire »
Le périscolaire reste ainsi un angle mort des politiques publiques d'éducation et de jeunesse. Pourtant, le nombre d'enfants qui le fréquentent augmente. Il existe un avant et un après la réforme des rythmes scolaires en la matière. Avant 2013, on dénombrait 1 million de places dans l'accueil périscolaire, hors mercredi et vacances scolaires. « *La réforme des rythmes [et le passage à 4,5 jours d'école avec deux journées qui finissent plus tôt] a fait monter le nombre de places à 3 millions* », analyse Jérôme Camus, sociologue et coauteur du livre *Idées reçues sur l'éducation jeunesse* (Le Cavalier bleu, 160 pages, 21 euros). Depuis, malgré l'abandon progressif de la réforme à partir de 2017 par la plupart des communes, près de 2 millions d'élèves peuvent fréquenter cet accueil. Pour le chercheur, « *on n'a jamais pris la mesure de ce que cette croissance suppose en matière de formation d'animateurs ou de conditions d'emploi.* »

Les collectifs de parents militent aujourd'hui pour changer la donne. Parmi les différentes propositions qu'ils avancent figurent l'instauration d'une commission indépendante, sur l'exemple de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Civivie), la revalorisation de la filière animation, de plus amples formations, ou encore la création d'un organe national de signalement. « *Ce type de structure pourrait avoir le droit de suspendre un animateur après une alerte, même si le maire n'est pas d'accord* », fait valoir Anne.

Une meilleure coordination des acteurs semble également une priorité. « *Aujourd'hui, le périscolaire, c'est tout le monde et personne. Cela dépend en premier lieu des maires. Mais, au niveau de l'État, l'éducation nationale, le*

LE PÉRISCOLAIRE RESTE UN ANGLE MORT DES POLITIQUES PUBLIQUES D'ÉDUCATION ET DE JEUNESSE

jeunesse, la santé, la Justice sont concernées », détaille Anne, qui demande la mise en place d'un travail interministériel. « *Les institutions se renvoient la balle. C'est insupportable!* », abonde de son côté Barka Zerouali, cofondatrice de #MeTooEcole.

Les maires attendent aussi que chacun prenne sa part de responsabilités. « *Nous devons nous attacher à renforcer la qualité du service public que l'on rend, mais l'État doit nous y aider en nous donnant les moyens et en renforçant les contrôles* », affirme Frédéric Leturque, maire centriste d'Arras et coprésident de la commission éducation de l'Association des maires de France, alors que les budgets des communes consacrés au périscolaire sont considérables.

Côté gouvernement, un projet de loi sur la protection de l'enfance, porté par le ministre de la santé et des familles, Stéphanie Rist, est en préparation notamment pour étendre le périmètre des contrôles d'honorabilité et mieux coordonner les fichiers de chacune des administrations afin de vérifier les antécédents d'infractions des nouveaux agents. Le périscolaire sera concerné. Il s'agit d'élaborer « *une liste noire* » grâce à laquelle, selon le ministre de l'éducation nationale, Edouard Geoffray, il sera « *impossible* » pour « *une personne écartée de l'éducation nationale pour son comportement envers un mineur mais pas sanctionnée pénalement* » de revenir dans un autre établissement ou dans tout autre secteur de l'enfance. Le ministre de l'éducation a également le déploré : « *Depuis des années, on espère que les attentes grandissantes des parents vont faire passer les choses. Mais rien ne se passe.* » Pour le responsable syndical, « *tant que l'animation sera perçue comme un job étudiant et pas comme un métier à part entière, il sera difficile de travailler sur les normes ou les postures professionnelles. Et ce au détriment des enfants.* »

Mais, pour l'heure, aucune réflexion d'ampleur n'est engagée sur la professionnalisation du périscolaire ou la continuité éducative avec l'école. Julien Fonté le déplore : « *Depuis des années, on espère que les attentes grandissantes des parents vont faire passer les choses. Mais rien ne se passe.* » Pour le responsable syndical, « *tant que l'animation sera perçue comme un job étudiant et pas comme un métier à part entière, il sera difficile de travailler sur les normes ou les postures professionnelles. Et ce au détriment des enfants.* »

Recrutement des enseignants 2026 : un concours sous tension

La réforme rendant accessibles les concours aux étudiants de licence 3 complexifiée la préparation de la rentrée scolaire

La réforme 2026 peut sembler encore lointaine, mais une partie de son bon déroulé se joue depuis début mars entre les murs des centres d'examen disséminés sur tout le territoire. Des dizaines de milliers de candidats, aspirants professeurs ou conseillers principaux d'éducation, y étrennent la version réformée des concours de recrutement, dont les dernières épreuves écrites ont eu lieu mercredi et jeudi 2 avril. Une session en tout point exceptionnelle, qui complexifie comme rarement la préparation de la rentrée scolaire et met sous tension son point névralgique : la nomination de tous les enseignants nécessaires devant les classes en septembre.

La réforme de la formation a rendu les concours accessibles aux étudiants de licence 3 (bac + 3), et non plus aux titulaires d'un bac + 5 comme c'est le cas depuis 2022. À partir de septembre, les lauréats de ce nouveau concours intégreront un master professionnalisant et rémunéré. Une période de transition est toutefois nécessaire pour assurer la bascule, obligeant le ministère à faire cohabiter les deux versions du concours, le « *bac + 3* » et le « *bac + 5* », durant deux ans.

Cette nouvelle formule, pensée pour améliorer l'attractivité des concours après des années de crise de recrutement, permettra-t-elle d'embaucher suffisamment de futurs enseignants ? Le nombre d'inscriptions pourrait le laisser espérer : plus de 88 000 aux concours externes du premier degré et 64 500 pour le second degré, soit environ deux fois plus qu'en 2025.

Parmi ces inscrits, plusieurs milliers le sont cependant aux deux concours afin de maximiser leurs chances, gonflant artificiellement le volume global des postulants. Au concours de professeur des écoles, cette situation concerne jusqu'à 43 % des inscrits au concours bac + 5, et plus d'un tiers de ceux du concours bac + 3. Dans le premier degré, le nombre de candidats tombe à 58 226 personnes une fois décomptés ces doubles inscrits et à 53 554 dans le second degré. Comme toujours, seule une partie d'entre eux a effectivement passé les épreuves au mois de mars, mais le ministère a constaté des taux de présence stables, voire en hausse, et notamment des taux supérieurs pour le concours bac + 3 par rapport à son homologue bac + 5. Le regain de candidatures devra néanmoins répondre à la forte augmentation du nombre de postes ouverts (+43 % dans le premier degré, +60 % dans le second), et qu'il faut pourvoir afin d'assurer la présence d'un enseignant devant chaque classe.

« Multiples exceptions »
Cette première incursion quantitative double d'un casse-tête colossal pour l'éducation nationale. Du fait des règles qui l'aument édictées dans le cadre de cette nouvelle réforme du recrutement, la capacité du ministère à anticiper précisément combien de lauréats des concours enseigneront à la rentrée scolaire est considérablement brouillée.

Car tous les futurs professeurs n'auront pas le même statut, en septembre. Les « *bac + 5* » enseigneront, comme auparavant, immédiatement à mi-temps ou à temps plein. Pas les « *bac + 3* ». Ces derniers doivent bénéficier d'une première année de formation avant d'être nommés à mi-temps comme enseignant stagiaire en deuxième année, à partir de septembre 2027. Ce principe général ne s'applique cependant qu'aux étudiants de licence 3. Pour tous

« Ce qui s'annonce, c'est un "crash test" industriel sur l'affectation des enseignants stagiaires »

SOPHIE VÉNÉTATY
SNES-FSU.

les autres, et notamment ceux qui postuleront avec déjà un master en poche, le ministère a prévu de multiples exceptions en vertu desquelles une partie des lauréats du concours « *bac + 3* » seront, comme pour les « *bac + 5* », directement placés face à des classes.

Or, les candidats qui se sont inscrits au concours bac + 3 sont loin d'être tous des étudiants en licence. Moins de 60 % des inscrits au Capes externe ont ce profil ; ils sont même minoritaires (48 %) parmi les postulants au concours de professeur des écoles, tous les autres ayant déjà un master.

Les « *berceaux de stagiaires* », selon le jargon de l'éducation nationale, n'ont toujours pas été répartis, et l'incertitude demeurera jusqu'aux résultats définitifs des épreuves, à la mi-juillet. « *Un dialogue régulier est prévu ces prochaines semaines avec les services académiques pour tenir compte de l'actualisation des estimations et anticiper au mieux l'identification et l'implantation des berceaux de stagiaires* », indique-t-on au ministère. Parmi les organisations syndicales, ce point aveugle de la réforme est l'un de ceux qui suscitent le plus d'inquiétude. « *Ce qui s'annonce cet été, c'est un véritable crash test industriel sur l'affectation des enseignants stagiaires* », redoute Sophie Vénétiaty, du SNES-FSU.

Paradoxe

À ce stade, les estimations de la Rue de Grenelle pour le concours bac + 3 ne prévoient la réussite que d'une minorité de candidats avec un profil licence : environ 24 000 dans le premier comédans le second degré, alors que 5 000 postes à ce concours ont été ouverts dans les deux cas. Ils seraient les seuls à intégrer la première année de la nouvelle formation rémunérée, tous les autres pouvant, au nom de leur diplôme ou de leur expérience antérieure, intégrer immédiatement la deuxième année et être nommés enseignants stagiaires en septembre.

Dans l'enseignement supérieur, cette situation met en difficulté les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé, ex-IFU), qui hébergeront les nouveaux masters de formation. Quelques 10 200 places y sont disponibles pour former les futurs professeurs des écoles, et 14 900 pour les étudiants se destinant au second degré. Des capacités « *très supérieures au rendement prévisible des concours (… durant la période transitoire)* », selon des documents présentés par le ministère aux organisations syndicales. Cette première session des nouveaux masters de formation, quelques 10 200 places y sont disponibles pour former les futurs professeurs des écoles, et 14 900 pour les étudiants se destinant au second degré. Des capacités « *très supérieures au rendement prévisible des concours (… durant la période transitoire)* », selon des documents présentés par le ministère aux organisations syndicales.

Cette première session des nouveaux masters de formation, quelques 10 200 places y sont disponibles pour former les futurs professeurs des écoles, et 14 900 pour les étudiants se destinant au second degré. Des capacités « *très supérieures au rendement prévisible des concours (… durant la période transitoire)* », selon des documents présentés par le ministère aux organisations syndicales. Cette première session des nouveaux masters de formation, quelques 10 200 places y sont disponibles pour former les futurs professeurs des écoles, et 14 900 pour les étudiants se destinant au second degré. Des capacités « *très supérieures au rendement prévisible des concours (… durant la période transitoire)* », selon des documents présentés par le ministère aux organisations syndicales.

ÉLÉA POMMIERS

Mahaut Bertu, un espoir du PS à la mairie de Nantes

La première adjointe de la maire, Johanna Rolland, hérite d'une délégation extra-large, incluant les finances

PORTRAIT

NANTES - correspondant

Vous allez écrire que je suis Taureau dans votre article ? Le ton est rigoureux, vif, cash, prévenant et gentiment piquant à l'occasion. On en était aux présentations d'usage, cherchant à savoir à quelle date Mahaut Bertu allait fêter son 31^e anniversaire – ce sera le 27 avril – quand l'intéressée a délivré ce joyeux incipit. Une entrée en matière idéale pour évacuer le procès en inexpérience qu'on tentait d'esquisser – tout en sous-entendus – les adversaires de celle qui est devenue, à 30 ans donc, la première adjointe la plus jeune de l'histoire de Nantes. Numéro deux de Johanna Rolland, maire (Parti socialiste, PS) et présidente de Nantes Métropole, qui démarre un troisième mandat. « A partir du moment où la maire me lance : "Voilà les missions que je te propose, ça va être super et passionnant", je me dis qu'elle a confiance en moi, énonce posément Mahaut Bertu. Je réponds oui. »

Elle dit sa « fierté » de voir un binôme féminin à la tête de la ville, salue « le symbole » et l'exemple donné, avant de résumer d'un trait : « Se dire que ce n'est ni l'âge ni le genre qui dicent la capacité à faire, ça compte énormément. Et ça dérange la droite, il va falloir qu'ils s'y fassent, car ils vont malgré tout avoir un moment. »

Lors de l'installation du conseil, Foulques Chombart de Lauwe, élu Les Républicains promu chef de l'opposition, a désigné Mahaut Bertu comme « premier adjoint », avant de se corriger, et fustige l'ascension d'une « femme d'appareil ». Elle voit dans ces propos « des récents sexistes », et rétorique : « C'est le fait que je sois depuis dix ans dans le même parti politique qui le dérange ? Moi, je trouve que

Son parcours n'est pas sans rappeler celui de Johanna Rolland, première adjointe à 33 ans avant de devenir maire

ça dénote plutôt de la constance et de la loyauté. »

Son curriculum vitae vaut mieux que des discours. Après avoir décroché un master de sociologie, Mahaut Bertu a bouché une thèse, à Sciences Po Rennes, consacrée aux budgets participatifs. Celle qui est conseillère régionale depuis 2021 – dans l'opposition – est chargée d'enseignement à l'université de Nantes, où elle dispense des cours sur l'enquête ethnographique. Elle a déjà en poche une expérience au sein de l'exécutif municipal, propulsée à 25 ans, lors du précédent mandat, au rang de 6^e adjointe, chargée de l'égalité, de la ville non sexiste, de la lutte contre les discriminations et de la vie associative.

La voici en première ligne avec une délégation « XXL » intégrant finances, aménagement et grands projets d'espace public, ville non sexiste, proximité, accessibilité universelle et propreté. « Trois volets très structurés », expose-t-elle, sous des premières thématiques. Les finances, appuie-t-elle, « c'est le cœur des décisions. C'est faire en sorte de se donner les moyens de mener les actions que l'on veut. Répondre, dans un contexte contraint, aux attentes et assumer les engagements pris. »

« Priorités communes »

Son parcours fulgurant n'est pas sans rappeler celui de Johanna Rolland, intronisée première adjointe à 33 ans, avant de devenir maire un peu moins de deux ans plus tard. « Franchement, ce n'est pas le sujet, élude Mahaut Bertu. J'endosse un beau costume, ça va m'occuper comme il faut. »

Son saut dans le monde politique remonte à ses années lycée. A 17 ans, elle adhère aux Jeunes Socialistes, désireuse de participer à la « dynamique » entourant la campagne présidentielle de François Hollande. Elle prend la tête du mouvement à l'échelon départemental, puis devient secrétaire nationale des Jeunes Socialistes de 2016 à 2018. La période est – déjà – « compliquée », minée par « des divisions », entre inventaire du mandat Hollande, sévère défitte du candidat Benoît Hamon et fuite d'élus et de militants vers le camp d'Emmanuel Macron. Elle coprésidente des Jeunes Socialistes, elle jette l'éponge un an plus tard, après avoir donné « beaucoup



Mahaut Bertu à Nantes, le 4 avril. JÉRÉMIE LUSSEAU/HANS LUCAS POUR LE MONDE

d'énergie » pour assurer la continuité du mouvement.

Le goût de l'engagement tient de l'héritage familial. Son père, qui a exercé comme chargé de mission culture à la ville de Nantes avant de prendre sa retraite, « navigue entre PS et Parti communiste français ». Sa mère a eu la responsabilité d'un relais de la petite

enfance. « Les parties de Uno, en parlant politique, c'est un gros souvenir d'enfance », sourit-elle. A la pointe des questions féministes, l'élu a témoigné du harcèlement de rue et d'autres faits détestables qu'elle a pu subir, « comme 100 % des femmes ». En fidèle lieutenant, Mahaut Bertu, partisane du Nouveau

Front populaire, considère que la fusion de la liste de Johanna Rolland et de celle La France insoumise durant l'entre-deux-tours des municipales de mars était « nécessaire ». Elle acte sans difficulté « les désaccords » qui opposent la majorité aux neuf élus « insoumis » siégeant dans l'opposition. Et rappelle : « On n'a pas

Le chef de file de l'opposition LR, Foulques Chombart de Lauwe, voit dans sa nomination « le signe d'un durcissement »

bougé une seule ligne de notre programme. » Pour autant, elle est convaincue que les deux formations partagent « des priorités communes ». En l'espèce, la lutte contre la précarité et les questions cruciales de transition écologique. M. Chombart de Lauwe juge, lui, sa nomination comme « le signe d'un durcissement ». « Ce n'est pas la figure la plus modérée de l'équipe, attaque-t-il. Elle est très militante, proche des écologistes et des "insoumis" ». M^{me} Rolland salue « une femme de conviction et une élue de terrain ». « Elle a du talent, une vraie capacité à dialoguer avec l'ensemble des composantes de la majorité », ajoute la numéro 2 du PS.

Mahaut Bertu, qui excelle dans les travaux manuels et a retapé un van pour filer « en road trip », assure n'avoir jamais ressenti l'enlèvement de quitter Nantes. Même si elle confie « une petite frustration » de ne pas confronter son expérience « à d'autres villes ». « J'aime trop Nantes pour partir, dit-elle. Quand on est bien quelque part... » Récemment, elle a eu un choc au cinéma avec *Des preuves d'amour*, long-métrage d'Alice Douard. Le film, rapporte Mahaut Bertu, débute sur un écran noir, année 2013, et l'on entend la voix de Claude Bartolone, alors président de l'Assemblée nationale, annoncer le résultat du vote adoptant le mariage pour tous. « Ça m'a filé les poils », lance Mahaut Bertu. « La figure de Christiane Taubira [la ministre de la Justice ayant porté cette loi], ces discours fondateurs et ce combat, ça me suffit pour savoir où je me situe. »

Un bref silence, et elle poursuit : « Ça m'a permis d'entendre la voix de Claude Bartolone, alors président de l'Assemblée nationale, annoncer le résultat du vote adoptant le mariage pour tous. Ça m'a filé les poils », lance Mahaut Bertu. « La figure de Christiane Taubira [la ministre de la Justice ayant porté cette loi], ces discours fondateurs et ce combat, ça me suffit pour savoir où je me situe. »

YAN GAUCHARD

Le débat sur la sortie de l'Alsace du Grand-Est revient à l'Assemblée

Dix ans après la réforme des régions, les députés examinent, mardi 7 avril, une proposition de loi qui la détricoterait en partie

STRASBOURG - correspondance

Mardi 7 avril, en séance publique, la proposition de loi visant à « simplifier le millefeuille territorial par la collectivité unique » sera discutée et mise au vote. Critiqué et amendé en commission des lois, le texte porté par la députée (Renaissance) du Haut-Rhin Brigitte Klinkert concerne désormais uniquement l'Alsace.

Au niveau administratif, cette dernière avait déjà fusionné le Bas-Rhin et le Haut-Rhin pour donner naissance, en 2021, à la Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Si le texte est adopté, elle devrait récupérer les compétences de la région Grand-Est, et sortir de cet ensemble issu de la réforme de 2015. Le président de la CEA, Frédéric Bierry (Les Républicains), se réjouit : « Cette proposition est la traduction de la volonté politique des Alsaciens. On ne peut pas passer son temps à parler de décentralisation et ne pas saisir l'occasion

quand elle se présente. » En 2022, lors d'un vote sans portée juridique, environ 150 000 Alsaciens avaient exprimé à plus de 92 % leur volonté de sortir de la région qui les avait unis avec les régions Lorraine et Champagne-Ardenne. La représentativité (11,5 % du corps électoral) et la fiabilité de la consultation avaient été remises en cause, mais l'expression du rejet reflétait un débat lancinant en Alsace.

Flièvre régionaliste

Historienne Marie-Claire Vitoux, installée à Mulhouse (Haut-Rhin), suit depuis six années cette flièvre régionaliste, et les débats parfois houleux qui opposent les spécialistes de l'histoire locale, les tendances radicales de certains remontent bien avant la loi NOTRe [Nouvelle organisation territoriale de la République] de 2015, qui avait abouti à un redécoupage des régions. « Il y a un mouvement régionaliste qui a développé une vision ethniciante de l'Alsace, comme si

l'Alsace avait existé de toute éternité. Ce que j'appelle une invention de l'"alsacianité" ». Un fragment de ce mouvement flirte avec l'extrême droite, rappelle-t-elle. « Mais il est vrai que cette réforme de 2016 a été vécue comme une violence et cristallisé un malaise », poursuit l'historienne, rappelant ce diction de la fin du XIX^e siècle, forgé alors que l'Alsace est cédée à l'Allemagne après la défaite de 1870 : « Allemand ne daigne, français ne puis, alsacien suis. » Lors du retour dans le giron français en 1918, les Alsaciens se sentent malmenés par la France « centraliste » et « assimilatrice ». A l'époque, le français, imposé à l'école, coupe les liens entre enfants et parents, et la menace d'appliquer la loi de séparation de l'Église et de l'État choque. « La réforme des grandes régions a réveillé cette douleur et ce traumatisme », poursuit l'historienne, qui voit cependant une autre approche favoriser les débats plus récents : « S'appelle sur

« Cette réforme de 2016 a été vécue comme une violence et a cristallisé un malaise »

MARIE-CLAIRE VITOUX
historienne

une combinatoire particulière : une identité spécifique, mais également la demande d'un renouvellement démocratique qui prend de plus en plus d'importance. »

Des arguments de simplification et d'économies sont aussi mis en avant depuis plusieurs années. Le Club Perspectives alsaciennes, un groupe de réflexion et de pression engagé pour la sortie de l'Alsace du Grand-Est, a publié en 2025 une étude de l'économiste Jean-Philippe Atzenhofer qui chiffre à 98 millions d'euros les économies

qui seraient induites par la création d'une région Alsace.

D'Horizons au Rassemblement national, les députés du territoire sont en majorité pour cette loi, mais les élus strasbourgeois de gauche, Sandra Regol (Les Écologistes), Emmanuel Fernandes (La France insoumise), Thierry Sother (Parti socialiste), ainsi que la députée de la 6^e circonscription du Bas-Rhin, Louise Morel (MoDem), s'y opposent.

Le professeur d'histoire-géographie Jonathan Herry, responsable d'un parti régionaliste de gauche, Alternative alsacienne-S Linke Elsass, et élu dans la précédente municipalité écologiste de Strasbourg (où il était chargé des questions de culture régionales et rhénanes et du bilinguisme), regrette ce positionnement : « J'aurais voulu que les parlementaires de la gauche alsacienne essaient de construire une proposition de loi équilibrée plutôt que de s'opposer, ce n'est pas en faisant des obstructions qu'on avance. Cela aurait pu être l'occasion

d'avoir des discussions sur le mode de scrutin et d'envisager la proportionnelle, contrairement à ce qui existe aujourd'hui. Cela aurait aussi permis d'avancer sur la question de la décentralisation pour les autres régions et territoires... »

Dans une tribune publiée dans *La Tribune Dimanche* du 5 avril, dix présidents de région, dont celui de la région Grand-Est, Franck Leroy (divers droite), appellent le gouvernement à « siffler la fin de la création », invoquant « une faute institutionnelle, politique et historique » qui porterait atteinte à « l'intérêt supérieur de la nation et de la République ». Le texte n'a pas été signé par les exécutifs des régions Normandie, Corse ou Bretagne, des territoires aux cultures locales affirmées.

Lundi, le gouvernement a annoncé qu'il déposerait un amendement pour prévoir une consultation des habitants de la région Grand-Est en cas d'adoption du texte. ■

STÉPHANIE WENGER

Au Conseil constitutionnel, un départ sur fond de luttes d'influence

Le limogeage de la secrétaire générale de l'institution soulève interrogations et inquiétudes

Le Conseil constitutionnel, présidé par Richard Ferrand, serait-il tenté de redonner le « chien de garde de l'exécutif », comme certains l'avaient caricaturé à ses débuts ? Véritable « boîte noire » dont rien ne filtrait depuis soixante-sept ans, l'institution a, pour la première fois, laissé apparaître des tensions internes avec l'éviction brutale, le 24 mars, de la secrétaire générale, Aurélie Bretonneau. Au risque de laisser planer une ombre sur son rôle politique, à un an de la présidentielle.

Nommé à la tête de l'institution pour neuf ans, en mars 2025, sur proposition du chef de l'Etat, Richard Ferrand pourrait connaître trois présidents de la République durant son mandat. Si le Rassemblement national arrivait au pouvoir en 2027, il lui reviendrait de faire face à une tentative de référendum sur la politique migratoire, quand bien même celle-ci ne fait pas partie du champ de l'article 11 de la Constitution. « Un coup d'Etat juridique », dénonce par avance Bernard Poignant, ancien député socialiste de la Finistère et vieil ami de Richard Ferrand, confiant que cet enjeu politique est « un véritable saut » pour le président du Conseil constitutionnel.

Alors que la légitimité du Conseil pourrait être fortement contestée par l'extrême droite si celle-ci remportait l'élection présidentielle, le départ précipité de la secrétaire générale, juriste chevronnée, inquiète les milieux juridiques et politiques. « On arrive à un point de bascule pour l'institution, avec un président dont la nomination a suscité des contestations, une composition du collège qui n'a jamais été aussi politique et le risque, en 2027, d'une institution remise en cause par une nouvelle majorité hostile », estime le professeur de droit public Samy Benzina. Dénonçant « une décision lourde » et « préoccupante », le député Place publique des Yvelines Aurélien Rousseau considère que l'éviction d'Aurélie Bretonneau pose avant tout la question de « la légitimité avec laquelle sont traités nos institutions et la fragilisation globale qu'on leur fait subir ».

« Lanceuse d'alerte »

Loin de se dérouler en bonne intelligence entre le président et la secrétaire générale, ce départ a été annoncé par cette dernière, dans un e-mail interne révélé par Politico. « Le président Ferrand m'a annoncé avoir proposé au président de la République de mettre fin à mes fonctions en raison de divergences de vues sur la conduite de l'institution », écrit l'énarque de 45 ans. Un acte inédit dans l'histoire du Conseil constitutionnel.

L'insinuation est prise de court par cette fin inattendue. « Le président du Conseil lui a fait part de son intention d'envisager son départ et elle a décidé, seule, devoir partir sur-le-champ », relate une source proche du Conseil constitutionnel. « M^{me} Bretonneau a voulu que son différend avec le président soit connu, car elle n'a pas aimé ce qu'elle a vu », interprète Jean-Jacques Urvoas, professeur de droit public à l'université de Brest, lui prêtant le rôle de « lanceuse d'alerte ».

Le différend entre le président et la secrétaire générale du Conseil constitutionnel se serait noué lors de la préparation du budget 2026. Alors que le débat s'éternise à l'Assemblée nationale en décembre 2025, Emmanuel Macron, pressé d'en finir, défend l'adoption du budget par voie d'ordonnance.

Le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat sont sondés par le gouvernement, le débat s'ouvre entre juristes : qui doit contrôler les ordonnances ? Le Conseil d'Etat, tranche Aurélie Bretonneau dans une note interne adressée aux neuf membres du Conseil constitutionnel, puisque ces ordonnances sont prises sans habilitation parlementaire ni ratification obligatoire. Richard Ferrand apprécie peu cette prise de position très stricte.

Le Conseil d'Etat, historiquement la « seule institution en mesure de résister à l'Etat », selon le professeur de droit public Olivier Beaud, suscite depuis toujours la défiance des exécutifs. Depuis 2017, le Palais-Royal a fait la démonstration, à de nombreuses reprises, de son indépendance, comme lorsqu'il décide de suspendre la réforme de l'assurance-chômage, en 2021. Ce qui lui vaut alors d'être comparé par Emmanuel Macron à un « tribunal de province » qui ne serait « pas au niveau », selon des propos rapportés par Le Canard enchaîné.

Face à l'incertitude juridique, le premier ministre, Sébastien Lecornu, renonce aux ordonnances, recourant à la loi spéciale et à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour faire adopter, au début de 2026, le budget de l'Etat. Mais sans jurisprudence, le débat n'est pas tranché, et pourrait se poser de nouveau pour le dernier exercice budgétaire du quadriennat.

Le départ spectaculaire d'Aurélie Bretonneau montre cependant que le différend n'a jamais été aplani et réactive la suspicion à l'égard de Richard Ferrand, alimentée par sa proximité avec le chef de l'Etat. Emmanuel Macron n'évoquait-il pas, le 5 septembre 2025, en remettant les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à ce soutien de la première heure, « cette fidélité qui [les] lie », « par-delà les institutions ? » Les conditions de la nomination de l'ancien secrétaire général d'En marche ! à la tête du Conseil constitutionnel, validée par le Parlement à une voix près et grâce à l'abstention du RN, ont fragilisé son assise.

« C'est quand même un problème d'avoir nommé à la tête de la plus haute instance constitutionnelle de notre pays l'homme d'un clan », a tancé l'éurodéputé écologiste David Cormand sur X. « Le chef de l'Etat n'intervient pas davantage que ce que prévoit la Constitution, c'est-à-dire, périodi-

quement, pour la nomination des membres. C'est précisément la garantie de l'indépendance de l'institution », défend l'entourage d'Emmanuel Macron.

Débuts sans accroc

Le fantasme d'un organe sans influence de l'exécutif, prompt à évincer une juriste au parcours exemplaire, se propage pourtant.

Le Conseil constitutionnel veut couper court au soupçon d'accointance avec l'exécutif dans ce

débat juridique, réutant que le contrôle des ordonnances soit à l'origine du départ de la secrétaire générale, et ne veut y voir qu'un désaccord managérial. « Aucun débat juridique – qui se tient uniquement parmi les membres du collège – n'a fondé son intention » de quitter l'institution, défend une source proche du Conseil constitutionnel, mais « seulement le constat que l'organisation interne des travaux du Conseil constitutionnel était largement perfectible ».

Les débuts du tandem Ferrand-Bretonneau se sont pourtant déroulés sans accroc. Au premier l'incamation de la fonction délibérative, à la seconde la gestion administrative, dont le service juridique, qui fournit l'expertise et la jurisprudence, nécessaires au fondement des décisions des juges.

Aurélie Bretonneau, confrontée au niveau juridique inégal des membres du Conseil, aurait-elle orienté trop fortement les débats du collège ? « Il ne serait ni conforme aux textes ni à l'éthique qu'un secrétaire général cherche à imposer ou à influencer sur une décision, ni de le faire savoir, ce qui ne s'est d'ailleurs jamais produit », énonce la même source proche du Conseil constitutionnel.

Contrairement à son prédécesseur Laurent Fabius, Richard Ferrand s'est investi dans la gestion des ressources humaines, mettant fin ou prolongeant lui-même les contrats des agents de l'institution. Une démarche usuelle dans les cabinets ministériels, mais qui détone au sein de la haute juridiction.

L'ex-président de l'Assemblée nationale, qui « souhaite faire progresser l'organisation interne », s'est entouré de collaborateurs venus du monde politique. L'ancien militant socialiste Meziane Rezki, l'un de ses fidèles depuis 2017, est chef de cabinet. Marion Burlot, ancienne cheffe du service de presse de l'Elysee (2017-2018), a été nommée cheffe des services extérieurs et de la communication. Une fonction jusqu'ici remplie par une magistrate.

Désormais, il revient au président du Conseil constitutionnel de proposer au président de la République une nouvelle personnalité pour occuper le poste de secrétaire général, vacant pour la première fois depuis 1959. Alors qu'il est de tradition que le secrétaire général soit issu des rangs du Conseil d'Etat (à l'exception de Bernard Poulain, magistrat judi-

ciaire, de 1983 à 1986), Richard Ferrand envisagerait de rompre avec cet usage. L'idée de deux secrétaires généraux, l'un dévoué à la gestion administrative, l'autre à l'expertise juridique, serait sur la table. Une façon de limiter la concentration des pouvoirs dans les mains du secrétaire général.

Au Conseil d'Etat, la perspective de perdre cette chasse gardée ravive les critiques à l'égard du pouvoir macroniste, accusé de mettre en péril la continuité de l'Etat et d'affaiblir les contre-pouvoirs. Un sujet évoqué jeudi 2 avril lors de la réunion du bureau de l'institution, autour de son vice-président, Didier-Roland Tabuteau.

Le Palais-Royal reste d'autant plus sur le qui-vive qu'Emmanuel Macron doit prochainement désigner le successeur de Didier-Roland Tabuteau, atteint par la limite d'âge le 20 mai. Le préfet de la région Ile-de-France, Marc Guillaume, ex-secrétaire général du gouvernement sous Edouard Philippe, est présent. Autant de luttes d'influence à l'approche de 2027, dans un contexte politique où la défense de l'Etat de droit n'est plus une évidence. ■

MARIAMA DARAME ET NATHALIE SEGUAINE

TRANSFORMEZ VOS IMPÔTS EN APPARTEMENT NEUF. C'EST PLUS JOLI À REGARDER.

DEVENIR BAILLEUR PRIVÉ, FAUT PAS S'EN PRIVER.



Un nouveau statut pour investir dans un appartement à louer, avec une réduction d'impôt conçue pour durer.

Plus d'infos sur fplfrance.fr/dispositif-jeanbrun

Investir peut présenter des risques de perte en capital
Fédération des Promoteurs Immobiliers de France, 106 rue de l'Université, 75007 Paris.
Dispositif loi de finances 2025 : acquisition d'un logement collectif neuf, loué nu à titre de résidence principale pendant 9 ans minimum, dans le respect de plafonds de ressources et de loyers. Conditions et modalités prévues par les textes en vigueur.



Le fantôme d'un organe sous influence de l'exécutif se propage

Trois policiers renvoyés devant le tribunal après des violences à Noisiel

Venus en soutien de collègues visés par des mortiers d'artifice, ils ont décrit, lors de leurs auditions, des conditions d'intervention « apocalyptiques »

Je ne souhaite pas revoir cette séquence. » Ce matin d'avril, dans les locaux de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) où elle vient d'être placée en garde à vue, Tiffany M. connaît déjà la vidéo que lui présente l'enquêteur – avec « la fonction zoom au cas où vous n'avez pas la même chose », précise-t-il. La même scène se joue dans trois autres bureaux adjacents, où sont aussi entendus ses trois collègues de la brigade anticriminalité (BAC) de nuit de Noisiel (Seine-et-Marne).

Les vidéos amateurs qui leur sont présentées, largement diffusées sur les réseaux sociaux, montrent l'intervention de ces quatre policiers, le 16 mars au soir, dans le centre de Noisiel. On y voit deux personnes essayer des coups au sol, dont l'une après avoir été visée par un tir de lanceur de balles de défense (LBD). Flavel, 35 ans, qui préfère utiliser son nom d'artiste et dont *Le Monde* avait recueilli le témoignage, et Dylan (le prénom a été changé), 15 ans, avaient porté plainte dans la foulée pour ces violences.

Ces gardes à vue ont constitué le point final d'une enquête express, menée par le procureur de la République de Meaux (Seine-et-Marne), Jean-Baptiste Bladier, à laquelle l'IGPN a consacré des moyens notables. Durant leurs auditions, dont *Le Monde* a pris connaissance, les agents ont tenté d'expliquer les circonstances de leur intervention, sans toutefois convaincre. Le magistrat a renvoyé trois policiers devant le tribunal correctionnel en septembre et les a placés sous contrôle judiciaire.

« Vous voulez jouer ? »

Le gardien de la paix Kevin B., 33 ans, se voit reprocher les coups portés à Flavel, à qui quatre jours d'incapacité totale de travail (ITT) ont été délivrés. Poursuivi pour violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique avec arme, le policier, arrivé à la BAC en décembre 2025, est interdit d'exercer son métier sur la voie publique jusqu'au procès. Le chef de l'équipe, Christophe C., 40 ans, et Damien M., 41 ans, sont, eux, poursuivis pour violences volontaires en réunion

ayant entraîné plus de huit jours d'ITT, pour les coups portés à Dylan – il s'est vu reconnaître dix jours d'ITT. Ils sont provisoirement interdits de détenir une arme. Tiffany M. a, elle, bénéficié d'un classement.

Le 16 mars au soir, l'équipe est appelée à l'aide par des policiers municipaux. Ces derniers sont coincés dans leurs locaux, qui font l'objet de tirs de feu d'artifice, tandis qu'une poubelle enflammée est poussée contre le bâtiment. Les quatre policiers partent à toute vitesse leur porter secours, en appelant du renfort. Damien M. conduit à tombeau ouvert et frôle l'accident. Arrivé à proximité, l'équipe gère mal son approche et « se fait surprendre », selon Christophe C. Il se retrouve au milieu de la vingtaine de personnes qui s'en prend au poste, qui vivent alors la voiture de police avec leurs feux d'artifice. Le chef de bord ouvre sa fenêtre et tire avec son LBD, avant de jeter une grenade de désencerclement, puis une grenade lacrymogène MF7.

Les policiers se garent finalement 200 mètres plus loin, avec

l'idée de revenir à pied. Contrairement à leurs premières déclarations, l'IGPN ne constate à ce moment « aucun tir de mortiers ou de projectiles dans leur direction », mais relève « des insultes proférées par un fonctionnaire de police qui semblait être le brigadier-chef [Christophe C.] ("Vous voulez jouer? On va vous enguler!") ». En audition, le policier a assuré « regretter ces mots », expliquant : « Je voulais leur faire peur, le but n'était pas d'être agressif. »

Quelques secondes après, Christophe C. voit Dylan et lui intime l'ordre de s'arrêter, avant de tirer une cartouche de LBD. Le mineur, touché à l'aisselle, tombe contre un rideau métallique. Le brigadier-chef court vers lui et lui assène un coup de pied, rapidement imité par Damien M. Pour justifier son tir, le chef de bord maintient en audition : « Il est cogalé, il court sous le porche, et il est porteur d'un mortier (...), il force en direction de mes collègues (...), il va pour leur tirer dessus. »

Dans leur enquête, menée en parallèle de celle de l'IGPN, les policiers du commissariat de Noisiel estiment avoir reconnu Dylan sur des images de vidéosurveillance, en train de tirer vers le poste de police municipale avec un feu d'artifice – le conteste être la personne identifiée. Mais 150 mètres plus loin, au moment où le brigadier-chef Christophe C. tire sur l'adolescent, rien ne confirme, selon l'IGPN, qu'il avait un mortier dans les mains. Aucune trace de ce feu d'artifice sur les images de vidéosurveillance ni sur celles de caméras de rue tournées après l'interpellation.

« C'est qui peut paraître surprenant, c'est que vous avez une grosse antenne sur le terrain, lance l'acquéreur de l'IGPN à Damien M. comment se fait-il que personne

Face aux incohérences relevées par l'IGPN, l'un des agents est poursuivi pour faux en écriture publique

n'ait pensé à récupérer l'objet avec lequel cet individu vous avait menacé? » « C'est une erreur », reconnaît le brigadier-chef. Car les fonctionnaires invoquent également ce « mortier » pour justifier leurs coups de pied, portés pour écarter l'arme, selon eux, mais recensés dans la « bouche », selon Dylan. Pendant ce temps, Kevin B. voit un groupe de trois personnes, parmi lesquelles Flavel. Il explique leur demander « fermement de partir », mais « il y en a un qui ne souhaite pas mobiliser ». Il a alors les deux mains prises, l'une par un sac de grenades, l'autre par une grenade déjà dégonflée – il n'est pourtant pas habilité à utiliser ces armes, mais assure n'avoir pas prévu de l'utiliser lui-même, et d'avoir dégonflé pour sa collègue habilitée, Tiffany M., « pour gagner du temps ».

Il assure alors avoir « poussé avec le pied [Flavel] pour l'incliner à quitter la route ». Selon lui, Flavel se retourne alors et « [lui] met tout de suite un coup de poing au visage ». Après une brève course, et emporté par son « élan », le policier affirme avoir chuté au sol avec Flavel. La grenade dégonflée explose et libère ses paquets lacrymogènes incandescentes. « Moi j'ai la main brûlée et j'essaie d'écarter les plots », assure le fonctionnaire, selon qui Flavel se « raidit » et résiste.

L'IGPN voit les vidéos autrement, et estime que « le premier à porter des coups n'était autre que le gardien de la paix [Kevin B.] », Flavel « tenant seulement au départ de parler les coups ». Au sol, il « semblait inconscient, ne se débattait pas et ne résistait pas à son interpellation ». La « police des policiers » maintient également qu'à ce moment, malgré les dénégations du policier, ce dernier porte des coups de poing sur Flavel.

« Aucune mauvaise intention »
Face aux nombreuses incohérences relevées par l'IGPN, le procureur a également décidé de poursuivre Damien M. pour faux en écriture publique. Le brigadier-chef est l'auteur du procès-verbal d'interpellation rédigé après les faits, dont le magistrat estime qu'il constitue « une description inexacte des faits relatés (...), imputant faussement des faits délicieux à certaines personnes ». Le policier a, quant à lui, assuré au procureur : « Il n'y avait aucune mauvaise intention de ma part lorsque j'ai rédigé le PV, c'était des conditions apocalyptiques. »

« On déplore souvent la lenteur des investigations dans les affaires de violences policières, mais concernant cette affaire, nous avons le sentiment que nos demandes ont été entendues, s'est réjoui l'avocat de Flavel, Pierre Brunisso. L'IGPN et le parquet semblent avoir pris la mesure de la gravité des faits », Maëllis Loisel, avocate de Dylan, lance également « une très bonne nouvelle » et « attend de l'audience que ces fonctionnaires soient sanctionnés à la hauteur des violences qu'ils ont pu commettre sur un mineur ». Laurent-François Liénard, qui défend les trois fonctionnaires, n'a pas répondu à nos sollicitations. ■

ARTHUR CARPENTIER

Corse: deux hommes devant la justice après des incendies mafieux

Dans la nuit du 6 au 7 décembre 2022, plusieurs feux avaient visés des intérêts des proches du président de l'exécutif, Gilles Simeoni

AJACCIO - correspondant

Le pied de biche, le jerrican d'essence et l'allumette sont aussi des armes des mafieux corse. Deux hommes sont jugés, les 7 et 8 avril, devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio pour des incendies volontaires, en décembre 2022, en lien avec l'entourage familial et politique du président de l'exécutif, l'autonome Gilles Simeoni. Kevin Orneo, 29 ans, en délit de complicité, a été trois fois condamné, et Mourad Amar, 30 ans, sous contrôle judiciaire et dont le casier est vierge, comparaissent notamment pour « destruction par moyen dangereux en bande organisée », « dégradations volontaires » et « transport de substances ou produits incendiaires ou explosifs ».

L'accusation s'arrime sur des caméras de vidéosurveillance qui retransmettent de Corte (Haute-Corse) jusqu'à 60 kilomètres au sud, à Sarrula-Carpolino (Corse-du-Sud), en périphérie d'Ajaccio, le road trip de deux hommes portant une veste à capuche, roulant dans une voiture volée, une C3 blanche aux rétroviseurs chromés, dans la nuit du 5 au 6 décembre 2022. Trois établissements sont atteints avec les mêmes méthodes.

Selon l'instruction, les premiers cibles, aux alentours de 2 h 40, à Corte, sont Le 24, un restaurant, et le Bama, un club de nuit, dont le cogérant est Marc Andria Simeoni, fils du président de l'exécutif Gilles Simeoni. Vers 4 h 20, à Baleone, ce sont huit véhicules du garage Mercedes qui brûlent ; le propriétaire de la concession est Jean-André Minicomi, conseiller municipal nationaliste d'opposition à Ajaccio, allié politique et ami de Gilles Si-

meoni. La voiture C3 suspecte est incendiée à son tour. Le lendemain, dans la nuit, une Renault Scénic, elle aussi dérobée et utilisée pour couvrir la fuite des auteurs, subit le même sort. Mais en mettant le feu à une voiture de la concession, l'un des incendiaires a subi un retour de flamme au visage et à la main. Notant « l'évidente connectivité procédurale entre ces faits », les enquêteurs fouillent les hôpitaux, les pharmacies à la recherche d'un blessé par brûlure, alertent commissariats et casernes.

Climat pesant

Enfin, le 17 décembre 2022, à l'occasion d'un contrôle routier à Propriano (Corse-du-Sud), un genévrier remarque deux marques rouges en cicatrisation sur le front de Kevin Orneo, qui avait oublié de boucher sa cicatrice. La téléphonie relie par la suite ce dernier à Mourad Amar. Tous deux sont mis en examen le 9 juillet 2023, sans que l'enquête n'établisse clairement un mobile ou un commanditaire dans cette affaire où pointe l'emprise de la mafia corse.

« Personne ne me tort le bras », avait prévenu Gilles Simeoni à la mi-novembre 2022, lors du débat contre les dérivés mafieux à l'Assemblée de Corse. Trois semaines plus tard, début janvier 2023, dans son discours de vœux, il reconnaissait cette fois des « menaces », sans citer l'incendie du restaurant de son fils. Suprême des enquêteurs, il avait admis que sa fonction « [l]'expose par nature à des pressions », tout en avouant « ignorer la motivation des auteurs ».

Ce climat pesant est le quotidien de son ami politique, Jean-André Minicomi, depuis son entrée sur la

scène publique. Ce chef d'entreprise est aussi un démissionnaire. En mars 2017, de la présidence de la chambre de commerce de Corse-du-Sud après deux ans de mandat en dénonçant déjà des « pressions ». Après l'annonce de sa candidature à la mairie d'Ajaccio, en 2020, ses garages avaient été incendiés ou visés par des tentatives. Le collectif Maffia no, a vita iè (« non à la mafia, oui à la vie ») avait été créé. « C'est fini, la mafia n'a plus trop d'ampoules à infiltrer dans le camp politique », déplorait-il, en 2022, dans une écoute téléphonique.

Sur cette affaire des incendies plane aussi l'ombre mafieuse de Yassine Akhazane, chef de la « première équipe du banditisme insulaire construite autour d'individus issus de la communauté maghrébine et de gens du voyage » et « tournée vers le trafic de stupéfiants », selon le dernier rapport du service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique sur la criminalité organisée, qui le connecte à la bande criminelle du Petit Bar et à la DZ Mafia. Yassine Akhazane, détenu actuellement, n'a pas été entendu lors de l'instruction, mais il est le beau-frère de Kevin Orneo, cité dans le rapport comme un membre de l'équipe mafieuse. Mourad Amar, domicilié à Nîmes, a un temps été logé chez lui, à Propriano. M^e Charlotte Cesari, conseil de Mourad Amar, fait état avant l'audience de l'« innocence de [son client] ». Kevin Orneo, en état de récidive légale, encourt vingt ans d'emprisonnement, mais son avocat, M^e Jean-François Vesperini, martèle qu'il est « étranger aux faits qui lui sont reprochés ». ■

PAUL ORTOLI

Le Monde

À la croisée des mots



© Lotte Lavarin

Pour les passionnés de mots croisés, *Le Monde* a réuni 100 grilles de Philippe Dupuis. Amusez-vous de ses définitions espiègles et de ses astuces lexicales.

Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique - 7,50 € - 124 pages.

L'itiméraire d'Ismaël Gamaev, islamiste repent

Condamné après l'assassinat de Samuel Paty, l'étudiant tchétchène raconte son parcours de déradicalisation

Cela ne saute pas tout de suite aux yeux, mais Ismaël Gamaev a fait un effort de sobriété pour nous accueillir à la descente du train. Il porte d'épaisses bottines en cuir à boucles métalliques de style gothique, dont les plateformes le rehaussent d'une quinzaine de centimètres, un jean noir bootcut très évasé et un tee-shirt sur lequel un dragon chinois navigue entre des sinogrammes, barré d'une phrase en anglais: « *Ignorance is bliss* » (« l'ignorance est salvatrice »).

En nous rejoignant sur le parvis de la gare d'une ville de l'est de la France, dont il préfère taire le nom, ce jeune Tchétchène de 24 ans confesse n'avoir qu'une obsession: passer inaperçu, autant que faire se peut. Il sait que son nom apparaîtra dans son portrait, que son histoire sera contée, mais il est terrifié à l'idée que ses amis le reconnaissent sur les photos. Il a tellement « honte », dit-il, de son passé.

Il a donc enfilé des vêtements qu'il porte rarement, plus discrets que les tenues que nous découvri- rons plus tard dans la penderie de sa chambre d'étudiant, un bric-à-brac de références punk rock ou tirées de l'univers manga: un bonnet turquoise kawaii à oreilles de lapin, un chandail à mailles ajourées pour un effet de transparence optimal... Sa garde-robe et ses posters muraux, où se côtoient une affiche du rappeur Playboi Carti et un autoportrait de la peintre Frida Kahlo – dont l'art était « un ruban autour d'une bombe », disait le poète et écrivain André Breton –, donnent à voir le puzzle identitaire qu'il a recom- posé depuis sa sortie de prison.

Ismaël Gamaev se décrit comme « un fan de mode » et de « rock alternatif ». Il n'y a pas si longtemps, il était islamiste. Lui n'a jamais voulu poser de bombes en France, précise-t-il. Mais il parlait beau- coup de djihad dans un groupe Snapchat avec un autre jeune Tchétchène comme lui: Abdoul- lakh Anzorov, l'assassin de Samuel Paty. Et c'est dans ce groupe qu'Anzorov avait publié la photo de sa tête décapitée du professeur juste après l'attentat, le 16 octo- bre 2020. Sur le coup, Ismaël Gamaev avait cru à une « blague ». Il avait écrit: « C'est toi le truc sur la photo wesh? C'est une vraie tête? »

Choc carcéral

Une dangereuse amitié virtuelle lui a valu d'être condamné pour terrorisme à cinq ans de prison, dont la moitié avec sursis, le 20 décembre 2024, lors du pre- mier procès de l'assassinat de Samuel Paty. À la différence d'autres accusés, réfugiés en février, il n'avait pas fait appel. Sa peine couvrant ses trente mois de dé- tention provisoire, le jeune homme était ressorti libre de ce procès, marqué à vie par le sceau de sa condamnation: « associa- tion de malfaiteurs terroriste ». La Justice a certes reconnu qu'il n'était pas au courant du projet d'attentat d'Anzorov, mais elle a jugé que, par leurs conversations en ligne, Ismaël Gamaev l'avait conforté dans sa radicalisation.

Depuis le verdict, le jeune homme tente de reprendre à la vie et de comprendre qui il est vraiment. À le regarder, à l'écouter surtout, Ismaël Gamaev n'est « plus radicalisé ». Il l'a été durant quelques mois, à l'âge de 18 ans, entre l'été et l'automne 2020, période durant laquelle il a fait la connaissance de l'assassin de Samuel Paty. Quand il a compris l'acte monstrueux commis par Anzorov, il s'est mis à « trembler », se souvient-il, mais lui a encore fallu quelque temps pour « condamner » celui qu'il considérait alors comme un « frère ».

Le choc carcéral l'a brutalement sorti de sa torpeur djihadiste, au

point qu'il se décrit aujourd'hui comme « athée ». « C'est en prison que s'est ouverte la voie de ma déradicalisation », raconte-t-il. En cel- lule vingt-quatre heures sur vingt- quatre, avec rien à faire, sans télé- phone, on se retrouve avec soi- même... J'ai commencé à suivre avec un psychologue pour com- prendre ce qui était dans ma tête. J'ai remis tous les schémas de ma vie en question, je ne l'avais jamais fait avant. »

Sa radicalisation « éclair » et « éphémère », selon les mots du psychiatre qui l'a expertisé en pri- son, et sa déradicalisation tout aussi rapide, constatée par tous les intervenants qui l'ont rencon- tré en détention, est un phéno- mène rare. Elle raconte comment l'idéologie djihadiste peut, chez certains jeunes gens fragiles, constituer un vernis identitaire

En 2020, Ismaël Gamaev était islamiste et parlait de djihad sur Snapchat avec Abdoullakh Anzorov, l'assassin de Samuel Paty

transitoire, un sentiment d'ap- partenance destiné à combler un vide. « Je me créais une esthétique tchétchène, comme aujourd'hui avec la mode », résume-t-il.

Cette analyse a été confirmée par les professionnels qui l'ont ob- servé pendant deux mois en quar- tier d'évaluation de la radicalisa- tion, en 2022. « Peu sûr de lui », en « recherche identitaire », Ismaël Gamaev a « survivé » les réseaux sociaux dans « un besoin d'appar- tenance » en se rapprochant de groupes « partageant des codes communs: la musique, la mode, puis la communauté tchétchène », qui l'a conduit sur le chemin de la radicalisation, écrivent-ils. Mais le rapport conclut qu'« aucun élé- ment laissait supposer un extré- misme idéologique ni être ob- servé » durant sa détention et qu'il semble même ne pas avoir de « pratique religieuse soutenue ».

Né à Grozny, Ismaël Gamaev est arrivé en France avec parents à l'âge de 1 an, sous le statut de réfugié. Elevé dans une famille mo- deste et conservatrice, il a très tôt été confronté à des injonctions contradictoires, tiraillé entre les rappels à la tradition de sa com- munauté d'origine et ses aspira- tions françaises à une plus grande liberté. À cette époque, et si l'inté- resse, déjà, à la mode, au rap, à la musique électro. Il sort, il boit, il fume. Les tensions entre les « be- soins » de ce jeune homme doux et sensible et la tradition tchét- chène, qui cultive la religiosité et la virilité comme valeurs cardina- les, deviennent vite insupporta- bles. Sa mère l'incite sans cesse à prier, ce qu'il rechigne à faire. Son père aimerait qu'il pratique des sports de combat, mais avec son 1,69 mètre et ses airs délicats, Ismaël a d'autres envies. « Je ne pou- vais pas m'habiller comme je vou- lais. Un jour, un Tchétchène, dans la rue, m'a dit que je m'habillais comme un pédé. J'avais 16 ans... »

Un profond sentiment de culpabilité l'envahit peu à peu. « J'avais tout le temps peur, honte. J'avais d'être tchétchène, car je n'arrivais

pas à m'identifier à eux. Mes pa- rents ne m'ont jamais enseigné l'esprit critique, ça a joué sur mon libre arbitre et je ne remettais pas en cause leur mode de vie. Alors je me cachais, sans réfléchir... »

Au printemps 2020, alors qu'il est en plein doute, survient le premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, une période durant la- quelle nombre d'adolescents, cloîtrés dans leur chambre, ab- sorbés par leurs écrans, se sont ra- dicalisés en ligne.

Enfermé chez lui, Ismaël tombe en « dépression » et passe « douze heures par jour » sur son télé- phone. Quelques mois plus tard, en juin, un événement va lui of- frir l'occasion de résoudre son conflit intérieur: des affronte- ments communautaires à Dijon entre des Tchétchènes et des de- cateurs maghrébins. « Ça a été un basculement, je me suis accroché à mon identité tchétchène. L'histoire et la tradition tchétchène ont res-urgi, à ce moment-là. J'ai com- mencé à ajouter plein de Tchétché- nes sur les réseaux sociaux. Dans le lo, il y avait des rigoristes... »

Il s'intéresse aux guerres de Tchétchénie, à l'oppression russe, au djihad, visionne des vi- déos de civils bombardés qui créent chez lui un sentiment de « révolte ». Insensiblement, Is- maël Gamaev commence à se ra- dicaliser, presque sans s'en aperce- voir. « Moi, je n'étais pas là pour la violence, assure-t-il. Mais, sur les réseaux sociaux, il n'y a per- sonne pour apaiser, apporter de la nuance. Et je me sentais tellement mal. J'avais honte d'être un immi- gré. Je me suis donc créé une identi- té à l'opposé de l'Occident, et je voulais partir loin, faire le djihad en Tchétchénie. »

La radicalisation d'Ismaël Gamaev illustre un phénomène qu'Anne-Clémentine Larroque, ancienne assistante spécialisée au pôle de l'instruction antiterroriste au tribunal judiciaire de Paris, a décrit dans un de ses livres, *Le Trou identitaire* (PUF, 2021). « C'est l'idée qu'au travers de la radicalisation se joue un double mouvement, expli- que-t-elle. Le réajustement par le bas d'une histoire mémorielle trou- matique faisant écho à l'histoire personnelle de l'individu, enclin à recevoir, cette fois par le haut, des narratifs djihadistes et absoute qui compense la souillure ressentie d'oublier sa culture d'origine. »

Arrêté d'expulsion

Ismaël Gamaev plonge à corps perdu dans le trou de son identité de guerrier tchétchène fantas- mique. « J'avais l'impression d'être meilleur que moi, mais j'étais hy- percritique, car j'étais trop feignant pour faire la prière. C'était la pire pé- riode de ma vie. Je n'étais plus de musicien, je ne sortais plus. Plus rien ne me stimulait. »

Ce sentiment d'être « meilleur qu'eux », après la double « honte » d'avoir été un mauvais Tchétché- nien et un Français « différent », fait écho au concept de « *surmu- sulman* » forgé par le psychana- lyste Fethi Benslama (*Un furieux levé de sacrifice*, Seuil, 2016). Il y décrivait comment la culpabilité de vivre et de désirer, prise dans des craintes collectives de devenir un autre, un « Occidenté », était dé- passée dans le processus de ra- dicalisation par une promesse de ré- demption, l'espoir de devenir un musulman plus pur que les autres.

À sa sortie de prison sous con- trôle judiciaire, le 11^{er} juin 2023, le

Lors du premier confinement, enfermé chez lui, il tombe en « dépression » et passe « douze heures par jour » sur son téléphone

djihadiste repent est un garçon neuf réintégré. Mais il lui faut désormais combler le vide laissé par l'armure qu'il a déposée. « Quand je me suis déradicalisé, je me suis demandé ce que j'allais mettre à la place. Je me suis dit: "Je fais ce que je veux, j'aime la mode, personne n'a à me dire quoi faire." Il s'inscrit à la fac, s'habille de façon « extravagante » et se rend, pour la première fois de sa vie, à un festival de rock. Il découvre le punk, le pogo. Une révélation: « On se défile ». Un sentiment nouveau de liberté l'envahit.

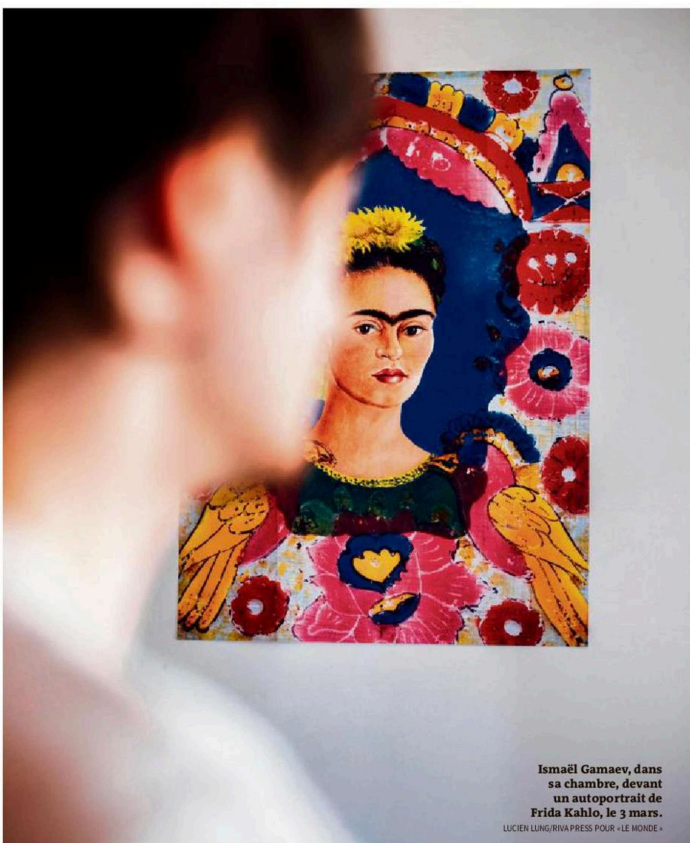
Il se prend de passion pour le shoegaze, un sous-genre du rock alternatif décrit par *Les Inrocks* comme « protéiforme et nébu- leux », empreint d'une « certaine fragilité » et en « perpétuelle quête mélodique ». Une description qui dépeint assez justement, tout comme le patchwork incertain de sa garde-robe, la fébrile quête de ses identités multiples.

Mais le jeune homme n'est pas encore tout à fait libre. Il a perdu son statut de réfugié en 2022 et son sursis probatoire court tou- jours. Il est surtout visé par un ar- rêté d'expulsion, au motif qu'il re- présenterait une « menace grave et actuelle » pour l'ordre public. La Justice n'avait pourtant pas fait grand utile, lors de sa condamnation, d'ordonner son interdiction du territoire, prévue de droit pour les faits de terrorisme. Et la commis- sion départementale d'expulsion des étrangers, saisie par le ministè- re de l'Intérieur, a, elle aussi, es- timé, dans un avis consultatif en octobre 2025, qu'il ne devait pas être expulsé, car il ne représenterait pas de « menace grave et actuelle ».

Le ministre de l'Intérieur n'a pas suivi cet avis consultatif et a pris un arrêté d'expulsion exécutoire, le 6 février 2026. Ismaël Gamaev a aussitôt été assigné à ré- sidence, entre 2 heures et 7 heures, dans l'attente de son expulsion vers la Russie. Fin les festivals de rock. « Le ministre pense que je dissimule, mais personne ne peut jouer un rôle comme ça pendant cinq ans, se désespère le jeune homme. Une personne radicalisée avec mon mode de vie deviendrait folle au bout de deux jours ! »

Afin d'empêcher son éloigne- ment, qui pouvait intervenir à tout moment, ses avocats, Michaël Bendavid, Camilla Quendolo et Nicolas De Sa-Pallix, ont déposé une requête en référé-expulsion contre cet arrêté d'expulsion et son assignation à résidence, en fai- sant valoir que leur client ne repré- senterait pas de menace et qu'il se- rait « exposé à des persécutions » s'il était renvoyé en Russie.

Le 11 mars, le tribunal adminis- tratif de Paris a suspendu la déci- sion du ministère, jugeant que « la menace grave et actuelle n'était pas établie », que sa « déradicalisation » avait été constatée par plusieurs professionnels et qu'il existait un « doute sérieux » sur la légitimité de son expulsion. Son assignation à résidence a été levée le jour même. Ismaël Gamaev a accueilli cette décision comme une deuxième libération. Il attend désormais, fébrilement, la décision sur le fond du tribunal administratif, qui pourrait prendre plusieurs mois. « Je n'ai rien à voir avec les gens de l'éta-b, dit-il. Si je suis renvoyé en Tchétchénie, je perds tout, ma vie, mon école... »



Ismaël Gamaev, dans sa chambre, devant un autoportrait de Frida Kahlo, le 3 mars.

LUCIEN RING/RUNGA PRESS POUR « LE MONDE »

Asie, Europe... le grand retour du charbon

Le choc énergétique lié à la guerre au Moyen-Orient dope le recours à ce combustible très polluant

La guerre au Moyen-Orient a bouleversé les marchés du pétrole et du gaz. Elle risque en même temps d'acter le retour en grâce du plus polluant des combustibles fossiles, le charbon. Une énergie perçue comme une solution de secours relativement bon marché et facilement accessible dans les pays menacés par un tarissement des livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance du golfe Arabo-Persique. « C'est l'année du charbon. Il va revenir partout », prédit Anne-Sophie Corbeau, chercheuse au Center on Global Energy Policy de l'université Columbia, à New York. La tendance est déjà nette en Asie. Principale cliente du gaz du Qatar, la région s'inquiète d'une rupture des approvisionnements alors que plus aucune cargaison n'a franchi le détroit d'Ormuz depuis le début du conflit. Selon des données compilées par l'agence Bloomberg, les importations asiatiques de GNL ont enregistré en mars leur plus forte baisse (- 8,6 %) depuis plus de trois ans. « L'Asie n'a pas le choix, elle doit diminuer sa demande de gaz », estime M^{me} Corbeau.

Pour éviter la panne électrique, de plus en plus de pays en appellent donc au charbon. Une énergie qui représente déjà plus de 50 % de la production d'électricité sur ce continent confronté à des besoins énergétiques massifs. Mais alors que de nombreux pays travaillaient à un calendrier de sortie, dans le cadre de plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la priorité est désormais « d'assurer la sécurité énergétique immédiate », résume Alicia Garcia Herrero, cheffe économiste de la banque Natixis pour l'Asie-Pacifique.

Une ressource locale

Un sentiment d'urgence qui se fait particulièrement sentir en Inde, à l'approche de l'été. La hausse des températures fait grimper en flèche la demande de courant. Pour passer le pic, les centrales ont ordonné, le 23 mars, à l'immense centrale à charbon de Tata Power située à Mundra, dans le Gujarat, et à l'arrêt depuis plusieurs mois de fonctionner à pleine capacité, soit 4 gigawatts (GW), jusqu'en juin. La Thaïlande se prépare aussi à relancer deux centrales, mises hors service en 2025. Tandis qu'en Chine, la consommation bondit, comme en témoignent la diminution rapide des stocks dans les régions industrielles du sud de ce pays



Mine de charbon à ciel ouvert de Bharat Coking Coal Limited, à Dhanbad (Jharkhand, Inde), le 5 avril. YOU SUF SARFARAZ/ANADOLU VA AFP

qui extrait et brûle plus de la moitié du charbon mondial.

Au Japon, comme en Corée du Sud, les règles limitant la quantité d'électricité produite à partir du combustible sont en train d'être assouplies. L'exemple sud-coréen est « révélateur », juge Anthony Knutson, responsable de la recherche sur le charbon au sein du cabinet américain Wood Mackenzie. Séoul avait intégré, en 2025, la Powering Past Coal Alliance, une coalition internationale visant à accélérer l'abandon du charbon au profit d'énergies plus propres. « Lorsque même des nations très engagées sur le plan climatique font marche arrière, cela montre à quel point les centrales à charbon sont valorisées comme des actifs stratégiques », analyse l'expert.

Pour de nombreux pays asiatiques, le combustible apparaît comme la composante la plus « sûre » du mix énergétique. Car la ressource est le plus souvent dis-

Au Japon, comme en Corée du Sud, les règles limitant la quantité d'électricité produite à partir du combustible sont en train d'être assouplies

ponible localement, ou achetée à de grands producteurs régionaux comme l'Indonésie ou l'Australie. Elle peut aussi être stockée, là où les gazoducs ou les terminaux de GNL dépendent de flux continus. Des

avantages difficiles à ignorer dans une région confrontée à sa deuxième crise énergétique en quatre ans : en 2022, le choc provoqué par le conflit entre la Russie et l'Ukraine avait déjà gravement perturbé ses approvisionnements gaziers.

Même en Europe, une envolée des prix du gaz – et donc de l'électricité – pourrait compliquer l'adieu au charbon, pourtant bien entamé. En Italie, un pays très dépendant du gaz qatari, le Parlement a approuvé, le 31 mars, le report de dix ans – à 2038 – de la fermeture des quatre dernières centrales électriques au charbon, dont deux sont déjà à l'arrêt. L'Allemagne envisage aussi de revoir son calendrier de sortie et d'augmenter l'utilisation des capacités existantes.

« En Europe, toute prolongation d'activité ou réactivation serait probablement une mesure de court terme plutôt qu'un virage

stratégique », estime cependant M. Knutson, qui table davantage sur une accélération des technologies bas-carbone.

« Un détour, pas un demi-tour »

Il reste à évaluer dans quelle mesure les effets de la crise vont compromettre à long terme le déclin programmé de cette source d'énergie, principale contributrice au réchauffement climatique. Sa part dans la génération d'électricité au niveau mondial est tombée à 34 % en 2025, son plus bas niveau historique. Selon les dernières projections de l'Agence internationale de l'énergie, publiées en décembre 2025, la demande de charbon devait commencer à baisser d'ici à la fin de la décennie.

Un horizon qui paraît désormais compromis. « Le conflit au Moyen-Orient constitue un détour, pas un demi-tour : le déclin du charbon est retardé, mais pas remis en cause »,

insiste M. Knutson, en rappelant que les énergies renouvelables restent la source de nouvelle production d'électricité la moins coûteuse dans la plupart des marchés. Comme en Chine, où elles continuent à se déployer à un rythme record. Au Vietnam, le conglomérat Vingroup a demandé fin mars au gouvernement de pouvoir remplacer son projet de construction d'une importante centrale électrique au GNL par un projet combinant solaire, éolien et stockage par batteries.

« Le rebond du charbon est économiquement avantageux pour l'instant en raison de la flambée des prix du GNL, mais il permet juste de gagner du temps », estime aussi M^{me} Garcia Herrero. Malgré l'urgence, les pays réfléchiront à deux fois avant d'investir massivement dans des installations susceptibles de devenir obsolètes ou non rentables d'ici cinq à dix ans. ■

MARIE DE VERGÈS

Les superprofits pétroliers en partie logés dans les paradis fiscaux

Durant les booms de matières premières, les firmes des industries extractives privilégient davantage les juridictions à faible fiscalité

Faut-il taxer les géants pétroliers qui, en raison de la flambée des cours de l'or noir, voient leurs profits bondir ? Plus d'un mois après le début de la guerre américano-israélienne en Iran, le débat monte en Europe, alors que les Etats commencent à mettre en place des mesures pour aider les ménages et les entreprises à passer le choc inflationniste. Et cherchent comment le financer. Vendredi 3 avril, cinq pays européens (Allemagne, Autriche, Espagne, Italie et Portugal) ont ainsi appelé Bruxelles à instaurer un tel prélèvement sur les groupes énergétiques, dans une lettre adressée au commissaire européen au climat, Wopke Hoekstra. « Cette taxe enverrait un message clair, selon lequel ceux qui tirent

profit des conséquences de la guerre doivent faire leur part pour alléger la charge pesant sur le grand public », insistent les ministres des finances signataires.

Seulement voilà, une partie de ces superprofits s'échappent vers les paradis fiscaux, où ils sont très peu imposés, montre une nouvelle étude, « The Global Allocation of Extractive Windfalls », publiée mardi 7 avril par l'Observatoire international de la fiscalité, le laboratoire de recherche dirigé par l'économiste Gabriel Zucman au sein de l'École d'économie de Paris.

« Lorsque les prix de l'énergie explosent, les gouvernements sont souvent tentés de mettre en place des taxes sur les profits exceptionnels », détaillent les autrices Alice

Chiochetti et Ninon Moreau-Kastler. Mais comme le montre notre étude, les entreprises extractives enregistrent davantage de bénéfices dans des paradis fiscaux pendant les périodes de boom des matières premières, ce qui réduit l'efficacité de ces taxes. »

Jeu entre filiales

Dans le détail, pour chaque dollar de profit réalisé par les groupes pétroliers, miniers et autres raffineurs, environ 0,2 dollar sont, en temps normal, déclarés dans des juridictions à faible fiscalité. Mais lors des phases de hausse des prix des matières premières, cette part augmente à 0,20 dollar, explique la note.

Pour établir ces chiffres, les autrices ont utilisé deux grands

sources : la base de données fiscales développée par l'Organisation de coopération et de développement économiques sur les multinationales, ainsi que des données sur les producteurs de matières premières fournies par l'entreprise spécialisée Rystad Energy et l'agence américaine S&P Global. Grâce à cela, les économistes ont passé au crible les chiffres de 77 multinationales de l'extraction, actives dans 206 pays, entre 2016 et 2023. « Nous constatons que si 76 % de leurs bénéfices sont déclarés dans les pays où elles extraient, le quart restant se répartit entre les économies en aval (les pays de consommation) et les juridictions à faible fiscalité », expliquent-elles, dans leur article de recherche.

Bien souvent, les entités situées dans les paradis fiscaux sont spécialisées dans l'assurance ou les services financiers intragroupes. Les multinationales utilisent les mécanismes intragroupes pour y déplacer une part plus grande de leurs profits lors des phases de hausse. En revanche, « ces filiales n'absorbent pas les pertes correspondantes lors des phases de repli », ajoutent les autrices.

Ce jeu entre filiales explique en partie pourquoi les taxes exceptionnelles sur les bénéfices des géants de l'énergie rapportent souvent moins que les estimations établies par les gouvernements. A l'exemple de celle instaurée en 2022 dans l'Union européenne, après la flambée inflationniste engendrée par la guerre en Ukraine.

Dans ce cadre, la taxe française sur les superprofits des groupes pétroliers instaurée en 2023 a ainsi ramené 69 millions d'euros seulement, loin des 200 millions d'euros attendus par Bercy, soulignent déjà une note de l'Institut des politiques publiques, publiée le 30 mars 2024. Pour y remédier, l'observatoire préconise de revoir l'assiette fiscale de ces contributions exceptionnelles. Plutôt que de fonder celle-ci sur les profits enregistrés au niveau national – par exemple la France –, ils suggèrent de fonder la taxe sur les profits mondiaux de l'entreprise, puis de les répartir dans les différents pays, selon des critères objectifs, tels que la part de la production et des ventes qui y sont réalisées. ■

MARIE CHARREL

BYD cherche à s'extirper d'un marché automobile chinois saturé

Concurrencé par de nouvelles marques issues du monde des télécoms, le géant chinois de la voiture électrique cherche à se développer à l'international

Une lettre de Wang Chuanfu, président de BYD, publiée le 27 mars, a jeté un froid. On savait le constructeur chinois sous pression dans son pays, où la guerre des prix – qu'il a lancée – fait rage. Sur les deux premiers mois de l'année 2026, le voilà détrôné de sa place de numéro un des ventes par son concurrent Geely, selon les données de la China Passenger Car Association. « Le groupe réalise », confirme Bill Russo, fondateur de la société de conseil en stratégie Automobility à Shanghai: sa part de marché début 2026 est tombée à 20 %, contre 35 % un an plus tôt. En cause, la fin des subventions aux voitures électriques et le succès de la gamme de véhicules hybrides Galaxy de son concurrent. Dans le classement des ventes par marque, Volkswagen a même pris la tête.

Wang Chuanfu, qui a fondé BYD en 1995, prévient sensationnelles, en préambule de son rapport annuel: la concurrence en Chine « a atteint un paroxysme et est entrée dans une phase d'élimination bru-

tales ». Sa réponse est simple: être encore plus offensif hors de ses frontières. Un développement international même avec beaucoup de poigne par Stella Li, l'épouse du fondateur, depuis l'époque où, à ses débuts, le groupe vendait des batteries pour téléphone. Mais cette dernière fait, elle aussi, face à des difficultés.

Conduite autonome

Côté à la Bourse de Hongkong, BYD a donc annoncé, le 27 mars, une baisse de 19 % de son bénéfice net en 2025 à 32,6 milliards de yuans (4,08 milliards d'euros), pour un chiffre d'affaires en hausse de 3,5 % à 804 milliards de yuans. Le groupe affiche une marge opérationnelle tout de même très enviable pour les Européens: 17,7 %, contre 19,4 % en 2025. Le constructeur a réduit ses effectifs de 100 000 personnes en 2025, à 869 600 employés. En Chine, la bataille entre constructeurs de voitures électriques se nome notamment sur le front des technologies. Or, rien n'est achevé par BYD, malgré sa taille. Le

giant chinois s'est par exemple félicité, en 2025, d'installer sur tous ses véhicules, y compris l'entrée de gamme, son système God's Eye (« l'œil de Dieu »), qui permet une conduite quasi autonome, très prisée en Chine. Mais selon l'agence Bloomberg, des utilisateurs s'en sont plaints sur les réseaux sociaux chinois, critiquant le système peut-être mis trop vite sur le marché. La conduite autonome et l'importance prise par les logiciels en Chine donnent un avantage aux nouvelles marques issues du monde des télécommunications, et encore plus obsédées par la tech, comme Huawei et Xiaomi.

BYD répond en continuant à innover, notamment en se renforçant sur son terrain de jeu: les batteries. Wang Chuanfu a présenté, le 5 mars, la deuxième génération de ses batteries Blade (« lames »), qui, associées à une borne de recharge ultrarapide, permettent de faire le plein d'électricité aussi vite qu'un plein d'essence: « [De] 10 % à 97 % en seulement neuf minutes et, même par

une température de -30 degrés Celsius, la recharge de 20 % à 97 % ne prend que douze minutes », promet le constructeur dans un communiqué. Vingt mille chargeurs flash seront déployés en Chine d'ici à la fin de l'année et commenceront aussi à être installés à l'international, promet le constructeur.

En Chine, où les usines peuvent produire à 50 millions de voitures pour un marché de 25 millions, « la surcapacité est structurelle », rappelle Bill Russo, ce qui impose à BYD un tournant stratégique. « BYD réoriente ses priorités et s'attache à mettre en place une activité plus équilibrée et diversifiée à l'échelle mondiale, avec de meilleures marges. Cette transition a toutefois un coût: elle entraîne une certaine volatilité tant au niveau des parts de marché que de la rentabilité », explique l'expert. Le groupe exporte déjà 1 million de voitures par an et vise, en 2026, 1,5 million de voitures vendues à l'international.

Chargeurs flash

L'ambition sera palpable à Paris. Mercredi 8 avril, Stella Li lancera la marque Denza – le haut de gamme du groupe – à l'Opéra Garnier, privatisé pour l'occasion. Pour que les utilisateurs profitent des supercharges, BYD prévoit d'installer en France ses fameux chargeurs flash, notamment dans ses concessions. La marque ne lésine pas sur les moyens marketing. Elle s'est offert comme égérie l'acteur Daniel Craig – James Bond à l'écran. Son clan-là aussi, la concurrence entre marques chinoises fait rage. Jaccou, une marque du groupe Chery, troisième constructeur chinois, a annoncé, vendredi 3 avril, que Jean Reno serait son ambassadeur. Plus modeste,

Pour être mieux accepté hors de Chine, BYD construit des usines, par exemple en Hongrie ou au Brésil

Leampator, le partenaire chinois de Stellantis, a choisi les frères Lebrun et la Fédération française de tennis de table.

La dépense toutefois ne doit pas être considérée: Daniel Craig ne fera pas le déplacement à Paris. Et il n'y aura pas de bache BYD couvrant l'Opéra Garnier de publicité pour la voiture. Beaucoup trop onéreux. Car le développement à l'international n'est pas si facile, dans un monde où chaque région protège son marché et où les acteurs historiques se défendent pied à pied.

Dans une note du vendredi 3 avril, Matthias Schmidt, fondateur de Schmidt Automotive Research, qui analyse le marché européen, s'interroge: « BYD embellit-il ses chiffres d'immatriculation en Europe? » Les données du KBA, l'agence fédérale allemande qui régit le marché automobile et décide notamment des rappels, indiquent que 30 472 voitures BYD ont été immatriculées dans le pays depuis trois ans, mais qu'en réalité ne circulent sur les routes allemandes que 18 536 voitures. Les 11 936 autres auraient été exportées ou seraient revenues dans les stocks, selon l'expert. Un chiffre qui relativiserait l'ampleur de la percée de BYD en Allemagne. Sa part de marché y est de 1,4 %

sur les mois de janvier et février 2026 (1,8 % en Europe).

Pour être mieux accepté hors de Chine, le groupe BYD y construit des usines, en Hongrie à Szeged, par exemple, ou au Brésil à Camaçari. Là aussi, le développement s'avère plus compliqué. Au Brésil, le ministère du travail a poursuivi en justice BYD et les entreprises mandatées pour construire l'usine. Il dénonce les conditions de travail de 220 ouvriers employés sur le chantier, jugés vulnérables et retenus de force. L'affaire, selon une enquête du Washington Post publiée le 14 mars, s'est soldée par une transaction fin décembre 2025, dans laquelle les sociétés poursuivies ont dû payer 75 millions de dollars (environ 6,5 millions d'euros), versés pour moitié aux travailleurs et pour moitié à des fonds chinois par le ministère.

En Hongrie, la construction de l'usine a pris du retard. Une pause pour permettre au groupe de faire tourner d'abord ses usines chinoises? BYD dément. « Le site d'assemblage final de l'usine de Szeged est entré en phase de mise en service, tandis que la formation des équipes se poursuit en parallèle », indique un porte-parole, pour qui cette étape est en ligne avec le calendrier.

La production en préserie devrait ensuite démarrer et prendra un certain temps avant la production commerciale. A terme, le site doit produire 150 000 voitures. En Turquie, l'autre projet d'usine de BYD avance aussi très lentement tandis que la concurrence se durcit. Des difficultés qui ne changent pas la stratégie confirmée par Wang Chuanfu: face à la saturation du marché chinois, l'expansion mondiale est la priorité. ■

SOPHIE FAY

PERTES & PROFITS | TITRE-RESTAURANT

PAR ISABELLE CHAPERON



Dépensez, même le dimanche

En France, on n'a toujours pas de pétrole, encore moins d'argent public, mais on a le titre-restaurant. Faute de pouvoir alléger la facture des automobilistes à la pompe, Serge Papin, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du pouvoir d'achat, a dégainé, comme ses prédécesseurs, cette cognotte miracle, qui totalise 10 milliards d'euros de volumes émis.

Pourra-t-on payer son plein d'essence en coupons repas? Quand même pas. En revanche, a annoncé le ministre, dimanche 5 avril dans *Le Parisien*, tous les salariés vont pouvoir dépenser leurs titres-restaurant le dimanche, même s'ils ne travaillent pas ce jour-là. Serge Papin y esquisse à grands traits une réforme de l'avantage salarial préféré des Français, placée sous le signe du « pouvoir d'achat » et de la « fiabilité ». Un texte sera déposé d'ici l'été pour être adopté « avant la fin de l'année », espère-t-il.

L'ancien patron de Système U est prévenu: une forme de malédiction plane sur ce chantier. Trois locataires de Bercy avant lui ont tenté de le mener à bien, sans pouvoir aller à son terme, même si les propositions se suivent et se ressemblent. Il s'agit d'abord d'enterrer les titres papier, synonymes de traitements administratifs coûteux. Mais il convient aussi de caler les usages de cet instrument de paiement, plus de soixante ans après sa création.

lentilles ou farines dans les grandes surfaces. Seuls les achats de denrées directement consommables, sandwiches ou salades sous vide, étaient possibles jusque-là. Ce coup de pouce au coup de fourchette, prévu comme une dérogation, dure depuis. Il prend fin le 31 décembre 2026. Mais chacun sait qu'une fois étalée sur la tartine, la mayonnaise ne rentre plus dans le tube.

Serge Papin a d'ailleurs confirmé qu'il souhaite reprennables, directement consommables, par les Français. De sorte que le titre-restaurant, conçu pour permettre au salarié ne disposant pas de cantine de financer sa pause déjeuner au bistrot du coin, se transforme en complément du porte-monnaie pour régler ses courses alimentaires. Au grand dam des restaurateurs. L'usage le dimanche n'est qu'une étape de plus dans ce processus. D'aucuns jugeront normal que le salarié, qui paye 40 % à 50 % du dispositif, dépense son argent où il le souhaite. Mais l'employeur, qui supporte le reste, a-t-il vocation à financer les repas de ses employés en dehors des heures de bureau? De même, le contribuable, qui laisse sur la table 1,5 milliard d'euros d'exonérations fiscales et sociales, favorisera-t-il le régime en aidant 1,5 millions d'heureux bénéficiaires quand la moitié des salariés n'ont ni titre-restaurant ni cantine? Enfin, plus le titre-restaurant perd de sa spécificité, plus le rôle des émetteurs, qui prélèvent de considérables commissions afin de flécher cet argent vers les commerces ou les restaurateurs agréés, doit être interrogé. Attention, la boîte de Pandore ne s'ouvre pas de travers pour BYD, malgré sa taille. Le

TRANSPORT

Calen entre un TGV et un camion, au moins un mort

Un TGV reliant Dunkerque à Paris a percuté un camion à un passage à niveau près de la commune de Bully-les-Mines (Pas-de-Calais), mardi 7 avril peu avant 7 heures. Selon nos informations, confirmées par la SNCF, le conducteur du TGV est mort. Plusieurs dizaines de personnes, que 150 passagers présents à bord du train ont été blessés.

MUSIQUE

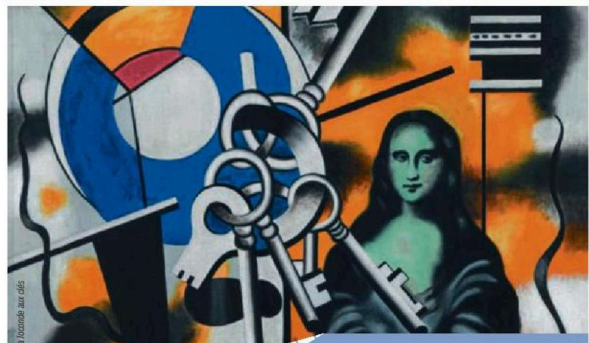
Offre de rachat sur Universal Music Group

Les fonds d'investissement Pershing Square Capital Management a annoncé, mardi 7 avril, une offre de rachat de 9,4 milliards d'euros sur Universal Music Group (UMG), le géant de la musique dont Vivendi et Vincent Bolloré sont les deux principaux actionnaires. La proposition du fonds de l'investisseur américain Bill Ackman valorise UMG 78 % au-dessus de son cours de Bourse du 2 avril. Le titre UMG gagnait près de 10 % en début de séance à la Bourse d'Amsterdam tandis qu'à Paris, Vivendi prenait 9 %.

TRAVAIL

Les travailleurs du BTP davantage exposés aux risques

Selon une étude de Santé publique France (SPF) publiée mardi 7 avril, les travailleurs du bâtiment et des travaux publics (BTP) sont trois à dix fois plus nombreux que les autres salariés à être exposés aux nuisances sonores et aux pollutions. Le secteur du BTP, qui emploie quelque 1,5 million de personnes en France hexagonale, a concentré, à lui seul, entre 2019 et 2022, environ 15 % des accidents avec arrêt de travail et 20 % des décès lors d'accidents du travail. – (AFP)



Le Monde | Ateliers

COURS DU SOIR

Regarder un tableau quand...

avec **Françoise Barbe-Gall,** historienne d'art et conférencière dans les musées nationaux.

Nous voici dans un musée, dans une exposition, heureux de regarder un tableau... Ou presque. Quelque chose nous gêne, nous encombre, comme si la simplicité du plaisir nous était subtilement refusée. Une sensation, quelques idées en désordre, viennent s'interposer entre nous et l'image, on croit en savoir trop peu pour apprécier une œuvre, on se heurte à une image qui semble vide de sens, on hésite à savourer que la « beauté » d'un tableau célèbre nous échappe... Les obstacles sont nombreux. Mais heureusement, tout aussi aisés à renverser. Et cela ne demande que quelques clés de lecture...

A partir du 5 mai, participez à un cycle de 5 séances de 2 heures. Dans l'auditorium du Monde ou à distance, suivez notre cours et posez vos questions à Françoise Barbe-Gall.

À PARTIR DU 5 MAI 2026



Hongrie : l'inquiétude des entreprises liées à Orban

Les sociétés qui prospèrent sur les marchés publics voient leurs actions chuter à l'approche des législatives

VIENNE - correspondant régional

En plus du pessimisme des instituts de sondage, Viktor Orban doit désormais aussi faire face à celui de la Bourse. Signe que les marchés semblent de plus en plus parier sur une défaite du premier ministre nationaliste hongrois aux élections législatives du dimanche 12 avril, plusieurs entreprises appartenant à des proches du dirigeant subissent de lourdes chutes à la Bourse de Budapest. Et ce, alors qu'à l'approche du scrutin les sondages montrent l'opposant pro-européen et conservateur Péter Magyar largement devant M. Orban se multipliant.

Détenu majoritairement par les fonds d'investissement d'Istvan Tiborcz, le genre du premier ministre, la Granit Bank a, par exemple, perdu plus de 20 % de sa valeur depuis le début de janvier. Le transporteur routier Wabner's, également contrôlé indirectement par M. Tiborcz, a chuté de plus de 10 %. Très proche du pouvoir, l'entreprise de télécommunications et de défense 4iG a plongé de plus de 38 %, tandis que la MBH Bank, connue pour avoir fourni le prêt qui a permis à la candidate du Rassemblement national, Marine Le Pen, de financer sa campagne pour l'élection présidentielle de 2022, affiche -12 %.

Appels d'offres « frauduleux »
Même Opus Global, le navire amiral de l'ami d'enfance de M. Orban et première fortune hongroise, Lorinc Mészáros, a chuté de près de 18 %. Ces contre-performances sont d'autant plus notables que le principal indice de la Bourse de Budapest a, lui, progressé de plus de 10 % depuis le début de l'année. Pour les analystes, il ne fait guère de doute que ces chutes de valeurs sont le signe de l'inquiétude des investisseurs autour de l'avenir de ces entreprises en cas de victoire de l'opposition.

« Si l'opposition gagne, on s'attend à ce que quelle réduise l'allocation de fonds publics aux entreprises politiquement connectées », résume Gergo Medve-Balint, chercheur au Centre de sciences sociales de Budapest. Souvent actives sur des marchés régulés ou dépendantes des marchés pu-



Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, avec son ami Lorinc Mészáros, à Felcsut (Hongrie), le 19 mai 2019. LASZLO BALOGH/AP

« Si le Fidesz perd le pouvoir, ces entreprises vont être en faillite immédiatement »

AKOS HADHAZY
député d'opposition

blies, toutes ces entreprises sont en effet réputées pour avoir prospéré depuis l'arrivée au pouvoir de M. Orban, en 2010. Le cas le plus spectaculaire est celui de M. Mészáros, chauffagiste de formation. Après l'arrivée au pouvoir du Fidesz, le parti de M. Orban, ses entreprises de travaux publics se sont mises subitement à remporter de nombreux chantiers d'infrastructures.

L'ami d'enfance du premier ministre fait ainsi partie d'un groupe

de treize personnalités proches de M. Orban, qui se sont partagé plus de 28 milliards d'euros d'appels d'offres depuis 2010, selon une enquête du Financial Times publiée le 23 mars, et attestant des politiques biaisées d'attribution des marchés publics dans ce petit pays d'Europe centrale. De son côté, M. Tiborcz, le genre de M. Orban, 39 ans, est connu pour avoir commencé à faire fortune dans les cadres d'appels d'offres européens qui ont ensuite été jugés « frauduleux » par l'Office européen de lutte antifraude, un organe de la Commission européenne.

En dépit d'un rapport accablant des autorités européennes, M. Tiborcz avait été blanchi par le parquet hongrois, contrôlé par un proche du pouvoir, puis avait fini par diversifier ses activités dans d'autres secteurs, comme le tourisme et les hôtels de luxe, sou-

vent décorés par sa femme, Rahel Orban, la fille du premier ministre. « Toutes ces entreprises sont très dépendantes de l'Etat et, si le Fidesz perd le pouvoir, elles vont être en faillite immédiatement », est persuadé le député d'opposition et grand pourfendeur de la corruption Akos Hadhazy.

Ces chutes de cours de Bourse s'accompagnent d'autres signaux d'inquiétude parmi les notables proches du pouvoir. Le site d'information 444.hu a ainsi assuré, le 18 mars, que la famille de l'ancien gouverneur de la banque centrale György Matolcsy, visé en 2025 par un rapport accablant de la Cour des comptes hongroise mettant en lumière de potentiels détournements de fonds, était en train d'organiser son déménagement à Dubaï, aux Emirats arabes unis. « Matolcsy, Mészáros et Tiborcz se sont les premiers cibles du bureau de recouvrement d'avis », a pro-

mis le candidat d'opposition Péter Magyar, dans un entretien au site 24.hu, jeudi 2 avril, en référence à cette institution qu'il compte mettre en place en cas de victoire « pour enquêter sur les abus et les cas de corruption commis au cours des vingt dernières années et recouvrer les biens publics volés ».

« Répercussions négatives »

Dès son arrivée au pouvoir, M. Orban avait défendu l'émergence d'un capitalisme hongrois, désigné sous le vocable de « système de coopération nationale » et qui aurait vocation à remplacer les grandes multinationales occidentales. Sous couvert de protectionnisme, ce système est surtout devenu une machine à enrichir son entourage. Son propre père, Gyozo Orban, est, par exemple, devenu l'un des grands bénéficiaires d'argent public à travers sa carrière de pierre fournissant les

Dès son arrivée au pouvoir, Viktor Orban avait défendu l'émergence d'un capitalisme hongrois

chantiers de M. Mészáros, tandis que les carrières hongroises du concurrent français Colas étaient dans le même temps désavantagées par des régulations administratives ou environnementales.

Dans la société hongroise, «NER», l'acronyme de « système de coopération nationale », est devenu le mot-valise pour désigner ces entreprises et oligarques qui se sont enrichis grâce à leurs liens avec le Fidesz. « Ce sont des acteurs majeurs dans des secteurs orientés vers le marché intérieur tels que la construction, les télécoms, la banque, le commerce de détail, les services publics et le tourisme », souligne M. Medve-Balint, qui estime qu'« elles ont peu de chance de disparaître en une nuit, parce qu'elles jouent un rôle significatif dans tous ces secteurs et que des mesures radicales pourraient avoir des répercussions négatives à court terme ».

La particularité de ces entreprises est en effet qu'elles ont une véritable activité et ont construit les infrastructures, même si c'est en enrichissant au passage l'entourage du premier ministre. Autre entreprise proche du pouvoir, la compagnie énergétique nationale MOL, première capitalisation de la place boursière hongroise, a progressé depuis janvier, sans pâtir de la suspension des livraisons de pétrole russe, qui constituent pourtant sa principale source de profit. « Le cours de l'action tel qu'il a évolué ces derniers jours ne reflète pas la véritable valeur fondamentale ni la performance de notre entreprise, a aussi estimé, lundi 30 mars, Lőrinc Koppany, le PDG d'Opus Global, détenu par M. Mészáros. A mon avis, les investisseurs qui se débarrassent de leurs actions à leur prix actuel, fortement sous-évalué, font un mauvais choix. »

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

La course à la succession de Christine Lagarde à la BCE est lancée

Trois candidats se préparent, tandis que la France pourrait convoiter la place de chef économiste

Les grandes manœuvres pour la succession de Christine Lagarde ont commencé. En faisant fuiter dans la presse, mi-février, qu'elle n'échappait pas de partir avant la fin de son mandat, prévu normalement fin octobre 2027, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE) a forcé les candidats à se découvrir, et les Etats de la zone euro, à commencer leur jeu de lobbying. Le départ avancé de Christine Lagarde n'est certes pas encore acté. La Française, qui serait en discussion pour prendre la tête du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, se contente de dire publiquement qu'elle n'a « pas pris de décision » sur son avenir. Mais ce non-démenti est suffisant pour lancer la bataille.

La succession – qui sera décidée par les chefs d'Etat et de gouvernement des 21 pays de la zone euro – s'accompagne de deux autres changements qui vont profondément remodeler la BCE d'ici à la fin 2027 : le poste de chef économiste, actuellement occupé par l'Irlandais Philip Lane, sera vacant en mai 2027 ; celui

d'Isabel Schnabel, la très influente Allemande en poste au directoire, se termine en décembre 2027. A cela s'ajoute le départ du vice-président, l'Espagnol Luis de Guindos, qui sera remplacé début juin par le Croate Boris Vujic.

« Faucun » contre « colombe »

Selon nos informations, trois candidats à la présidence de la BCE se sont fait connaître auprès des ministres de l'économie de la zone euro : Klaas Knot, l'ancien gouverneur de la banque centrale des Pays-Bas, Pablo Hernandez de Cos, l'ancien gouverneur de la banque centrale d'Espagne, et Joachim Nagel, l'actuel président de la Bundesbank. Le premier a entamé une tournée des principales capitales européennes et était de passage à Paris, mercredi 17 avril. Derrière les questions d'hommes et de femmes se joue l'influence des pays à la tête de l'institution monétaire, clé de voute de la zone euro. Un jeu de billard à multiples bandes dont l'Union européenne a le secret, pour obtenir un équilibre entre « grands » et « petits » pays, entre « faucuns »

et « colombes » (ceux qui sont plus ou moins orthodoxes économiquement). Une règle non écrite stipule que, parmi les six membres du directoire, qui sont basés à Francfort, doit se trouver un représentant de chacun des quatre « grands » pays : Allemagne, France, Italie et Espagne.

La France, qui penche traditionnellement du côté des colombes, a obtenu la présidence à deux reprises, avec Jean-Claude Trichet, de 2003 à 2011, et Christine Lagarde, depuis 2019. Elle n'a donc que peu d'espoirs de l'avoir une troisième fois. « Les Français et les Italiens [avec Mario Draghi] font déjà eux, note le gouverneur d'une banque centrale d'un « petit » pays. Cela donne du poids à des candidatures venant d'Espagne ou d'Allemagne. » Inversement, « la probabilité d'avoir un Allemand à la présidence est faible, parce qu'il y a déjà une Allemande à la tête de la Commission européenne », note Sylvain Broyer, économiste pour S&P Global Ratings, qui suit la BCE de longue date. Difficile, pour les autres pays européens, de laisser ces deux postes-dés à Berlin.

Derrière les questions des candidatures se joue l'influence des pays à la tête de l'institution monétaire

Dans ce contexte, les deux candidatures les plus sérieuses semblent celles de Klaas Knot et de Pablo Hernandez de Cos. Le premier, 58 ans, a été très longtemps à la tête de la banque centrale des Pays-Bas, entre 2011 et 2025. A ce titre, il siègeait au conseil des gouverneurs de la BCE (qui est constitué du directoire et des 21 gouverneurs des banques centrales de la zone euro). Facile d'approche, direct, très respecté dans ce petit milieu, il est considéré comme un « faucun ». Pendant la crise de la zone euro, il s'est longtemps montré très opposé aux interventions massives de la BCE sur les

marchés financiers. A l'époque, Mario Draghi avait réussi à le placer en situation minoritaire.

Il dispose cependant d'un argument majeur pour arracher le soutien de la France. Si la BCE le choisit, lui qui est proche des « pays du Nord », Paris pourrait prétendre au poste de chef économiste. Or, il s'agit d'une fonction-clé, où l'on est chargé de rédiger les décisions de politique monétaire lors des réunions des conseils des gouverneurs. Inversement, si Pablo Hernandez de Cos, qui est considéré comme « colombe », l'emportait, « les Allemands demanderaient ce poste » en compensation, explique Shahin Valie, économiste français au Conseil allemand pour les affaires étrangères, un groupe de réflexion.

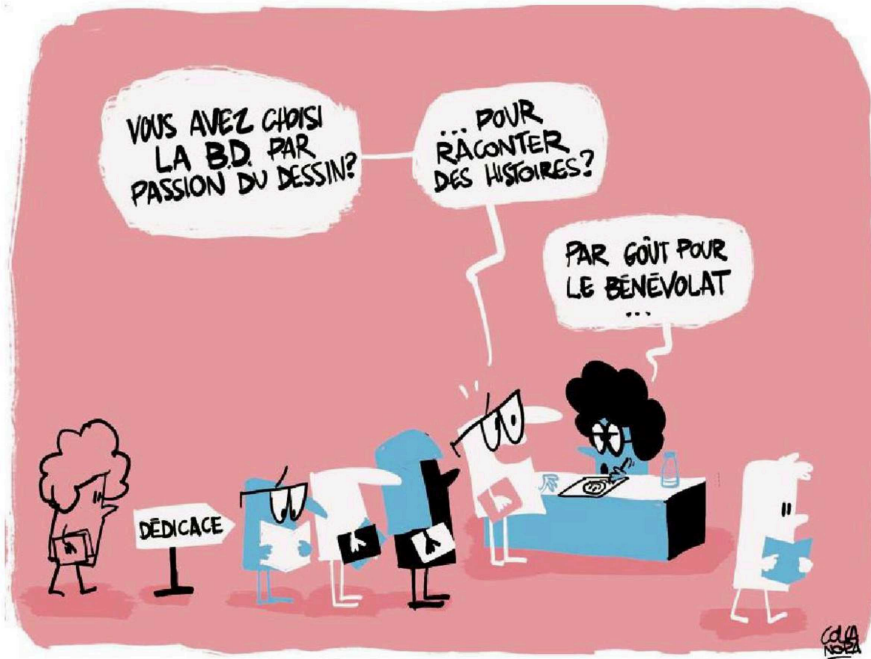
Selon nos informations, deux noms de Français tournent pour le poste de chef économiste : Laurence Boone, ancienne secrétaire d'Etat aux affaires européennes d'Emmanuel Macron (2022-2024), et Agnès Bénassy-Quéré, seconde sous-gouverneuse de la Banque de France. Un tel choix aurait aussi le mérite de financer un peu le

conseil des gouverneurs de la BCE, où seulement deux des 27 sièges sont occupés par des femmes.

Cette hypothèse d'un « ticket » entre Klaas Knot et un chef économiste français est loin d'être acquise. Pablo Hernandez de Cos semble aussi avoir toutes ses chances de gouverner de la banque centrale d'Espagne de 2018 à 2024, âgé de 55 ans, il est aujourd'hui le directeur général de la Banque des règlements internationaux, une institution internationale discrète mais très influente. « L'Espagne a un dossier solide : elle n'a jamais eu la présidence et a un candidat très respecté », souligne une note d'Allianz Global Investors.

Cette course à la nomination reste très incertaine. Outre le fait que le départ de Christine Lagarde ne soit pas garanti, le précédent de sa nomination en 2019 rappelle qu'un coup de théâtre est toujours possible. A l'époque, son nom avait pris les observateurs par surprise, même si on a appris par la suite qu'elle menait campagne discrètement depuis un an. ■

ERIC ALBERT



Au Syndicat de l'édition alternative, la présidente, Charlotte Moatti, dite «Chamo», n'exige aucun à-valoir minimum des 50 membres, même s'il est préconisé une avance correspondant «aux droits calculés sur 50 % du premier tirage». Ce qui se réduit souvent à moins de 3000 euros par album. Charlotte Moatti propose 1500 euros à ses auteurs, et à certains encore moins – un tarif si désirable qu'il oblige des créateurs à renoncer définitivement à leur carrière. « Dans la chaîne du livre, le nœud, c'est celui qui touche un salaire », affirme Chamo, qui doit travailler comme libraire. Payés au lance-pierre par les petits éditeurs, les très jeunes auteurs vivent rapidement les éditeurs de bande dessinée filiales de grands groupes, qui offrent des conditions financières plus décentes.

PETITS BOULOTS

Mais, là encore, tout est relatif. Peintre et photographe, Elene Usdin a démarré la BD à 50 ans, voilà quatre ans. Ses deux ouvrages publiés chez Sarbacane, *Renée aux bois dormants* (2021) et *Detroit Roma* (2025), ont franchi le cap des 20 000 exemplaires. Ce qui lui a permis de négocier un à-valoir de 30 000 euros, à partager avec son fils Boni, artiste musicien multidisciplinaire, avec qui elle travaille. Faire de la BD, choisir une carrière artistique, «c'est accepter la précarité, travailler énormément sans avoir droit ni au chômage ni aux indemnités de congé maladie, explique-t-elle. Boni a déjà vu les huissiers à la maison». Elene Usdin boucle ses fins de mois grâce à l'enseignement et à la vente de planches originales. Elle déplore que bon nombre de ses confrères soient condamnés à «vivre du RSA [revenu de solidarité active] et à quitter Paris». L'état des finances dépend grandement du temps de gestation d'un album. Audrey Spiry travaille depuis treize ans sur *Le Jardin d'Ében*, un questionnement sur l'envie de maternité, attendu en décembre chez Casterman. Un délai si long que son contrat a failli être annulé. Les projets de BD d'Audrey Spiry prolongent son travail pictural, et son quotidien est partagé entre interventions en milieu scolaire, spectacles, expositions de tableaux, ventes de dessins. Un écosystème complexe et précaire.

Parfois, des créateurs décident de monter leur maison d'édition. Comme l'illustrateur Matthias Bourdellier, qui, sortant d'une année au RSA, a fondé T2 Editions avec Yann Diolo, avec qui il a signé *Les Sourires du vin*. *Corse immortelle* (304 pages, 29 euros), «le ne peux pas être autor à temps plein», explique-t-il. Mais, même en multipliant les petits boulots, il avoue avoir du mal à «inviter [sa copine] à boire un verre». Dans ce tableau sombre, Rebecca Dautremer, la créatrice du personnage de livres pour enfants *Jaquimus Gainsborough* (Sarbacane), constitue un rare contre-exemple: elle vit très bien de son métier. A ses yeux, «il y a aujourd'hui trop de livres, trop d'auteurs et trop de publications». Même si, grâce au Pass culture et à l'effet des confinements successifs, ce marché, qui a certes un peu ralenti en 2025, a été de près de 42 % depuis 2019. En décembre 2025, une proposition de loi visant à ouvrir l'assurance-chômage aux créateurs a été défendue par Monique de Marco, sénatrice écologiste de Girone. Même si un tel système existe déjà en Belgique et en Irlande, elle n'a pas convaincu. Y compris parmi les auteurs. La créatrice prévient sans détour: «Subventionner des créateurs pour qu'ils fassent des livres qui ne se sont pas lus, ce n'est pas la solution. Et faire croire à tous les enfants qui rêvent d'être auteurs qu'ils pourraient en vivre relève du cynisme.»

NICOLE VILNER

PLEIN CADRE

La grande précarité des auteurs de bande dessinée

Les à-valoir proposés par les éditeurs et les droits d'auteur générés par les albums permettent rarement aux créateurs de BD de vivre uniquement de leur métier. Presque tous sont contraints de multiplier les activités pour boucler leurs fins de mois

BASTIA - envoyée spéciale

On le reconnaît à ses cheveux bleus. Dans *Hazara Blues*, Téhéran, Kaboul, Paris (Sarbacane, 2025), illustré par Yann Darnecq, Reza Sahibdad raconte comment sa famille a quitté l'Afghanistan pour s'installer en Iran, où il a vécu jusqu'à ses 28 ans, avant d'obtenir un statut de réfugié politique en France, en 2010. Son album raconte les persécutions de ses proches, sa fuite, la façon dont il s'est relevé de son addiction à l'opium et au crack par le cinéma.

Pour cet ouvrage au long cours, écrit en sept ans, l'auteur, qui a également réalisé des courts-métrages, a reçu 8000 euros d'à-valoir [somme avancée par l'éditeur avant la remise du manuscrit], explique-t-il. Pour vivre durant ces années, il a donc dû «multiplier les petits boulots: homme de ménage, courrier dans des ateliers clandestins, surveillant dans un collège à Montreuil [Seine-Saint-Denis], traducteur, formateur».

Comme lui, la plupart des auteurs et des illustrateurs, dont beaucoup de ceux qui étaient présents aux 33^e Rencontres de la bande dessinée et de l'illustration, à Bastia, qui se sont tenues du 26 au 29 mars, n'arrivent pas à vivre de leur art, même lorsqu'ils sont connus. Selon l'enquête déclinée des États généraux de la bande dessinée, rendue publique le 23 mars, plus de la moitié des professionnels du 9^e art gagnent en effet moins que le smic, et 37 %

Vu la production pléthorique, beaucoup d'auteurs d'albums ou de mangas peinent à dépasser les 3 000 ventes

vivent sous le seuil de pauvreté, les femmes étant plus durement touchées que les hommes.

Une caractéristique de la BD est la lenteur de gestation des projets – il faut souvent deux ans, au moins, pour créer un album. Et, contrairement au roman, les sommes accordées par l'éditeur sont partagées entre le scénariste et l'illustrateur. Le revenu des auteurs de BD provient des à-valoir, qui varient selon les perspectives de ventes – entre 2 000 et 5 000 euros pour les débutants ou les petits éditeurs, entre 5 000 et 30 000 euros pour les auteurs plus confirmés –, ainsi que des droits d'auteur, versés après l'à-valoir.

Seulement, voilà: vu la production pléthorique – 8100 nouveautés en 2025, selon le cabinet NielsenIQ BookData –, beaucoup d'auteurs d'albums ou de mangas (vendent 12,70 euros en moyenne) peinent à dépasser les 3 000 ventes. Faute de ventes suffisantes, la moitié des auteurs (53 %) ne touchent pas un seul centime de droits et, dans deux tiers des contrats, ces droits varient entre 1 % et 10 % du prix du livre hors taxe.

Autre spécificité de ces professions: les auteurs et illustrateurs n'ont accès ni au chômage ni au régime de l'intermittence du spectacle. La plupart ne sont pas indemnisés quand ils tombent malades. Et l'enquête montre que plus de la moitié travaillent plus de quarante-six heures par semaine.

UN RYTHME EFFRÉNÉ

A 28 ans, Camille Brouin, l'une des rares Françaises qui utilise les codes du manga, dans la série *Yon* (Dargaud), travaille à un rythme effréné: après deux tomes en 2025, elle en livrera deux autres d'ici à la fin de l'année. «J'ai rarement du temps libre ou des week-ends», explique la jeune femme. Illustratrice de dizaines de livres à succès pour enfants (comme la série *Paco*, chez Gallimard) avant d'aborder la BD pour adultes avec *Nowhere Girl* en 2021 ou *Punk à sein* en 2025 (chez Dargaud), Magali Le Huche dit, elle aussi, «avoir toujours travaillé comme une folle, les week-ends, tard le soir, en accumulant au début les projets mal payés». Un moyen, à ses yeux, de «ne pas décevoir. Mais, avec l'expérience, j'ai appris à négocier», reprend-elle. Aujourd'hui, «ça marche très bien, mais je ne suis pas riche, je ne pourrais pas acheter un appartement à Paris». Alors, elle met de côté 40 % de ce qu'elle gagne, «parce qu'un jour tout peut s'arrêter», redoute-t-elle. Et, aujourd'hui encore, on lui demande si elle a «un vrai métier». Comme si la BD n'était qu'un passe-temps...

La déboullée, bon nombre d'auteurs la connaissent, qui jon-

gent entre de multiples activités. Salem, qui a publié *Le Roi du silence* chez Exemple en 2025 et signera son prochain album chez Dargaud, s'en sort parce qu'il est influencé sur Instagram, où il compte 40 000 abonnés, ce qui lui permet d'engranger des recettes publicitaires. «C'est royal: j'en fais plus que ça et de la BD», dit-il après avoir quitté Radio Nova, où il était chargé des contenus vidéo.

Maëlle Rest, autrice de *Blanche* (Glénat, 2025), sur l'une des premières femmes contaminées par le VIH, fait de l'illustration pour des campagnes de publicité. Son confrère Vincent Brunner – qui a signé l'album *Chansons rebelles* (Gallimard, 2025) – gagne sa vie comme pigiste aux *Inrockpapiers* et à *Libération*. Le dessinateur de cet ouvrage, Karim Frha, a quant à lui, travaillé dans l'animation jusqu'en 2023 pour subvenir à ses besoins. Sa famille s'en sort grâce aux revenus de son épouse.

Un équilibre parfois fragile. Isabelle Chatellard, à qui l'on doit une centaine d'albums, publiés notamment à l'École des loisirs, chez Flammarion ou Didier Jeunesse, a très bien vécu de son travail d'illustratrice pendant vingt ans; jusqu'à son divorce, qui l'a précisée. Depuis, elle enseigne à l'école de dessin Emile-Cohl, à Lyon, tout en travaillant d'arrache-pied. «On me croit à l'abri juste parce que je suis médiatisée. Ce n'est pas le cas», s'agace-t-elle.

«Je n'atteins pas le smic à l'année, mais mon conjoint gagne bien sa vie, on partage les frais au quotidien selon nos revenus, et ça se passe bien», témoigne Marie Bo-

son, qui a publié en 2025 *La Vérité sur l'affaire D.B. Cooper*, chez Mimsa. Cette maison d'édition indépendante, connue pour ses très beaux livres, lui a accordé 2000 euros d'à-valoir. Une somme très faible pour un travail de près de deux ans. «Quand on débute, on a envie d'être édité, ce n'est pas un long fleuve tranquille», admet-elle. Pour tenir, elle accepte de nombreux ateliers auprès des scolaires, et jongle avec les bourses ou les prix, comme la Pépite d'or de Montreuil, qu'elle a obtenue en 2024. Les jumeaux qui sont à la tête de Mimsa reconnaissent qu'un à-valoir de 2000 euros oblige l'auteur à avoir un travail en parallèle. Mais ils «ne pourraient pas offrir davantage», et assurent ne pas gagner un centime non plus comme éditeurs. Ils paient leur loyer et leurs charges, l'un comme illustrateur dans la presse jeunesse sous le pseudonyme d'El Don Guillermo, l'autre sous celui d'Estocafich comme illustrateur et graphiste. «On vitote, mais on sort six ou sept titres par an, de petits tirages», expliquent-ils.

«Je n'atteins pas le smic à l'année, mais mon conjoint gagne bien sa vie; on partage les frais au quotidien»

MARIE BOISSON
autrice

Des parcours cabossés de jeunes en quête d'emploi

Près de 1,5 million de Français de 15 à 29 ans sont des NEET, soit « ni en études, ni en emploi, ni en formation »

Vous avez dit "NEET"? C'est quoi ça?", demande Wissan, 21 ans, un brin amusé. Le jeune homme (qui ne souhaite pas donner son nom), originaire d'Avignon, n'a jamais entendu cet acronyme. C'est pourtant dans cette case administrative que les pouvoirs publics et les tableaux statistiques le « rangent » en ce moment. NEET pour « not in education, employment or training ». Autrement dit : entre dans cette vaste catégorie l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans qui, comme Wissan, ne sont « ni en études, ni en emploi, ni en formation ».

Depuis la mission locale d'Avignon, où il vient régulièrement depuis octobre 2025 rencontrer sa conseillère, le jeune homme raconte son parcours cabossé. Issu d'un quartier prioritaire d'Avignon, élevé par sa mère, seule, avec ses frères et sœur, il s'est orienté par défaut dans une filière professionnelle « métiers du froid », qui ne lui plaisait pas vraiment. Avant d'arrêter brutalement le lycée durant son année de terminale : « Il fallait que je travaille pour aider ma mère à boucler les fins de mois », raconte-t-il.

Depuis, il enchaîne les missions d'intérim dans la logistique, comme préparateur de commandes ou cariste, entrecoupées de périodes d'inactivité. « Quand je bosse, je me sens bien. Il faut juste que j'arrive à me stabiliser dans quelque chose, mais c'est pas facile sans diplôme », raconte avec maturité Wissan. La formation à laquelle il s'est inscrit dans le cadre du contrat d'engagement jeune (CEJ) — un programme d'accompagnement intensif qui lui donne droit à une allocation —, proposé par sa mission locale, doit lui permettre d'obtenir un titre professionnel et, espère-t-il, « un contrat plus stable ».

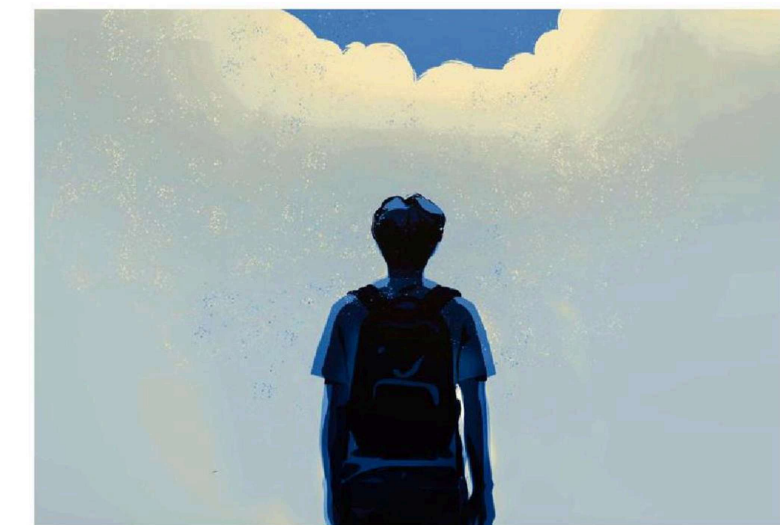
En France, près de 1,5 million de jeunes (environ 13% des 15-29 ans) sont dans la situation de Wissan ; un chiffre supérieur à la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) depuis plusieurs années. Selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, on compte parmi eux 31% de diplômés de l'enseignement professionnel au chômage de courte durée, 20% de « sans-diplôme éloignés de l'emploi », 19% de bacheliers en attente de reprise d'études, 16% de « nouvellement diplômés ou la mission locale », et 14% de « mères éloignées du marché du travail ».

« Freins et besoins »

Malgré cette extrême diversité de situations, l'acronyme NEET s'invente régulièrement, tel quel, dans les débats publics sur l'emploi des jeunes. Comme ce fut le cas fin janvier lorsque le Medef a suggéré la création d'un « CDI jeunes », pouvant être rompu sans motif et payé moins que le smic, dans le but affiché d'inciter les employeurs à recruter ces jeunes-là spécifiquement.

Si cette proposition explosive, rapidement balayée par le gouvernement, a crispé autant les syndicats que les travailleurs sociaux, ce n'est pas seulement parce qu'elle rappelle un projet de contrat première embauche (CPE) abandonné de haute lutte il y a tout juste vingt ans. C'est aussi parce que, pour beaucoup de spécialistes, l'urgence est d'abord de traiter les fragilités socio-économiques qui éloignent ces jeunes de l'emploi.

Un sondage Elabe sur la jeunesse, publié en février, chiffre l'ampleur de ces vulnérabilités : 71% des jeunes NEET peinent à boucler leurs fins de mois (contre 52% des autres jeunes), 68% déclarent avoir déjà souffert de problèmes de santé mentale (dix



CHARLES MONNIER

points de plus que le reste de la jeunesse), 74% se disent touchés par l'isolement ou la solitude (contre 63%), etc.

Aider les jeunes à dépasser leurs « freins périphériques » à l'emploi, selon le vocabulaire des politiques d'insertion, c'est le cœur de mission historique des missions locales. Dans celle de Paris, où 20 000 jeunes sont accompagnés chaque année — dont 45% habitent les quartiers populaires —, Philippe Bourcier, directeur général adjoint de la mission locale parisienne, décrit son approche : « 80% des jeunes qui viennent nous voir demandent à travailler. Notre objectif est de comprendre ce qu'il y a derrière cette demande, quels sont les freins et besoins réels du jeune pour s'insérer ».

Ce travail de diagnostic embrasse le logement (55% de jeunes suivis à la mission locale de Paris sont en situation précaire d'hébergement), la précarité (70% des jeunes n'ont aucune ressource pour vivre en arrivant à la mission locale), la santé ou encore le besson de formation. Des dispositifs d'aide spécifiques peuvent répondre à chacune de ces problématiques. « Notre objectif final, c'est l'autonomie du jeune au sens large, pas seulement son insertion rapide dans l'emploi ou la formation », insiste Philippe Bourcier.

Un contrat d'engagement jeune plus exigeant que la garantie jeunes

PRÉSENTÉ COMME LE NOUVEAU DISPOSITIF phare en direction des jeunes éloignés de l'emploi et de la formation (les « NEET », « ni en études, ni en emploi, ni en formation »), le contrat d'engagement jeune (CEJ) a remplacé, en mars 2022, la garantie jeunes. Si le principe du dispositif reste le même (accompagner les jeunes NEET dans leur réinsertion, en contrepartie d'une allocation), les modalités de l'accompagnement des jeunes, ainsi que le quotidien des conseillers ont fortement évolué, comme le montrent deux enquêtes récentes du Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) et de l'Institut des politiques publiques (IPP).

Mauricio Aranda, sociologue cotuteur du rapport du CEET, rappelle que « malgré les évaluations assez positives de la garantie jeunes, née en 2013, il y avait en 2022 une volonté de marquer la fin du premier quinquennat d'Emmanuel Macron par une "grande" réforme de politique sociale envers les jeunes... » Quatre ans après cette initiative, les rapports donnent à voir la réussite quantitative du CEJ, avec près de 700 000 jeunes ayant signé un contrat entre mars 2022 et juin 2024.

Contrairement à la garantie jeunes, qui n'était proposée que par les missions locales, le CEJ est mis en place aussi bien par ces dernières que par France Travail. « Plus qu'une politique sociale, ce dispositif a été conçu comme une politique de l'emploi », explicite le rapport du CEET. Il résulte de ce choix une segmentation des jeunes :

« Quand je bosse, je me sens bien. Il faut juste que j'arrive à me stabiliser dans quelque chose, mais c'est pas facile sans diplôme »

WISSAN
21 ans

Or, cet accompagnement complet « nécessite du temps, notamment pour établir un lien de confiance avec le jeune », complète Coline Dejean. Cette conseillère en insertion socioprofessionnelle à la mission locale d'Avignon note, comme tous les conseillers interrogés, « une tension » de plus en plus forte dans son travail, entre ce temps long nécessaire à l'accompagnement du jeune et l'objectif fixé aux organismes de diriger rapidement vers l'emploi ou la formation un maximum de jeunes. Cette pression s'est renforcée depuis 2025 et la loi « pour le plein-emploi ». Sa collègue Pauline Thireau fait été d'une inquiétante « explosion, depuis la crise du Covid-19, du nombre de jeunes accompagnés souffrant de troubles de santé mentale » (anxiété, phobie sociale, séquelles de harcèlement...), nécessitant d'intégrer un accompagnement psychologique au travail d'insertion.

« Beaucoup de petits contrats »

Mais parfois les obstacles sont plus concrets encore. A l'image d'Ambre, 21 ans, qui a poussé la porte de la mission locale de Châtelleraut, dans la Vienne. Dans le territoire rural d'où elle vient, « ce n'est pas facile de trouver un métier quand on n'a pas le permis, raconte la jeune femme énergique

et à l'aise à l'oral. La mission locale [l] a aidée à débloquer des aides pour le financer, et donné des conseils pour [sa recherche d'emploi]. »

Après son bac général, Ambre avait rapidement abandonné son BTS informatique (« j'étais la seule fille, c'était pas facile... », élude-t-elle) puis enchaîné pendant deux ans et demi les petits boulots éreintants chez McDo, Leduc, en service civique et en stage. Elle en garde une envie farouche de s'insérer de manière pérenne : « Je suis prête à bosser un peu n'importe où, j'aime pas rester à rien faire ». Mais aussi une petite pointe d'amertume envers un monde du travail qui propose aux jeunes « beaucoup de petits contrats », et des entreprises qui « ont du mal à recruter quand ils n'ont pas le bon diplôme, ou à les former parce qu'elles estiment — et je le comprends, dit-elle — que ça coûte cher et que ça prend du temps ».

Le sociologue Dominique Glaymann, spécialiste de l'insertion des jeunes, le confirme : « Une part importante de jeunes NEET a déjà connu des expériences de travail précaire. Elles ont pu, en tant que telles, dégrader leur confiance en eux et leur rapport au travail ». Un problème français ? L'OCDE rappelle, en 2024, que 55% des 15-24 ans en emploi sont en contrat temporaire dans l'Hexagone,

Depuis quelques années, les organismes d'insertion multiplient les maraudes pour aller vers ces jeunes

contre 35,2% en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ce chiffre était de 19% en France au début des années 1980, selon L'Observatoire des inégalités.

En plus des « freins périphériques », « c'est donc aussi sur ce marché du travail proposé aux jeunes, et sur la qualité des emplois non qualifiés, qu'il faut agir », abonde l'économiste Bernard Gazier. Pour lui, abaisser le coût du travail pour ces jeunes ne ferait que les maintenir dans une forme de précarité « où les employeurs ne s'attachent pas à eux et, en retour, ils ont un rapport distancié au travail ». Mais il est aussi avare, selon lui, d'enfin améliorer le système de formation initiale en France « qui continue à sélectionner par l'échec et à créer de la défiance envers l'école et tout ce qui est assimilé à l'institution ».

D'où la difficulté à « aller chercher » une partie des jeunes NEET pour les ramener vers les missions locales ou les agences France Travail dont ils se méfient parfois. Depuis quelques années, les organismes d'insertion multiplient donc les maraudes. Et ce, dans la vie réelle (terrains de sport, snacks, bas des immeubles...), mais aussi en ligne où ils se réfugient régulièrement. L'Insee, bacheliers professionnelle de 19 ans originaire du Pas-de-Calais, faisait ainsi partie des inactifs « invisibles », après n'avoir pas pu entrer en 2025 dans une formation d'aide-soignante. Jusqu'à ce qu'elle tombe sur une publication Instagram de la plateforme Hello Charly, entreprise de l'économie sociale et solidaire qui organise d'innovantes « maraudes numériques » en ligne. « Désormais accompagné par [un conseiller] à Arras qui m'aide à régler mon CV et mes lettres de motivation, je multiplie les stages d'immersion pour trouver ma voie », raconte-t-elle, enthousiaste. Pour l'instant, son cœur balance entre rester ou tenter une formation d'aide-soignante ou devenir fleuriste. Loin de fuir le monde du travail, elle résume par une formule simple sa motivation à sortir de la case NEET : « J'aimerais juste travailler, là où on va m'accepter... »

SÉVERIN GRAVELEAU

France Travail (36% des bénéficiaires) s'occupe des jeunes les plus proches de l'emploi, les missions locales de ceux qui ont des difficultés socio-économiques. La seconde nouveauté réside dans la logique dite d'« activation » du CEJ. Pour bénéficier de l'allocation (jusqu'à 560 euros par mois) pendant six à dix-huit mois, le dispositif impose aux jeunes de justifier de quinze à vingt heures d'activité hebdomadaire : recherche d'emploi, envoi de CV, stages, participation à des ateliers ou à des salons professionnels, visites culturelles, sport, etc. A l'image de la réforme dans son ensemble, « cette obligation a été pensée de manière un peu déconnectée du terrain », commente Mauricio Aranda.

Les conseillers s'arrangent avec la règle

Si les jeunes peuvent apprécier ce programme intensif, le rapport du CEET montre comment cette contrepartie à l'allocation bouleverse le quotidien des travailleurs sociaux. Le dispositif s'accompagne d'un suivi administratif important, notamment autour du reporting régulier de l'« activité » de jeunes (« jusqu'à 90% » du temps de travail des professionnels).

Confrontés à ce suivi chronophage, mais aussi à divers « objectifs chiffrés », « les conseillers des missions locales bricolent et développent des stratégies d'adaptation pour concilier les exigences administratives et le travail réel d'accompagnement, ainsi que pour garder du

temps dans leur travail », note Mauricio Aranda. Le compte-puntilleux de ces quinze à vingt heures se transforme souvent en une « fiction administrative », selon les mots du rapport. Autrement dit, les conseillers s'arrangent avec la règle, se basant par exemple sur les simples déclarations du jeune pour « valider » ces heures, ou les exigent de manière progressive pour ne pas rompre un lien de confiance encore fragile.

Selon le rapport de l'Institut des politiques publiques, la durée moyenne de l'accompagnement par les missions locales a baissé drastiquement entre la garantie jeunes et le CEJ, passant de onze mois à environ sept mois. Pour quelle efficacité ? Seulement 27% des contrats s'achèvent en mission locale parce que le jeune est officiellement considéré comme « autonome », 50% car la durée maximale est atteinte, et 16% se soldent par une sortie anticipée. L'impact du CEJ sur le retour à l'emploi est jugé « légèrement plus positif [mais] pas statistiquement significatif » par rapport à la garantie jeunes.

Du côté de France Travail, moins d'un tiers des jeunes sont en contrat stable (CDI ou CDD de plus de six mois) à la sortie du CEJ, et 40% en un plus tard. Ce qui fait dire aux auteurs du rapport de l'IPP que, « en définitive, le CEJ apparaît comme une évolution pragmatique de la garantie jeunes : un dispositif un peu plus intensif, légèrement moins coûteux et potentiellement plus réactif... »

Le Monde

en vente
actuellement

En kiosque



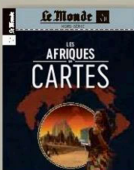
Hors-série



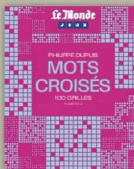
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Magazine numéro 14

Collection

MYTHES et LÉGENDES DU JAPON



Dès mercredi 8 avril,
le volume n° 10
SAKATA NO KINTOKI
LA LÉGENDE DU GARÇON D'ORÉ

Nos services Lecteurs

- Abonnements
Sur abolemonde.fr
Partel, au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au
vendredi, de 9 heures à 17 heures, et
le samedi, de 9 heures à 17 heures.
- Le Carnet du Monde
carnet@publinter.fr



Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@publinter.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDU)
soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@publinter.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaire de naissance

Cher
Dad,
quatre-vingt-dix printemps.
Carpe Diem !

Décès

Boris et Bruno,
ses fils,
Laure et Elena,
ses belles-filles,
Nikita et Artus, Ernesto et Alfredo,
ses petits-enfants,
Monica,
sa compagne,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Cuno BRULLMANN,
professeur émérite d'architecture,
architecte,
survécu le 31 mars 2026, à son domicile
de Lausanne, à l'âge de quatre-vingts
ans.

Toute sa vie, il nous aura inspirés par sa créativité, son authenticité et sa bienveillance. Son optimisme et son élégance aux couleurs vives resteront en nous.

Nous lui rendons hommage en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris 5^e, le vendredi 10 avril, à 10 heures.

48, rue Mouffetard,
75005 Paris.

Monique COR
(mai 1938, à Nogent-le-Rotrou -
février 2026, à Cagnes-sur-Mer).

Dans les pas du Christ et de l'amour du prochain, notre maman fut immensément chrétienne et vivante.

A la Lumière, à l'Amour, à la Vie.

Géraud, Arnaud, Mahaut, Amaury
et Baudouin,
ses enfants,
Ses belles-filles,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 2 avril 2026, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

Odiel GUIBERT,
né ROUSSEL,
veuve de
Laurent (†)
et mère de
Carole (†).

La cérémonie religieuse aura lieu le 8 avril, à 14 h 30, au Temple protestant de Versailles, 3, rue Hoche.

Ni fleurs ni couronnes, dons à l'Association de la Croix Rouge.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Société éditrice du « Monde » - SA
Président du conseil de surveillance, directeur délégué publication
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication,
membre du conseil de surveillance
François Lévy
Directeur de la rédaction Caroline Monod
Directeur adjoint de la rédaction
Gilles van der Plighe, Marie-France Gervais, Philippe Bouzonnet,
Nicolas Chagny, Emmanuelle Chevillotte, Anne Delacambre,
Aurore Estro, Marie-Pierre Lantier, Franck Nouchy,
Cécile Petralagna
Directrice éditoriale Sylvie Kaufmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés
Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs
Gilles van der Plighe
Rédaction en chef Laurent Bonhomme, Emmanuelle Davieudoff
(Éditions), Jérôme Garbier, Michel Savaris, Nicolas
Jouin (photo-graphie), Sabine Leduc (dés à la dictée),
Aline Salles (édition et tirage)
Directeur artistique Emmanuel Lapeyre
Infographie Dominique Pagan
Directeur des ressources humaines du groupe Éditions Carle
Secrétaire général de l'association Société des Organismes
Conseil de surveillance Aline Sylvie Wilman, présidente,
Gilles van der Plighe, vice-président

Émile Pillosio,
son fils,
Christine Le Maignan,
sa mère,
Jérôme Hinstin,
son père,
Léo et Paul,
ses frères,
Raphaël Pillosio,
Sa famille
Et ses innombrables amis et amis,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Lili HINSTIN,
survécu le 31 mars 2026, à Paris.

Directrice artistique de nombreux
festivals de cinéma, autrice,
réalisatrice, productrice, traductrice,
elle s'est toujours engagée contre
l'injustice et pour l'égalité des chances
envers la jeunesse et les femmes. Son art
de la programmation rayonnait à son
inspiration et a permis l'émergence
de nombreux jeunes talents cinéastes.

Tous ceux qui l'ont connue se souviennent aussi bien de sa générosité et de sa clairvoyance que de son goût pour la fête.

L'inhumation a lieu ce mardi 7 avril, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e.

(Le Monde du 4 avril).

Léon et Jean,
ses frères,
Amaryllis, Aurélie, Cynthia, Myriam
et Ophélie,
ses nièces,
ont le profond chagrin de vous
informer du décès subit de

Gérard JOSKOWICZ,
dans sa soixante-dix-septième année.

Ingénieur de l'École centrale de Lyon, il dirigeait la société Systems Consultants, qu'il avait créée.

L'inhumation aura lieu le jeudi 9 avril 2026, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e, dans le caveau familial.

Ni fleurs ni couronnes. Cependant la plantation d'arbres peut être demandée au KKL, en sa mémoire.

jean.joskowicz@laposte.net

Paris. Arcachon. Toulouse.

M^{me} Madeline Leloup,
son épouse,
Sarah Le Mestre de Pas,
sa fille,
Le général François de Pas,
son frère,

ont la douleur de faire part du décès de

Gilles LE MESRE DE PAS,
survécu le 31 mars 2026.

La crémation aura lieu le 10 avril, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ursula Moureau-Martini,
son épouse,
Henriette et Charles Moureau,
ses enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. François MOUREAU,
professeur émérite à la Sorbonne,
survécu à Trouville, le 4 mars 2026.

Une cérémonie religieuse en sa mémoire sera célébrée le mardi 26 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris 5^e.

hommage.francoismoureau@gmail.com

Paris.

Marie-Claude et Frederic Butler,
Dominique Gervais Babel,
ses sœurs et son beau-frère,
Julia Butler,
Daphné Birdseye,
ses nièces,
Leurs époux et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Marie-France POCHNA,
née GERVAIS,
rappelée à Dieu le 26 mars 2026,
dans sa quatre-vingt-quatrième année,
munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e.

Céline Sabbagh,
son épouse,
Daniel et Jérôme Sabbagh,
ses fils,
Pascal Sabbagh et Loïc Braune,
sa fille et son gendre,
Mila et Nora Sabbagh Ait-Aoudia,
Noé, Nils et Robinson Braune Sabbagh,
ses petits-enfants,
Joseph et Marie Sabbagh,
son frère et sa belle-sœur,
Nicole et François Sabbagh,
sa nièce et son neveu,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gabriel SABBAGH,
professeur de mathématique
(université Paris Diderot)
à la retraite,
historien,

survécu à Paris, le 1^{er} avril 2026,
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Souvenir
Le 7 avril 2009, à 3 h 30 du matin,

Vedran BURIC
dédicait d'un infarctus, chez lui,
236, rue de Vaugirard, Paris 15^e.

Ton cœur battra pour moi quand le mien aura cessé de battre.

Le Monde

Abonnement

Quotidien + numérique

1 284,40€
(prix de vente au numéro)

317€

pour 1 an

En cadeau
Le sac à dos Le Monde

INCLUS DANS L'ABONNEMENT

→ Le journal et ses suppléments livrés chez vous toute la semaine
→ Tous les contenus numériques sur le site et les applications

Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/MQIS

Bulletin d'abonnement

à compléter et à renvoyer à : **Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9.**

Je m'abonne à l'offre **Quotidien + numérique** du Monde pendant 1 an pour **317€**, au lieu de 1 284,40 € (prix de vente au numéro).

M. Mme
 Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Ville : _____
 Email : _____

Je souhaite recevoir les actualités, les nouveautés et les offres du Monde.
 Je souhaite recevoir les offres des partenaires du Monde.

Tel : _____

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 57/69, AVENUE PIERRE-MÉNÉGES-FRANCE - 75107 PARIS CEDEX 13 - 433 801 861 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2026. Exécution de la prime sous 3 à 4 semaines à réception de votre règlement, dans la limite des stocks disponibles. Les conditions applicables à l'abonnement sont consultables au lien suivant : <https://moncompromis.lemonde.fr>. En réponse au formulaire, vous consentez à ce que la Société Éditrice du Monde, responsable de l'abonnement, traite vos données personnelles dans le cadre de la prestation de services pour les besoins de la gestion de votre abonnement. (1) activation et gestion de votre compte, information sur les campagnes et services associés, (2) suivi des besoins de traitement de votre abonnement, gestion de votre compte, (3) information des services de votre abonnement ou de vos partenaires, (4) actions marketing par voie postale sur des produits et services d'offres de nos partenaires et (5) toute autre action marketing autorisée par la loi. Pour vous opposer aux actions marketing par voie postale du Monde, contactez votre conseiller ou vos partenaires, contre versement de 10€.

Pour en savoir plus ou pour vos droits (accès, modification, déplacement, opposition, portabilité, limitation des traitements) consultez notre Politique de confidentialité et contactez notre DPO (https://abo.lemonde.fr/contact). En cas de réclamation : www.cnil.fr. Si vous avez un abonnement, assurez-vous que la personne concernée accepte que ses données soient collectées aux fins mentionnées ci-dessus.

Les mystères de Boualem Sansal

Depuis sa libération en novembre 2025, l'écrivain franco-algérien divise en raison de certaines prises de position et de sa décision de quitter son éditeur historique. Jusqu'à faire douter ses proches et soutiens sur un possible glissement vers la droite radicale

La liesse aura été de courte durée. Passé les manifestations de soulagement qui ont entouré la libération de Boualem Sansal, sorti en novembre 2025 de la prison où le régime algérien l'avait enfermé pendant un an pour délit d'opinion, l'image de cet écrivain s'est brouillée au fil des semaines. De martyr de la liberté d'expression, défendu par des dizaines de personnalités aux profils politiques divers, Boualem Sansal s'est progressivement révélé sous un autre jour : une figure ambivalente, pour ne pas dire ambiguë, dont les postures fluctuantes et les déclarations dans plusieurs médias proches de l'extrême droite désorientent jusqu'à ses proches.

Bien connu pour son opposition au pouvoir algérien et sa dénonciation sans concessions de l'islamisme, l'homme avait toujours charmé par son sourire malicieux, sa liberté de parole et son talent littéraire. Après tout, pensaient ses amis, c'est un dissident qui a le courage de s'exprimer. Mais aujourd'hui, face à ce qui ressemble de plus en plus à un glissement vers la droite radicale, les mêmes vont remonter un flot de phrases anciennes et troublantes, notamment ses prédictions apocalyptiques sur les menaces d'islamisation pesant sur la France et sa critique acerbe du pays dont il a acquis la nationalité en 2024. Désolés, voire « cassés » pour l'un de ses amis proches, ils se demandent désormais quel est le vrai visage de Boualem Sansal.

Un événement, surtout, a contribué à épaissir le mystère – ou à le décanter, c'est selon : son changement d'éditeur, rendu public dans *Le Monde* du 12 mars. Quittant Gallimard, qui le publiait depuis vingt-six ans et l'avait défendu sans discontinuer lorsqu'il était incarcéré, l'auteur a brusquement rejoint Grasset, maison du groupe Louis Hachette, contrôlé par Vincent Bolloré. Or ce revirement, vécu dans la douleur chez Gallimard, n'est pas seulement une décision individuelle mais l'aboutissement d'une sourde dissension, à la fois tactique et politique, qui a divisé ses soutiens dès le début de sa captivité. Comme si l'auteur du *Serment des barbares* (Gallimard, 1999) et de *2084. La fin du monde* (Gallimard, 2015), sollicité sans succès par *Le Monde* (sauf sur deux points), était devenu l'auteur et l'enjeu d'un combat dépassant, de loin, la littérature et la liberté de l'écrivain.

Le ballet d'imitations qui a marqué son retour donne une idée de son importance politique. A peine revenu d'Algérie, Boualem Sansal reçoit des appels de nombreuses personnalités, toutes désireuses de rencontrer le héros du jour. En dehors des visites protocolaires à l'Elysée, où il a été reçu par Emmanuel et Brigitte Macron, puis au ministère des affaires étrangères, où l'ont accueilli Jean-Noël et Marina Barrot, il se prête à de multiples rendez-vous, lui que ses amis disent peu mondain. Dans les semaines suivant son atterrissage à Paris, des entretiens ont lieu avec le président du Sénat, Gérard Larcher, la présidente du conseil régional d'Ile-de-France, Valérie Pécresse, mais aussi l'ancien ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, qui avait prôné le rapport de force avec Alger durant la détention de l'écrivain.

Boualem Sansal rencontre également Nicolas Sarkozy, qui a demandé à lui parler. Au cours de cet entretien dans ses bureaux rue de Miromesnil, le maître des lieux lance la conversation sur l'édition, chantant les louanges de Fayard, son propre éditeur, dont

il vante les droits d'auteur et la promotion. C'est dans cette très droite maison du groupe Hachette Livre (lui-même partie du groupe Bolloré) qu'est paru *Journal d'un prisonnier*, rédigé par l'ancien président de la République durant ses trois semaines de prison à la Santé, à Paris. Pas de proposition formelle, mais un panegyrique en règle, auquel Boualem Sansal dit ne pas avoir « donné suite ». Interrogé par *Le Monde* début mars, l'écrivain avait alors qualifié Nicolas Sarkozy de « VPR de Fayard ».

Visiblement, pourtant, l'idée d'une bascule faisait son chemin. Selon Arnaud Lagardère, PDG de Hachette Livre, l'arrivée de Boualem Sansal chez Grasset ne serait pas le fruit d'une offensive de son groupe, « qui ne pille pas », mais une démarche de l'auteur lui-même. « Nous n'avons pas essayé de le débaucher », soutient M. Lagardère. *Ce n'est pas un choix idéologique de sa part, mais littéraire. Il voulait changer de vie.* « Brandi comme un trophée lors des 200 ans de Hachette, mi-mars, le transfert n'en a pas moins des allures de victoire, célébrée au Palais Brongniart devant un public où trônent Sarah Knafo et Jordan Bardella. « Pour Boualem Sansal, cet affichage est catastrophique, constate un bon connaisseur du milieu éditorial, qui réclame l'anonymat. C'est un lapin dans les phares, le mec est cramé. La mise en scène de cette prise de guerre va lui nuire. Il n'aurait pas dû se prêter à ça. Ça rend les gens incrédules, ça crée un malaise. »

Olivier Nora, directeur général de Grasset, s'est-il fait tordre le bras par son actionnaire pour accepter ce passage encombrant ? Répété pour son indépendance, cet éditeur influent n'est, a priori, pas de ceux que son groupe peut contraindre. Cette fois, cependant, la verticale du pouvoir semble avoir fonctionné. Interrogé, l'intéressé affirme que la prise de risque lui a semblé acceptable, « eu égard à l'attente que suscite le prochain livre de Boualem Sansal, en France comme à l'étranger ». Et d'ajouter : « Je ne connais aucun confrère qui, après s'être assuré comme je l'ai fait que sa décision de quitter son éditeur historique était irrévocable, n'aurait accueilli Boualem avec reconnaissance. »

DIFFÉREND DOMESTIQUE

Le prix de cette transaction, sous forme d'avalais sur le prochain livre de Boualem Sansal, n'est pas connu, en dépit des rumeurs. Un million d'euros ? Sans doute moins, selon une source bien informée, sans qu'il soit possible de savoir ce que lui aurait proposé son éditeur habituel, avec qui les négociations n'avaient pas vraiment commencé. Le chiffre de 100 000 euros a circulé, mais Antoine Gallimard, président des éditions du même nom, précise qu'il s'agissait d'une simple base de discussion : « Je n'ai jamais pu avoir une conversation sérieuse avec lui. Chaque fois que j'essayais d'aborder cette question, ou celle portant sur son livre en cours, il esquivait. » Boualem Sansal, lui, tournait une autre version au *Monde*, démentie par son ancien éditeur : « J'ai appris dans les coulisses que Gallimard avait préparé un contrat pour mon prochain roman, avec un avalais de 100 000 euros. Je n'ai pas cherché à en savoir plus, j'étais en train de déménager pour aller chez Grasset. »

La perspective de gagner bien davantage justifie-t-elle une défection ? Comme le rappelle Alexandre Wickham, directeur éditorial de la non-fiction chez Albin Michel, la liste des ingratitude littéraires est longue. « Celle de Boualem Sansal rappelle celle d'Al-

fred Dreyfus avec son éditeur Pierre-Victor Stock, qui s'était impliqué comme personne dès 1896, dans le combat du dreyfusisme. Mais dès qu'il a été réhabilité, Alfred Dreyfus l'a quitté pour un autre éditeur... Je pense aussi à Salman Rushdie : objet d'une fatwa en 1989 après la publication des *Verstes Satouis*, niques, il a fini par quitter Christian Bourgois, l'éditeur qui l'avait soutenu au péril de sa vie. » Académicien et auteur chez Grasset, Marc Lambron observe, pour sa part, que « Picasso a bien changé de marchand d'art plusieurs fois au cours de sa vie ».

Les soutiens de Boualem Sansal font aussi remarquer qu'il est âgé (d'après ses papiers d'identité, il est né le 15 octobre 1944, mais sa page Wikipédia indique 1949 et il a récemment laissé croire, dans un entretien vidéo accordé à Jean-Jacques Bourdin, qu'il avait 76 ans), qu'il est cabossé (il a été soigné pour un cancer durant sa détention) et, surtout, qu'il est arrivé fort démuni d'Algérie, où lui et son épouse vivaient jusqu'à son emprisonnement. Fini, sa villa de Boumerdes, à l'est d'Alger. Fini, le versement de sa retraite de haut fonctionnaire de l'Etat algérien, depuis que ses comptes sont bloqués et son passeport confisqué. Même son téléphone portable et son ordinateur sont restés de l'autre côté de la Méditerranée. L'écrivain vit sous la menace d'une déchéance de nationalité, permise depuis peu par la loi algérienne.

C'est d'ailleurs une question matérielle, le logement, qui a allumé la dernière mèche avant sa rupture avec Gallimard. Depuis sa libération, Boualem Sansal occupait un appartement mis à sa disposition par Antoine Gallimard, au dernier étage de l'hôtel particulier qui abrite la maison d'édition, dans le 7^e arrondissement de la capitale. Un quatre-pièces chic et confortable au sommet d'un escalier monumental, avec vue sur le jardin et une vaste cuisine séparée, dont le patron se sert parfois pour déjeuner avec ses enfants.

Un jour de février, lors d'une conversation informelle, Antoine Gallimard demande à son invité s'il a une idée de la date à laquelle il pourrait libérer les lieux. Face à son interlocuteur, qui lui propose de l'aider à trouver un autre point de chute et même de le prendre en charge, Boualem Sansal accuse le coup sans rien dire, mais en privé, il explose. Il est fou de rage, persuadé d'avoir été humilié. Selon l'un de ses proches, l'impression d'« être un SDF » le hantait. L'épisode, vécu comme un ultimatum, sert en tout cas de détonateur.

« Un prétexte : il avait déjà décidé de quitter la maison et n'osait pas le dire », juge Antoine Gallimard. Depuis, Boualem Sansal, qui est resté un mois supplémentaire dans le logement prêté par l'éditeur après avoir annoncé son départ, habite un grand appartement du 6^e arrondissement parisien, payé par le groupe Bolloré.

Jusqu'au bout, l'écrivain a profité de l'aide de Gallimard, utilisant les lieux « comme un *desk d'hôtel* », dit-on chez l'éditeur, dont la secrétaire générale, Karina Hocine, remarque : « Toute la maison s'était mise au service de Boualem Sansal, non seulement pendant sa détention mais après son retour, notamment pour l'aider dans ses démarches administratives. » A la fin, non seulement l'écrivain recevait des appels d'Arnaud Lagardère directement dans les bureaux de Gallimard, mais il y a imprimé le manuscrit destiné à Grasset, dont la machine a enregistré la trace. Titre du fichier : « La Légende. grasset.doc ». (« La Légende », comme le surnom dont l'aurait affublé ses codétenués, en Algérie.)

Ce différend domestique, Boualem Sansal l'évoque à mots couverts dans une tribune publiée par « Le Monde des livres », le 17 mars. Mais les raisons profondes de sa rupture avec Gallimard, explique-t-il, seraient d'une autre nature. En résumé, la ligne de défense adoptée par son éditeur, axée sur la diplomatie, n'est pas celle qu'il aurait souhaitée. La grâce, très peu lui lui, écrit-il en substance, affirmant qu'il aurait voulu un acquittement. « Le comité de soutien fondé par Arnaud Benedetti et Noël Lenoir, mais aussi des écrivains comme Jean-Christophe Rufin et Pascal Bruckner, a parfaitement compris l'enjeu pour moi et relayé ma position de principe : pas de soumission, pas de négociation. Quitte à rester en prison. »

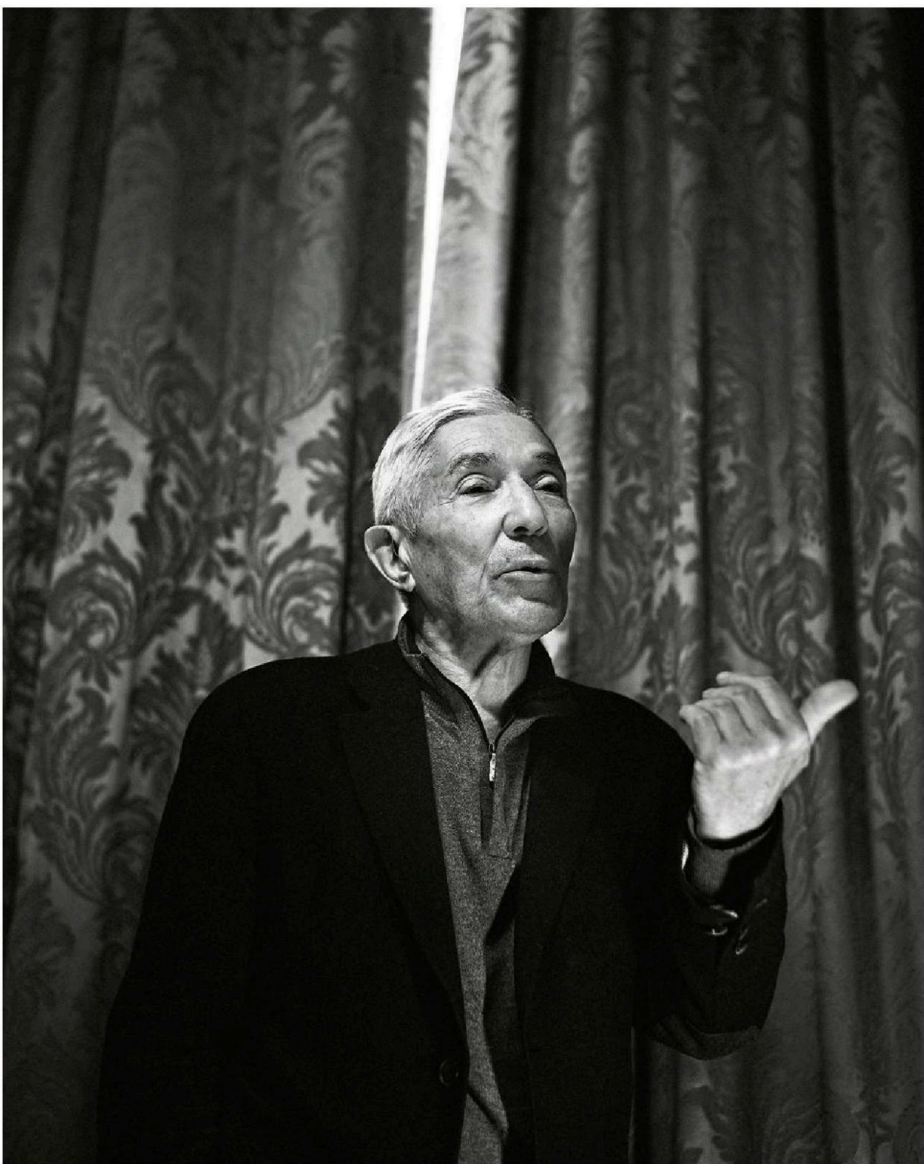
Ce texte renvoie au conflit qui s'est noué autour du captif franco-algérien dès le commencement de sa détention. Après un départ en fanfare, la main sur le cœur, ses soutiens se sont presque immédiatement divisés en deux camps opposés. En soi, ce genre de frictions n'est pas inhabituel. Il est arrivé souvent que des comités se déchirent autour d'un otage ou soient désavoués par la victime, après son retour au pays. Le coup de sang d'Ingrid Betancourt, en 2008, est resté dans bien des mémoires. Au lieu de remonter ceux qui l'avaient défendue durant sa longue détention par les Forces armées révolutionnaires de Colombie, l'ex-otage s'était détournée d'une partie d'entre eux dès qu'elle avait remis les pieds en France.

QUI A LÂCHÉ QUI ?

Dans le cas de Boualem Sansal, la mésaventure a très rapidement pris un tour politique, en raison de la stratégie, sous-tendue par des positions idéologiques, adoptée par le premier comité. Mené par Arnaud Benedetti, politiste conservateur, souverainiste et républicain en chef de *La Revue politique* et parlementaire, ce groupe nait peu après l'annonce de l'incarcération. Arrivé à sa descente d'avion à Alger, le 16 novembre 2024, Boualem Sansal, qui vient d'obtenir la nationalité française, est accusé par les Algériens d'« atteinte à l'intégrité territoriale et à la sécurité de l'Etat » pour des propos tenus dans le magazine français d'extrême droite *Frontières*. En octobre 2024, l'écrivain avait affirmé que certains territoires de l'Ouest algérien appartenaient au Maroc avant la colonisation, un sujet inflammable en Algérie. Cinq mois après sa libération, il figure toujours dans le comité d'experts de ce journal, contrairement à ses dénégations dans *Le Monde* du 28 novembre 2025, clamant qu'il ignorait la nature de ce journal, et le jurat n'y être « jamais retourné ».

Benedetti entend de former un groupe qui compte, parmi ses premiers membres, les écrivains Kamel Daoud et Kamel Benkechik, l'historien Benjamin Stora, l'ancien ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer et l'ancien ambassadeur en Algérie Xavier Drienencourt, devenu conseiller de certains cadres du Rassemblement national (RN). Tous ont des liens avec l'Algérie, soit par la naissance, soit par le travail dans le cas de Drienencourt. Dans le premier cercle, on trouve aussi le sondeur Stéphane Rozès, qui fut l'un des fondateurs du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, mais aussi Noël Lenoir, ministre des affaires européennes (2002-2004) dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, dont les propos sur l'Algérie visant les Algériens en France ont entraîné un dépôt de plainte de SOS Racisme.

QUITTANT
GALLIMARD,
QUI L'AVAIT
DÉFENDU SANS
DISCUTER,
IL A BRUSQUEMENT
REJOINT GRASSET,
MAISON DU GROUPE
LOUIS HACHETTE,
CONTRÔLÉ PAR
VINCENT BOLLORÉ



L'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, à Paris, le 25 novembre 2025.
CYRIL ZANNETTACCI / AGENCE VU'

A cet ensemble s'agglomèrent des dizaines de personnes émus par le sort de Boualem Sansal, dont beaucoup finiront par prendre leurs distances. Au départ, pourtant, tous parlent d'une même voix. Antoine Gallimard n'hésite pas à intervenir au cours d'une soirée organisée par le comité au Théâtre libre, à Paris, peu de temps après l'arrestation de Sansal. Mais, très rapidement, les choses se gâtent, à mesure que le comité s'engage dans une voie de plus en plus offensive.

« Gallimard était trop aligné sur le Quai d'Orsay, estime aujourd'hui Arnaud Benedetti. Nous, nous avions décidé de parler haut et fort, partout et tout le temps, pour éviter que cette détention ne dure indéfiniment. D'autant que les conditions de détention de Boualem Sansal se détériorent. » Il semble, au contraire, que les autorités algériennes aient aménagé la détention de Boualem Sansal, afin de ne pas mettre en péril ce prisonnier de valeur. Son cancer, notamment, a été soigné par l'un des meilleurs spécialistes du pays.

Début 2025, la rupture est consommée. Qui a lâché qui? Arnaud Benedetti assure, lui, que l'éloignement vient de Gallimard. Noëlle Le noir accuse même l'éditeur d'avoir « mis des bâtons dans les roues du comité » et « débauché dans le dos de ses membres ». Réponse chez Gallimard, où l'on conteste toute menée agressive : « Ils étaient dans une démarche poli-

tique, alors que nous ne voulions emprunter aucun autre chemin que celui de l'œuvre littéraire. Ils ont mené une guerre de leur côté », explique Karina Hocine.

Pendant ce temps, le comité sillonne la France et se réjouit de voir le ministre de l'Intérieur de l'époque, Bruno Retailleau, ferrailleur avec le gouvernement algérien. Du côté de Gallimard, où une société de soutien internationale a été constituée, on agit aussi, mais sur un autre front. Des centaines de personnes se mobilisent, parmi lesquelles beaucoup d'écrivains. Antoine Gallimard s'adresse à un premier avocat, François Zime-ray - qui n'obtient pas de visa mais saisit l'ONU, d'où émanera un avis cinquant quelques semaines avant la libération de Boualem Sansal -, puis à Pierre Cornut-Gentille, qui assure la défense de l'écrivain lors de son procès en appel à Alger, durant l'été 2025.

DEMARCHE « CONTRE-PRODUCTIVE »
Le président des éditions Gallimard se déme aussi pour faire avancer la cause de son auteur à l'Académie française. Et, là encore, Boualem Sansal devient un sujet de discorde. Certains, comme l'académicien Jean-Christophe Rufin, membre du comité de soutien, poussent pour l'élire en son absence : « J'ai avancé cette idée douze jours après l'incarcération de Boualem Sansal, dans une optique

SELON LE QUA D'ORSAY, L'ACTION DU COMITÉ DE SOUTIEN AURAIT PLUTÔT CONSTITUÉ UN « FACTEUR RETARDANT » POUR SA LIBÉRATION

d'efficacité », raconte-t-il. Sa proposition finit par être mise en minorité, au profit de ceux qui, comme Daniel Rondeau, jugeaient la démarche « contre-productive ». « Bien nous en a pris, ajoute cet académicien : Boualem Sansal nous a dit, après son retour, qu'il préférerait être élu comme un homme libre. »

Finalement élu le 30 janvier (il ne sera pas reçu solennellement avant au moins un an), l'intéressé n'a « plus donné de ses nouvelles », observe tristement Daniel Rondeau, qui s'était battu pour lui. L'écrivain fait notamment partie du jury du prix Cino Del Duca, décerné à Boualem Sansal en mai 2025. Présidé par le secrétaire perpétuel de l'Académie française, ce prix doté de 200 000 euros est l'un des plus lucratifs au monde. Une somme importante, qui vient s'ajouter aux droits d'auteur perçus par Boualem Sansal pour ses livres. A commencer par son plus grand succès, lauréat du Grand Prix du roman de l'Académie française : 2014, *La fin du monde*, vendu à 400 000 exemplaires, toutes éditions confondues.

Une autre récompense, en revanche, a provoqué des remous durant la détention de l'écrivain. En septembre 2025, le groupe au Parlement européen Patriotes pour l'Europe, présidé par Jordan Bardella, propose le nom de Boualem Sansal au jury du prix Sakharov pour la liberté de pensée, remis par l'institut

strasbourgeois. L'épouse de l'auteur est alors consultée, à deux reprises, pour donner son avis. Les communications avec Nazha Sansal, qui vivait alors à Boumerdes, passaient par un ami proche, le metteur en scène d'opéra Jean-Paul Scarpitta.

A chaque fois, l'épouse a rejeté cette candidature, affirmant à Antoine Gallimard, lors du deuxième appel téléphonique, que son mari n'était pas d'extrême droite, qu'elle l'avait informé et qu'il lui avait donné son accord. Durant le même entretien, Nazha Sansal lui a demandé, en parlant du comité de soutien : « Je vous en supplie, calmez-les. » Quelques jours après son retour en France, le 25 novembre 2025, Boualem Sansal déclare, lui, à l'AFP : « Mon éditeur Antoine Gallimard n'a rien à voir dans cette histoire-là. C'est ma femme qui a été contactée et qui a dit : "Non, mon mari n'est encarté dans aucun parti." Si le prix avait été présenté par mon ami Retailleau, j'aurais dit oui. S'il avait été proposé par des gens de gauche, j'aurais accepté. Mais le RN, ce n'est pas ma tasse de thé. LFI, non plus. »

CONTRADICTIONS

Ce qui ne l'a pas empêché, plus tard, de regretter que le processus ne soit pas allé jusqu'au bout. Dans un message adressé au Monde, le 3 avril, il écrit : « Ma femme ne sait rien de la politique et ne s'y intéresse aucunement. Mon épouse a pris la décision de refuser le prix sur la base des explications et des conseils fournis par Jean-Paul Scarpitta et Antoine, qui connaissent parfaitement mes opinions politiques. Moi, j'aurais attendu le résultat du vote pour prendre une décision. »

À l'époque, en septembre 2025, Bruno Retailleau est encore ministre de l'Intérieur pour quelques semaines. Interrogé par Le Monde, il revient sur sa position vis-à-vis de l'écrivain emprisonné, qu'il voulait protéger d'une « peine d'oubli » : « Mon poste permettait de lutter contre cet oubli, même contre ce régime corrompu, sécuritaire. J'ai dénoncé, pratiqué le "name and shame", ces régimes n'aiment pas ça. C'était pour moi un moyen de faire pression sur le régime algérien et aussi sur les autorités françaises. Je n'étais pas du tout sur la même ligne que le Quai d'Orsay. » Le président du parti Les Républicains ajoute : « Je pense que c'est l'instauration d'un rapport de force avec le régime algérien qui a permis de le sortir. Sans cela, il n'aurait pas été libéré, même si tout n'est jamais tout blanc ni tout noir. »

De source diplomatique, c'est exactement le contraire qui se serait passé. Le régime algérien, heurté par les déclarations du ministre de l'Intérieur, avait laissé entendre qu'aucune libération n'aurait lieu tant que M. Retailleau serait en poste. Des négociations avaient pourtant commencé, notamment avec l'aide de l'Allemagne. Soigné par des médecins allemands quelques années auparavant, le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, aurait conservé une certaine gratitude envers ce pays, qui a finalement accueilli Boualem Sansal pendant une dizaine de jours à sa sortie de prison. En définitive, juge-t-on du côté du Quai d'Orsay, seule la diplomatie a fonctionné, « avec l'appui constant du chef de l'Etat ». L'action du comité de soutien, quant à elle, aurait plutôt constitué un « facteur retardant ».

La personnalité de Boualem Sansal, elle, demeure toujours entourée de mystère. Est-il cet homme charmant que ses amis ont aimé? Cet humaniste chaleureux, tout doux appréciait la compagnie? Ou bien cet auteur solitaire, qui vivait en Algérie sans contact avec les milieux intellectuels? Cet ancien directeur général de l'Industrie, resté jusqu'en 2003 dans la haute fonction publique, après avoir fait partie des jusqu'au-bou-tistes du régime dans la lutte contre l'islamisme, du début de la décennie noire algérienne des années 1990? Ou encore cet amoureux de la langue française, qui porte aux nues l'Algérie d'avant l'indépendance? Et, surtout, a-t-il rejoint de son propre chef des gens qui poursuivent d'autres buts que les siens, ou s'est-il laissé embarquer dans un moment de faiblesse? L'image qui émerge est, en tout cas, celle d'un homme traversé de contradictions qui une longue détention aura placées en pleine lumière. ■

Une jeune femme en quête de son passé

Avec « Romeria », inspiré de l'histoire de ses parents toxicomanes, Carla Simon signe un long-métrage solaire

ROMERIA

Une jeune femme, le soleil et la mer. Le charme de *Romeria*, le troisième long-métrage de la cinéaste espagnole Carla Simon, présenté en compétition au Festival de Cannes en mai 2025, doit beaucoup à son cadre estival. La trame principale du film est concentrée sur quelques jours de juillet en 2001, en Galice, du côté de Vigo et des îles Cies. On y fait du bateau, on s'y prélassait sur la plage avant de piquer une tête dans l'océan Atlantique, malgré la fraîcheur de l'eau. Si le ciel y est parfois couvert, *Romeria* est baigné d'une lumière solaire qui apporte beaucoup de chaleur à l'ensemble. Carla Simon possède un indéniable talent pour filmer les paysages avec sensualité, s'attardant sur le reflet du soleil sur l'eau, l'écumée de vagues qui déferlent sur la côte, les cheveux voguant dans le vent...

Mais plus que de géographie, c'est d'abord d'histoire qu'il est question ici. Ou plus précisément de mémoire. La réalisatrice est allée puiser dans sa propre matière biographique pour composer le personnage de Marina (Lucía García), Orpheline de 18 ans s'appropriant à faire des études de cinéma, elle rend pour la première fois visite à la famille de son père, qu'elle n'a jamais connu. D'ailleurs, au moment de récupérer le certificat de décès de celui-ci, nécessaire pour l'obtention d'une bourse scolaire, elle se rend compte que leur lien de filiation n'y figure pas officiellement. Il sera question ici de vidéos à combler. Pour ramener à la surface ce passé, *Romeria* est construit sur un enchevêtrement de strates aussi bien esthétiques que narratives. Tout au long du film, Carla Simon donne vie par la voix off au personnage de la mère de Marina en faisant entendre plusieurs entrées du journal intime qu'elle tenait dans les années 1980 et dans lequel elle connaît sa relation avec « Fina ». Il y a aussi les souvenirs que la jeune femme collecte auprès de ses oncles et tantes et d'anciens amis du couple de ses parents décédés, qui dessinent une sorte de contre-mémoire mouvante, aux contours rendus plus incertains par le passage du temps. Ce jeu de superposition des points de vue pour rendre compte d'une même



Mitch (Nuno) et Lucía García (Marina), AD VITAM

réalité se retrouve aussi dans l'intégration d'images de la ville tournées au caméscope par Marina. Elles participent à l'esthétique « film de famille » de *Romeria* et sa volonté de capturer des instants comme volés au présent pour les rendre à quelque chose de plus grand, qui défie l'oubli.

Esprit volontairement frondeur

Il faut dire que l'histoire de Carla Simon renvoie à un passé occulté que le récit s'essaie à déterrer. Comme les personnages de *Romeria*, ses deux parents, toxicomanes, sont morts du sida. Dans le film, en faisant la connaissance de la famille de son père, Marina découvre la pression sociale qui régit les rapports dans un milieu bourgeois où prime l'ordre. C'est une des forces de *Romeria*. La réalisatrice décrit avec acuité ce microcosme dominé par les figures toutes-puis-

santes des grands-parents, dont l'autoritarisme apparent a laissé des traces chez tous les enfants et petits-enfants, entre quête de validation, fuite et écrasement. Un monde décati que l'on arpente progressivement, où l'argent vaut aussi bien comme marque de prestige que comme moyen de préserver à tout prix les apparences (en achetant le silence).

Les *Enfants endormis* (Globe, 2022), le très beau premier roman d'Anthony Passeron, avait déjà esquissé les ramifications de la toxicomanie dans un tout autre endroit, l'arrière-pays nicoté, et dans un tout autre milieu. Dans les années 1980, l'addiction à l'héroïne dans laquelle était tombée une partie de la jeunesse était vécue dans les familles comme une honte, couverte de nombreux mensonges et de non-dits. Honte redoublée avec le développement de l'épidémie du sida, dont on ca-

Le film est construit sur un enchevêtrement de strates aussi bien esthétiques que narratives

chait les malades puis les morts. Dans *Romeria*, un mystère plane sur les dernières années de vie du père de Marina, de la date de son décès aux raisons qui ont pu le tenir éloigné de sa fille. Le film de Carla Simon, qui interroge ce que signifie « faire famille », travaille sans cesse contre cette obscurité en cherchant à créer des espaces de rébellion ou de liberté. La cinéaste insuffle de la vie à sa narration, en prenant le temps de développer ses scènes du quotidien au-delà

de leur objet. La caméra n'est pas là simplement pour enregistrer une parole ou une écoute. Elle vagabonde, attentive à des mouvements, à ce qui fourmille dans les marges, jusqu'à suivre les déambulations d'un chat dans les rues de Vigo. Avec son esprit volontairement frondeur, *Romeria* se place résolument du côté de la jeunesse, dont il saisit la vitalité, notamment lors de deux scènes de fêtes dansées qui, à une vingtaine d'années d'écart, fonctionnent comme un écho.

Dans un geste bouleversant de cinéma, Carla Simon va jusqu'à rendre brièvement la vie à l'écran à ses parents perdus si jeune. Elle les filme non pas comme des fantômes, mais, au contraire, dans l'insolent bouillonnement de leur désir et de leur liberté, peu à peu rattrapés par leurs addictions. Une suite de scènes où se lit aucun jugement, mais plutôt le

regard débordant d'empathie de leur fille pour l'amour irradiant et maudit dont elle est le fruit.

Toute l'intention du film tient peut-être dans le titre qui ouvre deux pistes. Le mot « romeria » renvoie à la fois à un pèlerinage vers un sanctuaire dédié à la vierge ou à un saint patron et aux fêtes attendues dans une acception plus profane. Si Carla Simon fait preuve, avec cet troisième long-métrage, d'une foi inébranlable dans les moyens du cinéma pour ressusciter un pan de mémoire négligé, elle n'en oublie jamais de garder un pied dans le présent, du côté de la vie. Regardant même résolument vers l'avenir, avec Marina et sa caméra à la main. ■

BORIS BASTIDE

Film espagnol et allemand de Carla Simon.

Avec Lucía García, Mitch, Tristán Ulloa (1 h 52).

Carla Simon veut « changer le regard sur la génération morte du sida »

Entre fiction et souvenirs autobiographiques, la cinéaste revisite la vie de ses parents contaminés par le VIH dans l'Espagne des années 1980

RENCONTRE

Elle est la discrète de la nouvelle vague du cinéma espagnol. Carla Simon, née en 1986, à Barcelone, a fait irruption dans les grands festivals sans que l'on y prenne garde, enchaînant entre 2017 et 2025 trois longs-métrages, dont le deuxième, *Nos soles*, a décroché, en 2022, l'Ours d'or à la Berlinale. Le dernier en date, *Romeria*, en compétition à Cannes, clôt une trilogie d'œuvres revisitant les souvenirs d'enfance de la réalisatrice, laquelle a grandi dans une famille adoptive. Elle a perdu très tôt ses parents, accros à l'héroïne et morts du sida – son père quand elle avait 3 ans, sa mère quand elle en avait 6. On la retrouve au rez-de-chaussée d'un hôtel parisien, tandis que son compagnon garde leurs deux enfants à l'étagé.

Il y a quelque chose de doux et de radical chez cette cinéaste au

teint clair et à la coupe impeccable. Cela tient aussi à sa voix, un flux continu et maîtrisé, ainsi qu'à la lumière de son regard. « Mes parents sont nés sous le franquisme, ils ont grandi avec le poids des valeurs catholiques et beaucoup d'interdits. Quand cette chose a été levée avec la transition démocratique, ils se sont emparés de la liberté qui leur était soudain donnée, sans mesurer du tout les conséquences de ce qu'ils faisaient », dit-elle.

Tourmé sur la côte galicienne, à Vigo, à l'endroit même où ses parents faisaient la fête, *Romeria* fait office de boîte à souvenirs (entre autobiographie et fiction), tout en dessinant un portrait social : celui d'une jeunesse décimée par le virus, dans le silence souvent honteux des familles, lesquelles taisaient leurs morts. « Parfois, on entendait le mot "punition", comme si les jeunes avaient choisi que leur leur était arrivé... »

En réalisant *Romeria*, la cinéaste a voulu briser le tabou. « L'Espagne est le pays d'Europe où il y a eu le plus de morts du sida. C'est lié au fait que le gouvernement n'a rien fait pour stopper l'hécatombe due à l'héroïne. Au moins, tant que cette jeunesse était empêtrée dans la drogue, elle ne faisait pas de politique... Il faut se rappeler que c'était l'époque du terrorisme séparatiste au Pays basque », souligne-t-elle.

La movida battait aussi son plein, moment d'effervescence culturelle et d'éclosion artistique, partie de Madrid, dans la deuxième moitié des années 1970. « Vigo, où vivaient mes parents, était une sorte d'annexe : on l'appelait la "petite sœur" de Madrid. La drogue y arrivait directement par la côte, et la Galice a été particulièrement touchée par le sida. Dans le film, lors d'une scène nocturne, on a fait jouer un numéro de danse et une musique de l'époque. Issue d'un

groupe local. C'était très fort, pour moi, de me retrouver dans ces endroits que fréquentent mes parents, et d'y tourner pendant toute une saison. »

Jeunesse perdue

Dans cette œuvre baignée de lumière, en bordure de l'Atlantique, une toute jeune femme, Marina (Lucía García), rencontre pour la première fois ses oncles, cousins et grands-parents paternels. Elle vient chercher un certificat de décès de son père, en vue d'obtenir une bourse pour étudier le cinéma... Problème, le bureau d'état civil ne retrouve pas de trace du lien de filiation, comme si Marina avait été rayée du cercle familial. Le sujet est sensible, et Carla Simon a fabriqué son film « avec la complicité d'un oncle », lequel joue aussi le rôle du notaire.

Le projet de *Romeria* vient de loin. « Dès l'écriture de mon premier long, Été 93, j'ai ressenti la

frustration de ne pas pouvoir rappeler ma mère biologique. À l'époque, lors des entretiens, je disais à qui pouvait l'entendre : « On peut toujours s'approprier les souvenirs des autres, mais on ne peut pas les inventer. » Avec le temps, je me suis un peu ravisée : je pense que le cinéma peut me permettre de générer une mémoire, et de combler mes manques. C'est ce que j'ai fait avec ce film. »

Le journal que tenait sa mère, à Vigo, lui a servi à repérer des lieux, qu'elle a d'ailleurs filmés dans un précédent court-métrage. « Mais, avec le recul, j'ai trouvé que ce n'était pas suffisant. Les images n'étaient pas à la hauteur, et ne rendaient pas hommage à la dimension poétique, très riche, du journal de ma mère. Ce journal était sa voix, c'est en lisant ces pages que j'ai su qui elle était. Elle offrait aussi un portrait générationnel. Ça dépassait mes parents, il fallait donc que je reviv-

site cette époque. En septembre 2025, quand on a sorti le film en Espagne, lequel a connu un succès public, avec 300 000 entrées, partout où on allait, les gens venaient nous voir, et presque tous nous parlaient d'un proche disparu. »

Cette jeunesse perdue est aussi celle qui a soutenu, à l'époque, la transition démocratique, tient-elle à rappeler. « Ces jeunes se sont soulevés contre les valeurs conservatrices et catholiques ; ce sont eux qui, les premiers, ont véhiculé des idées athées, de gauche, et qui ont mis un peu d'ouverture en Espagne, laquelle en avait bien besoin. Il est temps de changer de regard sur cette génération morte du sida en Espagne », conclut-elle. À présent, Carla Simon veut tourner la page, du moins pour quelques années. Son prochain film sera une « comédie musicale sur le flamenco ». ■

CLARISSE FABRE

« La Vénétie est un aimant, une malédiction »

Francesco Sossai revient sur le succès de son deuxième long-métrage, tournant autour de sa région d'origine

ENTRETIEN

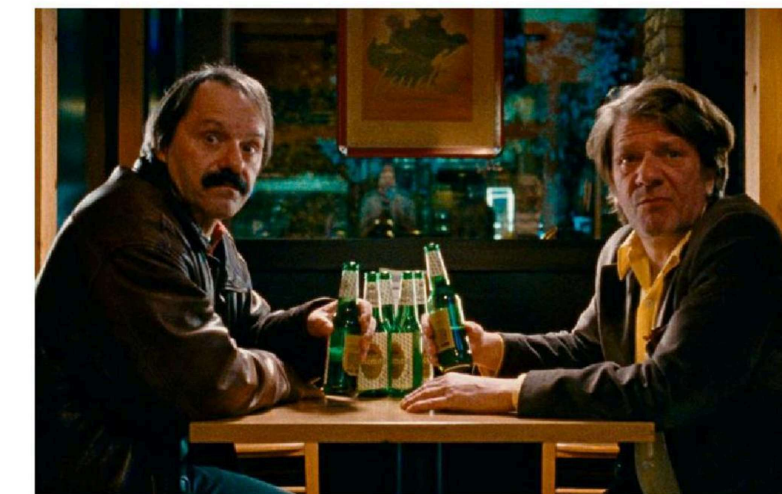
Le hasard a voulu que notre rencontre avec Francesco Sossai, dans le 8^e arrondissement de Paris, ait lieu cité de Trévise – soit précisément la ville où le cinéaste habite, en Vénétie. Il se trouve que c'est le sujet de son deuxième long-métrage, *Le Dernier pour la route*, dont le succès, depuis sa présentation à la section Un certain regard du Festival de Cannes, en 2025, ne se dément pas : impossible, pour le trio de protagonistes, d'échapper au pouvoir d'attraction de cette région du nord-est de l'Italie, si désolée soit-elle. C'est aussi le drame de ce réalisateur de 37 ans. Barbe brune, pantalon de velours, verbe haut, il revient sur ses pérégrinations.

Vous êtes sans cesse rattrapé par la Vénétie. De quoi procède cette fatalité ?

J'ai grandi à Sedico, une petite ville de montagne, dans la vallée qui court de Feltre à Belluno. J'ai cherché, par tous les moyens, à fuir cette région. En étudiant les lettres à Rome, puis la réalisation à Berlin. Et même en partant, avec un ami, en Argentine, au pied des Andes. On vivait de divers travaux agricoles, on s'est fait un destin de hors-la-loi, à la Billy the Kid... J'ai failli déchoir mon passeport, puis je suis revenu. Padoue, Venise, Trévise, j'ai vécu dans beaucoup d'endroits, toujours dans la plaine vénétienne. C'est un aimant, une malédiction. On a beau voyager, s'exiler, démenager, on retourne toujours sur nos pas.

Là, durant près de deux ans, vous avez travaillé à déconstruire les maisons de personnes décédées. Que vous a enseigné cette expérience ?

Ça m'a permis de découvrir des milieux sociaux très éloignés du mien. J'ai vécu des villas de médecins ou d'avocats, mais aussi un petit pavillon de banlieue transformé en hangar, où vivaient et travaillaient une trentaine de Chi-



Sergio Romano (Carlobianchi) et Pierpaolo Capovilla (Doriano), NEW STORY

nois... Il y a eu, aussi, cette maison abandonnée, où quelqu'un s'était suicidé sans que personne, en l'espace de dix ans, ne pense à lui : lorsqu'on l'a retrouvé, son corps était momifié. Grâce à ce boulot, brièvement évoqué dans *Le Dernier pour la route*, j'ai exploré de fond en comble la Vénétie.

Vous la filmez comme une terre morte, saturée d'infrastructures qui ne mènent nulle part. Pourquoi ?

À force d'avoir été exploité, le sol de cette région se dérobe sous nos pieds. Les Vénètes utilisent beaucoup le verbe *tirare su* [monter ou ériger en français], qui a donné le fameux tiramisù. On monte un hangar, une entreprise, un vignoble... Carlo Scarpa [1906-1978], no-

tre plus grand architecte, s'est fait enterrer debout. L'alcool, en dépit des ravages qu'il cause, a ce pouvoir un peu magique : il monte à la tête et aide à tenir – du moins en donne-t-il l'illusion.

Votre prochain film revendra sur la prise d'assaut, en 1997, de la place Saint-Marc, à Venise, par un groupe d'indépendantistes vénètes. En quoi ce geste vous parle-t-il ?

C'est une réponse désespérée et erronée à un sentiment très partagé : celui de ne plus se sentir chez soi. Et puis, avec la prise du campanile, on revient à cette mystique, très vénète et étrange, de la verticalité. On tournera en octobre. En attendant, je reviens en boucle les films de John Carpenter.

Vous avez participé, en tant qu'assistant-réalisateur, au tournage de grosses productions hollywoodiennes : « Tenet » (2020), « Mission Impossible 2 » (2023)... Qu'y avez-vous appris ?

À diriger une troupe de figurants, entre autres. Et, surtout, à savoir ce que je ne voulais pas faire. Je me sens bien plus proche des comédies acides de Mario Monicelli [1915-2020] ou de Marco Ferreri [1928-1997].

Et en littérature, quels sont vos maîtres ?

Je considère *Works*, de Vitaliano Trevisan comme le livre italien le plus important du XXI^e siècle [publié en 2016, il vient d'être traduit en français, en jan-

vier, aux Editions Verdier]. Cet auteur fait le récit de sa vie à partir des différents métiers qu'il a exercés – une manière de creuser le rapport pathologique des Vénètes au travail.

Récemment, des vers du poète américain Frank O'Hara [1926-1966] m'ont enthousiasmé : « Maintenant, j'attends tranquillement que la catastrophe de ma personnalité semble à nouveau belle, et intéressante, et moderne. »

« Le Dernier pour la route » a obtenu 16 nominations aux David de Donatello, l'équivalent des Césars. Près de 270 000 spectateurs sont allés le voir. Comment vivez-vous ce succès ?

« Les quadras et les quinquas se sont reconnus dans le duo d'amis portés sur la boisson »

À la troisième personne. Le film ne m'appartient plus. J'ai rencontré un type qui l'a vu sept fois... Il a fait maître un débat passionnant sur la manière de filmer la province, en dehors des pôles cinématographiques que restent Rome et Naples. En Vénétie, les réactions ont été très polarisées. Les plus de 60 ans ont détesté : « Cette région est très belle, à quoi bon n'en montrer que les mauvais côtés ? » Les quadras et les quinquas se sont reconnus dans le duo d'amis portés sur la boisson, les étudiants dans le personnage de Giulio, qui a du mal à trouver sa place. Sa crise résonne avec la leur.

Et vos parents ?

Ils vivent ce succès bien mieux que moi, avec fierté. Ma mère travaille pour une compagnie d'assurances. Mon père est architecte – comme ma sœur –, il a principalement bâti autour de Sedico. Lorsque nous avons tourné là où Scarpa est entré, à la tombe Brion, il m'attendait dans un coin. Il ne voulait surtout pas dérangier. Il m'a remis une monographie sur Scarpa, que je lisais beaucoup plus jeune et que je croyais perdue.

Travaillez-il encore ?

Nous sommes le 1^{er} avril ! Il doit partir aujourd'hui à la retraite.

Ce n'est pas un poisson d'avril ?

A priori, non. Il va avoir 67 ans.

Alors appelez-le !

Vous avez raison, merci. [Il prend son téléphone, et s'éloigne] ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AURELIANO TONET

Nuit d'ivresse dans les décombres de l'Italie

Deux vieux fêtards et un étudiant en architecture refont le monde, lors d'un périple arrosé

LE DERNIER POUR LA ROUTE

Boire ou conduire, il faut choisir, clamait un spot de la prévention routière. Mais les deux quinquas bien éméchés qui roulent pleins phares au milieu de la nuit dans la campagne vénétienne sont justement à la recherche d'un bar. Ils visent leur dernier verre. Pour cela, Carlobianchi (Sergio Romano), le moustachu au volant, et Doriano (Pierpaolo Capovilla, écrivain et musicien de rock) sont prêts à avaler des kilomètres. *Le Dernier pour la route*, de l'Italien Francesco Sossai, est une histoire de verres et de virages serrés, mais aussi de rencontres et de retrouvailles avec un ancien compagnon d'infortune.

Fuyant les aires d'autoroute, les deux amis décident d'aller trinquer à Venise. Sur place, le trioquet visé a déjà bécoté le rideau. Quantité de lieux fermés (bars, épicerie...) jailliront sur le périple du tandem qui devient trio après avoir sympathisé avec un étudiant en architecture, le timide Giulio – Filippo Scotti, révélé dans *La Main de Dieu* (2025), de Paolo Sorrentino.

ce deuxième long-métrage au souffle libertaire réussit quelque chose de rare dans le cinéma italien actuel. Voilà un film qui claque sans être clinquant, captant les acteurs au naturel, avec ces plans rapprochés qui ne mentent pas, revivifiant la comédie dans sa veine sociale, poétique et dénuée d'illusions – le réalisateur Francesco Sossai se reconnaît dans le cinéma de Marco Ferreri, Elio Petri, Francesco Rosi... Il fait le pari de l'errance pour mener les personnages au plus profond d'eux-mêmes, tout en désignant l'époque.

Une masculinité déclinante

Lors d'une scène grotesque, sans doute rêvée (alors que les deux poivrots rouillent dans la voiture), un grand patron se pose sur une pelouse en hélicoptère, juste à temps pour offrir une Rolex à un ouvrier – éberlué – qui prend sa retraite, entouré de ses camarades. Vulgarité et condescendance du riche qui largue son cadeau, puis reparat aussitôt, avec l'air magnanime du bienfaiteur.

Francesco Sossai, né en 1989, qui rêvait de partir aux États-Unis pour faire carrière, a compris un jour – en lisant *Les Nouveaux Libertins* (1980), de Pier Vittorio Tondelli – qu'il lui suffisait de regarder autour de lui pour tourner des films. La caméra porte une

Un film qui claque sans être clinquant, captant les acteurs au naturel

attention constante à l'urbain médiocre, à ces villages qui n'en sont plus vraiment, à ces maisons exécutées en bord de route. De l'Amérique chère au cinéaste, il reste ces ballades folks mélancoliques qui forment la bande-son – composée par le musicien Krano qui fait une apparition avec sa guitare.

De même, à travers Carlobianchi et Doriano, c'est une masculinité déclinante que scrute le réalisateur : à la suite d'un petit trafic qui a mal tourné, les deux flambeurs se retrouvent sans le sou. Les deux hommes ne s'en sont pas passés, semblent scotchés à leur passé et parlent des femmes comme d'un souvenir. La rencontre miraculeuse avec Giulio leur apporte un peu d'air frais. Réciproquement, l'étudiant naïf, amoureux transi d'une fille, apprend la vie avec eux.

Il y a comme une alchimie entre le jeune et les deux aînés. Tel

un shaker mixant de nouvelles liqueurs, le scénario nous sert un mélange impar, les bringueurs continuant leur dérive et s'amusant comme des fous – notamment lors d'une scène hilarante dans un hôtel particulier. Car leur amour de l'alcool n'a égal que celui de l'architecture et des belles pierres. Le moment venu, ils quitteront la ville express, près de Trévise, pour aller découvrir la tombe Brion, lieu de sépulture et chef-d'œuvre moderniste de Carlo Scarpa (1906-1978), contemplant les lignes pures en béton brut du mausolée, à quelques pas des lotissements, ils semblent enfin appartenir à cette terre.

Le film célèbre l'amitié et la fête comme art de vivre (ou de survie), et nous emmène jusqu'à l'aube, sans qu'on sache, plus vraiment, quel jour on est. Lorsque, à Venise, sous le ciel pâle, le petit café ouvre enfin ses portes, Carlobianchi lance aussi sec : « Bianco o rosso ? » (« Rouge ou blanc ? ») Ajoutant, devant l'air étonné de Giulio : « Prends le dernier verre, pour moi c'est encore hier. » ■

CLARISSE FABRE

Film italien, allemand de Francesco Sossai. Avec Filippo Scotti, Sergio Romano, Pierpaolo Capovilla (1 h 40).

Graham Swon, cinéaste de l'épouvante hors champ

Les deux films de l'Américain « The World Is Full of Secrets » et « An Evening Song (for Three Voices) » renouvellent les codes du genre



Image extraite de « The World Is Full of Secrets », de Graham Swon. ED DISTRIBUTION

THE WORLD IS FULL OF SECRETS / AN EVENING SONG (FOR THREE VOICES)

Le cinéma fait parfois l'effet d'un venin délicieux, perturbant nos sens et nos repères de spectacle. Les deux longs-métrages de l'Américain Graham Swon, né en 1987, *The World Is Full of Secrets* (2018), et *An Evening Song (for Three Voices)* (2023), à découvrir

en ce moment en salles, sont chacun à sa manière hanter par des voix : celles d'adolescentes, dans le premier film, se racontant des histoires plus atroces les unes que les autres ; et dans le second, celles de trois adultes (un mari, sa femme et leur servante) nous faisant partager leurs pensées inavouables, au fil d'un hypnotique montage de voix. Les deux œuvres ont été sélectionnées au festival Entrevues de Belfort, respectivement en 2018 et en 2023.

Sans doute parce qu'il a étudié le théâtre (à l'université de Pittsburgh), Swon accorde une place centrale à la parole de l'acteur, et à

son potentiel évocateur. Passionné de films d'horreur, il cherche à inventer de nouvelles narrations, en laissant hors champ toute vision horrifique. Suspendu aux lèvres des personnages, le public se fabrique les images manquantes et fantasmé le récit.

The World Is Full of Secrets travaille le motif de la banquette américaine, trop paisible pour être vraie. Un soir, Clara (Dennise Gregory) profite de l'absence de ses parents pour inviter ses copines à la maison. Les adolescentes pomponnées décident de se faire peur en livrant, tour à tour, des récits terrifiants. La caméra se concentre sur chaque visage et enregistre en plan-séquence le flot de paroles. L'une des actrices, éclairée à la chandelle, déroule durant une vingtaine de minutes ses horreurs. Une douce obscurité baigne les silhouettes, dans le salon, ou dehors, sur une pelouse soyeuse comme un tapis. Dès le début, une voix off nous apprend qu'une chose terrible s'est passée cette nuit-là, sans en dire davantage.

Expérimentation formelle
Le réalisateur a grandi dans une banquette du New Jersey à l'allure militaire, et dont la tranquillité le « perturbait fortement », nous explique-t-il lors d'un entretien réalisé à distance, depuis sa maison de l'owa, quand il n'est pas à New York, où il travaille comme distributeur et producteur. « Ce type de banquette est assez archétypale dans le film de genre, si l'on pense à *Blue Velvet* [1986], de David Lynch, ou à *Halloween* [1978], de John Carpenter. J'avais envie de plans-séquences, pour que l'on voie l'actrice en train d'essayer de jouer son texte, plutôt que de mêler plusieurs prises et de choisir les meilleurs moments. On aurait alors perdu cette dimension humaine de la comédienne au travail ». Il ajoute : « J'ai pris soin aussi de caster des actrices qui ont à peu près l'âge des personnages,

pour que l'on sente ces visages qui ne sont pas tout à fait adultes ».

Graham Swon, teint pâle et regard expressif, fait partie d'une nouvelle frange de cinéastes indépendants, travaillant l'expérimentation formelle, tel l'Argentin Matias Pinedo, dont il a produit certains films, et à qui le Festival d'automne, à Paris, avait consacré une rétrospective en 2017. Il se montre infatigable sur ses sources d'inspirations (la littérature, entre autres) et ses techniques de prise de vue, assez sophistiquées, qu'il a élaborées avec son chef opérateur, Barton Cortright.

L'image de *An Evening Song (for Three Voices)* a ainsi quelque chose d'organique et de vivant, comme lorsque aux beaux jours, l'air est traversé de mille particules. L'atmosphère bucolique du film, situé à la fin des années 1930, dans le Midwest, tranche avec le monde intérieur des protagonistes : Barbara (Hannah Gross), ancien enfant prodige de la littérature, et son mari, Richard (Peter Vack), auteur de romans à succès, s'installent à la campagne : ils se retrouvent pris dans une relation amoureuse avec leur domestique, Martha (Deragh Campbell), qui porte des traces de brûlures sur le corps et le visage.

Peu à peu, les répliques du trio se mêlent, comme s'ils pensaient à voix haute. « Je voulais éviter des dialogues explicatifs, j'avais envie que le film prenne la structure d'un roman », explique le cinéaste. Les nouvelles de Virginia Woolf mont inspiré, surtout *Les Vagues* (1931), dans sa forme expérimentale, avec plusieurs voix qui s'entrecroisent. Ce que j'aime le plus dans le cinéma fantastique, c'est cette dimension flottante entre le rêve, la réalité et la magie ».

Les deux longs-métrages, distribués par ED distribution, sont à l'affiche, notamment, du Grand Action, à Paris, avec plusieurs séances en présence du réalisateur. Seront également programmés, samedi 11 avril, dans le même cinéma, deux œuvres cultes avec celles de Graham Swon, *Workful* (1992) de Guy Maddin, et *The Craft. Dangereuse alliance* (1996), d'Andrew Fleming, que le réalisateur présentera également, dans le cadre d'une carte blanche. ■

CLARISSE FABRE

Deux films américains de Graham Swon. *The World Is Full of Secrets*, 2018 (1 h 38). *An Evening Song*, 2023 (1 h 26).

Pierre Carles se fait l'avocat de Georges Ibrahim Abdallah

Son documentaire militant est consacré à l'activiste pro-palestinien, libéré en 2025 après quarante et un ans de prison

L'AFFAIRE ABDALLAH

Georges Ibrahim Abdallah – fondateur de la Fraction armée révolutionnaire libanaise (FARL), groupuscule libanais d'inspiration marxiste-léniniste et pro-palestinien – fut longtemps le plus vieux prisonnier politique de France. Proche des groupes terroristes d'extrême gauche – Brigades rouges en Italie, Action directe en France –, il exporte la lutte armée palestinienne sur le sol français. Filé par la police à Lyon, se croyant pourchassé par le Mossad, il se réfugie dans un commissariat le 29 octobre 1984 et est arrêté.

On retrouvera bientôt dans un studio parisien qu'il occupe l'arme ayant servi à abattre, deux ans plus tôt à Paris, l'attaché militaire américain Charles R. Ray et le diplomate israélien Yaacov Barsimantov, deux agents présumés des services secrets de leur pays respectif. Il sera condamné à perpétuité en 1987 pour complicité d'assassinat terroriste. Quarante plus tard, en juillet 2025, à l'âge de 74 ans, encore vert et droit dans ses bottes marxistes-léninistes, le voici libéré et de retour au Liban.

Le documentariste Pierre Carles, trublion du genre aux méthodes parfois contestées, lui consacra un film rétrospectif biface. Sérieusement enquêté d'un côté. Ouvertement militant de l'autre. Le premier mouvement rappelle – alors qu'une série d'attentats frappe Paris en 1986 – qu'on aura imputé aux FARL leur responsabilité. Il s'avérera qu'ils ont été commis par le Hezbollah libanais pour le compte de l'Irak, qui entendait ainsi répondre au soutien français à l'Irak dans la guerre qui l'opposait au régime des mollahs. Administrée par les plus hautes autorités faute de mieux, cette cause piste fut massivement reprise par la presse.

Pier d'avis discordants

Pierre Carles retrouve de nombreux protagonistes de l'époque, qui font devant sa caméra amende honorable : journalistes (Véronique Brocard, de *Libération*, Hervé Brusini, d'Antenne 2...) et hommes des services (Yves Bonnet, chef de la DST, Alain Marsaud, chef du service central de la lutte antiterroriste au parquet de Paris...). Le film s'interroge également sur l'exceptionnelle durée de l'emprisonnement d'Abdallah, qui était censément libérable en 1999. De fortes pressions du gouvernement américain sont ainsi mises en exergue, documentées à l'appui, qui expliquent

raient selon le réalisateur les onze demandes de libération anticipées refusées. Les responsables politiques (François Hollande, Laurent Fabius) interrogés à la volée sur ce sujet partageant, quant à eux, un certain embarras.

Arguant de l'instrumentalisation dont il a fait l'objet, le film de Pierre Carles semble vouloir exempter Abdallah de toute culpabilité, le présentant comme un résistant de la lutte armée libano-palestinienne plutôt que comme la figure du terrorisme international à laquelle on aura voulu le réduire. Cette rhétorique est toutefois perturbée par la vocation ostensiblement militante du film qui, tout à la fois, ne produit pas d'avis contradictoire et passe sous silence des faits embarrassants.

On ne saurait ainsi attendre d'avis discordants dans les déclarations des témoins, vivants ou morts, qui orientent la conduite du film, au rang desquels l'eurodéputée « insoumise » Rima Hassan (jugée le 7 juillet pour apologie du terrorisme), la militante suédoise Greta Thunberg, le président du comité de soutien Patrick Bobucosco, la famille de l'inculpé, ses avocats successifs, Jacques Vergès (décédé en 2013, notamment défenseur du nazi Klaus Barbie et de l'antisioniste négationniste Roger Garaudy), Isabelle Coutant-Peyre (1953-2024), Jean-Louis Chalanset.

Le parcours politique de Georges Ibrahim Abdallah est, lui, laissé dans le flou. Il aura pourtant milité, avant de fonder les FARL, au Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), groupe d'extrême gauche appelant à la destruction d'Israël, qui s'opposait aux accords d'Oslo. Classé mouvement terroriste en Europe, il se livra à grande échelle au détournement d'avion, à la prise d'otages et aux attentats indiscriminés.

En fine, c'est la parole, trop rare, de Georges Ibrahim Abdallah lui-même qui vient à manquer, notamment sur la situation des luttes palestiniennes. Il n'aura pas manqué pourtant de s'exprimer sur la question depuis sa libération, indiquant au sujet des massacres du 7 octobre 2023, commis en Israël à l'initiative du Hamas : « Cette opération est arrivée au bon moment, elle était très appropriée et elle a fait avancer la lutte, en plaçant de nouvelles responsabilités sur les épaules de ceux qui l'avaient menée et vécue » (sur le site Chronique de Palestine, en date du 14 août 2025). Ou moins ces mots ont-ils le mérite de la chair. ■

JACQUES MANDELBAUM

Documentaire français de Pierre Carles (1 h 41).

CINÉMA
« Super Mario Galaxy » en tête du box-office nord-américain

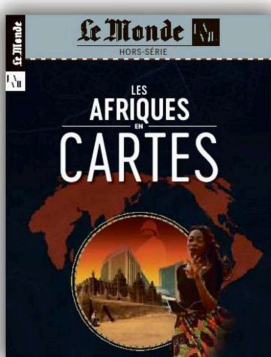
Super Mario Galaxy, le film, basé sur le populaire jeu vidéo de Nintendo, a écrasé la concurrence au box-office nord-américain pour sa sortie vendredi 3 avril, lors du week-end de Pâques, avec 130,9 millions de dollars (113,5 millions d'euros) de recettes aux Etats-Unis et au Canada. Suite de *Super Mario Bros*, le film, ce long-métrage d'animation produit par Universal Pictures et Illumination met en scène les aventures de Mario, Luigi et leurs amis dans l'espace. Pour sa troisième semaine en salle, un autre film d'aventures spatiales, *Projet dernière chance*, avec Ryan

Gosling, recule à la deuxième place avec 30,7 millions de dollars de recettes sur le week-end pascal aux Etats-Unis et au Canada. – (AFP)

ANIMATION
« Ulysse 31 » diffusé en version restaurée

Le dessin animé *Ulysse 31*, qui a marqué des millions d'enfants des années 1980, s'offre une nouvelle jeunesse avec une diffusion en version restaurée sur la chaîne payante Mangas, d'ores et déjà disponible, puis une édition ultérieure en Blu-ray. Production franco-japonaise, *Ulysse 31* transpose l'*Odyssee*, d'Homère, dans l'espace et a été diffusé pour la première fois en 1981 sur la chaîne FR3. – (AFP)

UN HORS-SÉRIE | Le Monde



L'AFRIQUE SANS MASQUE

Elle a porté les premiers pas de l'humanité, vu naître la civilisation pharaonique, de riches royaumes médiévaux... Pourtant, la longue et brillante histoire de l'Afrique est souvent réduite aux temps tragiques de l'esclavage et de la colonisation, ou à ses fléaux : la faim, la guerre, le sous-développement... Bataillant les préjugés, cette édition synthétisée privilégiant la cartographie en offre une lecture originale. Ce récit révèle le dynamisme d'un continent d'avenir, sans ignorer les défis politiques, économiques, sanitaires, climatiques, démographiques... auquel il est confronté.

CHEIKHA M. DIOP
ET SUR LE MONDE.FR/BOUTIQUE - 124 PAGES - 14,90 €

GRAHAM SWON



Céline Sallette incarne Sam, une mère protectrice, dans « Sauvage ». DHARMSALA/NEHEMTO DISTRIBUTION

Céline Sallette et Lou Lampros, un tandem mère-fille puissant

En dépit d'un bon casting, le long-métrage de Camille Ponsin, inspiré d'une histoire vraie, pêche par sa mise en scène trop léchée

SAUVAGE

Réperé dans le milieu du documentaire, notamment avec *La Combattante* (2022), hommage au travail de l'ethnologue Mari-José Tuhiana, auprès de réfugiés du Darfour, Camille Ponsin réalise cette fois-ci sa première fiction. *Sauvage* est inspiré d'une histoire vraie, située au sein d'une communauté de néoruraux dans les Cévennes, où le réalisateur, âgé de la cinquantaine, a lui-même grandi : soit la lutte d'une mère, Sam (Céline Sallette), pour protéger sa fille, Anja (Lou Lampros), alors que celle-ci, ayant coupé les ponts avec la société, s'est volatilisée dans les bois.

Anja, la vingtainée, passe son temps à disparaître, revenant au bercail quand ça lui chante, et surtout quand elle a faim. Le récit bascule lorsqu'elle quitte la maison pour de bon, et part vive à

l'écart de toute présence humaine. Elle devient alors un problème, tandis qu'elle s'infiltre dans les habitations voisines, y vole des vivres ou cause des dégradations.

Instinct de survie

La hantise de sa mère et de son père (le compositeur et chanteur Bertrand Belin), c'est qu'Anja soit arrêtée et internée. N'agissant qu'avec son cœur, Sam reste en contact avec elle, lui apportant de la nourriture, des vêtements, etc.

Le scénario raconte la fuite éperdue de la jeune fille, qui parvient à semer les gendarmes et leur chef, que l'on finit par trouver humaine – belle présence de Christelle Cornil. Anja se dissout littéralement dans la forêt. Domage qu'une musique rythme chacun de ses pas, rompant le charme et faisant écran avec cette nature prodigieuse.

Le récit a en revanche le mérite de rester sobre, évitant le registre

Avec à peu près zéro dialogue, l'actrice Lou Lampros réussit à affirmer une présence, meurtrie et forte

psychologique – on ne saura rien des raisons d'Anja – pour se concentrer sur l'instinct de survie de cette fugueuse, son sens de l'esquive, son intelligence de la situation. Il n'était peut-être pas utile de l'affubler d'un bandeau sur un œil, même si c'est ainsi que déambulait la vraie ado qu'a connue le réalisateur. Parfois la fiction devient s'empêcher de trop vouloir coller au réel. Comme lors de cette scène de médiation un peu bâclée, mêlant des habitants et des élus locaux, où le ton monte trop vite.

La reconstitution de la vie communautaire, avec ces couples libres, finissant à trois dans un lit, n'est pas exempte de clichés. La mise en scène manque aussi d'authenticité, avec ces acteurs trop maquillés ou apprêtés – on rêve de décoller Bertrand Belin, qui garde la mèche plaquée comme dans ses clips.

Avec à peu près zéro dialogue, Lou Lampros réussit à affirmer une présence, meurtrie et forte, et forme un tandem puissant avec Céline Sallette. Cette dernière est surtout un visage, filmé dans toute sa beauté, marqué par la douleur, la tristesse et l'épuisement du personnage. L'actrice et réalisatrice de *Niki* (2024) joue avec justesse et naturel, deux mots qui font parfois défaut à ce film trop liché.

CLARISSE FABRE

Film français de Camille Ponsin. Avec Céline Sallette, Lou Lampros, Bertrand Belin (1 h 41).

Un mélodrame intense dans l'ombre des yakuzas

« Theater of Life 1 et 2 », classiques du cinéma populaire japonais, refont surface en Blu-ray

BLU-RAY

L'édition DVD et Blu-ray française invite, depuis quelques années, à la découverte de la partie longtemps immergée de la cinématographie japonaise. Ainsi la société Roboto Films, qui présente depuis plusieurs mois diverses pépites d'une production remarquable et encore trop peu connue. Début les années 1960, la compagnie japonaise Toei se lance dans l'adaptation du roman à succès *Le Théâtre de la vie*, de Shiro Ozaki (1898-1964), publié en 1936 et déjà adapté au cinéma, la même année, par Tomu Uchida (1898-1970).

Le livre se déploie ensuite en saga littéraire déclinée en plusieurs ouvrages jusque dans les années 1950. Le scénario se détache très vite de la trame principale d'origine, récit d'initiation d'un jeune homme dans le quartier alors malfamé d'Asakusa, à Tokyo, pour se concentrer sur un

personnage secondaire, Hishakaku le yakusa.

Le succès commercial du film lancera le mode du *ninbyo eiga* (cinéma chevaleresque), soit des récits consacrés à idéaliser la vie des gangsters durant les années 1930, maniant le sabre et le pistolet et obéissant à un code d'honneur fréquemment piétiné par des chefs de gangs félons qu'il faut, dès lors, mettre hors d'état de nuire. Cette catégorie de films, largement produits par la Toei, supplétera la mode des films de sabre à costumes (*jidai-geki*).

Chef-d'œuvre du renoncement

Theater of Life 1 (1963) relève pourtant davantage, malgré ses péripéties brutales, du mélodrame que du film criminel. Hishakaku doit se livrer à la police afin d'assumer la responsabilité d'une attaque violente et mortelle, contraignant sa femme, Otoyō, à l'attendre plusieurs années. À sa sortie celle-ci a refait sa vie avec un jeune yakusa

membre du clan de Hishakaku, Miyagawa. Elle aime pourtant encore celui-ci et Miyagawa découvre, effondré, qu'il a « ravi » l'épouse de son chef respecté. Dilemmes moraux et tempêtes sous des crânes se succèdent dans ce qui deviendra un chef-d'œuvre du renoncement et de l'impératif éthique. Le récit est traversé, voire déterminé, par des affects et des tensions psychologiques et morales extrêmes. Les immenses Koji Tsuruta (Hishakaku) et Ken Takakura (Miyagawa), qui deviendront les stars du genre, tiennent les rôles principaux.

Mais *Theater of Life 1*, c'est surtout la découverte d'un grand cinéaste. Tadashi Sawashima (1926-2018), pourtant simple réalisateur-maître de la Toei. La dimension romantique du film est en effet accrue par des choix de mise en scène très particuliers. L'usage du plan long, durant parfois le temps d'une séquence, confère à de nombreuses scènes une intensité

extrême. Les adieux déchirants de Hishakaku à sa femme suppliante sont filmés en un seul plan durant lequel passe toute la détresse des personnages. Sawashima se refuse à couper dans l'expression d'une émotion violente. Mais il lui arrive parfois d'adopter un choix différent, pratiquant d'étranges et peu orthodoxes raccords et usant de la surimpression d'une façon savante.

Au-delà du film de genre, *Theater of Life 1* est une œuvre profondément mélancolique, empruntant à une tradition picturale qui est celle du romantisme, tels ces plans isolant le personnage principal faisant face au ressac d'une mer déchaînée. La fin du film, totalement inattendue, dévoile le cœur secret d'un récit qui s'interroge sur l'éternité des passions.

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Theater of Life 1 et 2, de Tadashi Sawashima (Japon, 1963), coffret Blu-ray Roboto Films.

A L'AFFICHE ÉGALÉMENT

■■■■ À VOIR

Pour Klara

Fraîchement séparé de sa femme, David emmène ses deux enfants faire du camping en Croatie. Si le cadre est idyllique, il doit batailler avec sa plus grande, Klara, qui, depuis la séparation, souffre d'anorexie. Ce n'est que lorsqu'elle tombe sous le charme de Denis, un garçon du coin, que l'appétit revient – mais le jeune homme est recherché par la police. De retour de vacances, et privée de son idylle, Klara retombe dans la maladie. On ne dira rien de la suite des épisodes : la première partie installe le dispositif de la deuxième qui se veut une plongée dans les affaires de questionnements moraux et de choix limites. Présenté à la dernière sélection de JACID au Festival de Cannes, *Pour Klara* explore aussi loin qu'il le peut, et plutôt habilement, la question suivante : jusqu'où peuvent aller des parents pour sauver leur fille ? Si la mécanique fonctionne toujours l'intérêt du spectateur ne peut jamais prévoir le coup d'après, le film ne pouvait que tomber dans l'écueil du scénario verrouillé, qui ne lâche plus ses personnages jusqu'à la fin de sa démonstration. ■ M. JO.
Film français, tchèque, croate, slovène, polonais d'Olmo Omerzu (1 h 50).

■■■■ POURQUOI PAS

La Femme de

Marianne (Mélanie Thierry) est une femme clouée au sol par le milieu qu'elle a épousé en même temps que son mari Antoine (Eric Caravaca). Le sociotype est celui de la grande bourgeoisie catholique de province. Installée, à la mort de la mère d'Antoine, dans la grande maison familiale qu'il a rachetée à ses frères et sœur, Marianne s'est éteinte vivante entre les soins dispensés à son beau-père scarlatre, l'ennui que lui procure un mari qui se soucie d'elle comme d'une guigne, un garçonnet égoïste et une petite partie de jambes en l'air avec son beau-frère, pas loin d'être aussi triste que l'époux. Le film, épougeant son sujet, distille un ennui compassé où l'on guetterait en vain l'apparition d'une fleur. Tout n'a-t-il pas été dit, d'ailleurs, entre François Mauriac et Claude Chabrol ? ■ J. MA.
Film français de David Roux (1 h 33).

L'Œuvre invisible

Une voix off méditative, celle d'un documentariste jamais vraiment incarné, égrene quelques pensées sur un cinéaste disparu, maudit, qui ne sera jamais parvenu à terminer un seul film en trente ans de carrière, mais dont la rémanence, le génie incompris, irradierait la conscience des quelques élus qui l'ont croisé. Ceux-ci apparaissent à leur tour. Les acteurs Anouk Aimée, Jean Rochefort, Edouard Baer, le scénariste Jean-Claude Carrière, le producteur Jacques Perrin, le critique Michel Bouju... Cinq, sur les six, qui sont morts, des souvenirs qui ne tiennent pas la route, des anecdotes inconsistantes, une force de conviction qui laisse à désirer et une émotion qui se fait attendre : il ne faut pas cinq minutes pour suspecter ici le faux documentaire et la fausse bonne idée. Inventer un réalisateur auquel personne ne croit était-il la meilleure solution pour interroger le régime de croyance du cinéma, son aura fantomatique, sa vérité chatoyante ? Pas certain. Il faut à cet art quelque chose, quelque part, qui touche la terre ferme pour s'envoler vers l'ailleurs. ■ J. MA.
Documentaire français d'Avril Tembourt et Vladimir Rodionov (1 h 11).

HENRI ROUSSEAU

L'ambition de la peinture
Jusqu'au 20 juillet 2026

Musée de l'Orangerie

MUSEE-ORANGERIE.FR

EN PARTENARIAT AVEC LE MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE LA VILLE DE PARIS

Le Monde | Bédérama | le Bonobo | BFI TV

© 2026 Roboto Films. Tous droits réservés. Photo: © Roboto Films. Illustration: The Roboto Foundation. Printed on 100% recycled paper with vegetable-based inks. Printed in France.

De retour en Afrique, Claire Denis explore la violence postcoloniale

La réalisatrice adapte une pièce du dramaturge Bernard-Marie Koltès

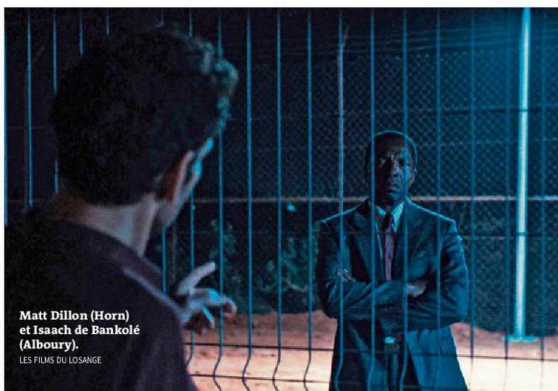
Un film d'animation étrange fait naître l'espoir dans un chapeau

L'œuvre en stop motion met en scène trois contes pleins de questions existentielles

LE CRI DES GARDES

Parole tenue. Le nouveau long-métrage de Claire Denis, *Le Cri des gardes*, est le fruit d'une promesse faite il y a plusieurs décennies. Peu avant sa mort du sida en 1989, le dramaturge Bernard-Marie Koltès, ami du comédien Isach de Bankolé, avec qui il cinéaste a tourné son premier film, *Chocolat* (1988), avait demandé à celle-ci d'adapter sur grand écran sa pièce *Combat de nègre et de chiens*, écrite en 1979. Claire Denis avait alors acquiescé, sans se sentir prête à honorer tout de suite son serment. Mais l'idée ne l'a jamais quittée. Il faut dire que la pièce, située en Afrique de l'Ouest sur un chantier de travaux publics dirigé par deux expatriés français blancs, semblait tout indiquée pour une artiste qui a déjà tourné plusieurs de ses films en Afrique, où elle a grandi, et qui s'est largement intéressée à la solitude et à la violence des hommes.

De ces racines théâtrales, *Le Cri des gardes* préserve un grand respect du texte original et une quasi-unité de lieu et de temps. À l'exception d'un trajet en voiture vers un aéroport et de quelques courts flash-back, toute l'action est concentrée en une nuit autour du chantier, rendu concret avec quelques éléments seulement (la terre rouge, une machine de chantiers, quelques baraquements, un mirador...). Albany (Isach de Bankolé) vient réclamer le corps de son frère Nououfia (Brian Began), décédé quelques heures plus tôt dans des circonstances troubles que le film va peu à peu élucider, pour ramener la dépouille au plus vite à sa mère. D'une détermination sans faille, il se tient juste à l'extérieur du chantier, derrière une grille de fer et de barbelés, surveillée à quelques mètres de là par des gardes armés. De l'autre côté de cette barrière, un homme blanc et bienôt un deuxième, et une femme. Chef du chantier installé dans des baraquements sur place, Horn (Matt Dillon) attend ce soir-là l'arrivée



Matt Dillon (Horn) et Isach de Bankolé (Albany). LES FILMS DU LOSANGE

de Grande-Bretagne de sa jeune épouse, Leone (Mia McKenna-Bruce), qu'est allé chercher son second, Cal (Tom Blyth).

Œuvre politique, *Le Cri des gardes* creuse la mauvaise conscience d'une Europe postcoloniale qui tente tant bien que mal de cacher ses méfaits. Tout est ici question de regards, d'un corps que l'on souhaite soustraire aux yeux de ses proches face aux vérités dérangeantes qui émergent au fil des heures. Si le texte souffre d'une certaine aridité, la caméra de Claire Denis, elle, vibre au plus près des corps pour leur donner une vraie force d'incarnation, bien aidée par un quatuor d'interprètes impeccable. La mise en scène passe de la subjectivité

d'un personnage à un autre, faisant circuler les points de vue de chaque côté de la grille, tous rendus à la même humanité abîmée au cœur de la nuit noire.

Barrières invisibles

Le surgissement d'Albany et de Leone dans cet univers fermé boucle Horn et Cal. Le premier, par sa rigueur morale, déjoue les tentatives de ses interlocuteurs pour l'amadouer. Albany refuse ainsi l'hospitalité proposée par Horn, restant de son côté de la grille. Les échanges entre les deux hommes servent de révélateur des pratiques qui ont habituellement cours sur le chantier. Claire Denis dit ici quelque chose du capitalisme. La mort d'un homme est jugée comme un dommage collatéral, qui ne peut être évité et doit être simplement réglé par l'octroi d'une compensation financière d'un montant raisonnable aux familles. Le facteur humain est enseveli derrière la rationalité d'une logique qui n'accorde que peu de valeur aux vies des travailleurs.

L'arrivée de l'épouse, Leone, qui revêt une tenue d'un rouge hypnotique, renvoie également Horn

et Cal à leur réalité. Les deux hommes mettent au jour leurs différends, témoignage d'une relation comme à bout de souffle. Loin du paradis que la jeune femme a peut-être fantasmé, le chantier prend soudain des airs de prison où chaque personnage étouffe. Leone comprend vite quel point l'existence des deux hommes est faite d'enfermement et d'une solitude pleine de rancœur, de jalousie et de culpabilité. La volonté de Horn de célébrer cette arrivée dans la joie tourne à l'échec. Plus le film avance et plus sont révélés, par le langage comme par la mise en scène, ces barrières invisibles qui séparent les êtres jusqu'à la brûlure – peinture d'un monde malade de sa violence. Reviennent alors en écho les paroles de *Beds Are Burning*, de Midnight Oil, qui chante Cal au début du film : « Comment pouvons-nous dormir alors que nos lits brûlent ? »

BRIAN BASTIDE

Film français et sénégalais de Claire Denis. Avec Isach de Bankolé, Matt Dillon, Mia McKenna-Bruce et Tom Blyth (1 h 49).

LES CONTES DU POMMIER

La peine peut-elle engendrer quelque chose de bon ? Cette question, qui pourrait occuper plusieurs heures un étudiant en philosophie, hante les soixante-dix minutes des *Contes du pommier*. Le film d'animation y répond avec optimisme. Le pommier dont il est question est celui du jardin des grands-parents auxquels rendent souvent visite la jeune Suzanne et ses deux frères. Leur mariage a pour coutume de leur raconter des histoires improvisées à partir de trois mots : « Trois ingrédients. Pas un de plus, pas un de moins. » Une obole que les enfants laissent tomber dans un chapeau de paille retourné. Quand leur grand-mère meurt, Suzanne va combattre la peine familiale et ramener de la joie en reprenant le flambeau de conteuse.

L'espérance qui se dégage n'est jamais ternie par des poncifs. Les personnages qui peuplent les trois contes en question souffrent, éprouvent la solitude et pensent leur vie esquinée à jamais. Il y a ces enfants tenus éloignés de leurs parents, blessés dans un accident. Cette veuve recluse avec son monstre de compagnie mangeur de tronçons de pomme. Et aussi ce voisin grincheux qui se retrouve emporté par de curieuses volatiles dans un monde enchanté.

Des fleurs de poésie

Au début sinistres, les récits s'enrichissent d'espoir, de réconfort et d'étranges amitiés, et ne se contentent pas d'un épilogue parfait et merveilleux. Ils s'achèvent par un retour dans le quotidien, toujours banal mais plus surmontable et moins subi. Le mort fait partie de la vie et tout ne s'arrête pas à celle-ci, raconte le film. Le deuil continuera de pincer le cœur mais on pourra de nouveau rire. Cette fiction pour enfants n'hésite pas à aborder les mensurations et peurs les plus cruelles de l'existence, mais

culive des fleurs de poésie au milieu de la désolation.

Le titre original du long-métrage en anglais, *Of Unwanted Things and People*, est parlant : « des choses et des personnes indésirables ». Il est tiré d'un recueil tchèque d'histoires courtes pour enfants dont le film est inspiré. En effet, les trois scénarios écrits dans la trame principale sont librement adaptés des écrits d'Arnold Goldfarb – qui prête également ses traits pleins de bonhomie à la marionnette du grand-père. L'écrivain, acteur et homme de théâtre, qui s'est lui-même décrit comme un « défaitiste joyeux », est né à Brno (Tchécoslovaquie) en 1946, un an après la capitulation nazie, et a grandi dans une famille meurtrie par la Shoah.

Certains égards, la narration des *Contes du Pommier* développe un charme dérangeant qui rappelle les contes de Tim Burton ou les illustrations d'Edward Gorey (1925-2000). L'étrange et l'ensemble est accentué par sa réalisation : chacun des quatre éléments composant le film a été pris en charge par un réalisateur différent venu d'un des quatre pays coproducteurs, France, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.

Le choix de la stop motion pour la mise en scène renforce ce sentiment de bizarrerie, tout comme l'animation des végétaux et des créatures, les tonalités orangées et les lumières projetées sur les visages des marionnettes aux yeux écarquillés. On retrouve dans cette technique cinématographique qui oblige les acteurs d'animation d'espérer, de réconforter et d'étranges amitiés, et ne se contentent pas d'un épilogue parfait et merveilleux. Ils s'achèvent par un retour dans le quotidien, toujours banal mais plus surmontable et moins subi. Le mort fait partie de la vie et tout ne s'arrête pas à celle-ci, raconte le film. Le deuil continuera de pincer le cœur mais on pourra de nouveau rire. Cette fiction pour enfants n'hésite pas à aborder les mensurations et peurs les plus cruelles de l'existence, mais

PAULINE CROQUET

Film d'animation français, tchèque, slovaque, slovène, de Jean-Claude Rodes, Patrick Pass, Léon Vidmar et David Sukup (1 h 10).

Si le texte souffre d'une certaine aridité, la caméra de Claire Denis vibre au plus près des corps

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 26 - 082
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

SOLUTION DE LA GRILLE N° 26 - 081
HORIZONTALEMENT. 1. Politicienne. II. Esérine. Giap. III. Item. Dit. Lia. IV. Gé. Alinéa. Vu. V. Nos. Actrices. VI. Elancée. Gets. VII. Cob. Saurée. VIII. Ugoлин. Vin. IX. Lire. Ou. Sage. X. Sédimentaire.
VERTICALEMENT. 1. Peigne-culs. 2. Ostéologie. 3. Lee. Sabord. 4. Irma. Lei. 5. Ti. Laçai. 6. Indice. Noé. 7. Céintes. Un. 8. Ter. Av. 9. Eg. Aiguissa. 10. Nil. Cernai. 11. Naivété. GR. 12. Epussetée.

GRILLE DE LA PAROLE LE 29/05/2015

HORIZONTALEMENT

I. Redresse les torts et les traveurs. II. Mettras en avant sans retenue. Patron régional. III. De for pour les Anglais, de la toile pour les Africains. Revient jour après jour. IV. Roi venu de Pologne. En petits caractères sur le carton. Du rouge à London. V. Héracles est venu faire le ménage dans son marais. Enlèvement au passage. VI. Petit espace de culture. Balaie à l'écran. VII. Source d'informations à Moscou. Industrie lourde. VIII. Préparation. Finissent par peser lourdement. Pourra être approuvé. En rouge sur les cartes. IX. A don déjà servi. Rend la partie nulle. X. Relevassions une fois de plus.

VERTICALEMENT

1. Evite les perturbations et met bon ordre. 2. Sans la moindre retenue. 3. Laissez-ou au passage des mouches. 4. La sortie de Paris. 5. Maintient la quille en place. Assura la conservation. 5. S'installèrent très tôt en Andalousie. Le plus grand après l'Amazonie. 6. Leurs grands pouvoirs sont parfois maléfiques. Fit des dégâts. 7. Dans le noir. Pas conditionné. Préparation. 8. Donnent de la hauteur aux cloches. 9. Roi de Juda. Garde la chambre. 10. Participer à la sélection. Ruban de la Botte. 11. Breton au large. Equipé pour faire la bombe. 12. Solides bases de départ.

SUDOKU

N°26-082

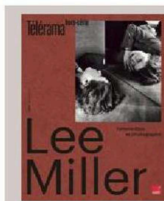
			7		3			
								7
		7			5			
4				9				
	2					5	1	6
6					8	1	3	
	8		5	4				9
5	3		1	7			4	8

3	4	6	5	8	7	2	9
2	7	4	1	3	5	6	8
5	8	1	7	3	4	2	6
4	5	7	2	3	1	6	8
8	1	2	7	6	5	4	3
1	2	6	4	3	8	5	7
6	3	8	1	5	2	4	7
7	9	3	4	2	6	1	5

Très facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)



À retrouver sur boutique.telerama.fr et dans les points de vente listés ici

Le Monde est édité par la Société Anonyme de France et de Monaco SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 30 décembre 2000. Capital social : 124.630.345 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SAS).

Rédaction : 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger : au 03 32 28 25 71 71.

Par courrier électronique : abonjournal@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ;

édition : www.bleautat.fr ;

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SN 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilm : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'Administration. Commission paritaire des publications et des agences de presse n° 0727 C-81975 ISSN 0395-0331

ACPM PRODUITS FRANCE
67-69, avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-20-00
Fax : 01-57-28-20-24

L'Impression : 75, rue de Reilly, 93250 Tremblay-en-France
Midi-Print : Calligrafies de Montreux

Origine du papier : UK, France
Taux de fibres recyclées : 100%. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées en conformité avec les normes certifiées. www.fsc.org



Pierre Tatin, vitrailliste à Pantin

PORTRAITS D'ARTISANS D'ART FRANCILIENS 14 C'est en Seine-Saint-Denis que ce Meilleur Ouvrier de France en vitraux vit et travaille. Créant aussi bien une coupole de brasserie que des panneaux religieux, ou un paravent de citrons en verre

À la sortie du métro de la ligne 7, station Quatre-Chemins, les petites rues du quartier éponyme, à cheval sur les communes de Pantin et d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), mènent rapidement aux Ateliers Diderot. A deux pas du parc de La Villette, cette zone ouvrière et populaire était surnommée la « Petite Prusse ». Accueillant des populations venues d'Alsace et de Lorraine, de Belgique, d'Allemagne ou de Suisse, elle fut un épice industriel, en particulier du verre, dès le XIX^e siècle.

Les Ateliers Diderot, inaugurés en 2024, occupent les locaux d'une ancienne usine de fabrication de pneus, dont la production s'est arrêtée en 2006. Entre-temps, « c'est devenu la Halle Papin, un lieu culturel transitoire. Je me rappelle y être venu pour des concerts et des fêtes », raconte le vitrailliste Pierre Tatin, en avançant dans les vastes allées du site.

Spécialisé dans la peinture sur verre et la création de vitraux et de mosaïques, l'artisan quadragénaire s'est installé dans un espace de 140 mètres carrés baigné d'une douce lumière propice à la création. « C'est à l'occasion d'une collaboration avec les Ateliers Hermès [installés à Pantin depuis 1992] que j'ai commencé à envisager une

localisation professionnelle ici. Quand on s'intéresse aux métiers d'art, Pantin attire indéniement. A présent, j'y habite aussi. » Dans son atelier, une grande mezzanine en bois fraîchement montée lui permet de dessiner au calme ses maquettes. L'espace du bas, lui, est consacré à la fabrication, entre les fours et les grandes tables de peinture sur verre, de découpe et de montage.

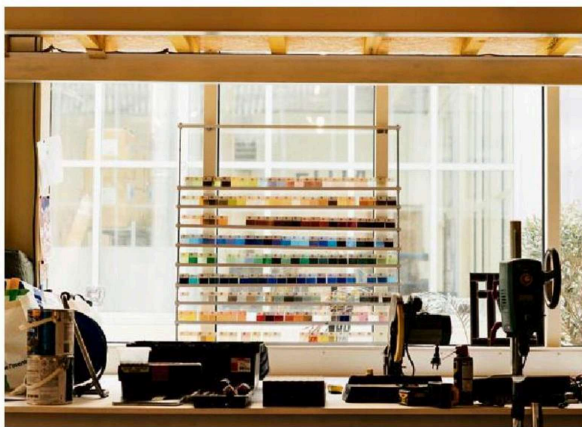
C'est une perte de sens, un essoufflement vis-à-vis de son premier métier de graphiste qu'il exerça depuis une dizaine d'années, qui mène Pierre Tatin sur le chemin du verre, fin 2014. « J'adorais le dessin depuis mon enfance, la peinture. J'ai suivi les cours de l'École Brassart, qui était à l'époque un établissement familial, à Tours. Ensuite, j'ai atterri dans la publicité. Peu à peu, j'ai voulu mélanger des ordinateurs et reprendre les pineaux. Je cherchais un métier compliqué qui ne semblait intéresser personne, et j'ai découvert celui de vitrailliste. Je trouvais depuis toujours les vitraux des églises très beaux, mais je ne savais pas que cela pouvait encore être un métier. A Pôle emploi [devenu France Travail], on m'a fait sentir que je m'égarais dans une voie ardue, mais moi, je venais d'avoir mon épiphanie professionnelle. »

Après l'obtention d'un CAP en 2016, Pierre Tatin travaille pour un grand atelier de vitrail francilien en tant que dessinateur. Rapidement, il envisage de monter sa structure, qu'il crée en 2019, poussé par le désir de plonger aussi dans la partie manuelle du métier de maître verrier. En parallèle, l'engouement pour les métiers d'art grandit et, aujourd'hui, après sept ans d'expérience, le carnet de commandes de son atelier est bien rempli. Preuve que désormais ces professions attirent, l'entrepreneur reçoit de nombreuses demandes pour des postes d'apprenti.

Sur son bureau, Pierre Tatin termine le dessin à la main d'une

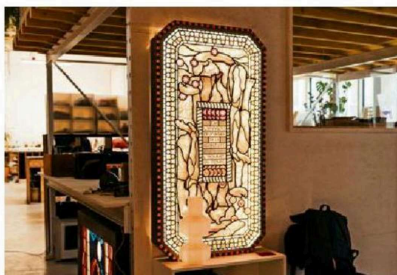
« Je trouvais depuis toujours les vitraux des églises très beaux, mais je ne savais pas que cela pouvait encore être un métier »

PIERRE TATIN
vitrailliste



A gauche : Pierre Tatin, à Pantin (Seine-Saint-Denis), en mars. Ci-dessous : échantillons de verre soufflé et de couleurs dans l'atelier du maître verrier. Ci-contre : application de grisaille sur des motifs floraux. Ci-dessous : « Le Microcosme et le Macrocosme », vitrail créé en 2025.

MANON RIFF-SBRUGNÈRE
POUR LE MONDE



mélanges qui, du carton de préparation, sera bientôt reproduite sur un vitrail commandé par un particulier. Pour cette création de style haussmannien, l'artisan travaille une couleur délicate, le jaune d'argent. Une coloration apparue au XIV^e siècle et que l'on obtient par cémentation : des sels métalliques d'argent pénètrent dans la masse du verre pendant la cuisson, à une température avoisinant les 600 °C. Pierre Tatin sort de ses chutes un autre verre précieux, appelé « rose à l'or », obtenu grâce à des nanoparticules d'or. C'est le verre le plus cher de tous.

Derrière lui, un paravent de citrons en verre géométriques finement ciselés attire l'œil. Grâce à l'utilisation de verres dichroïques, Pierre Tatin y a créé des jeux de nuances subtils selon l'angle de vue. Une œuvre réalisée en 2025, à l'occasion de la Biennale Emergences, à Pantin, consacrée aux métiers d'art et du design.

En 2021, le vitrailliste réalise une grande coupole de verre aux accents Art nouveau, qu'il vient mêler à des couleurs acides, apportant ainsi un côté pop, pour la brasserie parisienne Dubillot. « Ayant intégré la durée de vie potentiellement limitée d'un restaurant parisien, je travaille davantage sur des représentations sym-

boliques, pour qu'elles soient les plus pérennes possibles », confie Pierre Tatin. Heureusement, un vitrail est une pièce qui peut être déplacée – plus facilement du moins qu'une mosaïque, autre terrain créatif de l'artisan.

Cristal, métal et béton

En pensant à la durabilité des pièces, Pierre Tatin inscrit son travail dans une vision patrimoniale du vitrail. Une conception qui prend tout son sens avec les ouvrages religieux. « Nous travaillons en ce moment sur quatre vitraux pour l'église Saint-François-de-Sales, à Clamart [Hauts-de-Seine]. L'édifice religieux possédait déjà un vitrail réalisé par le célèbre Louis Barillet [1880-1948] et, pour ces nouveaux vitraux l'entourant, j'ai imaginé des créations en l'honneur des visitandines, ordre monastique fondé par François de Sales [1567-1622], à détail Pierre Tatin. »

Pour Baccarat, le vitrailliste a aussi travaillé avec des dalles en cristal produites par la maison dans les années 1950. « Nous avons recréé une œuvre patrimoniale avec ces dalles pleines de bulles et d'imperfections intéressantes, coulées à l'origine pour les vitraux de l'église Saint-Rémy de Baccarat, en Lorraine », explique l'artisan. A la fin, il fait naître un

mélange de cristal, de métal et de béton dans une chapelle de lumière futuriste pour la cristallerie, à Paris.

« Travailler le caractère sacré du vitrail n'empêche pas de le tirer vers la modernité ou la singularité, au contraire ! », estime Pierre Tatin, qui utilise la lumière comme un chemin narratif pour élaborer ses créations. C'est le défi qu'il se lance aussi pour le concours du Meilleur Ouvrier de France, qu'il décroche en 2023 dans la catégorie « vitraux d'art », option « cartonner-maquette ». Une commande fictive, pensée pour la chapelle des fonts baptismaux de la cathédrale de Laon, l'occupe ainsi intensément pendant plusieurs mois. Pierre Tatin imagine une série de vitraux (environ 100 mètres carrés) illustrant de manière allégorique les vertus catholiques, peu représentées dans le vitrail cultuel en France. De ce travail acharné reste accroché au mur de son atelier de Pantin un vitrail haut de 5 mètres, couché sur papier, dessiné à la main et peint à l'acrylique.

Cette récompense obtenue conforte Pierre Tatin dans la maîtrise entière du métier. « Dans le vitrail, on fait souvent appel à des artistes pour le dessin, puis un maître verrier prend le relais pour la fabrication. Moi, j'aime l'idée de contrôler l'ensemble du processus, de gérer la contrainte dès le départ et d'adapter le visuel du vitrail à son futur cadre. Cela stimule ma créativité », détaille le vitrailliste.

Dans la pile de livres sur son bureau, un imposant ouvrage se détache, intitulé *Les Très Riches Heures du duc de Berry*. Un manuscrit rare, exposé en 2025 au Musée Condé du château de Chantilly, qui permet de revoir enlumines et richesses iconographiques du Moyen Âge. « Ce genre de recueil m'inspire beaucoup, d'autant plus que je garde un lien fort avec ma région d'origine qu'est le Berry », précise Pierre Tatin.

Tous les mercredis, enfant, il apprend à lire et à dessiner parmi les rouleaux de papier abrassif fabriqué dans l'usine de son grand-père. Le vitrailliste conserve d'ailleurs une partie de sa production dans le Cher. « Le métallier avec lequel je travaille est installé au Cerde, un tiers-lieu sur le site des anciennes usines de Rosières, à Lunery », raconte-t-il. Son Berry natal retrouvera peut-être, plus tard, une place dans le parcours créatif de Pierre Tatin, tout comme la musique, jamaïs bien loin, souvent d'une autre période de sa vie, où, bien avant d'être vitrailliste, le graphiste était aussi guitariste et chanteur dans un groupe et enchaînait les tournées. En attendant, dans les rues de la « Petite Prusse », il perçoit ce dialogue ancien entre le verre et la lumière. ■

ANNE-LISE CARLO

Prochain article *Allice Trescarte, céramiste à Montreuil*

Denis Charbit

Les députés israéliens prétendent parler au nom du peuple mais ne font qu'obéir à leur instinct de vengeance

Le politiste évoque la loi adoptée le 30 mars par le Parlement israélien, qui institue la peine de mort pour les Palestiniens jugés coupables d'actes terroristes. Il voit dans l'adoption de cette « loi scélérate » une grave régression morale

L'image est consternante, accablante : le 30 mars, à l'issue du vote de la loi qui réactive en Israël la peine de mort, le ministre de la sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, a ouvert une bouteille de champagne. Ce moment de liesse est, pour nombre de mes concitoyens, un jour de colère et de rage, un signe d'opprobre, la marque de la honte. Soyons honnêtes : dans le climat actuel, lorsque, jour et nuit, des millions d'Israéliens descendent dans leur abri, il est bien difficile de plaider en faveur du droit à la vie pour les terroristes palestiniens.

Ce n'est donc pas pour les crimes commis que je m'insurge contre la peine capitale qu'ils sont désormais susceptibles d'encourir, mais malgré eux. L'inscription de la peine de mort comme sanction par défaut doit être condamnée en tant que telle, non parce que la dissuasion escomptée échouera, non parce qu'Israël sera encore un peu plus incompris dans le monde ou à cause de la discrimination instituée entre Israéliens et Palestiniens par la loi. Je n'y serais pas moins opposé si la loi présentait un caractère dissuasif, universel et sans impact significatif sur son image.

On peut toujours trouver des circonstances atténuantes en invoquant le traumatisme que fut le 7-October et qui paralyse toujours les réflexes moraux de la société israélienne lorsqu'il s'agit des Palestiniens, et, à plus forte raison, de terroristes, qui ont fauché la vie de civils innocents. On peut toujours se fier à la Cour suprême, qui ne manquera pas d'annuler ce texte, et ce, tant qu'elle jouit – mais pour combien de temps ? – de ses prérogatives l'autorisant à disqualifier une loi ordinaire en s'appuyant sur la Loi fondamentale de nature constitutionnelle sur la dignité et la liberté humaine, adoptée en 1992.

INDULGENCE OU IMPUNITÉ ?

Et si ce n'était pas le cas, et que la fermeté du droit venait à vaciller, on peut espérer que les juges militaires chargés de rendre leur verdict s'abstiendraient, le moment venu, d'apposer leur signature à un arrêt de mort. Il n'est pas improbable qu'un avocat plaide, pour sauver la tête de son client, que l'attentat commis visait l'occupation de la Cisjordanie, non l'existence de l'Etat d'Israël. On peut se rassurer, enfin, en tablant sur une victoire de l'opposition actuelle lors des élections générales qui auront lieu en octobre : forte d'une majorité parlementaire, elle se donnera pour mission immédiate celle de rétablir le statu quo ante. Mais l'optimisme, en cette circonstance, est indécent.

Depuis sa naissance [en 1948], Israël a toujours eu pour défi de concilier sécurité et liberté. Trêve de naïveté ou d'innocence feinte lorsqu'on établit le bilan : maintes fois, Israël a privilégié la force aux dépens du droit. Une démocratie en guerre connaît des dilemmes que des pays en paix ignorent. Au nom de la lutte antiterroriste, les gouvernements israéliens ont repoussé les limites un peu plus à chaque fois, telles la

destruction des maisons des terroristes, punition collective s'il en est, ou l'élimination ciblée des chefs des organisations terroristes. La liste est longue et documentée de ces violations successives, condamnées à demi-mot par nombre de pays alliés, admettant qu'Israël est un cas particulier qui mérite une indulgence particulière.

Cette indulgence que beaucoup tiennent aujourd'hui pour une impunité coupable s'explique par plusieurs facteurs : Israël est né des cendres de la Shoah et sa vocation primordiale a été de recueillir les rescapés des camps de la mort, puis d'accueillir des centaines de milliers de juifs chassés ou incités à quitter des pays arabes qui les considéraient comme une cinquième colonne : à la fin des années 1980, Israël dut intégrer près d'un million de juifs de l'ex-Union soviétique, offrant aux uns et aux autres une patrie, une citoyenneté et des droits à ceux qui n'en avaient pas, ou si peu, dans leur terre natale.

Israël a établi un Etat de droit. Aussi imparfait et incomplet soit-il, et quand bien même la pratique n'a jamais été à la hauteur du principe, ce n'était pas une fiction : élections régulières, pluralisme politique, liberté de la presse, société civile dynamique, création artistique et critique intellectuelle vigilante et permanente pour s'alarmer de l'écart toujours plus grand entre l'idéal et le réel. Certes, l'appareil militaire, d'un côté, les forces religieuses, de l'autre, ont toujours eu un ascendant excessif sur le pouvoir politique et l'opinion, mais des contre-pouvoirs efficaces dénoncent régulièrement l'usage illégitime de la force et les privilèges octroyés à l'autorité religieuse et à ses outillages.

L'équilibre était bancal et fonctionnait tant bien que mal, ce qui n'en faisait ni une démocratie exemplaire, comme l'affirment ses admirateurs inconditionnels, ni une pseudo-démocratie comme le prétendent ses détracteurs. C'est pourquoi, de la démocratie israélienne, on a longtemps vu le verre à moitié plein. En outre, la classe politique jurait ses grands dieux que l'occupation serait provisoire et que les implantations n'étaient créées qu'à des fins de sécurité en vue de la négociation à venir, laquelle échouait toujours à cause de l'intransigence palestinienne. Or, depuis plus d'une décennie, la majorité déclare que la présence israélienne en Cisjordanie n'est pas une occupation, qu'elle est là pour longtemps, en vérité pour toujours, en s'appuyant pour camoufler ses desseins funestes sur des ennemis irréductibles bien réels dont on ne saurait sous-estimer la nuisance – l'Iran, le Hezbollah et le Hamas.

Enfin, il était des fondamentaux que tout gouvernement respectait. « Un homme, ça s'empêche », écrivait Albert Camus. Il en va de même d'un Etat de droit, mais pas pour ce gouvernement réfractaire à la loi commune qui, à peine contre, a livré la guerre à tous les contre-pouvoirs et achève son mandat dans quelques mois en promulguant cette loi scélérate.

Alors que, d'un côté, il prétend mener le combat ultime de l'Occident, du monde libre et de la civilisation judéo-chrétienne, voilà que, de l'autre, il défait progressivement le socle de lois, de valeurs et de normes qui s'est constitué en Europe depuis 1945 et que l'on croyait irrévocable.

L'humanisme s'est forgé à partir de l'héritage d'Athènes et de Jérusalem, dont le fameux et impérieux « Tu ne tueras point » du Décalogue. Il s'adresse à l'individu, mais il vaut également pour la société au nom de laquelle on rend la justice. Celle-ci doit priver de liberté celui qui a supprimé son prochain, que le motif du meurtre soit individuel ou politique ; elle ne doit pas lui ôter la vie une fois qu'il a été maîtrisé. Cette distinction est capitale.

UNE ÉPREUVE TERRIBLE

Les 62 députés qui ont voté la loi prétendent parler au nom du peuple et de leur foi ; c'est à leur pulsion de mort qu'ils obéissent et à leur instinct de vengeance qu'ils s'en remettent. Ce n'est donc pas seulement à près de quarante-cinq ans de retenue perceptible dans l'histoire complexe d'Israël qu'ils s'en prennent ; mais à des milliers d'années d'éthique juive et d'éthique tout court.

L'épreuve est terrible : elle fera des assassins des martyrs de la cause. Elle meurtrira celles et ceux qui ont d'Israël une autre attente que de se réjouir des guillotines que l'on y élèvera. Le combat pour un autre Israël, réconcilié avec ses voisins, réconcilié avec son histoire et sa tradition, fidèle à sa mémoire, sera livré – même s'il paraît aujourd'hui perdu devant tant de démagogie, de populisme et de flatterie des instincts les plus vils et des passions les plus tristes. Ce combat sera long et ardu, il sera mené malgré ceux qui, haïssant l'idée même d'Israël, se réjouissent de le voir s'égarer de la sorte, mais ce n'est pas à cause de leur jouissance malsaine que nous renoncerez à nos exigences. Israël se relevera-t-il des coups que lui infligent de l'intérieur ceux qui prétendent parler au nom du peuple et d'une tradition dont ils sont les faussaires et les imposteurs ? Je l'ignore.

Ce que je sais, c'est que les zélotes fanatiques de l'époque romaine, que la tradition juive avait marginalisés, sont de retour. Ce que je sais, c'est que Benyamin Nétanyahou est cohérent : il a encouragé le Hamas au détriment du Fatah, il s'est appuyé sur les chrétiens évangéliques aux dépens des chrétiens épris d'une justice à deux Etats pour les Palestiniens comme pour les Juifs ; il s'est allié à l'extrême droite, vouant aux gémonies toute tendance politique favorable à un processus de paix ; il n'en est pas fatigué, il en est le complice. Il joue avec le feu et exerce une tyrannie qui doit être dénoncée par toutes celles et tous ceux qui s'inquiètent, en Israël et dans le monde, de cette régression morale dont les Palestiniens paieront le prix et dont les Israéliens subiront les retombées indirectes. ■

Denis Charbit est politiste, professeur à l'université ouverte d'Israël. Il a publié en 2025 « Yitzhak Rabin, la paix assassinée ? Une mémoire fragmentée » (JC Lattès)



NÉTANYAHOU PRÉTEND MENER LE COMBAT ULTIME DE L'OCCIDENT, MAIS IL DÉFAIT PROGRESSIVEMENT LE SOCLE DE LOIS, DE VALEURS ET DE NORMES QUI S'EST CONSTITUÉ EN EUROPE DEPUIS 1945

Jean-Marc Ayrault et Aissata Seck Après le vote des Nations unies sur la traite des esclaves africains, la France ne peut s'abstenir d'agir

Le 25 mars, par 123 voix contre trois et 52 abstentions, l'Assemblée générale des Nations unies a qualifié la traite transatlantique et l'esclavage colonial de « plus grave crime contre l'humanité ». Ce vote a frappé les esprits. Certains se sont dits choqués ; d'autres l'ont salué. Mais que signifie-t-il vraiment ? A New York, Dan Negrea, l'ambassadeur des États-Unis – l'un des trois pays à avoir voté contre, avec Israël et l'Argentine –, mais aussi ceux de l'Union européenne et du Royaume-Uni ont mis en garde contre « toute hiérarchisation implicite des crimes contre l'humanité ». Présentant la résolution au nom de son pays, Samuel Okudzeto Ablakwa, le ministre des affaires étrangères du Ghana,

Alors que l'ONU vient de qualifier, dans sa résolution du 25 mars, la traite transatlantique de « plus grave crime contre l'humanité », le président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et sa directrice appellent la France à jouer un rôle moteur dans la question des réparations

à au contraire affirmé qu'elle ne visait pas à établir une « hiérarchie des crimes », mais à « compléter » l'histoire en créant un cadre propice à la réconciliation. De fait, l'idée qu'il puisse y avoir des crimes contre l'humanité « moins graves » ou « plus graves » contredirait la nature même de cette notion, dont la force réside précisément dans son universalité – le fait que chaque crime contre l'humanité est singulier et que tous portent la même atteinte à ce qui nous réunit en tant que membres de l'espèce humaine... À l'heure où les relations internationales connaissent une brutalisation exceptionnelle, il serait hasardeux d'affaiblir la portée de ce principe.

Injustices persistantes

Si une telle formulation a conduit un quart des pays membres de l'ONU à s'abstenir, pourquoi, alors, l'avoir employée ? La répartition des votes nous en donne la raison : elle épouse presque parfaitement la division entre les pays du Sud ayant été, pour la plupart, victimes de la colonisation et les pays du Nord – européens en tête, ou à la popula-

tion principalement issue d'Europe – qui en ont bénéficié. Sans doute ces votes ont-ils parfois été teintés d'arrière-pensées – c'est certain s'agissant de la Russie, qui a retrouvé là le cynisme de l'URSS, officiellement anticolonialiste à l'ONU et réellement impérialiste dans sa politique de puissance –, mais là n'est pas l'essentiel : le message de cette résolution est avant tout d'affirmer que l'ampleur et les effets de « la traite des Africains réduits en esclavage et de l'esclavage racialisé des Africains » n'ont jusqu'à présent pas été suffisamment reconnus. Pas suffisamment reconnus dans leur nature, d'abord : à ce jour, aucun autre ancien Etat colonial n'a osé suivre la France, qui, la première, a reconnu l'esclavage et la traite comme crime contre l'humanité par la loi Taubira du 21 mai 2001.

Pas suffisamment reconnus dans leurs effets, ensuite, alors que cette histoire a laissé sur notre monde une empreinte ineffaçable, dont les conséquences continuent de hanter nos sociétés : c'est la persistance du racisme anti-Noirs, fondé sur des stéréotypes né dans la matrice esclavagiste, et dont on voit en France

combien ils continuent de circuler et de blesser. Ce sont aussi les inégalités dans les territoires post-esclavagistes, dont les économies demeurent marquées par le poids de ce passé jamais réparé, comme on le voit dans la France d'outre-mer. Enfin, ce sont les injustices persistantes entre le Nord et le Sud, qui appellent de la part des anciennes puissances coloniales un changement de posture témoignant de leur capacité à enfin assumer des relations véritablement égalitaires.

Sens historique

Ce changement se résume aujourd'hui aux réparations. Ce mot a un sens juridique, qui renvoie à l'indemnisation qu'un condamné doit à ses victimes. Les pays qui n'ont pas voté la résolution du 25 mars contestent l'application de cette notion aux torts causés par la traite et l'esclavage colonial, car ceux-ci « n'étaient pas illicites au regard du droit international au moment où ils ont été commis », selon les mots de l'ambassadeur états-unien. Mais cette approche ignore que la notion de réparation a aussi un sens historique.

Elle ne résulte pas de la culpabilité des États d'aujourd'hui pour des fautes passées, mais de leur responsabilité « au nom de la continuité structurelle entre le passé et le présent », comme le souligne la philosophe Magali Bessone. Cette responsabilité ne vise pas à corriger un passé à jamais irréparable, mais à réparer ce qui doit l'être aujourd'hui. Entendue ainsi, la réparation prend des formes multiples

(symbolique, culturelle, éducative, sociale, économique) dont la nature et l'ampleur doivent être réfléchies et construites ensemble, dans le dialogue, le respect et la reconnaissance. C'est à ce dialogue que nous appelons les 123 pays qui ont voté la résolution du 25 mars. Qui dira qu'il n'est pas nécessaire, alors que les déséquilibres qu'elle pointe nourissent le désordre mondial ? Il y a vingt-cinq ans, la France a osé rompre les rangs des anciennes puissances coloniales en adoptant à l'unanimité la loi Taubira. Cet héritage nous oblige. Après le vote du 25 mars, notre pays ne peut s'abstenir d'agir.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a reçu son homologue ghanéen, John Dramani Mahama, à l'occasion du One Health Summit (du 5 au 7 avril à Lyon), et sera au Kenya en mai pour le sommet Afrique-France. Nous l'appelons à saisir ces occasions pour ouvrir ce chantier. Ce serait la meilleure manière pour la France de marquer l'anniversaire de la loi Taubira, en retrouvant le rôle pionnier qu'elle a eu alors face à l'abîme de l'esclavage. ■

Jean-Marc Ayrault est président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage ; Aissata Seck est directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

LA FRANCE A OSÉ ROMPRE LES RANGS DES ANCIENNES PUISSANCES COLONIALES AVEC LA LOI TAUBIRA DE 2001. CET HÉRITAGE NOUS OBLIGE

Dorothee-Myriam Kellou L'histoire de la guerre d'Algérie ne doit plus être « redécouverte », mais travaillée et transformée

La documentariste regrette que l'histoire du conflit algérien, plus particulièrement celle des camps de regroupement, fasse l'objet de « redécouvertes » médiatiques régulières, ce qui contribue à invisibiliser les travaux de recherche réalisés depuis des décennies sur le sujet

Entre 1954 et 1962, plus de 2,3 millions d'Algériens, en majorité des femmes et des enfants, ont été regroupés dans des camps, et plus de 1 million ont été contraints de quitter leur lieu d'habitation. Plus de la moitié de la population rurale algérienne a ainsi été déplacée pendant la guerre d'indépendance.

La première fois que j'ai « découvert » cette histoire, j'avais 25 ans. J'ai été prise de vertige face à l'ampleur de ces chiffres et de ce trauma historique. Je m'interrogeais sur le silence de mon père, Malek, cinéaste algérien exilé en France. Il m'avait offert un projet de film qu'il n'avait jamais tourné. Lettre à mes filles, dans lequel il commençait à raconter son enfance pendant la guerre d'Algérie : le napoléon, les regroupements, les hameaux vidés de leur population, détruits par l'armée française pour ne laisser aucun refuge au Front de libération nationale, le FLN.

J'avais lu ces lignes sans les lire. Je n'étais pas prête à interroger les blessures de mon père. Il m'a fallu un détour – par la Palestine puis par les États-Unis – pour trouver la bonne distance et interroger ce que je percevais enfant sans corps et que j'exprimais enfin. Mais souvent, le public avait l'impression de découvrir cette histoire. La question des camps de regroupement n'est pourtant pas nouvelle. Elle a été redé-

couverte, mais travaillée et transformée, que j'ai imaginé, avec le Musée des beaux-arts de Nancy, *La Table de désorientation* : un contre-mouvement placé face à la statue coloniale du sergent Blandan, dont le souvenir avait hanté mon père. Sur cette table circulaire, dressée à la verticale, de 1,59 mètre, la taille réelle du sergent Blandan, est inscrite une adresse poétique et politique au fantôme colonial, qui laisse place aux points de vue des colonisés et de leurs descendants. Le lecteur est invité à penser sa propre histoire et à combler les blancs de l'histoire.

Un souhait : que dans ces blancs s'inscrivent, en filigrane, les histoires de celles et ceux que l'on continue d'ignorer – déplacés, déracinés, héritiers – pour que cesse cette âcre sensation de devoir sans cesse résister au cycle du déni et de la redécouverte, qui nous empêche de penser, ensemble, notre propre libération. ■

publique dès 1959 par le rapport de Michel Rocard, publié dans *Le Monde*. Cinq cents enfants y mourraient quotidiennement. Des travaux existent depuis les années 1960, notamment ceux de Pierre Bourdieu et Abdelmalik Sayad, de Michel Cornaton, de Mahfoud Bennoune ou, plus récemment, de Sylvie Thénault, de Fabien Sacriste, de Samia Homri, de Ouassata Siari Tengour, ainsi que des récits de témoins directs, comme *Sors, la route t'attend*, de Slimane Zeghido (Les Arènes, 2017). Pourquoi alors ce sentiment « décou-

TANT QUE L'ON RESTE AU STADE DE LA PREUVE, ON NE PEUT DÉPLACER LE REGARD VERS LES EFFETS

verté » ? Ce sentiment n'est pas anodin. Il correspond à ce que l'historien Benjamin Stora appelle une « mise en scène permanente de l'amnésie » : une dynamique qui empêche de penser les responsabilités politiques, tout en invisibilisant les travaux – notamment algériens – qui, depuis des décennies, ont contribué à faire exister cette histoire et à expliciter les traces qu'elle a laissées. Certains ouvrages récents et leur médiatisation – dont *Un tragédie occultée de la guerre d'Algérie*, de Lorraine Rossignol (Actes Sud, 256 pages, 24 euros) – participent, malgré eux, de ce phénomène, réinscrivant cette histoire dans un registre de redécouverte.

Comme s'il fallait encore prouver ce qui est déjà documenté, comme si un procès devait toujours avoir lieu, alors même que les lois d'amnistie en rendent la tenue impossible. On l'a vu se jouer jusqu'à l'absurde dans le procès fait à Jean-Michel Aphatie lorsqu'il a parlé des enfumades. Surtout, ce sentiment empêche de s'interroger sur ce que cette histoire produit aujourd'hui. Car tant que l'on reste au stade de la preuve, on ne peut déplacer le regard vers les effets. Or ceux-ci sont

décisifs. Dans ma série documentaire « L'Algérie des camps », une chercheuse analyse, par exemple, le lien entre déracinement et djihadisme – mythologie mortifère mobilisée pour combler un vide de transmission et une relégation historique. Les recherches existent, les témoignages aussi.

Fantôme colonial

Mais leur mobilisation n'est pas neutre. Des travaux peuvent être repris, reformulés ou relégués à la marge, disqualifiés comme « trop personnels ». Comme si l'implication empêchait la rigueur. Ce phénomène relève de ce que la philosophe Seloua Luste Boulbina nomme l'« extractivisme des savoirs » : des connaissances produites à partir de ces histoires sont mobilisées comme des ressources, sans être intégrées dans leur pleine légitimité. Or ces recherches participent d'un travail de réparation.

Que signifie réparer si ces savoirs, notamment ceux des chercheurs et des héritiers algériens, ne circulent pas et restent assignés à la marge ? Comment réparer ce qui est sans cesse redécouvert ? C'est dans l'espoir que cette histoire ne soit plus seulement

redécouverte, mais travaillée et transformée, que j'ai imaginé, avec le Musée des beaux-arts de Nancy, *La Table de désorientation* : un contre-mouvement placé face à la statue coloniale du sergent Blandan, dont le souvenir avait hanté mon père. Sur cette table circulaire, dressée à la verticale, de 1,59 mètre, la taille réelle du sergent Blandan, est inscrite une adresse poétique et politique au fantôme colonial, qui laisse place aux points de vue des colonisés et de leurs descendants. Le lecteur est invité à penser sa propre histoire et à combler les blancs de l'histoire.

Un souhait : que dans ces blancs s'inscrivent, en filigrane, les histoires de celles et ceux que l'on continue d'ignorer – déplacés, déracinés, héritiers – pour que cesse cette âcre sensation de devoir sans cesse résister au cycle du déni et de la redécouverte, qui nous empêche de penser, ensemble, notre propre libération. ■

Dorothee-Myriam Kellou est journaliste, réalisatrice et autrice franco-algérienne. Elle a notamment réalisé le documentaire sonore « La Statue du sergent Blandan » (Arte Radio, 2025)

Le chaos au Moyen-Orient attise la rivalité entre la Turquie et Israël

ANALYSE

Un conflit pourrait-il opposer la Turquie et Israël? La réponse est non, a priori, mais la question mérite d'être posée tant l'escalade verbale entre les dirigeants des deux pays s'est accentuée. L'amitié, sinon l'hostilité, affichée des deux gouvernements, conjuguée à l'impulsivité belliqueuse du président Recep Tayyip Erdogan et du premier ministre Benjamin Nétanyahou et de ses proches, a atteint un point d'incandescence rarement égalé dans l'histoire récente des deux pays, pourtant fertile en épisodes de crises aiguës. Le 20 mars, lors de son discours de l'Aid-el-Fitr (féte marquant la fin du Ramadan), le chef de l'Etat turc a déclaré, en faisant allusion aux bombardements sur l'Iran et le Liban: «Le Moyen-Orient est en ébullition et Israël a tué des centaines de milliers de personnes. Si Dieu le veut, il en paiera le prix. Je n'en doute pas.»

La phrase, calibrée pour un public musulman mondial, prononcée au moment symboliquement le plus fort du calendrier israélien, a été largement relayée sur les réseaux sociaux sous forme de tweet officiel. Peu après, lors d'un iftar (dîner de rupture de jeûme), M. Erdogan a déclaré que «Nétanyahou a surpassé Hitler en barbarie». Une formule qu'il décline sous différentes formes depuis 2024, mais, dans le contexte du mois sacré du Ramadan, prend une tournure toute particulière. En Israël, alors que les frappes sur Téhéran avaient commencé, le

leader d'extrême droite et ancien premier ministre Naftali Bennett, qui se positionne pour un retour, avait déclaré, le 10 mars, à l'agence Bloomberg que «la Turquie [était] le nouvel Iran», citant l'influence turque et qatarienne en Syrie et dans toute la région.

Il avait, en outre, accusé le président turc de former un axe régional «semblable à l'axe iranien», en cherchant à encercler Israël et à développer une alliance avec le Pakistan, pays doté de la arme nucléaire. L'ex-député reprenait l'idée formulée en décembre 2025, au cours d'un sommet Israël-Grèce-Chypre à Jérusalem, par le premier ministre Benjamin Nétanyahou, selon laquelle la Turquie, sans la nommer, aurait pris la tête d'un nouvel «axe summitte radical émergent».

Comment en est-on arrivé là? Autrefois partenaires régionaux (la Turquie a été le premier pays à majorité musulmane à reconnaître, en 1949, Israël), tous deux alliés de longue date des Etats-Unis, les Etats turc et hébreu sont, de fait, entrés de plain-pied en concurrence dans ce Moyen-Orient profondément remodelé par les bombardements israéliens sur Gaza et la guerre américano-israélienne contre l'Iran. Par glissement, Ankara en est venu à considérer Israël comme sa menace régionale la plus immédiate.

De leurs côtés, les responsables israéliens voient, avec les capacités iraniennes affaiblies par la guerre en cours, de plus en plus la Turquie comme «le prochain grand défi» pour la domination régionale de leur pays. «Aucun des deux pays n'envisage un conflit immédiat

(même si le risque d'erreur de calcul est réel), mais une montée des tensions est inévitable à mesure que la Turquie et Israël consolident leur position dans la région», résume Howard Eisenstat, spécialiste de la Turquie et professeur à l'université américaine St Lawrence.

La détérioration des relations s'est précipitée avec le 7 octobre 2023. L'attaque du Hamas et ses conséquences ont anéanti un accord de réconciliation entre la Turquie et Israël, qui avait permis une rencontre entre MM. Erdogan et Nétanyahou en septembre de la même année à l'Assemblée générale des Nations unies. La conduite de la guerre à Gaza a été qualifiée de «génocide» par la Turquie. Elle a rappelé son ambassadeur en Israël, tout en y maintenant une présence diplomatique importante.

«Rétorique de plus en plus belliqueuse»

Le changement de régime en Syrie, largement soutenu et accompagné par Ankara, a lui, engendré de nouvelles tensions. En avril 2025, l'attaque israélienne contre une base aérienne syrienne près de Damas, que l'armée turque venait à peine d'évaluer pour un usage éventuel, n'a fait que les intensifier.

Autrement, la Syrie, qui était autrefois leur ennemi commun, est désormais une source de tensions entre les deux pays. Et l'Iran, avec qui Ankara entretient une relation à la fois de «coopération tactique et de rivalité structurelle», selon les spécialistes, place la Turquie dans une position embarrassante en subissant, depuis le 28 février, les

frappes conjointes menées par les Etats-Unis et Israël. Affirmant que l'attaque contre le régime iranien était le «résultat des provocations de Nétanyahou», M. Erdogan a tacitement exonéré les Etats-Unis, désignant Israël comme le principal responsable.

Si un conflit direct entre la Turquie et Israël n'est pas imminent, notamment en raison de la pression américaine, la détermination affichée des dirigeants israéliens à contenir Ankara «place inévitablement les deux pays sur une trajectoire de collision», souligne Haïk Karaveli, de l'Institut Asia centrale-Causse. Les dirigeants des deux pays voient désormais l'autre comme un rival naturel. Un adversaire utile aussi pour caresser la fibre nationaliste de leurs opinions publiques respectives.

Ce que résume Salim Gevik, chercheur sur la Turquie à l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité, dans un texte publié le 18 mars par l'Arab Center Washington DC: «La rhétorique de plus en plus belliqueuse émanant de Tel-Aviv, qui laisse entendre que la Turquie pourrait être la prochaine cible après l'Iran, sert directement la volonté d'Ankara de présenter la Turquie comme une puissance assiégée mais résistante. De telles menaces extérieures, aussi improbables soient-elles, sont politiquement utiles à un gouvernement qui instrumentalise le récit de la résistance nationale pour consolider sa légitimité.» Autrement dit, au vu des tensions politiques au sein des deux pays, l'escalade n'est pas près de s'interrompre. ■

NICOLAS BOURCIE (SERVICE INTERNATIONAL)

LES DIRIGEANTS DES DEUX PAYS VOIENT L'AUTRE COMME UN ADVERSAIRE UTILE POUR CARESSER LA FIBRE NATIONALISTE DE LEURS OPINIONS PUBLIQUES



CHRONIQUE | PAR NICOLAS CHAPUIS

Les grands fonds de crédits privés américains à l'heure du discrédit

Il faut imaginer la scène: à New York, des multimillionnaires inquiets en file d'attente devant des distributeurs de banque, pour retirer au plus vite leur argent. Bien sûr, à l'ère de la finance dématérialisée, cela ne se passe pas ainsi, mais c'est ce qui se produit depuis quelques mois dans les grands fonds de crédits privés: des centaines d'investisseurs très riches cherchent à récupérer leurs économies, sans grand succès.

Blue Owl Capital, l'un des plus grands gestionnaires de crédit privé, a annoncé, jeudi 2 avril, que, lors du premier trimestre, ses clients avaient cherché à racheter pour 5,2 milliards de dollars (4,5 milliards d'euros) de leurs investissements dans deux de ses fonds. Les demandes de retrait comptent respectivement pour 22 % et 41 % de la valeur totale de ces entités. Soit une hémorragie si Blue Owl avait donné suite, mais les rachats d'investissements étant plafonnés, l'argent est bloqué. Les perspectives de rendement à deux chiffres s'accompagnent aussi de quelques incertitudes.

La firme à la chouette n'est pas la seule à connaître pareil désamour. Apollo, Blackstone, BlackRock, Ares Management... Tous les géants du secteur ont vu affluer leurs clients anxieux, qui ont demandé à récupérer près de 14 milliards de dollars sur les trois premiers mois de l'année, selon les données du cabinet Robert A. Stanger & Co., soit dix fois plus qu'en 2024 pour la même période. Un peu plus de la moitié aurait été versé. Les conséquences en bourse sont violentes: l'action Blue Owl a perdu 42 % de sa valeur depuis le

1^{er} janvier. Ares Management (-36 %), Apollo (-26 %) et Blackstone (-26 %) ne s'en sortent guère mieux. Qu'est-il arrivé aux enfants chéris de Wall Street? La croissance extraordinaire de ces gestionnaires de crédits dits «alternatifs» — parce qu'ils n'investissent pas sur les marchés desactions, ou sur les données sont publiques, mais dans le monde plus feutré de la finance privée — nourrit la chronique depuis quinze ans.

Ils ont grandi, après la crise de 2008, en profitant des restrictions imposées aux banques traditionnelles en matière de crédit et de la période de taux bas, avec des rendements faibles sur les obligations. Le modèle permet de prêter aux entreprises qui ne répondent pas aux critères rigides des emprunts classiques, ou à celles qui veulent plus de souplesse. Tout l'écosystème new-yorkais s'y est rue. Les patrons de ces fonds sont devenus les nouveaux riches de Manhattan, achetant les appartements les plus chers.

L'histoire est belle, la chute moins. Deux événements ont fait vaciller l'édifice. D'abord, la faillite de deux entreprises modestes du secteur

automobile qui ont eu recours au crédit privé; ensuite, les difficultés rencontrées par les grands éditeurs de logiciels, menacés par l'émergence de l'intelligence artificielle. Le secteur de la tech et le crédit privé se sont fait la courte échelle dans les années 2010, le premier empruntant largement au second. Les investisseurs ont fini par avoir peur.

Analyses pessimistes. Les gestionnaires, eux, se veulent rassurants, assurant que les investisseurs institutionnels n'ont pas quitté le navire. «Nous continuons d'observer un décalage significatif entre le discours public sur le crédit privé et les tendances sous-jacentes de notre portefeuille», ont écrit les dirigeants de Blue Owl Capital dans une lettre à leurs clients.

Tout est affaire de confiance dans cette histoire et les analystes semblent en accorder de moins en moins. «En un mot, nous estimons que les risques liés au crédit privé sont importants», ont écrit ceux de Morgan Stanley dans une note pessimiste, citée par le *Wall Street Journal*, jeudi 2 avril. Le sort du crédit privé n'est pas scellé, mais tout le monde s'interroge néanmoins sur les effets d'une transmission au reste de l'économie, et surtout au secteur bancaire traditionnel, auprès duquel les gestionnaires s'endettent. Et c'est compter sans la révolution à venir. L'administration Trump pousse pour ouvrir aux gestionnaires de crédit privé les portes des fameux «401 (k)», les plans d'épargne retraite américains, un trésor de 1000 milliards de dollars. ■

CETTE CRISE POURRAIT CONTAMINER TOUTE L'ÉCONOMIE, ET AVANT TOUT LE SECTEUR BANCAIRE TRADITIONNEL

LE CONSTANT TIRAILLEMENT DES ÉCOLES MUSULMANES



À L'ÉCOLE MUSULMANE. UNE ÉCOLE À SOI DANS LA FRANCE POST-ATTENTATS de Diane-Sophie Girin, PUF, 254 pages, 22 euros

LIVRE

Tu as peur qu'Emmanuel Macron sache qu'on fait la prière à l'école? À la fin de son ouvrage *À l'école musulmane* (PUF, 254 pages, 22 euros), la sociologue Diane-Sophie Girin laisse à voir les craintes d'un élève de 10 ans face à son enquête et les tensions qui ont pu émailler ce travail de recherche. Scolarisant 13000 élèves, les 110 écoles musulmanes françaises, très majoritairement hors contrat, font régulièrement l'objet d'accusations de séparatisme depuis dix ans.

Diane-Sophie Girin a choisi d'aller au-delà de ces controverses pour s'intéresser au quotidien de ces établissements: ce qu'on y apprend, qui y enseigne, pourquoi on y scolarise ses enfants. En menant près de 70 entretiens entre 2016 et 2020 auprès de 11 écoles primaires hors contrat, la chercheuse montre la diversité de ces établissements et leurs tiraillements permanents entre normes scolaires et normes religieuses.

En plein essor après la loi de 2004 sur l'interdiction du port de signes ostensiblement religieux à l'école et quoique ultra-minoritaire au regard de leurs effectifs, les écoles musulmanes ont l'ambition d'«incarner un univers cohérent entre la famille et l'école» pour permettre à leurs élèves d'être «pleinement eux-mêmes».

Avec des frais de scolarité d'en moyenne 2300 euros par an, ces établissements s'adressent aux familles musulmanes des classes moyennes en quête d'une «ascension sociale individuelle et communautaire» face à une école publique qu'ils jugent discrimina-

Des frictions avec les familles

Plus minoritaires, les enseignantes «démérites», conscientes du zapping scolaire qui conduit nombre de familles à alterner entre enseignement public et privé, tentent, elles, de «sortir les élèves de leur cocoon» et de les ouvrir notamment au concept de laïcité pour préparer un éventuel retour dans l'enseignement public.

Ces différentes approches ne sont pas sans frictions avec les familles sur «ce qui constitue le «bon islam» et la manière «correcte» de le transmettre aux élèves». Certaines écoles autorisent les élèves à porter le voile dès 7 ans et organisent les temps de prière en classe, quand d'autres proscrivent le voile en primaire et permettent l'accès à un espace de prière seulement aux élèves qui le souhaitent.

Diane-Sophie Girin s'interroge en fin d'ouvrage sur l'avenir de ces établissements, alors que le nombre d'ouvertures a chuté face à la suspicion de l'Etat. Avec ce portrait inédit et multifacé des écoles musulmanes, la sociologue invite à dépasser ce prisme uniquement sécuritaire. ■

SYLVIE LECHERBONNIER



PHILIP ROTH L'intranquille

Un hors-série du «Monde» - 124 pages - 13 €
Chez votre marchand de journaux et sur [lemonde.fr/boutique](https://www.lemonde.fr/boutique)



FRANCE | CHRONIQUE
PAR FRANÇOISE FRESSOZ

L'effet délétère des chocs pétroliers

L'ancien premier ministre Raymond Barre, qui avait eu à gérer les conséquences de deux chocs pétroliers (de 1973 et de 1979), racontait que le second avait eu raison du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Envoyés les efforts pour redresser la balance commerciale, stabiliser le franc, contenir l'inflation et adapter l'économie française à la compétition internationale ! A la veille de l'élection présidentielle de 1981, tout le débat économique tournait autour du chômage qui touchait 1,5 million de personnes. Si l'on ajoute à cela l'impopularité du président de la République sortant et l'envie d'alternance qui régnait dans le pays, on comprend pourquoi François Mitterrand fut élu avec 51,76 % des suffrages exprimés, malgré la forte campagne qu'il inspira, à l'époque, l'alliance avec les communistes.

Le gouvernement, qui n'ignore rien de cette histoire, vit comme une calamité la nouvelle guerre au Proche-Orient, déclenchée par Benjamin Netanyahu et Donald Trump. Nul ne sait quand elle s'arrêtera ni quelles conséquences durables elle aura. L'état apparaît comme la période où tout pourrait basculer vers le pire des scénarios. Face à cette incertitude, la politique gouvernementale consiste à ne pas trop affoler les Français tout en guettant le moindre foyer d'incendie social pour tenter de l'éteindre. Ce n'est pas tant un mouvement de type « gilets jaunes » que les pouvoirs publics redoutent depuis l'envolée des prix du pétrole que le sentiment délétère de l'impuissance du politique : quelle histoire raconter aux Français quand tout semble vous échapper, la conduite de la politique internationale comme celle des affaires intérieures ?

Entre 2021 et 2024, lorsque les prix de l'énergie avaient flambé après la crise due au Covid-19 et le déclenchement de la guerre en Ukraine, l'Etat avait consenti 36 milliards d'euros d'aides pour tenter de juguler les risques d'inflation. Sur le moment, cela parut une bonne politique. Aujourd'hui, beaucoup réalisent que cet argent aurait été mieux utilisé à accélérer la décarbonation pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles qui, à chaque crise internationale, nous renvoie à nos coûteuses dépendances.

La crise des finances publiques qui frappe la France avec un taux d'endettement supérieur à 115 % du PIB ne s'est pas traduite, à ce jour, par un coup de semonce sur les marchés financiers. Mais à chaque fois que la situation se tend et que les taux d'intérêt augmentent, le remboursement de la dette obère les capacités d'action de l'Etat. Or, l'accélération de l'électrification du pays nécessiterait des dizaines de milliards d'euros d'investissements pour franchir un cap décisif.

Condamné à naviguer à vue, le gouvernement de Sébastien Lecornu surveille les professions susceptibles de s'embraser : agriculteurs, routiers, professionnels de santé qui ont besoin de leur voiture pour travailler. Il lâche l'argent au compte-gouttes, quelques centaines de millions d'euros un jour, immédiatement suivies par la promesse que d'autres aides leur surviendront au cas où. Il dispose de très peu de moyens pour agir.

QUELLE HISTOIRE
RACONTER AUX
FRANÇAIS QUAND
TOUT SEMBLE
VOUS ÉCHAPPER ?

LE GOUVERNEMENT DE SÉBASTIEN LECORNU REDOUTE LE SENTIMENT DÉLÉTÈRE DE L'IMPUISANCE DU POLITIQUE

mais ne veut pas laisser prospérer le discours selon lequel l'Etat avec la TVA prélevée sur le carburant remplirait les caisses au détriment du pauvre automobiliste. Un discours facile, relayé par beaucoup d'organisations patronales, sous la pression de leur base.

La démagogie ne s'est jamais aussi bien portée dans un pays qui navigue de crise en crise sans que ses gouvernements soient en mesure de déployer concrètement une vision de long terme. Pas plus qu'Emmanuel Macron, Sébastien Lecornu n'est responsable des coups de poker de Donald Trump, qui ne cessent d'embraser la planète. Mais le reconnaître revient à acter que le politique ne peut pas grand-chose.

C'est aussi donner du carburant au Rassemblement national dont le seul atout est de n'avoir jamais gouverné. Désormais, son principal argument est de dire que s'il accédait au pouvoir, il ne ferait pas plus mal que la droite, la gauche ou le centre. Faible programme quand on aligne toutes les contradictions de ce parti d'extrême droite qui ne cesse de réclamer une baisse de la TVA sur l'énergie pour un coût, au bas mot, de 10 milliards d'euros, tout en dénonçant la « gabegie » qui frappe les finances publiques et en refusant de sortir résolument des énergies fossiles !

Posture d'évitement

S'il faut reconnaître au gouvernement Lecornu de résister autant qu'il peut aux assauts de démagogie qui émanent non seulement d'une partie de l'opposition, mais de beaucoup de professions, il faut aussi constater que, depuis sa nomination en septembre 2025, le premier ministre est ramené à une posture d'évitement : éviter une motion de censure, éviter une crise sociale. Il n'en est pas personnellement responsable, mais sa situation infiniment inconfortable en dit long sur l'état d'un pays qui a du mal à voir la réalité en face. Le débat public serait d'une tout autre qualité si la France était moins endettée et capable d'assumer les choix structurels en lien avec les impératifs imposés par la nouvelle donne internationale : réduire nos dépendances et renforcer notre souveraineté.

Toute la question est de savoir si la présidentielle de 2027 sera ou non l'occasion de poser sur la table les grands sujets qui détermineront notre avenir. Le fait que tous les partis qui se situent entre les extrêmes aient autant de mal à faire émerger un candidat et à alimenter le débat d'idées est, à cet égard, inquiétant. Pour y croire de nouveau, les Français n'ont pas envie d'être une énigme fois bousculés. Ils ont besoin d'être convaincus qu'un chemin est possible. Le brouillard qui les entoure est le reflet de la difficulté qu'éprouvent les prétendants à l'Élysée à se distancier de tout ce qui nourrit le climat de l'époque : une forte victimisation alimentée par un réel sentiment d'injustice et la difficulté de l'Etat à répondre de façon efficace au besoin de protection dont a besoin une partie de nos concitoyens, mais pas forcément l'ensemble de la population. ■

FRANÇOISE FRESSOZ

CONTRE LES VIOLENCES, CLARIFIER LE STATUT DU PÉRISCOLAIRE

ÉDITORIAL M

Après l'Eglise, les pensionnats religieux, les assistants familiaux, l'accueil dit « périscolaire » des enfants, après la classe, par des animateurs dans des écoles publiques se trouve confronté au scandale des mauvais traitements et des violences sexuelles. Des centaines de témoignages venus de toute la France sont parvenus au collectif spécialisé dans leur dénonciation après que, au printemps 2025, plusieurs cas ont été rendus publics à Paris.

Les témoignages que vient de publier *Le Monde* jettent une lumière crue sur les sévices dont auraient été victimes des enfants en maternelle à Paris et font état de dizaines de plaintes déposées pour agression sexuelle, violences et viol. Ils racon-

tent la détresse et l'isolement de parents mal informés par l'administration, confrontés aux lenteurs des enquêtes et livrés à eux-mêmes face à des faits ou à des accusations imaginables.

Ces dysfonctionnements inacceptables soulèvent de multiples questions majeures, trop rarement abordées dans les débats sur l'éducation : les relations entre le système éducatif et les parents d'élèves, la fonction exacte de l'accueil périscolaire, et la coordination entre les municipalités et l'éducation nationale en la matière.

Le cas de Paris, où les affaires se sont multipliées depuis 2025, apparaît spécifique. Non seulement en raison de la taille de la ville, qui emploie 15 000 animateurs dans le périscolaire, mais parce que le choix, favorable aux apprentissages des enfants, qui y a été fait de la semaine scolaire de quatre jours et demi, exige une large implication de ce secteur. Le retentissement du scandale n'en a été que plus fort, nourrissant le discours des adversaires de la municipalité de gauche, finalement reconduite.

Le nouveau maire, Emmanuel Grégoire, semble avoir pris la mesure de l'ampleur du malaise. Il a reçu des parents victimes dès sa prise de fonctions – ce qu'Anne Hidalgo n'avait jamais fait –, admis, dans *Le Monde*, l'existence possible d'une « omerta systémique » et assuré vouloir garantir une « transparence totale envers les familles », renforcer la formation et les con-

trôles, et rouvrir le débat sur l'organisation de la semaine scolaire.

La valeur de ces paroles sera jugée en fonction de leur degré de concrétisation. Mais si M. Grégoire dit vouloir que les auteurs de violences soient mieux signalés et réprimés, seule une action concertée des maires, de l'éducation nationale et de ses partenaires peut prendre à la racine le mal que constitue l'ensemble des comportements violents envers les enfants.

D'abord, en confiant les élèves à des professionnels de l'enfance pendant toute la durée de leur présence à l'école. Etre titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, le bafa, devrait être une exigence pour tous les intervenants du périscolaire, ce qui est loin d'être le cas. Ensuite, en assurant l'articulation entre les heures de classe et le périscolaire, deux systèmes aux différences incompréhensibles pour les familles, et qu'il reste à unir dans la même exigence de service public.

Développés au fil de l'eau comme des garderies, puis des ateliers destinés à faciliter la vie des parents qui travaillent, non obligatoires, non relevant pas des enseignements pour des raisons historiques de coût et de statut, les activités dans le périscolaire ont une place, des objectifs et des procédures de recrutement flous. Il est temps de les clarifier, de renforcer leur financement et de placer les enfants au centre de leur fonctionnement et de leurs missions. ■



C'est une vague mondiale. Dans plusieurs pays, l'extrême droite est soit au pouvoir, soit à ses portes. A son tour, la France pourrait, en 2027, voir un ou une candidate de cette famille politique accéder à la fonction suprême en remportant l'élection présidentielle. Comment expliquer cette évolution ? *Le Monde* propose dans ce hors-série de décrypter toutes les facettes de ce phénomène mouvant à partir d'entretiens, d'enquêtes, de portraits, d'analyses, de rappels historiques et d'infographies sur la notion d'extrême droite, sur son histoire, sa plasticité idéologique, sa dimension internationale et même son imaginaire sociétal et culturel.

UN PHÉNOMÈNE MOUVANT

Un hors-série « Le Monde »
100 pages, 13,50 euros
Chez votre marchand de journaux et sur Lemonde.fr/boutique



LOUIS VUITTON

COLOR BLOSSOM
JOAILLERIE



L'ossuaire des catacombes de Paris, le 2 avril. CHRISTOPHE BERDOLINI/IPS

Les restes humains, **patrimoine** sensible

Les catacombes de Paris rouvrent au public mercredi, après cinq mois de travaux. L'occasion de s'interroger sur la façon dont les dépouilles humaines sont prises en charge dans les lieux de culture et de recherche. Entre questions éthiques, techniques et juridiques, enquête sur des vestiges pas comme les autres

HERVÉ MORIN

Arrête! C'est ici l'empire de la mort.» Inscrite à l'entrée de l'ossuaire des catacombes de Paris, cette adresse au visiteur fait toujours son petit effet. Louis-Etienne Héricart de Thury (1776-1854) avait tenu à y faire figurer ce vers tiré de *L'Énéide*, de Virgile. A partir des années 1810, cet inspecteur général des carrières a mis en scène cet ossuaire municipal, en agrémentant de maximes des panneaux séparant des murs d'ossements, derrière lesquels finiraient par s'entasser les squelettes de quelque 6 millions de Parisiens. « Ces citations invitent à réfléchir à la

fragilité de l'existence, note Isabelle Knafou, l'administratrice des catacombes de Paris. Mais, à l'époque, chacun savait aussi qu'Enée avait fini par ressortir des Enfers. » Plonger dans l'effroi pour revenir à la vie.

Ce gigantesque *memento mori* vient de faire peau neuve. Gérées par la Ville de Paris, les catacombes vont rouvrir au public le 8 avril après cinq mois de travaux, pour proposer une nouvelle scénographie, plus épurée, qui, espère Isabelle Knafou, permettra de rompre avec une image de « parc d'attractions » parfois tenace. Avec 600 000 visiteurs par an, « on ne peut pas nier que nous sommes un lieu touristique, mais un tel site impose une notion d'égalité dans la mort, que l'on voit physique-

ment et que l'on comprend philosophiquement, dit-elle. Dans cette ville, sous nos pieds, il y a trois fois plus de morts que de vivants. »

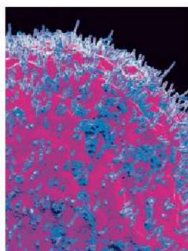
C'est cette proximité directe avec les morts que, adossée à un comité scientifique, elle a tenu à préserver, alors qu'on l'invitait à les mettre à distance pour les protéger. Un dilemme posé à nombre de responsables de collections présentant des restes humains— nous y reviendrons. « C'est la meilleure barrière contre l'irrespect. Au fil de la visite, le ton change, raconte-t-elle. Les rigoleurs sont pris aux tripes. Souvent, cela se transforme en une promenade philosophique et spirituelle. » Même si des caméras sont là pour prévenir les graffitis et le vol.

➔ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Les impensés de l'informatique au centre d'un colloque

Une cinquantaine de scientifiques de tous horizons ont rivalisé d'imagination pour proposer des thèmes de recherche alternatifs, dont certains radicaux

PAGE 2



Malins comme des virus de la grippe

Deux études, parues dans les revues *Nature* et *Science*, se sont penchées sur des mécanismes grâce auxquels les virus influenza, humains ou aviaires, dopent leurs capacités de virulence

PAGE 3



Entretien Face aux attaques contre la science, la solidarité s'impose

Pour les chercheuses Tamara Ben Ari et Emmanuelle Perez Tisserand, l'exemple américain devrait servir d'alerte en France

PAGE 8

Une boîte à idées pour faire de l'informatique autrement

RECHERCHE - Une cinquantaine de chercheurs ont réfléchi, pendant trois jours, au Luxembourg, à des exemples concrets de « sciences non faites »

LUXEMBOURG - envoyé spécial

Provocations, appels à l'aide, coups de colère, propositions renversantes... Il s'est passé des choses atypiques pour une réunion scientifique, entre les 23 et 25 mars, dans la salle Black Box (« boîte noire ») de l'université du Luxembourg. Une cinquantaine de chercheuses et de chercheurs internationaux y étaient réunis pour la deuxième édition d'une conférence au titre énigmatique : « Sciences non faites en informatique » (« Undone Computer Science », en anglais).

Par « non faites », les chercheurs à l'origine de ce concept décrit dans un article de 2009 entendent « les domaines de recherche qui ne bénéficient d'aucun financement, qui restent inachevés ou sont généralement ignorés, mais que les mouvements sociaux ou les organisations de la société civile considèrent souvent comme méritant d'être approfondis ». Ce qu'un des participants, David Monniaux, informaticien du CNRS à Grenoble, reformule : « En fait, ce sont des sujets que l'on aborde à la machine à café, mais que l'on prolonge rarement ensuite. »

Pendant trois jours, une trentaine d'exemples concrets de ces impensés, angles morts ou sujets à contre-courant de l'informatique ont été présentés et discutés. Et l'assemblée était, comme rarement, très transdisciplinaire, mêlant informaticiens et mathématiciens, bien sûr, mais aussi anthropologues, philosophes, sociologues, historiens, spécialistes des sciences de l'information...

Dans son exposé, Felienne Hermans, de l'université d'Amsterdam, s'est décrite, avec de petits dessins humoristiques, tenant, durant sa thèse, de sortir de son domaine, l'informatique pure et dure, pour aller vers les humanités... Il lui avait alors été rétorqué que ce n'était « pas de l'informatique ». Elle en tire une définition humoristique, en négatif, de sa discipline : « Ce qui tient le domaine, c'est que les gens ont peur d'en être exclus ! » Pendant plus de dix ans, elle est restée dans le rang, mais elle entend désormais contribuer à la transformation radicale des parcours de formation des étudiants, en mettant « l'histoire et les sciences humaines avant les maths ».

Un contre-pied

Même ambition chez Dalia Antonia Caraballo Mülle, venue de l'université de Pittsburgh (Pennsylvanie), qui construit des modules d'enseignement avec maths et histoire, sur des « sujets impossibles », aux intitulés provocateurs : « En finir avec la suprématie blanche » ou « Construire une démocratie multiculturelle à l'âge de l'IA ».

D'autres projets, moins radicaux, cherchent à combler des vides : faire sorte que la science économique ne s'intéresse pas qu'aux effets de technologies, mais aussi à la manière dont elles sont produites ; considérer plus sérieusement les effets rebond dans les évaluations des technologies ; développer des systèmes de fichiers pour le stockage adaptés non pas aux grands centres de données, mais à des infrastructures plus petites...

Prendre le contre-pied des modes existantes était aussi le grand jeu de la conférence. Déve-



Campus universitaire à Esch-sur-Alzette, au Luxembourg, le 19 mars. BERT HESSLER/PICTURE ALLIANCE VIA REUTERS/CONNECT

opper des intelligences artificielles (IA) qui ne feraient pas mieux que les humains, mais feraient des choses que les humains ne savent pas faire ; s'interroger sur l'intérêt de mettre au point des algorithmes de compression d'images toujours plus performants ; penser d'autres façons d'évaluer des empreintes environnementales ; apprendre à gérer de petits data centers associatifs et collectifs ; faire du machine learning (« désapprentissage de la machine ») au lieu du machine learning (« apprentissage de la machine ») dominant dans l'IA...

Souvent, ces exposés montraient la face sombre de la recherche en informatique, considérée comme trop étroite, trop masculine, trop guidée par les intérêts des grandes entreprises et l'innovation, trop peu ouverte aux sciences sociales, ou aux pays du Sud.

« Le principal angle mort de la recherche en informatique est l'absence de réflexion sur le choix des sujets de recherche. Le fétichisme des financements, d'une part, et la crainte d'être instrumentalisés et que la liberté académique soit foulée aux pieds, d'autre part, sont tels que l'on n'arrive pas à discuter calmement à ce propos. Et c'est comme ça que l'on se retrouve à ne chercher que dans certaines directions », regrette Sophie Quinton, chercheuse à l'Institut national de recherche en

sciences et technologies du numérique (Inria) à Grenoble, l'une des coorganisatrices du colloque. Elle défend ces « espaces de réelle mixité et d'échange » entre informaticiens et chercheurs en sciences humaines et sociales.

« Notre intention est de contribuer à l'animation et à la structuration d'une communauté émergente », dit Mélanie Dulong, de Rosnay, du Centre Internet et société du CNRS, une autre organisatrice de cette conférence. Pour sa collègue au CNRS, Enka Blanchard (université Paris-Dauphine), présidente du comité de programme de l'événement, « beaucoup de personnes réfléchissent sur leur discipline, mais souvent sur un sujet précis, tout en ayant une idée vague des autres. Façonner les échanges entre ces personnes est utile ».

Echapper à des « narratifs »

Il n'y a pas que sur le fond que la conférence détonne. Sur les PC portables, dont certains sont équipés de systèmes alternatifs GNU/Linux, des autocollants mentionnent des syndicats, des associations militantes pour les libertés numériques, des logiciels libres... Le réseau social Mastodon est souvent indiqué comme contact. Les traditionnelles questions en fin d'exposé sont précédées de discussions avec ses proches voisins pour élaborer ensemble ces interrogations.

Dans cette assemblée critique, on ne parle pas d'efficacité, d'optimisation, de souveraineté, mais d'effet rebond, de décroissance, de science lente, de permacomputing... La plupart des participants veulent échapper aux « narratifs » des industries dominantes, proposer des alternatives, réconcilier leurs recherches avec leurs valeurs personnelles.

L'Américain Bradley Kühn appelle à l'aide, cherchant des collaborations académiques pour des études économico-juridiques sur les licences dites « libres », non respectées par nombre de fabricants de matériel électronique. David Monniaux, lui, fustige une situation paradoxale : les organismes de recherche et les universités n'utilisent pas les compétences maison pour déployer des systèmes de vote électronique ou d'autres logiciels.

« C'est une conférence sérieuse, qui doit servir à légitimer des travaux. C'est pourquoi certains, notamment liés à la conférence de 2022, seront publiés dans un numéro spécial de la revue Philosophia Scientia. Pour celle-ci aussi, nous sollicitons un journal », affirme Guillaume Munch-Macagnoni, de l'Inria à Nantes, autre coorganisateur. En guise de résumé, le dernier jour, un participant interpelle et remercie un collègue : « Ton exposé m'a renversé la tête. » La boîte noire a des effets insoupçonnés. ■

DAVID LAROUSSEIRE

Au stade embryonnaire, les ovocytes se mangent entre eux

BIOLOGIE - Ce phénomène de phagocytose décrit chez la souris pourrait permettre de sélectionner les cellules les plus performantes

Considérez le cannibalisme universel de la mer, dont toutes les créatures s'entre-dévorent. (...) puis tournez vos regards vers cette verte, douce et très solide terre : ne trouvez-vous pas une étrange analogie avec quelque chose de vous-même ? Par cette phrase tirée de *Moby Dick* (1851), Herman Melville se réfère à la sélection naturelle, qui, par le biais de l'environnement, opère un tri entre les différentes formes de vivant.

Certains assimilent ce processus, proposé par Charles Darwin, à une jungle ou, comme Herman Melville, à une mer impitoyable. Mais cette sélection pourrait-elle s'opérer en nous ? Au plus profond de nos organes et de nos tissus, nos cellules se livreraient-elles aussi à un « cannibalisme universel » ? C'est ce qu'aurait observé l'équipe de Hua Zhang, selon un article publié fin 2025 dans la revue *EMBO Reports*.

D'après leurs recherches, au sein des ovaires de souris femelles, les ovocytes, cellules reproductrices, se mangeraient entre elles par un mécanisme appelé « phagocytose ».

Ce résultat spectaculaire pourrait expliquer une observation restée longtemps mystérieuse, se produisant au cours du développement embryonnaire. Chez l'humain, à la naissance des fœtus de sexe féminin, plusieurs centaines de milliers d'ovocytes immatures sont présents dans les ovaires, tandis qu'ils étaient plusieurs millions au stade embryonnaire.

Ce phénomène de disparition massive est d'autant plus flagrant quand on sait que seulement 400 ovocytes seront finalement libérés au cours de la vie. Encore aujourd'hui, on ne peut donner d'explication complète concernant cette disparition massive des cellules reproduct-

rices, et cela est vrai chez de nombreux animaux.

Pour élucider ce mystère, l'équipe de Hua Zhang, au Collège des sciences biologiques de l'université chinoise d'agriculture, a réalisé la prouesse d'imager pendant sept jours de suite, in vitro, le développement d'un ovaire d'embryon de souris. Une prouesse, car les techniques d'imagerie à haute résolution sont souvent toxiques pour les cellules. « La principale difficulté a été de maintenir un équilibre entre la phototoxicité de l'imagerie, l'acquisition d'un grand nombre d'images et la qualité optique. Et cela, à l'échelle d'un organe entier ! », explique Yan Zhang, professeure associée ayant réalisés ces travaux de microscopie.

Grâce à cette nouvelle approche, les chercheurs ont réussi à observer un phénomène encore jamais constaté chez la souris : certains ovocytes développaient des exten-

sions, appelées filopodes, qui permettaient d'incorporer d'autres ovocytes par phagocytose. De plus, ils ont montré que cela permettait à l'ovocyte d'absorber les réserves énergétiques des cellules qu'il phagocyte.

Compétition cellulaire

Ce mécanisme pourrait expliquer une partie de la disparition d'ovocytes au cours du développement, mais il soulève la question de savoir pourquoi ceux-ci se phagocytent. « En réalité, les ovocytes sont des cellules qui ont beaucoup de réserves », note Jean-René Huynh, chercheur au Collège de France. Après la fécondation, les réserves contenues dans l'ovocyte soutiennent le développement de l'embryon pendant plusieurs heures, indépendamment de la mère. Ainsi, l'équipe de Hua Zhang considère que ce « cannibalisme » entre ovocytes pourrait permettre une

forme de compétition cellulaire, sélectionnant les cellules les plus performantes, qui accaparaient les réserves nécessaires au développement de l'embryon futur.

Mais « il faut rester prudent quand on parle de compétition cellulaire », avertit Romain Levayer, directeur de recherche à l'Institut Pasteur, à Paris. C'est un domaine où les termes sont parfois mal définis, et où beaucoup de phénomènes différents sont regroupés.

Ce terme est apparu dans les années 1970, avec la découverte chez la drosophile d'un mutant dont la croissance était un peu plus lente que celle des individus normaux. « On a découvert par la suite que, si on générait un organisme mosaïque, avec à la fois des cellules normales et des cellules mutantes, ces dernières allaient être éliminées par les autres », poursuit le chercheur. Cette compétition cellulaire permettrait l'élimination

des cellules défectueuses, qui, en trop grand nombre, entraveraient la croissance de l'organisme.

D'après Romain Levayer, « un point qui rassemble tous les exemples de compétition cellulaire est le fait que tout se joue selon le contexte de l'interaction entre les cellules impliquées ». Par exemple, un type de cellule pourrait en dominer un autre s'il est majoritaire au sein du tissu, mais se faire éliminer s'il est en minorité. Et c'est ce point qui semblerait difficile à prouver dans le cas des ovocytes. « A mon avis, aucun de leurs résultats ne prouverait l'existence de compétition cellulaire dans ce cas-ci », argue Jean-René Huynh.

L'équipe de Hua Zhang, elle, dit avoir décelé des cellules ayant un aspect « gagnant » transitionnant vers un destin perdant, bien que les mécanismes moléculaires restent encore incompris. ■

ROBINSON ARAUD

Ces ruses qui dopent les virus de la grippe

VIROLOGIE - Deux études se penchent sur les mécanismes adoptés par le virus influenza de type A ou celui de la grippe aviaire pour se multiplier ou renforcer leur virulence

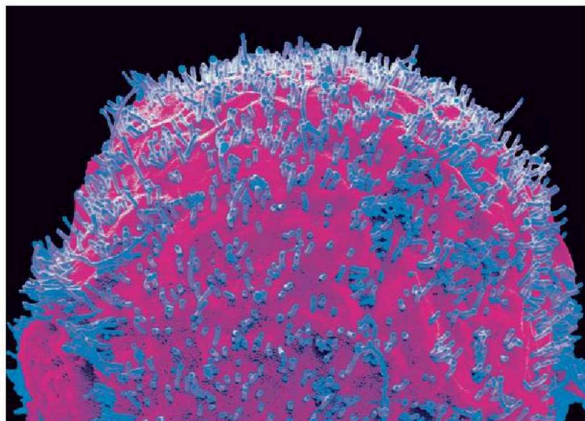
Comment les virus de la grippe acquièrent-ils leurs redoutables capacités de multiplication ou de virulence ? Deux études ont disséqué les fins rouages de ces processus. La première, publiée dans la revue *Nature*, le 4 mars, montre la façon dont le virus influenza de type A commet, dans le noyau des cellules humaines qu'il infecte, un rapt moléculaire pour parvenir à se multiplier. La seconde, parue dans *Science*, le 12 mars, révèle comment la « machine à copier » l'ARN du virus de la grippe aviaire se bloque parfois, rendant ce pathogène bien plus létal – y compris pour l'être humain, quand il parvient à franchir la barrière d'espèce.

Fait notable, ces deux études se rejoignent autour d'une même molécule, l'ARN polymérase de ces virus. « Celle-ci assure deux fonctions cruciales : elle transcrit le génome viral en ARN messager et elle copie ce génome », résume Stephen Cusack, du Laboratoire européen de biologie moléculaire, à Grenoble. Ce chercheur est l'un des coordinateurs du travail publié dans *Nature*, mené avec des équipes du CNRS à l'Institut Pasteur, à Paris, et de l'Institut Max-Planck, à Göttingen (Allemagne).

« Processus de mise à mort »

Il faut d'abord savoir que le génome du virus de la grippe humaine, constitué d'ARN, doit être transformé en molécules d'ARN messagers pour que celles-ci puissent être ensuite traduites en protéines virales (au nombre de dix). Autre élément clé à connaître sur le fonctionnement des cellules non infectées : tout ARN messager en cours de fabrication, dans le noyau, doit impérativement être « coiffé », à l'une de ses extrémités, par un court fragment d'ARN (modifié chimiquement), qui marque son appartenance à la cellule. Faute de quoi, il serait détruit par les systèmes de défense cellulaires. Cet ajout essentiel est réalisé par des enzymes associées à l'ARN polymérase de la cellule (Pol II).

Mais l'ARN polymérase du virus de la grippe, elle, est incapable d'ajouter une coiffe aux ARN messagers viraux produits dans les cellules infectées. Dès lors, pour quoi ceux-ci ne sont-ils pas éliminés ? C'est parce que ce patho-



Cellules humaines infectées par le virus de la grippe aviaire, micrographie électronique à balayage. SPL/SCIENCEPHOTO.FR

gène, au cours de l'évolution, a gagné la capacité de « voler » la coiffe des cellules qu'il infecte. Ce virus est connu depuis des dizaines d'années. Pour savoir comment le virus opère, les auteurs ont confronté in vitro le « suspect », la polymérase virale (FluPol), et sa « victime », la Pol II. Puis ils ont reconstitué le déroulé des faits par une technique de pointe, la cryomicroscopie électronique à résolution quasi atomique.

Un vrai tour de passe-passe... en trois étapes, révèle cette enquête. Tout d'abord, la FluPol virale se fixe sur la Pol II cellulaire, elle-même liée à un ARN cellulaire coiffé – en cours de synthèse. Puis la FluPol virale coupe cet ARN coiffé à l'aide d'une enzyme qui lui est propre, l'endonucléase. Enfin, pour parachever son « forfait », elle colle cette coiffe à l'extrémité d'un ARN messager du virus. Résultat, tous les ARN messagers viraux ainsi coiffés passeront sous le radar des systèmes de défense cellulaires. Et seront traduits en protéines virales par la machinerie cellulaire. « Pour chaque ARN messager viral produit, un ARN messager de la cellule infectée est détruit,

note Stephen Cusack. C'est un processus de mise à mort de la cellule. »

Les auteurs ont identifié un complice du virus : une protéine humaine, la DSIF, qui aide des deux ARN polymérases, virale et cellulaire, à s'accoler. « Cette protéine pourrait servir de cible à de petites molécules pour inhiber la production des ARN viraux. A condition, bien sûr, de ne pas nuire au fonctionnement de la polymérase humaine », commente Bruno Lina, professeur de virologie à l'université Claude-Bernard de Lyon.

« Nœud de cravate »

Il existe déjà des médicaments antigrippes, comme l'oseltamivir, qui bloque la neuraminidase, une protéine de surface du virus ; et le baloxivir marboxil, qui inhibe la partie « endonucléase » de la polymérase virale. « Le premier est surtout utile pour prévenir les infections bactériennes ; le second pourrait être intéressant en cas de pandémie », fait savoir le virologue.

Le second article, dans *Science*, s'est intéressé à une énigme vieille de plus de quarante ans : comment le virus de la grippe aviaire peut-il passer, chez les volailles domesti-

ques, d'une forme bénigne à une forme hautement pathogène ?

« La base génétique de cette virulence extrême est connue depuis les années 1980 », raconte Mathilde Richard, professeure associée au Centre Erasmus de Rotterdam (Pays-Bas), qui a dirigé ce travail. Elle est due à une mutation du gène de l'hémagglutinine, une protéine de surface du virus.

Lorsque l'ARN polymérase du virus copie ce gène, il arrive que celui-ci se replie en « nœud de cravate », explique Mathilde Richard. Ce nœud étrange alors l'ARN polymérase virale. Résultat, celle-ci se bloque, revient en arrière et copie de nouveau un fragment d'ARN. Et, alors que, dans sa forme bénigne, le virus se réplique uniquement dans le système respiratoire et digeste des animaux, dans sa forme très pathogène, il se multiplie dans tous les organes, causant des hémorragies foudroyantes.

Ce nouveau travail pourrait, selon Mathilde Richard, aider à prédire, par séquençage génomique, les virus aviaires qui risquent de devenir hautement pathogènes chez les oiseaux. ■

FLORENCE ROISER

TÉLESCOPE

ZOOLOGIE

Des poissons doués pour l'escalade
Malgré le fort courant, les poissons *Parabrama thysi*, longs de moins de 5 centimètres, sont capables de remonter des chutes d'eau de près de 15 mètres de haut, comme l'ont observé pour la première fois sur la rivière Luvulombo, en République démocratique du Congo, des chercheurs congolais et belges. L'effort dure près de dix heures en moyenne, alternant des phases actives et des phases de repos courtes (quelques minutes) ou très longues (une heure). Les animaux grimpent en faisant osciller leur partie postérieure et s'agrippent aux rochers grâce à leurs deux paires de nageoires pectorales et pelviennes.
P. K. Mutambala et al., « *Scientific Reports* », 2 avril

RECHERCHE

La reproductibilité des travaux de recherche mise à mal

Une vaste étude internationale, le projet Score, a confirmé que reproduire les résultats de travaux de recherche n'était pas simple. Les chercheurs ont étudié 143 articles d'économie, de sociologie, de psychologie, d'éducation ou de sciences politiques, parus entre 2009 et 2018, et retrouvés les mêmes résultats à partir des mêmes données et méthodes, dans à peine plus de la moitié des cas, 53,6 %. Un autre groupe s'est concentré sur 100 articles du même corpus pour analyser les données avec d'autres méthodes. Dans un peu moins des trois quarts des cas, les chercheurs aboutissaient aux mêmes conclusions. Dans un peu moins d'un quart, ils ne pouvaient conclure et, dans 2 % des cas, ils trouvaient des conclusions contraires à celles d'origine.
O. Miske et al., « *Nature* », 1^{er} avril

ASTRONOMIE

Découverte de l'étoile la plus « pure » jamais observée

Un groupe d'étudiants astronomes de l'université de Chicago (Illinois) a identifié une étoile dont la composition chimique est la plus « pure » jamais observée. 10715-7334, une géante rouge située à 80 000 années-lumière, a un taux de métallicité deux fois plus faible que l'étoile la plus pure connue auparavant, ce qui signifie qu'elle est plus pauvre en « métaux » (les atomes plus lourds que l'hydrogène ou l'hélium) que n'importe quelle étoile connue. Puisque l'Univers ne contenait, après le Big Bang, quasiment que de l'hydrogène et un peu d'hélium, les deux atomes les plus légers, connaître la part d'impuretés dans la composition d'une étoile sert à estimer à quelle époque elle s'est formée : plus cette part est faible, et plus elle s'est formée tôt dans l'histoire du cosmos. 10715-7334 appartenait ainsi à la deuxième génération d'étoiles de l'Univers, des astres que les astronomes étudient pour mieux comprendre leur formation à cette époque reculée.
Ji et al., « *Nature Astronomy* », 3 avril

Le rôle déterminant du sucre dans la mémoire à long terme

CERVEAU - Les travaux d'une équipe française sur la mouche éclairent les mécanismes de la consolidation de la mémoire

Àu cours d'une session de travail ou de lecture un peu intense, vous vous êtes peut-être réfugié, sans comprendre comment vous en étiez arrivé là. Il se trouve que ce phénomène de fringale après un effort intellectuel est bien identifié, mais encore mal interprété.

Les premières pistes de compréhension s'orientaient vers la satisfaction de besoins physiologiques. Pourtant, les variations de dépense énergétique lors du travail cognitif, réelles, sont insuffisantes pour justifier la consommation frénétique d'aliments. D'autres travaux proposent un système de « récompense compensatoire », dans lequel l'organisme chercherait une satisfaction afin de gérer le stress engendré par l'effort intellectuel. Aucune des deux hypothèses n'est aujourd'hui privilégiée. Les deux processus, besoins

énergétiques ou plaisir, interviendraient à des degrés différents. Les travaux d'une équipe du laboratoire Plasticité du cerveau, à Paris, dirigée par le neurobiologiste Pierre-Yves Plaçais (CNRS), contribuent à faire avancer le débat en reliant alimentation et mémoire. Leurs résultats, publiés dans la revue *Nature* le 25 mars, montrent que des neurones sensibles au fructose sont impliqués dans la mémoire à long terme chez la drosophile, une petite mouche des fruits très employée en recherche. « Notre équipe cherche à expliquer les phénomènes de consolidation de la mémoire olfactive », précise Pierre-Yves Plaçais. Initialement, nous ne travaillions pas sur les réseaux cérébraux de la prise de nourriture. »

C'est donc un peu par hasard, comme souvent en science, que les auteurs ont constaté un lien entre ces deux zones du cerveau.

Dans une de leurs expériences, les chercheurs ont associé chez la mouche, lors de sessions répétées, une odeur avec une décharge électrique. Ce protocole pavlovien, qualifié d'apprentissage aversif, est destiné à conditionner l'animal sur le long terme, soit six heures pour une drosophile. Les scientifiques ont ensuite étudié l'activité des neurones sensibles à un nutriment, ici le fructose, chez ces mouches. Quand ils ont présenté du sucre à des mouches conditionnées mais repues, ils ont constaté une activité cérébrale similaire à celle de mouches qui avaient faim.

Autrement dit, la réponse neuronale des mouches conditionnées quand on leur présentait de la nourriture était une sensation de faim, sans qu'elles aient de besoin énergétique particulier. « Au cours du conditionnement, un système se met en place, qui biaise la perception de l'état interne par le

cerveau », détaille Pierre-Yves Plaçais. « L'apprentissage aversif semble modifier l'activité des neurones sensibles au fructose de la même manière que le jeûne », complète Emmanuel Périse, chercheur (CNRS) à l'Institut de génétique fonctionnelle de Montpellier, qui n'a pas participé à ces travaux.

Nombreuses implications

Cette activité cérébrale, mesurée in vivo, s'est aussi traduite par un comportement similaire à celui de mouches affamées. En présence de sucre et d'agar-agar, un nutriment issu d'algues, les mouches conditionnées montraient une forte affinité pour le sucre, même quand elles avaient mangé au préalable. Cette première série d'expériences suggérait que le sucre joue un rôle déterminant dans la mémoire à long terme.

Pour confirmer cela, les neurobiologistes ont recherché les bases

moléculaires de ce comportement. Ils ont identifié une hormone particulière synthétisée par les neurones sensibles au fructose : la thyrostimuline (une hormone similaire à la thyroïdostimuline, ou TSH, qui contrôle la fonction thyroïdienne chez l'homme). Quand la production de cette molécule était bloquée, la capacité des mouches à consolider leur mémoire à long terme s'en trouvait altérée. Le lien était fait : le sucre active les neurones sensibles au fructose qui produisent une hormone essentielle à la mémoire.

« Cette étude est vraiment novatrice par sa démonstration que des neurones de l'alimentation sont aussi impliqués dans la mémoire », s'enthousiasme Giuseppe Gangarossa, professeur à l'université Paris Cité, qui n'a pas participé à l'étude. « Ils ont vraiment montré de manière très précise un lien indirect entre une structure céré-

brale liée à l'alimentation et la mémoire à long terme », ajoute Emmanuel Périse.

« Ces travaux vont participer à changer la manière dont on envisage la mémoire. Ce n'est plus une activité purement cérébrale, elle fait intervenir l'alimentation, et on peut imaginer des travaux sur les triglycérides ou le cholestérol », envisage Giuseppe Gangarossa.

Mais aussi pour l'étude de certains comportements alimentaires. « Curieusement, les auteurs ont constaté un effet de l'alimentation en sucre plutôt bénéfique vis-à-vis d'une mémoire traumatique », souligne Emmanuel Périse. De son côté, Giuseppe Gangarossa estime que ce travail soulève des questions quant aux « conséquences cérébrales chez des personnes qui ne mangent pas de satellite, ou pour les personnes âgées ». ■

RÉMI DUCASSE

Des scientifiques soucieux du respect des restes humains

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

A quelques jours de l'ouverture, en cette fin du mois de mars, plusieurs corps de métiers s'affairent dans les galeries. Florent Bastaroli, maçon du son état, est à pied d'œuvre. Mains gantées, il pose régulièrement dans un grand sac rempli de fémurs et de tibias humains, qu'il dépose avec précaution sur un mur d'ossements. Spécialiste des structures en pierre sèche, il intervient depuis 2024 pour redresser les « hagues », ces empilements de restes humains qui menacent parfois de s'effondrer. « Nous avons mis au point des protocoles pour assurer une meilleure stabilité. La ligne de crânes, tout en bas, par exemple, était assez aberrante », révèle-t-il. Ronds et creux, ils constituent un piètre matériau de construction, observe l'homme de l'art, qui s'efforce cependant de reproduire au mieux les figures assemblées par ses prédécesseurs.

« Si c'est mal fait, cela ne tient pas », poursuit-il. Harpages, arcs de décharge, chaînes d'angle, allègements au fil de l'assemblage du mur... Il transfère tout son savoir technique à un matériau inédit. Plus question d'introduire du ciment pour rattraper une structure délabrée. Cela accroît l'humidité et fragilise les ossements. « Le mieux, c'est le montage à sec, et c'est le plus respectueux », estime-t-il. Il nous conseille de jeter plus qu'un œil sur un grand mur arrondi en os qui clôt la visite, avec une pointe de fierté, légitime, pour la « belle ouvrage ».

Les catacombes, « ni cimetièrre ni musée », dit Isabelle Knafo, sont un de ces lieux où les restes humains imposent à la fois respect et geste technique. Ce n'est donc pas un hasard si l'administratrice a participé au colloque « Conserver les restes humains » organisé fin janvier au Musée du quai Branly, à Paris. Plusieurs spécialités – archéologie, anthropologie, anatomie, conservation-restauration – y ont confronté leurs pratiques, à l'invitation de Laure Cadot, conservatrice-restauration indépendante, qui a mûri sa réflexion sur le sujet lors d'une résidence à la Villa Médicis, à Rome. En écho à un colloque organisé sur ce même thème en 2008 au Quai Branly, c'était l'occasion, remarque Benoît de L'Écluse, directeur de la recherche et de l'enseignement de ce musée, de voir « une évolution des discours ».

Différentes époques et origines

« Depuis une vingtaine d'années, je suis passée d'institution en institution pour prendre soin d'hommes et de femmes captés par la science », explique Laure Cadot. Les collections publiques renferment en effet des restes humains de différentes époques et origines – qu'il s'agisse d'ossements issus de fouilles archéologiques, de squelettes provenant des territoires colonisés destinés à documenter la diversité humaine (on parlait alors de « races »), des trophées pris par les troupes coloniales, de momies, de collections anatomiques... « Ces individus avaient pu subir des interventions, des décisions malhonnêtes quant à leur conservation, indique-t-elle. Nous sommes les héritiers d'un patrimoine parfois difficile à assumer. Nous ne sommes pas responsables de l'acquisition de ces collections, mais des gestes vis-à-vis de ces restes humains ».

Elle fait remonter la prise de conscience, en France, du caractère problématique de la possession de restes humains à la montée des demandes de restitution, après celle de la Vénus hottentote (1788 ou 1789-1815), « de son vrai nom Sawtche », conservée au Musée de l'homme, à l'Afrique du Sud, en 2002. Une forme de diplomatie culturelle à la française s'est appuyée sur de tels gestes symboliques, mentionne-t-elle. « Cela a beaucoup agité le monde patrimonial, avec l'ouverture d'une brèche dans le sacro-saint principe d'inaliénabilité des collections publiques, se rémémore-t-elle. Mais il n'y a pas eu d'hémorragie ».

La loi du 26 décembre 2023 relative à la restitution de restes humains appartenant aux collections publiques et le décret du 28 juin 2024 pris pour son application ont ouvert la possibilité de rendre, à des fins exclusivement funéraires, des restes d'humains morts après l'an 1500 à un Etat qui en fait la demande, en son nom propre ou au nom d'un groupe humain constitué sur son sol, rappelle le Conseil d'Etat.

C'est dans ce nouveau cadre que le crâne du roi Toera, tué en 1897 par les troupes françaises, a été retourné à l'Etat malgache en août 2025. Des

textes législatifs similaires sont aussi attendus dans les territoires ultramarins par les descendants de personnes happées par les scientifiques au XIX^e siècle – comme ces Kalifa de Guyane, exhibés au Jardin d'acclimatation en 1892, puis morts de maladie à Paris.

Leurs ossements sont conservés au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, qui dispose de la plus vaste collection de restes humains en France. « Vingt-quatre mille, dont 18 000 crânes, 360 squelettes montés, 70 momies complètes », à énumérer Inès Courtrine, technicienne des collections d'anthropologie biologique, lors du symposium au Quai Branly. Un travail de recensement (vérification d'inventaire), lancé en 2005, est toujours en cours.

Lors de ce symposium, plusieurs responsables de collections anatomiques ont rappelé leur spécificité : à rebours des médecins qui les ont constituées, parlant de « préparations » ou de « pièces » et dont les noms sont restés dans les catalogues et parfois passés à la postérité, les individus prélevés ont été privés de leur identité la plupart du temps. Éloïse Quétel, conservatrice-restauration, responsable des collections médicales et d'anatomie pathologique de Sorbonne Université, a insisté sur la nécessité « de réhumaniser ces personnes, de reconstruire leur parcours individuel ; par exemple savoir qu'il s'agissait d'un cordonnier à Paris ».

Des identifications souvent impossibles. Ayesha Fuentes (Musée d'archéologie et d'anthropologie de l'université de Cambridge) reconnaît que, parmi les 300 000 objets sous sa garde, il n'est pas toujours évident de discerner la présence de restes anthropologiques. Elle cite ainsi un flacon de parfum qui pourrait contenir de la graisse humaine, provenant de Zanzibar, des colliers de dents venant d'Afrique, des cordes en cheveux des îles Salomon...

Les traces humaines confiées aux musées peuvent être plus ténues encore, comme celles qui sont contenues dans la poussière recouvrant les tenues des securistes intervenus le 11 septembre 2001 lors de l'attaque des tours jumelles du World Trade Center, à New York : « Son Memorial Museum a fait le choix de ne pas les nettoyer », rapporte le musographe Bastien Giraudon.

Montrer ou non les restes humains est un geste politique. Chargée des collections du Musée national de Jamaïque (Kingston), Kerry-Ann Watson souligne un enjeu de « décolonisation des collections ». « Celles-ci ont été acquises dans le but de montrer qu'il existait des races inférieures, relève-t-elle. Cela a été le cas pour les Taïno », peuple premier des Caraïbes. Ces restes ne sont plus présentés au public. Mais, alors que des esclaves inconnus ont été réinhumés en 1997, « il n'y a plus de Taïno en Jamaïque à qui ces restes pourraient être restitués, dit-elle. Nous voudrions collaborer avec ceux qui subsistent à Porto Rico ».

Au Musée d'ethnographie de Genève, Iris Terradura insiste sur la nécessité de travailler avec les communautés concernées pour savoir s'il convient ou non de présenter ces restes au public : « La décolonisation des collections n'est pas un résultat, mais un processus. Retirer un objet des vitrines faute de réponse des intéressés n'est pas forcément la bonne solution, car cela invisibilise des communautés déjà victimes de violences, comme en Papouasie, où des objets rituels ont été brûlés par des missionnaires ».

Chedia Annabi, conservatrice au Musée national de Carthage (Tunisie), signale que le code de déontologie du Conseil international des musées, qui date de 2004, est en cours de révision. « Il ne faut pas éluder la violence qui a parfois accompagné la constitution de ces collections, et il faut avoir le courage de fournir les informations sur leur acquisition », considère-t-elle. Les mentalités diffèrent selon les pays concernant l'exposition de ces corps : la restauratrice Ekaterini Malesa (University of West Attica, Athènes) précise qu'en

« NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE L'ACQUISITION DE CES COLLECTIONS, MAIS DES GESTES VIS-À-VIS DE CES RESTES HUMAINS »

LAURE CADOT
CONSERVATRICE-RESTAURATRICE



L'homme chachapoya, présenté dans le cadre de l'exposition « Momies » au Musée de l'homme, à Paris, en octobre 2025. JEAN-CHRISTOPHE DOMINEY/MIHNI



L'ossuaire des catacombes de Paris, le 2 avril. CHRISTOPHE BERTOUIN/IFP

grec « il existe un mot spécifique pour désigner les restes humains », qui sont couramment exposés dans les monastères.

Montrer au risque du voyeurisme ? L'actuelle exposition « Momies » au Musée de l'homme, qui s'achèvera le 25 mai, a pris ce risque. Un choix assumé par le paléontologue Pascal Sellier, l'un de ses commissaires, pour qui conserver ces momies dans les réserves des musées, loin des yeux du public, constitue une forme d'« hypocrisie ». L'alternative, à savoir « les répliques, change ces gens-là en choses », ajoute-t-il. « Les répliques sont moins instagrammables. Le public veut voir de vrais individus, pas une copie », se borne à répondre Ekaterini Malesa.

Crise de conscience

En amont des musées, la pratique archéologique est en première ligne face à ces questionnements. L'archéologue péruvien Leonid Velarde témoigne d'une forme de crise de conscience : « De quel droit vient-on démonter un contexte funéraire, extraire le corps desséché de sa matrice, comme je l'ai fait ? », s'interroge-t-il, regrettant la prééminence de « critères eurocentriques » dans le maniement des restes humains.

« Serions-nous tous des pillards ? Faut-il arrêter les fouilles ? », lui rétorque l'archéologue Anne Lehoëff (Cergy-Paris Université), pour qui s'abstenir du geste archéologique vous ces restes à la destruction, lors d'aménagements. Elle note que pour les restes plus anciens, tels que ceux d'Otzi, vieux de 5 300 ans et trouvé au pied d'un glacier alpin en 1991, « on n'a pas les mêmes prévenances », et que l'on en tire des informations inestimables. « Le dialogue est la voie à suivre », plaide Nancy Odegar, restauratrice et conservatrice à l'Arizona State University de Tucson (Arizona).

Aux Etats-Unis, les Amérindiens ne sont pas tous opposés à la recherche. Mais il faut se demander qui pose les questions scientifiques. Il faut impliquer ces communautés ».

De fait, aux Etats-Unis, la loi sur la protection et la restitution des tombes des peuples premiers (Nagpra, 1990) a profondément modifié les pratiques des archéologues, tenus de rendre les squelettes paléoaméricains à leurs descendants présumés. Ce fut le cas pour l'homme de Kennewick, un squelette vieux de plus de 8 000 ans trouvé en 1996 dans l'Etat de Washington. Il a été réinhumé en 2017 par cinq tribus amérindiennes après une longue dispute, soldée par une analyse ADN ayant confirmé les liens génétiques revendiqués par la tribu Colville actuelle : les scientifiques ont été confondus par la science.

« Ces communautés sont meurtries et profondément défavorisées », observe l'archéologue Jean-Paul Demoule. Le Nagpra est une manière de venger la colonisation et le génocide des Amérindiens. Mais l'homme de Kennewick est perdu pour la science », déplore-t-il. Il constate une « américanisation » de la société en Europe, et la montée d'interrogations sur la légitimité des chantiers archéologiques. Pour lui, la situation est cependant différente : « Nous sommes nos propres indigènes », insiste celui qui fut le premier président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), créé en 2001.

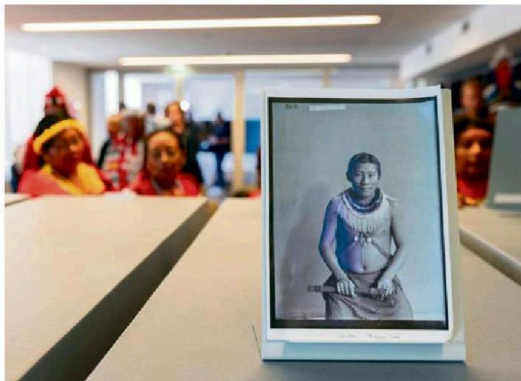
Inrap est précisément né de la volonté de préserver le patrimoine archéologique de destructions sauvages : entre autres scandales, en 1978, à Orléans, l'aménagement du cloître du Campo Santo à coups de bulldozers avait conduit à déverser à la sauvette ossements et débris de sépultures dans une ancienne sablière sur la Loire. « Dans ma génération, on ne faisait pas le distri-



Dégagement d'un sarcophage en plomb dans le chœur de l'église du couvent des Jacobins, à Rennes, en 2013. (N. FERTÉ/INRAP)



Le squelette de la «Vénus hottentote» avant son retour en Afrique du Sud. À Paris, en 2002. (CHARLES PLATIEN/REUTERS)



Le portrait d'un homme kaliña d'Amérique du Sud posé sur la boîte contenant ses ossements, conservés au Musée de l'homme, lors d'une cérémonie chamannique, à Paris, le 17 septembre 2024. (MORGAN RICHÉ/VERDIGENCE)

DES KALIÑA DE GUYANE DANS LES LIMBES DU MUSÉE DE L'HOMME

Le 5 mai au matin, Corinne Toka-Devilliers ira se recueillir dans les réserves du Musée de l'homme, à Paris, auprès des ossements de certains de ses ancêtres guyanais. Elle a donné le nom d'une de ses aïeules, Moliko, à l'association qu'elle a fondée en 2021, Moliko Alet+Po, qui milite pour le retour au pays des restes de Pékapé, de Couani, d'Emo-Marita, de Mibihi, de Makéré et de Miacapo.

Is faisaient partie d'un groupe d'Amérindiens kaliña de Guyane, attirés à Paris par de fausses promesses de l'explorateur François Laveau, en 1892, pour être exhibés dans le zoo humain du Jardin d'acclimatation. Si Moliko a survécu, huit des 33 personnes du groupe ont succombé aux rudesses de l'hiver. En ces temps friands de craniologie et de comparaison des «types» humains, leurs cadavres ont été déterrés peu après pour nourrir les collections anthropologiques du Musée de l'homme.

Corinne Toka-Devilliers est parvenue à identifier et à localiser six d'entre eux, et œuvre sans relâche pour leur retour au pays. «Il n'y a aucun frein du côté du Musée de l'homme», constate-t-elle. Une cérémonie chamannique d'«apaisement des âmes» y a été organisée en septembre 2024. Mais la restitution concrète nécessite un texte législatif afin de lever le principe d'inaliénabilité des collections publiques. Cela a déjà été fait pour les restes humains originaires d'autres pays, et morts après l'an 1500 – ce qui exclut notamment les momies égyptiennes – à travers la loi du 26 décembre 2023.

L'équivalent législatif pour les territoires ultramarins n'a toujours pas vu le jour, en dépit d'initiatives sénatoriales en ce sens. «La redoutable M^{me} Dati a tout bloqué!», déplore Corinne Toka-Devilliers, en référence à l'ancienne ministre de la culture Rachida Dati. Elle espère que la successeuse de cette dernière, Catherine Pégard, sera plus sensible à la détresse spirituelle des Amérindiens. Après un sixième courriel au président de la République, fin mars, elle vient de recevoir une invitation à rencontrer son conseiller outre-mer.

Vraie souffrance

L'issue de multiples péripéties législatives, la sénatrice Catherine Morin-Desailly (Union centriste) et son collègue Pierre Ouzoulias (Parti communiste français) sont parvenus à la conclusion qu'une loi-cadre pour l'ensemble des revendications de restitutions ultramarines ne serait pas adaptée. Il leur semble préférable d'adopter des lois d'espèce, au cas par cas. «La proposition de loi pour les Kaliña est prête. Le plus simple serait de la faire adapter à l'initiative du gouvernement plutôt qu'à travers les niches parlementaires, plus chargées», estime Pierre Ouzoulias. Quand on connaît ce qu'ont subi ces Guyanais, cette situation de blocage est scandaleuse. Il y a eu violations de sépultures!»

Catherine Morin-Desailly est impliquée dans ces questions depuis deux décennies, ayant porté durant les années 2000 la restitution d'une tête maorie par le Muséum d'histoire naturelle de la ville de Rouen, dont elle a été adjointe à la culture. Par rapport au «tabou» des restitutions il y a encore quinze ans, elle remarque une évolution des mentalités parmi les conservateurs du patrimoine. Elle note qu'un «état des lieux sérieux» des restes humains au Musée de l'homme est toujours en souffrance. Elle espère voir aboutir la restitution des dépouilles guyanaises avant la fin de son mandat, en septembre. «Les changements de ministres de la culture n'ont pas aidé», observe-t-elle.

Parmi les six nations amérindiennes autochtones de Guyane, «toutes n'ont pas le même rapport à la mort», souligne Corinne Toka-Devilliers. Les Tekos, par exemple, ne porteraient pas des revendications de restitution». Mais, pour les Kaliña, la connexion avec les défunts reste fondamentale, insiste-t-elle. Et c'est pour eux une vraie souffrance de savoir certains d'entre eux dans les limbes d'un musée parisien.

Corinne Toka-Devilliers considère elle aussi que le regard scientifique commence à changer vis-à-vis du statut des collections anthropologiques. «On peut casser ce mur entre les chercheurs et nous, juge-t-elle. Les conservateurs montent dit: "On prend soin de vos ancêtres." C'est tiré, très beau à entendre. Mais ils seraient mieux chez eux.» ■

«CE N'EST PAS L'ÉMOTION QUI DOIT NOUS GUIDER, PAS PLUS QUE LES CULTES»

DOMINIQUE GARCIA
PRÉSIDENT DE L'INRAP

même si elle était de droit, puisqu'elle avait des descendants. Trouvée en 2013 dans un sarcophage de plomb lors des fouilles au couvent des Jacobins à Rennes, elle a été réenterrée en 2015 à Tonquédec (Côtes-d'Armor). Jean-Paul Demoule y voit lui aussi «un crime scientifique, car elle avait encore beaucoup à nous dire».

Si chaque dépouille, par le biais d'analyses génétiques et isotopiques, est destinée à livrer des informations naguère inaccessibles, leur accumulation constitue aussi un défi de gestion. Les stockages, gérés par l'Etat par l'intermédiaire des services régionaux de l'archéologie, «commencent à poser des soucis de saturation», convient Philippe Blanchard.

«Le problème des restes humains ne se pose pas plus, en termes logistiques, que pour les autres archives du sol», tels que les tessons et les silex, selon Dominique Garcia, l'actuel président de l'Inrap. Faut-il faire le ménage dans ce passé envahissant? Il lui semble qu'à la différence des prélèvements archéologiques traditionnels, où un tri serait envisageable en raison de redondances, il n'en va pas de même pour les squelettes. «Chaque individu est porteur de sa propre histoire», laquelle peut être appréhendée de façon toujours plus fine avec les nouveaux moyens d'analyse.

Ayant, à la tête de l'Inrap depuis 2014, présidé «à la fouille de 50000 à 60000 tombes», Dominique Garcia se défend de rester insensible à ces questions. «Mais ce n'est pas l'émotion qui doit nous guider, pas plus que les cultes», insiste-t-il. En revanche, il lui semble que l'archéologie préventive ne doit pas servir «d'alibi ou de prétexte» aux aménageurs publics et privés pour passer outre l'article 16-1-1 du code civil, selon lequel «le respect dû au corps humain ne cesse pas avec

la mort». «Les restes des personnes décédées, y compris les cendres de celles dont le corps a donné lieu à crémation, poursuivent le texte, doivent être traités avec respect, dignité et décence.»

C'est bien ainsi que procèdent les archéologues, mais Dominique Garcia estime qu'ils ne doivent pas devenir les supplétifs chargés de pallier un manque de réflexion sur l'aménagement urbain. Poubelles enterrées, plantation de grands arbres en centre-ville... les occasions de creuser, et de tomber sur des sépultures, ne manquent pas. Surtout autour des églises qui, jusqu'à une période récente, étaient entourées de cimetières. «Nous ne sommes pas des croque-morts, appelés pour évacuer les défunts», rappelle Dominique Garcia, qui convie les édiles à plus de discernement.

Si le projet est «de reconstruire la ville sur la ville, et donc, bien souvent, de faire fi de ces vestiges anthropologiques», lance le président de l'Inrap, peut-être faut-il interroger le législateur pour réviser cet article du code civil, qui n'a pas de date de péremption. C'est-à-dire, imagine-t-il, l'adapter pour préserver les sépultures récentes, tandis que les plus anciennes, hors intérêt archéologique et patrimonial pour des collections de référence, seraient évacuées sans donner lieu à des recherches scientifiques. Vice-président du Sénat, Pierre Ouzoulias (Parti communiste français), conservateur du patrimoine et archéologue de formation, se dit prêt à porter une initiative législative en ce sens: «Concernant les restes humains, il y a une sorte de dérogation tacite, par rapport au code civil, accordée aux archéologues. Les prélever n'est pas un acte scientifique neutre.»

«Peut-être faut-il imaginer de nouvelles catégories, différentes des dépôts archéologiques de l'Etat et des musées, pour accueillir ces sépultures?», se demande Dominique Garcia. Ce serait un retour de l'histoire: si les cimetières parisiens, dont, au premier chef, celui des Innocents et ses charniers putrides, débordant dans les caves alentour, ont été vidés dans les carrières parisiennes à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, c'était déjà pour que les morts fassent de la place aux vivants. ■

quo, dans notre opposition à ces pratiques, entre les atteintes aux objets et aux restes humains», se souvient Jean-Paul Demoule.

Cette sensibilité envers les dépouilles mortelles est plus récente, abonde son collègue Philippe Blanchard (Inrap Tours), spécialiste de l'archéologie funéraire. «Le public aussi nous dit plus souvent, en marge de nos chantiers, que l'on devrait laisser les défunts tranquilles», reconnaît-il, et parfois des revendications religieuses. À Châteauroux, il est convenu avec des représentants de la communauté juive d'effectuer des études génétiques sur des restes provenant d'un cimetière juif, avant réinhumation dans le carré israélite de la ville.

«Crime scientifique»

Paul Salmona, auteur de plusieurs ouvrages de référence sur l'archéologie du judaïsme en France et en Europe, déplore une forme d'interventionnisme des autorités religieuses sur plusieurs fouilles de cimetières juifs en Espagne, notamment à Tolède et à Tarrega. Mais aussi à Lyon, où leur avis a été sollicité lors des fouilles de la crypte des Juifs, à l'Hôtel-Dieu, et où les prescriptions religieuses n'ont pas permis d'étude scientifique des défunts. «On ne sait rien sur eux, on manque d'informations sur les juifs au Moyen Age et jusqu'à la Révolution française. C'est vraiment un crime scientifique», affirme le directeur du Musée d'art et d'histoire du judaïsme de Paris. Conseiller du Consistoire, le grand rabbin Claude Maman déclare pourtant que «le principe religieux de résurrection des corps n'interdit pas de faire des recherches avant réinhumation».

Les préventions de la part des chrétiens sont généralement moins fortes, constate Philippe Blanchard. Même si, à Tours, la Société archéologique de Touraine a exigé la réinhumation des corps mis au jour dans la chapelle Saint-Libert. «L'archevêque est venu les bénir, se souvient Philippe Blanchard. Quelques mois plus tard, on s'est aperçu qu'il s'agissait de protestants...» Pour beaucoup d'archéologues, ces immixtions du spirituel dans leurs pratiques, dans un pays laïque comme la France, sont des anomalies.

Nombre d'entre eux n'ont pas apprécié la réinhumation de la Dame de Quengo (1584-1656),

LE LIVRE

Dans le « noir infini » d'une ado

Un roman graphique de l'illustrateur Mathieu Persan raconte la dépression profonde de sa fille

Cette phrase glace le sang : « Je ne suis pas sûre d'y arriver encore longtemps. » Elle a été prononcée par une adolescente de 15 ans et est relayée par son père. Ce roman graphique, *Le Passage*, l'illustrateur Mathieu Persan « aurait préféré ne jamais l'écrire ». Mais il fallait témoigner. Parler autrement de la maladie psychique, « rendre visibles tous ceux que l'on ne veut pas voir, qui ont tendance à disparaître de la société parce que c'est plus pratique de les effacer que de les aider », confie-t-il au Monde. Et les jeunes sont nombreux à voir leur santé mentale se dégrader. Les chiffres en attestent.

A travers le trait noir et blanc, texte et dessin se complètent. L'humour affleure parfois, pour respirer un peu. « Les mots seuls ne suffisent pas pour traduire fidèlement les émotions complexes de ma fille », ajoute-t-il. Le livre s'ouvre sur un souvenir traumatique : un appel de la police, un soir d'hiver : « Il faut venir tout de suite. » Fous d'inquiétude, les parents courent, main dans la main, vers un « abysse inconnu ». Leur fille aînée a voulu mettre fin à ses jours. Une détresse jusqu'ici cachée. « Comment se fait-il que, dans la nuit étoilée, elle ne voie plus que le noir infini ? », se demande l'auteur.

Les mots sont forts. Les voix de la fille et de son père se répondent. « Je ne sais pas comment ça a commencé, dit-elle. Alors je crie à l'intérieur de moi. » La culpabilité s'ajoute au désespoir. L'adolescente ne comprend pas, elle dit faire partie des « privilégiés » et n'avoir « aucune raison d'être triste ». D'ailleurs, « personnellement, rien compris, ni ses parents ni les psy... Alors elle se fait du mal. Elle décrit la dépression qui « ronge » et « obère le futur ».

« Impressionnisme absolu »

Suivent les hospitalisations, parfois chaotiques. Mathieu Persan dépeint le manque de moyens criant des structures psychiatriques, les parents mis à l'écart et la maltraitance de certains services. Les mots de l'adolescente sont durs : elle se souvient « de la psychiatrie [où] j'ai rencontré pour la première fois, de ses questions « n'avaient aucun sens » de son esprit vide. « Je ne comprenais rien, embrumée dans les vapeurs des pilules que l'on me donnait. » A tel point qu'elle veut à nouveau en finir. Elle est conduite aux urgences d'un autre hôpital qui constate « l'ordonnance lunaire », puis dans un service spécial pour adolescents dans ce même établissement. Elle y passe quatre mois. La lumière réapparaît. « J'ai grandi, j'ai vécu, un petit peu, à nouveau. »

Outre son incompréhension, sa culpabilité et son désarroi, l'auteur dépeint « l'impulsion absolue sur le cours des choses ». Pour le lecteur, c'est une grande claque, et un message d'utilité publique. Ce récit s'adresse autant aux parents qu'aux enfants et adolescents qui ne vont pas bien. Les droits d'auteur seront reversés à des associations œuvrant pour la santé mentale des jeunes. Aujourd'hui, la fille de Mathieu Persan va mieux. L'espoir est possible. ■

MATHIEU PERSAN

Le Passage, de Mathieu Persan (Hachette, 256 p., 19,95 €, numérique 14,99 €)

L'AGENDA

EXPOSITION
« Création, entre arts et mathématiques »

La Maison Poincaré, à Paris, accueille une nouvelle exposition en lien avec les mathématiques, à partir du 9 avril et jusqu'au 25 juillet. Les liens entre cette discipline et l'art y sont explorés, avec 14 sculptures ou tableaux présentés par des artistes inspirés par les scientifiques, mais aussi par des mathématiciens trouvant que certains de leurs objets d'étude peuvent se transformer en œuvres. Des visites guidées et des ateliers pour de jeunes publics sont proposés.

➤ Renseignements : <http://frfr.fr/actualites-science-et-societe>

DINOSAURES, UNE MINE D'ŒUFS, EN HERAULT

« Depuis trente ans, nous trouvons des nids avec quelques œufs, une dizaine au maximum, mais là, il y en a une centaine, et sans doute bien plus ! » Alain Cabot, géologue et paléontologue, propriétaire du Musée des dinosaures de Méze (Hérault), ne s'attendait pas à un tel gisement quand il a, en octobre 2025, lancé une nouvelle campagne de fouille dans l'enceinte de 6 hectares du parc qu'il consacre à ces animaux disparus. A défaut d'embryon, qui aurait permis de savoir précisément qui les a pondus, l'analyse des coquilles et la forme arrondie des œufs ont mené à trois espèces d'herbivores, probablement des sauropodes, qui vivaient là il y a environ 72 millions d'années. La réputation de la Provence en paléontologie n'est plus à faire : les gisements d'œufs de dinosaures qui y sont étudiés depuis les années 1930 ont conduit les anglophones à parler à ce sujet d'« Eggs-en-Provence » (PHOTO: MUSEE DES DINOSAURES DE MEZE)



LA VIE CACHÉE DES PLANTES

DES TULIPES PLEINES DE PANACHE... ET DE VIRUS

PAR FLORENCE ROSIER

Nulle fleur du jardin n'égale ma splendeur », écrivait Théophile Gautier dans ses *Poésies* (1890). Aux Pays-Bas, la tulipe était jadis jugée si fabuleuse qu'il fallait déboursier, en février 1637, la somme faramineuse de 6700 florins pour acquérir un seul de ses bulbes. Soit la valeur de deux maisons, ou dix à quinze fois le salaire annuel d'un artisan spécialisé.

La fièvre florale qui s'est emparée du nord de l'Europe, entre 1634 et 1637, porte un nom : la tulipomanie. Ou comment un bulbe à peine sorti de terre a fait éclore une bulle financière, générant une folle envolée de ses prix. Un engouement lié aux flamboyants panaches, aux stries qui ornaient certaines fleurs. Mais qui survenaient de manière imprévisible.

Il faut dire que les trois pétales et les trois sépales de cette liliacée, d'une infinie variété, semblent croqués par une main de maître. Certaines variétés n'ont-elles pas été nommées « tulipes Rembrandt » ?

Cette beauté périssable, en réalité, résulte d'une maladie. Au XVII^e siècle déjà, le botaniste flamand de langue française Charles de l'Écluse (1526-1609) l'avait subodoré. Dès les années 1590, la tulipe avait été introduite aux Pays-Bas par un diplomate, depuis la Turquie. Charles de l'Écluse notera que les fleurs flammées ou striées étaient plus petites, plus fragiles et moins aptes à se reproduire.

Le mystère de ce dépérissement sera levé en 1928. Dorothy Cayley (1874-1955), une mycologue sri-lankaise, découvre alors que ces motifs enchanteurs sont dus à un virus. Plus tard, on en recensera cinq espèces, dont le virus de la panachure de la tulipe (*Po-*

tyrus tulipodetractum). « Au XVII^e siècle, les tulipes étaient cultivées dans des jardins clos pour éviter les vols, raconte Marcel Le Nard, directeur de recherche honoraire à l'Inrae. Ce contexte favorisait leur infestation par des pucerons... qui transmettent ces virus. »

En 2025, des chercheurs canadiens ont mis en équations l'émergence de ces flammes et de ces stries sur un pétale de tulipe infecté en croissance. L'issue d'une course de vitesse, au fond, entre la propagation du virus et la production de pigments végétaux, les anthocyanes.

Un modèle mathématique

« Les couleurs des tulipes sont déterminées par deux couches de cellules végétales », explique Marcel Le Nard. La couche interne produit des caroténoïdes. Quand ces pigments sont présents, les tulipes ont un fond jaune ; sinon ce fond est blanc. La couche externe, elle, renferme (ou non) des anthocyanes, à dominante rose carmin. « Quand la couche externe, remplie d'anthocyanes, se superpose à une couche blanche, cela donne une fleur rose ou rouge carmin ; quand elle se superpose à une couche jaune, une fleur rouge vif », ajoute le botaniste.

Mais le virus consomme le substrat des pigments, inhibant leur production. Dès lors, le pigment de la couche externe s'estompe, laissant apparaître la couleur jaune ou blanche sous-jacente.

Comment, cependant, se forment ces flammes ou ces stries ? Les auteurs, de l'université de l'Alberta (Canada), ont développé un modèle mathématique qui combine deux processus connus des spécialistes de la morphogénèse. D'un côté, le mécanisme proposé en 1929 par le mathématicien anglais Alan Tu-



« Nature morte avec des tulipes » (non daté), de Johannes Bosschaert (ca. 1610-ca. 1650). FRIEBOER/OPALE

ring : il montre comment des motifs précis (bandes, taches...) peuvent surgir de réactions chimiques locales entre deux molécules (ici, un composé viral et le substrat des anthocyanes) qui diffusent à des vitesses variables. De l'autre, un mécanisme proposé par le biologiste britannique Lewis Wolpert en 1969 : chaque cellule d'un organisme en développement détient une information sur sa position, liée aux gradients de concentrations de molécules autour d'elle, qui déterminent son devenir cellulaire. Or, dans un pétale de tulipe en croissance, les interactions entre le virus et le substrat sont plus rapides que la dynamique des pigments. D'où ces incroyables motifs. ■

L'ÉNIGME MATHS - N° 96

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer !

AFFICHAGE SEPT SEGMENTS

Un afficheur à sept segments classique peut afficher tous les chiffres de zéro à neuf comme indiqué sur la figure A. Si, en chacune des six extrémités partagées des segments, on place les nombres de 1 à 6 comme indiqué sur la figure B, puis que l'on allume tous les segments qui relient un nombre à un multiple, on affiche alors le chiffre 3. On constate, par exemple, que le segment du bas est allumé car 6 est un multiple de 3, mais celui en haut à gauche ne l'est pas car 5 n'est pas un multiple de 4.

► Si l'on place les nombres de 1 à 12 dans les cases de la figure C et que l'on allume les segments selon la même règle, quel est le plus grand nombre à deux chiffres que l'on puisse afficher ? Chacun des 12 nombres doit être placé une et une seule fois.

INDICE

1 et 6 : 100 ; 2 : 100 ; 3 : 100 ; 4 : 100 ; 5 : 100 ; 6 : 100 ; 7 : 100 ; 8 : 100 ; 9 : 100 ; 10 : 100 ; 11 : 100 ; 12 : 100



Figure A



Figure B

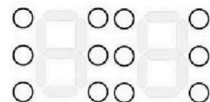


Figure C

SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 95

Si, en enlevant un des trois paniers, il y a deux fois plus d'œufs que de lapins dans les deux autres, alors le nombre total de chocolats dans ces deux paniers est un multiple de 3 (un nombre N ajouté à son double 2N donne 3N qui est multiple de 3). La seule façon d'obtenir un multiple de 3 en prenant deux paniers est de prendre ceux de Beth (20) et d'Alice (25), qui contiennent à eux deux $45 = 3 \times 15$ chocolats. Dans ces deux paniers réunis, il y a donc 30 œufs et 15 lapins. Par le même raisonnement, seuls les paniers réunis d'Alice et de Charlie contiennent un multiple de 4 de chocolats (puisque un nombre ajouté à son triple donne un multiple de 4). Ces deux paniers contiennent $15 + 25 = 40 = 4 \times 10$ chocolats, qui se répartissent donc en 30 œufs et 10 lapins. La dernière à parler est donc Alice,

qui affirme que les paniers de Beth et de Charlie ont quatre fois plus d'œufs que de lapins. Ces paniers comptent $15 + 20 = 35 = 5 \times 7$ chocolats, qui se répartissent donc en $4 \times 7 = 28$ œufs et 7 lapins. Si nous additionnons les 30 œufs d'Alice et de Charlie et les 28 œufs de Beth et de Charlie, nous obtenons 88 œufs, mais chaque œuf a été compté deux fois. Elles ont donc ramassé 44 œufs à elles trois. Puisque Beth et Charlie en ont ramassé 28, Alice en a ramassé 16 à elle seule. De même, puisque Alice et Charlie en ont ramassé 30, Beth en a ramassé 14, et enfin Charlie en a ramassé 14. Le même raisonnement appliqué aux lapins montre qu'elles ont découvert 16 lapins, dont 9 trouvés par Alice, 6 par Beth et 1 par Charlie.



CARTE BLANCHE

Le dilemme d'Isaac Asimov en science

Par WIEBKE DRENCKHAN et JEAN FARAGO

Evasion!, une nouvelle rejoignant de l'auteur de science-fiction Isaac Asimov (1920-1992), présente des savants qui font travailler une super-intelligence artificielle (IA) afin qu'elle mette au point le voyage interstellaire dont l'humanité tirera un évident profit. Si anticipation il y a dans cette nouvelle [de 1945], ce n'est pas tant dans ce voyage que dans une intuition implicite qu'a eue Asimov, et dont les scientifiques aujourd'hui font l'expérience concrète. Car, si les cybernétiques de la nouvelle obtiennent bel et bien de l'IA ce qu'ils en attendent, à savoir un beau vaisseau intergalactique, jamais il ne leur vient à l'idée de se faire expliquer la science sous-jacente pour se l'approprier. Ils ont l'air convaincus qu'elle relève d'une complexité qui leur échappe définitivement et que l'IA seule peut maîtriser et exploiter.

Cette même situation saute aux yeux à la lecture d'un article de *Physical Review X* publié fin 2025 par une équipe américaine, qui présente un nouveau type de réseaux de neurones artificiels, les Kolmogorov-Arnold Networks (KAN). Ces derniers intéressent particulièrement les physiciens, car ils permettent de lire explicitement la structure de la « connaissance » du réseau entraîné. Dans un maillage de neurones « ordinaires » (qui imite les neurones biologiques), chaque neurone voit arriver de l'amont plusieurs influx simultanés, des nombres dont il fait la somme pondérée, transmise ensuite vers l'aval par le biais d'une certaine fonction qui en modifie la valeur. L'apprentissage a pour effet de modifier la pondération de la somme, la fonction de passage restant inchangée.

Dans les KAN, en revanche, la somme n'est pas pondérée, mais la fonction de passage, elle est modifiée. La « chose apprise » par le réseau se trouve donc inscrite dans des fonctions que l'on sait représenter graphiquement et analyser, plutôt que dans des séries cryptiques de nombres (les poids de la pondération). L'article, bien écrit, cherche aussi à convaincre les scientifiques de l'utilité de telles structures pour leur pratique. Ainsi, il montre que le réseau KAN est capable de retrouver seul une symétrie particulièrement subtile de la métrique d'un trou noir en relativité générale, dont la découverte avait demandé dix-sept ans d'efforts il y a un siècle!

Vertigineux
Cependant, cette découverte reste marquée du même paradoxe montré par *Evasion!*, qui borne en fait assez étroitement la capacité de collaboration des IA dans le processus de recherche en physique fondamentale. Car les exemples présentés restent tout relativement simples, des systèmes que les physiciens humains ont déjà bien compris.

Passé à l'utilisation de ces KAN, pour des questions dont la complexité dépasserait l'entendement humain, risque de laisser intacte la conclusion d'Asimov : dans des cas où plusieurs dizaines de paramètres seraient tout pertinents en même temps pour rendre compte d'un phénomène, on peut douter de notre capacité à analyser les multitudes de fonctions contenues dans le réseau, nous forçant à renoncer à nous approprier une complexité que la machine aura su, elle, gérer. Se rendre compte de cette limitation est essentiel pour deux raisons. D'une part, elle nous invite à voir que l'intelligence humaine est avant tout un processus créatif de synthèse et de réduction, au cœur de ce que nous nommons « compréhension ». D'autre part, elle oriente la réflexion vers un usage vraiment utile de l'IA pour les sciences, que l'on pourrait appeler « ingénierie scientifique ». Un exemple en a été donné par AlphaFold (qui a valu à ses concepteurs le prix Nobel de chimie en 2024), où l'IA a été utilisée pour bâtir un outil ultra-efficace d'ingénierie au service de la biologie. Mais cela nous place aussi, comme les personnages d'Asimov, face à une question simple et vertigineuse : jusqu'où (et avec quels risques) sommes-nous prêts à déléguer ce que nous ne comprenons plus ?

Revenir sur les aides au développement affaiblira la riposte mondiale aux pandémies

TRIBUNE - A l'occasion du One Health Summit, organisé du 5 au 7 avril à Lyon, près de 200 scientifiques du Nord et du Sud appellent la France à un changement de cap

Lyon a accueilli du 5 au 7 avril le One Health Summit, placé sous le patronage du chef de l'Etat français. Cet événement inédit a réuni des chefs d'Etat, des organisations internationales, des scientifiques, des acteurs privés et de la société civile pour promouvoir l'approche « Une seule santé », qui vise à optimiser la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Les objectifs du sommet comprennent la « promotion d'un multilatéralisme d'action et des partenariats internationaux ».

Pourtant, le projet de loi de finances de la France pour 2026 est en totale contradiction avec cet objectif. Celui-ci prévoit la cinquième coupe en moins de deux ans pour l'aide publique au développement (APD), avec une réduction de 800 millions d'euros en 2026. L'aide multilatérale, priorité affichée du sommet, est amputée de 42% par rapport à 2025. S'ajoutent des baisses drastiques des contributions au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et à Gavi (Alliance du vaccin), les deux premiers investisseurs multilatéraux en santé, qui ont permis de sauver des millions de vies dans le monde. L'aide aux organisations humanitaires subit aussi une baisse sans précédent.

Cette rupture dans la stratégie française de santé s'inscrit dans un contexte déjà fragilisé par la fermeture de l'Usaid, l'agence d'aide au développement des Etats-Unis, jusqu'alors pilier de l'aide internationale. Les financements américains en santé se sont effondrés, et la nouvelle stratégie de

santé mondiale des Etats-Unis marque une rupture avec les approches multilatérales traditionnelles.

Les accords bilatéraux avec les Etats sont privilégiés, excluant largement les organisations non gouvernementales et les agences des Nations unies, et ne ciblent plus que la lutte contre les maladies infectieuses, alors que le fardeau des maladies non transmissibles croît dans les pays du Sud. Ces accords imposent aux Etats signataires des mesures de partenariat inéquitable incluant le partage obligatoire des données nationales de santé et des collaborations économiques asymétriques.

« Face à l'évolution rapide et unilatérale de la stratégie états-unienne en santé mondiale, la France ne peut que se positionner de manière proactive pour défendre ses objectifs et ses priorités, a réagi le think tank Santé mondiale 2030. Il s'agit de renforcer la cohérence multilatérale et d'offrir aux pays partenaires qui le souhaitent des alternatives crédibles. »

Un cadre sain et symétrique

Nous, scientifiques du Nord et du Sud, engagés du terrain au laboratoire, dans l'enseignement et le renforcement des capacités notamment au Sud, partageons cette vision. Dans un monde incertain et fragilisé, nous déplorons que la France manque une occasion historique de proposer, avec ses partenaires européens, une stratégie de santé mondiale préservant le multilatéralisme et coconstruite avec les principaux intéressés. Il est nécessaire en particulier d'intégrer la

LES ÉCONOMIES IMMÉDIATES SE TRADUIRONT, À TERME, PAR UN LOURD TRIBUT EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

réflexion collective actuelle sur la décolonisation de l'APD, afin de l'orienter plus résolument vers le renforcement des capacités et l'autonomisation des pays bénéficiaires. Nous appelons à une stratégie de santé mondiale reposant sur les connaissances scientifiques les plus à jour et sur un cadre de coopération sain et symétrique avec les pays du Sud.

Les situations géopolitique et économique difficiles en France et en Europe imposent des choix budgétaires. Mais les économies immédiates se traduiront, à terme, par un lourd tribut en France et à l'International. Chaque euro investi dans la santé mondiale permet d'éviter des coûts bien plus élevés. Une pandémie, comme celle du Covid-19, coûte des milliards, au-delà du coût inestimable en matière de pertes de vies humaines. A l'inverse, les financements multilatéraux génèrent un retour sur investissement de 1 à 20 – un vaccin distribué aujourd'hui évite des épidémies demain. Revenir sur ces mécanismes affaiblira la riposte mondiale aux pandémies.

Des pays européens comme la Norvège ou l'Espagne ont maintenu leur APD en 2025, prouvant qu'un autre choix politique est possible. Ce choix impose un débat démocratique et un dialogue science-société, dans lesquels nous, scientifiques du Nord et du Sud, devons continuer à nous impliquer avec l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Nombre de scientifiques seront présents au One Health Summit. Cela traduit notre légitimité à participer activement à la réflexion internationale sur la santé mondiale, mais ne saurait en aucun cas être interprété comme une adhésion au désengagement de la France de l'APD. Nous appelons avec solennité à un changement de cap cohérent et durable dans la politique de la France en matière d'aide au développement des pays du Sud.

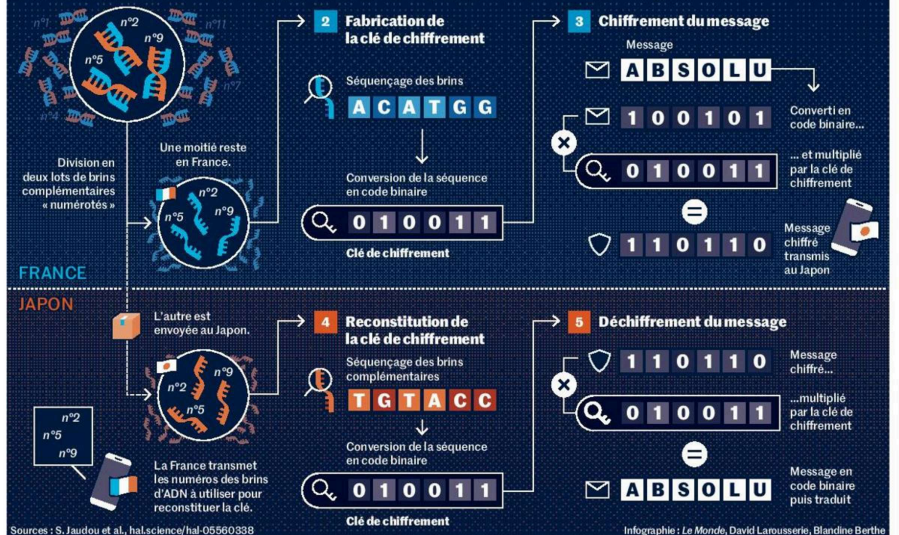
Renaud Becquet, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale; Gilles Cottrel, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD); Jean-François Detraissy, président du groupe de réflexion Santé mondiale 2030; André Garcia, directeur de recherche émérite à l'IRD; Achille Massougboji, directeur général de l'Institut de recherche clinique du Bénin; Thérèse N'Dri Yoman, coordonnatrice du programme de recherche PAC-CI/Prisme-Côte d'Ivoire; Francine Ntombi, directrice générale de la Fondation congolaise pour la recherche médicale. Retrouvez la liste complète sur lemonde.fr

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

L'ADN, UN OUTIL INÉDIT POUR ÉCHANGER DES MESSAGES SECRETS

1 L'ADN comme clé d'un nouveau protocole de communications secrètes

De petits brins d'ADN servent de secrets partagés entre émetteur et récepteur, pour chiffrer et déchiffrer des messages.



Sources : S. Jaudou et al., [hal.science/hal-0560038](https://doi.org/10.1038/s41586-025-0560-3) Infographie : Le Monde, David Larousserie, Blandine Berthe

Wiebke Drenckhan (CNRS) et Jean Farago (université de Strasbourg) Physicienne et physicien à l'Institut Charles-Sadron à Strasbourg drenckhan@unistra.fr et farago@unistra.fr

Le 1^{er} avril, une équipe franco-japonaise a démontré au président français, Emmanuel Macron, en visite au Japon, comment elle parvenait à échanger des messages secrets entre les deux pays grâce à de l'ADN. Les « lettres », ou

nucléotides, qui constituent les brins de cette molécule biologique servent de support de l'information en étant converties en suite binaire de 0 et 1. Il est ainsi possible de fabriquer des clés de chiffrement en séquençant plu-

sieurs brins d'ADN que les deux protagonistes ont préalablement partagés. Cette clé brouille le message et permet en retour de le déchiffrer. Une petite fiole peut contenir des milliards de brins, ce qui contribue à la sécurité du

protocole. L'article décrivant ce travail du CNRS, de l'ESPCI et du Laboratoire des systèmes intégrés microélectroniques (université de Tokyo et CNRS) est en cours d'évaluation par une revue. DAVID LAROUSSE



Tamara Ben Ari et Emmanuelle Perez Tisserant, à Toulouse, le 15 novembre 2025. ANTOINE BERLOZ/HANS LUCAS/SEUL

« En science, l'exemple des Etats-Unis peut servir de sursaut pédagogique »

ENTRETIEN - La chercheuse en sciences de l'environnement Tamara Ben Ari et l'historienne Emmanuelle Perez Tisserant insistent sur l'importance du collectif pour contrer les attaques

Avec l'astrophysicien Olivier Berné (CNRS), l'historienne Emmanuelle Perez Tisserant (université Toulouse-II Jean-Jaures) et la chercheuse en sciences de l'environnement Tamara Ben Ari (Inrae) ont publié *Le Moment orwellien* (Seuil, 240 pages, 19 euros). Ces auteurs y dénoncent les attaques contre la science des deux côtés de l'Atlantique, tentent d'en comprendre les ressorts et proposent des moyens de les contrer.

Qu'est-ce que ce monde d'Orwellien ?
Tamara Ben Ari : C'est un mandat de Donald Trump n'est plus uniquement une période où les résultats de la science sont contestés ou dont la portée est minimisée. Ce sont les conditions mêmes qui permettent de faire de la recherche, d'instruire des enquêtes, d'établir des preuves qui sont attaquées, par des coupes budgétaires brutales et massives, des licenciements, la fermeture d'observatoires et de bases de données... L'objectif est de nier la capacité de la science à décrire le monde. Le philosophe et éditeur Jean-Jacques Rosat dit du roman d'Orwell *1984* [parus en 1949] qu'il est une fiction réaliste décrivant une société totalitaire. Dans le livre, nous montrons comment ces mécanismes orwelliens sont à l'œuvre pour accompagner cette destruction.

Quels sont-ils ?

T. B. A. : Orwell en décrit notamment trois : le *newspeak* [la novlangue], le *doublethink* [la double-pensée] et la mutabilité du passé. Le *newspeak*, le plus connu, est un rétrécissement du langage dont le but est de réduire le champ de la pensée. Les exemples sont nombreux depuis le retour de Trump à la Maison Blanche, avec des directives pour supprimer des mots des agences et des sites fédéraux tels « crise climatique », « racisme », « femme »...

Le *newspeak* permet aussi de vider certains mots de leur sens et d'empêcher les images mentales associées. Par exemple, quand le DOGE [département de l'efficacité gouvernementale] parle d'« optimisation » alors que ses actions visent à désorganiser profondément l'appareil scientifique et administratif fédéral. Chez Orwell, ces mécanismes s'articulent et permettent la double-pensée, qui consiste à maintenir des contradictions en faisant l'effort conscient de les penser toutes les deux vraies. En France, lorsque le ministre de la recherche, le 9 novembre 2025, a fait empêcher la tenue d'un colloque sur la Palestine au Collège de France, nous avions ce genre de contradiction : prétendre protéger la liberté d'expression ou la pluralité du débat public en s'attaquant à la liberté académique.

Et la mutabilité du passé ?

Emmanuelle Perez Tisserant : C'est la volonté d'effacer et de réécrire l'histoire afin qu'elle colle au programme des gouvernants. Dire que les Etats-Unis se sont construits en grande partie sur l'esclavage n'est plus possible aujourd'hui si on veut être financé ou si on veut faire des expositions ou des conférences dans le cadre d'institutions fédérales. Cette position est vue comme une défense de la liberté d'expression, pour permettre d'affirmer le contraire de la vérité historique et laisser penser que les Etats-Unis sont uniquement le pays de la liberté. Cela aboutit à considérer que la recherche scientifique est une opinion et pas un fait.

La France est-elle menacée ?

T. B. A. : La facilité déconcertante avec laquelle les agences fédérales américaines qui produisent ou financent de la recherche, l'équivalent du CNRS et de l'ANR par exemple, ont été mises au pas devrait nous inquiéter. **E. P. T. :** Les formes de solidarité et d'action collective, que nous pensons nécessaires pour contrer ces attaques, sont de plus en plus mises à mal avec la mise en concurrence assumée pour les postes, les moyens ou les formations. Une expression, illustrant le *newspeak* ou la double-pensée, en est un symptôme, c'est celle d'« excellence scientifique ». Le terme sert surtout à dire que tous les autres ne sont pas excellents, et qu'il y a une mesure de l'excellence par des classements, par des productions, mais pas forcément par la qualité ou le service que peut rendre cette science pour le plus grand nombre.

Avec quelles conséquences ?

T. B. A. : Un affaiblissement. Ces réformes menées au nom de l'excellence ou de la rationalité budgétaire ont été accompagnées par des discours de délégitimation dont nous traçons une généalogie dans le livre, en une sorte de moment pré-orwellien. En France, dans le doublet concernant les lois agricoles - la loi Duplomb -, des pans entiers de la recherche ont été désqualifiés ou exclus du champ scientifique par des élus, comme l'agroécologie, qui est un domaine de recherche international reposant sur des milliers de publications, et qui se retrouve décrit comme une idéologie partisane. Dans un même mouvement, l'utilité de l'Inrae [Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement] ou de l'Anses [Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail] est mise en doute, avec des récits qui partagent des similitudes avec ce qui accompagne actuellement le

démantèlement de l'Agence pour la protection de l'environnement des Etats-Unis.

E. P. T. : Les sciences sociales aussi sont attaquées, par exemple quand [l'ancien premier ministre] Manuel Valls dit que la sociologie, c'est mal, parce qu'expliquer c'est déjà excuser. Ou quand d'autres considèrent que faire des recherches sur le colonialisme et la question raciale, c'est faire de l'islamo-gauchisme... Faire croire qu'il y a la bonne science, qui serait neutre, et la mauvaise science, militante, est un glissement qui se méprend sur ce qu'est la science. La science est en lien avec la société, donc elle ne peut pas être neutre, mais elle construit des connaissances à partir d'une méthode, d'une vérification et d'une validation collectives, et aussi d'une éthique.

Que faire ?

E. P. T. : Le livre se conclut par des chapitres pour refaire d'Orwell une fiction, et nous proposons de refuser l'orthodoxie, c'est-à-dire de résister à la subversion du langage et de défendre la pensée critique... J'insiste également sur l'importance du collectif et de la solidarité ainsi que sur la nécessité de tisser des liens dans la société. Dans nos laboratoires, nous devrions prendre conscience qu'il est illusoire de s'imaginer s'en tirer indemne car nous serions plus « excellents » ou ferions des « sciences plus utiles ». Il vaut mieux résister ensemble, ne pas obéir par anticipation.

Il faudrait le faire en lien avec des personnes qui subissent la même chose dans leur domaine, d'autres services publics par exemple. **T. B. A. :** Dans cette période de glissement, nous avons besoin d'une solidarité à toute épreuve. Dès qu'un colloque, une formation ou des scientifiques se trouvent discrédités, il faudrait que tous les domaines se mobilisent ensemble pour les défendre. Cette solidarité serait une vraie force, au moins à l'intérieur du monde scientifique, car il est quand même plus difficile pour un pouvoir, quel qu'il soit, de brutaliser des physiciens que des historiens. C'est ce qu'étaient de construire le mouvement Stand Up for Science, parmi d'autres.

E. P. T. : L'exemple frappant des Etats-Unis peut nous servir de sursaut pédagogique. Quand un Etat devient libéral, subvertit le langage et le rapport au réel, demande des choses auxquelles on ne peut pas obéir, que fait-on ? Se poser ces questions-là, maintenant, permet de se préparer, de concevoir des outils de protection et de résistance, pour savoir quelle attitude adopter en cas de réforme de nos enseignements, de mesures contre les étudiants étrangers, etc. Notre livre sert d'alerte.

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID LAROUSSE



ZOOLOGIE

Chez la pieuvre, un sexe qui a du nez

Une fois n'est pas coutume avec les pieuvres, nous ne parlerons pas ici de leur capacité unique de camouflage, de leur caractère facétieux ou de leur extraordinaire intelligence, distribuée dans leurs huit tentacules. Au menu de cette chronique, c'est de reproduction qu'il est question. Un article publié jeudi 2 avril dans la revue *Science* lève en effet le voile sur ce processus étonnamment méconnu.

Dès l'Antiquité pourtant, Aristote avait déjà compris que l'un des huit bras de l'animal lui tenait lieu d'organe reproducteur. Plusieurs générations de scientifiques ont ensuite détaillé l'opération : d'abord la parade nuptiale, puis l'introduction du fameux bras du mâle dans le manteau de la femelle, enfin le dépôt des sacs à spermatozoïdes (spermatophores) à côté de la bouche, dans une spermatheque située dans la cavité palléale. La femelle décidera alors du bon moment pour réaliser la fécondation. Autant d'étapes importantes car les pieuvres ne se reproduisent qu'une fois. Ensuite, elles meurent, mâles et femelles, sans distinction. Elles ont entre et 2 ans.

« Nous connaissons le mécanisme physique, mais pas du tout le mécanisme chimique », souligne Céline Zatylny-Gaudin, professeure de biologie marine à l'université de Caen. Cet article le met en évidence de façon remarquable, avec, en plus, une vraie surprise.

En réalité, toute cette recherche a été émaillée de surprises. Pablo Villar, jeune post-doctorant dans le laboratoire du biologiste Nicholas Bellono, à Harvard, ne s'intéressait pas à la reproduction. Il étudiait les récep-



Un poulpe sauvage de l'espèce « Octopus bimaculatus », le 26 juin 2024. NICK GREENBERG

teurs chimio-tactiles dans les sept bras « ordinaires » d'une pieuvre à deux points. L'idée lui est venue de regarder le huitième bras. Au quotidien, la pieuvre n'utilise pas l'hectocotyle pour chasser, toucher, s'alimenter. « A son grand étonnement, Pablo a trouvé sur celui-ci des récepteurs similaires », raconte son chef. L'équipe a donc décidé de se pencher sur l'accumulation. Sujet délicat à étudier au laboratoire. « Les pieuvres peuvent s'entretenir lorsqu'elles sont dans le même aquarium », précise le biologiste. Pour accoutumer mâles et femelles, en évitant les contacts, Pablo Villar les a séparés par une cloison à trous. « L'idée était de la retirer ensuite pour qu'ils s'accouplent », poursuit Nicholas Bellono.

Sauf que, là encore, rien ne se passe comme prévu. Ils voient le mâle tendre son hectocotyle à travers les trous, localiser la femelle, insérer le bras dans son manteau et commencer l'accouplement. « Ces interactions peuvent durer plusieurs heures et se répéter sur plusieurs jours, ajoute le chercheur. Plus frappant encore, ce comportement se produit avec un minimum de stimulation visuelle : les mâles s'accouplent facilement dans l'obscurité totale et ciblent exclusivement les femelles. » La piste d'un signal chimique a donc été privilégiée.

Ils ont alors recherché les gènes exprimés par les femelles au niveau des ovaires et des trompes. Ils y ont trouvé des enzymes impliqués dans la synthèse des stéroïdes sexuels, et notamment de la progésterone.

Mais ce signal chimique suffisait-il à déclencher un comportement de reproduction ? Pour le vérifier, l'équipe a d'abord montré qu'un hectocotyle sectionné restait sensible à la progésterone émise par une femelle. C'est donc le bras et lui seul qui opère la détection. Par ailleurs, un mâle placé devant un tube contenant de la progésterone tente de s'accoupler avec le récepteur. C'est donc bien l'information chimique qu'elle seule qui l'anime.

Au-delà des pieuvres à deux points ici étudiées, l'équipe a retrouvé ces signaux stéroïdiens chez plusieurs espèces de céphalopodes. Elle se demande désormais s'il ne s'agirait pas là d'une sorte de signature chimique, impliquée dans le processus de spéciation. Le sexe et l'identité codés par les mêmes signaux ? Pour le biologiste, « c'est une hypothèse fascinante ».

NATHANIEL HERZBERG